

Rapport annuel 2002



Viser encore plus haut



1. Sue Brassard, Sudbury, Ontario; 2. Hugh Bennet, Londres, R.-U.; 3. Clovis Metcalfe, Kingston, Jamaïque; 4. Louise Bérubé, Montréal, Québec; 5. Robert Castro, New York, N.Y.; 6. Annette Phillips, New York, N.Y.; 7. Shi Loke, Thunder Bay, Ontario; 8. Gary Johnston, Londres, R.-U.; 9. Fanny Ali, Toronto, Ontario; 10. Michael Grabmuller, Calgary, Alberta; 11. Robert Gioacchini, Burlington, Ontario; 12. Lila Yu, Hong Kong; 13. Ajay Kumar, Toronto, Ontario; 14. Esther Tong, Vancouver, C.-B.; 15. Subangi Sivathanan, Toronto, Ontario; 16. Albert Chin, Toronto, Ontario.

PROFIL DE L'ENTREPRISE

La CIBC est l'une des grandes institutions financières d'Amérique du Nord, composée de quatre unités d'exploitation stratégiques, à savoir : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC, Marchés mondiaux CIBC et Amicus. La CIBC fournit des services financiers aux clients des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires d'investissement. À la fin de l'exercice, la CIBC détenait un actif total de 273 G\$, une capitalisation boursière de 14 G\$ et un ratio du capital de première catégorie de 8,7 %.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport annuel renferme des énoncés prospectifs formulés aux termes de la règle contenue dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les activités, les secteurs d'exploitation, la situation financière, la gestion du risque, les priorités, les cibles, les objectifs permanents, les stratégies et les perspectives de la CIBC pour l'exercice 2003 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur ou au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur ses activités, son rendement et ses résultats et sur ceux de ses secteurs d'exploitation et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs de la CIBC. Pour plus de détails sur les énoncés prospectifs, reportez-vous à la page 20.

TABLE DES MATIÈRES

4	Points saillants financiers
5	Mesurer le rendement
5	Baliser la voie
6	Suivre les progrès
8	Message du président du conseil aux actionnaires
12	Message du premier administrateur
14	Points saillants de l'exploitation de 2002
16	Énoncé de responsabilité envers le public
19	Analyse par la direction
20	Vue d'ensemble
28	Revue des secteurs d'exploitation
29	Mode de présentation de l'information de la CIBC
30	Détail et Gestion des avoirs CIBC
32	Détail et Gestion des avoirs CIBC – Marchés de détail CIBC
36	Détail et Gestion des avoirs CIBC – Gestion des avoirs CIBC
40	Marchés mondiaux CIBC
45	Amicus
46	Activités non sectorielles et autres
47	Trésorerie, Gestion du bilan et du risque
48	Administration
49	Technologie et opérations
50	Expansion de l'entreprise
51	Revue des états financiers consolidés
55	Gestion du risque et des ressources du bilan
69	Environnement de l'entreprise
71	Résultats financiers consolidés
119	Principales filiales
120	Renseignements financiers annuels supplémentaires
127	Revue trimestrielle
128	Revue statistique des dix derniers exercices
130	Administrateurs de la Banque
131	Hauts dirigeants
132	Gouvernance d'entreprise
133	Comités du conseil
134	Renseignements destinés aux investisseurs
136	Renseignements sur la Banque

innovation

Nous visons plus haut pour mettre au point de nouvelles façons de servir nos clients, tout en améliorant l'efficacité des opérations et en créant un milieu de travail exceptionnel pour nos employés.



A low-angle photograph of a man in a white and black striped polo shirt relaxing in a wooden lounge chair. He is wearing sunglasses and has his arms raised, holding a drink. The background is a clear blue sky. The text 'responsabilité' is overlaid on the top part of the image.

responsabilité

En nous concentrant sur nos clients et en appuyant nos employés, nous nous sommes engagés à rehausser la valeur à long terme pour toutes les parties concernées.

Points saillants financiers de 2002

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	2002 \$ US ¹⁾	
Données relatives aux actions ordinaires							
Par action ²⁾							
– résultat de base	– déjà établi	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$	0,87 \$	
	– exploitation ³⁾	2,58 \$	5,27 \$	3,40 \$	2,97 \$	1,64 \$	
– résultat dilué	– déjà établi	1,35 \$	4,13 \$	2,21 \$	2,22 \$	0,86 \$	
	– exploitation ³⁾	2,56 \$	5,19 \$	3,38 \$	2,94 \$	1,63 \$	
– dividendes		1,60 \$	1,44 \$	1,29 \$	1,20 \$	1,02 \$	
– valeur comptable		25,75 \$	26,44 \$	25,17 \$	22,68 \$	16,53 \$	
Cours	– haut	57,70 \$	57,00 \$	50,50 \$	42,60 \$	37,05 \$	
	– bas	34,26 \$	43,20 \$	30,50 \$	28,00 \$	22,00 \$	
	– clôture	38,75 \$	48,82 \$	48,40 \$	31,70 \$	24,88 \$	
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)							
– de base		360 553	372 305	388 951	409 789	415 030	360 553
– dilué ²⁾		363 227	377 807	392 921	412 769	419 187	363 227
– à la fin de l'exercice		359 064	363 188	377 140	402 279	415 515	359 064
Capitalisation boursière (en millions de dollars)		13 914 \$	17 731 \$	18 254 \$	12 752 \$	12 736 \$	8 934 \$
Mesures de la valeur							
Ratio cours/bénéfice							
(sur 12 mois)	– déjà établi	28,9	11,7	9,8	14,2	13,7	28,9
	– exploitation ³⁾	15,2	9,3	8,8	9,3	10,3	15,2
Rendement des actions (selon le cours de clôture)		4,1 %	2,9 %	2,7 %	3,8 %	3,9 %	4,1 %
Ratio dividendes/bénéfice	– déjà établi	>100 %	34,2 %	25,9 %	53,6 %	53,0 %	>100 %
	– exploitation ³⁾	62,0 %	27,2 %	23,3 %	35,2 %	40,1 %	62,0 %
Ratio valeur marchande/valeur comptable		1,50	1,85	1,92	1,40	1,39	1,50
Résultats financiers (en millions de dollars)							
Total des revenus sur une base d'imposition équivalente (BIE) ⁴⁾							
	– déjà établi	11 152 \$	11 306 \$	12 210 \$	10 265 \$	9 242 \$	7 096 \$
	– exploitation ³⁾	10 719	11 262	11 824	10 268	9 137	6 820
Dotation aux pertes sur créances	– spécifique	1 500	1 100	970	600	280	954
	– générale	–	–	250	150	200	–
	– totale	1 500	1 100	1 220	750	480	954
Frais autres que d'intérêts	– déjà établi	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125	5 809
	– exploitation ³⁾	7 815	7 445	7 744	7 340	6 735	4 973
Bénéfice	– déjà établi	653	1 686	2 060	1 029	1 056	416
	– exploitation ³⁾	1 091	2 089	2 279	1 510	1 358	694
Mesures financières							
Coefficient d'efficacité							
	– déjà établi	81,9 %	72,8 %	66,3 %	77,9 %	77,1 %	81,9 %
	– exploitation ³⁾	72,9 %	66,1 %	65,5 %	71,5 %	73,7 %	72,9 %
Rendement des actions ordinaires							
	– déjà établi	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %	10,3 %	5,1 %
	– exploitation ³⁾	9,7 %	20,2 %	22,8 %	15,0 %	13,7 %	9,7 %
Ratio du bénéfice (perte) d'exploitation de détail/bénéfice (perte) d'exploitation de gros ⁵⁾							
		122%/(22)%	64%/36 %	55%/45 %	62%/38 %	s.o. %	122%/(22)%
Marge d'intérêts nette (BIE) ⁴⁾							
		1,92 %	1,68 %	1,68 %	1,67 %	1,59 %	1,92 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen (BIE) ⁴⁾							
		2,24 %	1,97 %	1,99 %	2,03 %	1,91 %	2,24 %
Rendement de l'actif moyen							
		0,22 %	0,60 %	0,78 %	0,38 %	0,38 %	0,22 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts							
		0,26 %	0,71 %	0,93 %	0,46 %	0,45 %	0,26 %
Effectif régulier ⁶⁾		42 552	42 315	44 215	45 998	47 171	42 552
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)							
Liquidités et titres		74 804 \$	86 144 \$	79 921 \$	72 019 \$	71 765 \$	48 032 \$
Prêts et acceptations		159 937	163 740	154 740	145 646	163 252	102 696
Total de l'actif		273 293	287 474	267 702	250 331	281 430	175 481
Dépôts		196 630	194 352	179 632	160 041	159 875	126 256
Capitaux propres – porteurs d'actions ordinaires		9 245	9 601	9 493	9 125	9 175	5 936
Actif moyen		292 510	278 798	263 119	271 844	278 823	186 124
Actif productif d'intérêts moyen		250 427	238 655	221 331	223 774	232 114	159 347
Capitaux propres moyens – porteurs d'actions ordinaires		9 566	9 739	9 420	9 323	9 100	6 087
Biens administrés		729 400	657 400	696 800	614 800	404 200	468 348
Mesures de la qualité du bilan ⁷⁾							
Actions ordinaires/actif pondéré quant au risque							
		7,3 %	7,4 %	7,1 %	6,8 %	6,3 %	7,3 %
Actif pondéré quant au risque (en milliards de dollars)							
		126,5 \$	129,9 \$	132,9 \$	134,5 \$	145,5 \$	81,2 \$
Ratio du capital de première catégorie							
		8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %	7,7 %	8,7 %
Ratio du capital total							
		11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %	10,8 %	11,3 %
Prêts douteux nets, après provision générale (en millions de dollars)							
		(13) \$	(592) \$	(575) \$	(266) \$	(123) \$	(8) \$
Prêts douteux nets/prêts et acceptations nets							
		(0,01)%	(0,36)%	(0,37)%	(0,18)%	(0,08)%	(0,01)%

1) Conversion de l'information financière selon les PCGR du Canada en dollars américains au taux en vigueur à la fin de l'exercice, soit 0,6421 \$ pour ce qui est des chiffres du bilan, et au taux moyen de 0,6363 \$ pour ce qui est des soldes moyens et des résultats d'exploitation.

2) Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté rétroactivement les recommandations du chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA concernant le résultat par action. Les informations des exercices précédents ont été retraitées.

3) Il n'est pas tenu compte, dans les chiffres relatifs à l'exploitation, des éléments inhabituels ni de l'incidence nette d'Amicus. Pour une analyse de ces éléments pour 2002 – 2000, il y a lieu de se reporter aux pages 23 et 24. En 2002, certains éléments des services bancaires électroniques et des prêts hypothécaires ont été attribués à Amicus. Certains chiffres correspondants ont été retraités. Le terme « Bénéfice d'exploitation » n'est pas défini en vertu des PCGR du Canada et, par conséquent, il peut ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la section « Mode de présentation de l'information de la CIBC ».

4) La définition de la base d'imposition équivalente (BIE) est présentée à l'élément 1 de la note 26 afférente aux états financiers consolidés, à la page 110.

5) Les activités de détail comprennent les Marchés de détail CIBC, la Gestion des avoirs CIBC et les services bancaires aux entreprises (inclus dans les Marchés mondiaux CIBC). Les activités de gros englobent les Marchés mondiaux CIBC, à l'exclusion des services bancaires aux entreprises.

6) En 2001, la CIBC a adopté une nouvelle mesure de présentation, soit le dénombrement de l'effectif régulier, afin de remplacer celle des employés équivalents à temps plein (ETP) qu'elle utilisait. L'effectif régulier englobe les employés réguliers à temps plein et à temps partiel, les employés qui touchent un salaire de base et des commissions et tous ceux qui ne reçoivent que des commissions. Chaque employé à temps plein est dénombré comme étant un employé et chaque employé à temps partiel, un demi-employé. L'ancienne mesure ETP était fondée sur le nombre d'employés réguliers et les employés occasionnels et contractuels, les consultants et les employés en congé rémunéré et elle était établie d'après le nombre standard d'heures travaillées pendant le mois. Par conséquent, le dénombrement de l'effectif régulier est plus faible que celui calculé au moyen de la mesure ETP. La CIBC a, en 2001, instauré prospectivement la mesure de présentation mettant en jeu l'effectif régulier.

7) Notations des créances prioritaires à long terme : S & P : A+; Moody's : Aa3.

- En 1999, l'équipe de direction de la CIBC a, dans le cadre de sa stratégie, soit transformer la CIBC en une entreprise véritablement axée sur les besoins de ses investisseurs, établi des objectifs financiers fort ambitieux. Même si nous avons fait des progrès en vue de leur réalisation, il nous reste du travail à faire pour réaliser le plein potentiel de notre entreprise. Conscients de cette réalité, nous avons établi de nouveaux objectifs à moyen terme afin de permettre à nos actionnaires de mesurer notre rendement et d'en surveiller l'évolution.

Mesurer le rendement (comparaison avec les objectifs triennaux fixés le 1 ^{er} novembre 1999)			RÉSULTATS (exercice terminé le 31 octobre 2002)
OBJECTIFS FINANCIERS	MESURE	RÉSULTATS EN 2002 OU COMMENTAIRES	
Cours de l'action	De toutes les grandes banques canadiennes, meilleur rendement total pour les actionnaires à partir du 1 ^{er} novembre 1999	Même si la CIBC a atteint cet objectif pour les deux premiers exercices de sa période cible, les événements survenus en 2002 ont donné lieu à des résultats plutôt décevants. Même si notre rendement total pour les actionnaires a été de 34,1 %, nous avons glissé du premier au quatrième rang des grandes banques canadiennes. Réaliser le meilleur rendement total pour les actionnaires demeure notre priorité.	34,1 % depuis le 1 ^{er} novembre 1999
Rendement des capitaux propres (RCP)	RCP d'exploitation de 18 % ¹⁾	Nous avons surpassé cet objectif dans chacun des deux premiers exercices de notre période cible, mais ne l'avons pas atteint en 2002. À moyen terme, le taux visé demeure 18 %.	9,7 % ¹⁾
Croissance du BPA	Croissance annuelle du BPA d'exploitation dilué de 15 % par exercice ¹⁾	Même si le taux composé de croissance de notre bénéfice par action a été de 53,6 % pour les deux premiers exercices, nous n'avons pas réalisé notre objectif en 2002.	(50,7) % ¹⁾
Efficacité	Ratio frais autres que d'intérêts/revenus de 60 % ¹⁾	En ce qui concerne le coefficient d'efficacité, notre objectif est des plus ambitieux. Même si nous avons réussi à ralentir l'essor de nos frais d'exploitation, la baisse des revenus en 2002 a rendu encore plus difficile la réalisation du ratio visé. Il nous reste du travail à faire. Nous avons des plans précis pour améliorer l'efficacité et augmenter les revenus.	72,9 % ¹⁾
Capital	8,5 % à 9,5 %, capital de première catégorie 11,0 % à 12,5 %, capital total	Notre capital est toujours solide, et nous avons élargi la fourchette cible du ratio du capital total.	8,7 % 11,3 %

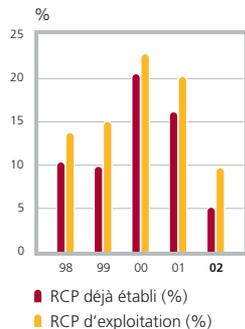
- 1) D'après les résultats d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation ne tient pas compte des éléments qui, de l'avis de la direction, sont inhabituels ni de ceux qui ont trait à des investissements stratégiques importants, ce qui permet d'analyser les tendances qu'affichent les activités et le rendement des secteurs d'exploitation de la CIBC. Ces mesures n'ont pas un sens normalisé aux termes des PCGR et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un rapprochement du bénéfice d'exploitation et du bénéfice déjà établi est présenté dans la section « Vue d'ensemble » de l'analyse par la direction.

Baliser la voie

OBJECTIFS FINANCIERS	OBJECTIFS À MOYEN TERME (de 3 à 5 ans)
Cours de l'action – parmi ceux des grandes banques canadiennes	Meilleur rendement total pour les actionnaires
Rendement des capitaux propres	Rendement des capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires variant entre 14 % et 18 %
Croissance du bénéfice Détail et Gestion des avoirs	10 % par exercice
Coefficient d'efficacité d'exploitation	Hausse des revenus supérieure à celle des frais
Gestion du capital	Ratio du capital de première catégorie : entre 8,5 % et 9,5 % Ratio du capital total : entre 11,5 % et 12,5 %
Composition des activités	Activités de détail : 70 %; activités de gros : 30 % Réduire de 1/3 les portefeuilles de prêts de gros et de banque d'affaires

Suivre les progrès

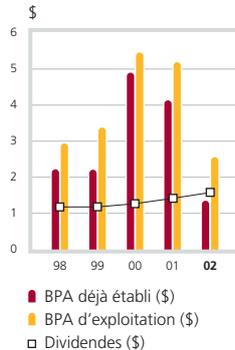
Pour mieux suivre nos progrès, nous prélevons chaque mois 190 mesures du rendement qui nous permettent, après analyse, d'affecter les capitaux et autres ressources vers les entreprises où nous savons jouir d'un atout concurrentiel durable. Ce processus procure à la CIBC des analyses détaillées sur lesquelles elle peut s'appuyer pour prendre les décisions clés qui s'imposent lorsque la situation évolue et pour respecter son engagement de reddition de comptes envers ses actionnaires. Ce qui suit illustre quelques-unes des mesures dont nous nous servons pour évaluer notre rendement de manière continue. (Certaines mesures sont fondées sur les résultats d'exploitation, qui sont expliqués aux pages 24 et 29.)



RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RCP)

(déjà établi, exploitation, en %)

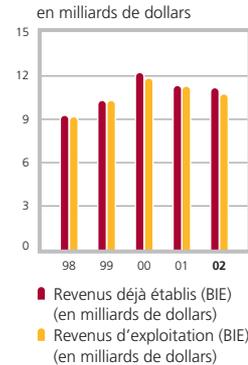
Le RCP déjà établi a été de 5,1 % en 2002, contre 16,1 % en 2001. Le RCP d'exploitation s'est situé à 9,7 % pour l'exercice, contre 20,2 % il y a un an. Le RCP est une mesure clé de la rentabilité de la Banque. Il est calculé en divisant le bénéfice net par les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires.



BÉNÉFICE PAR ACTION (BPA) ET DIVIDENDES

(déjà établi, exploitation, en dollars)

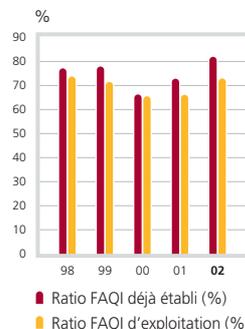
Le BPA déjà établi dilué s'est chiffré à 1,35 \$ pour 2002, contre 4,13 \$ en 2001. Le BPA d'exploitation dilué a été de 2,56 \$ en 2002, comparativement à 5,19 \$ un an plus tôt. Le BPA représente le bénéfice net, déduction faite des impôts et des dividendes sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. En 2002, la CIBC a versé des dividendes de 1,60 \$ par action ordinaire, contre 1,44 \$ en 2001.



TOTAL DES REVENUS

(déjà établis, exploitation, en milliards de dollars)

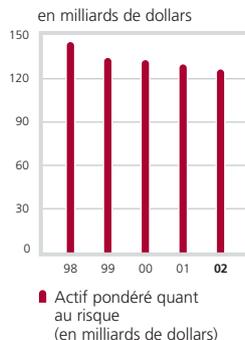
Le total des revenus déjà établis sur une base d'imposition équivalente (BIE) s'est chiffré à 11,2 G\$ en 2002, contre 11,3 G\$ en 2001. Les revenus d'exploitation pour l'exercice se sont établis à 10,7 G\$, comparativement à 11,3 G\$ l'exercice précédent. Le total des revenus s'entend des revenus d'intérêts nets et des dividendes gagnés sur l'actif, déduction faite des intérêts payés sur le passif, plus le revenu autre que d'intérêts, qui inclut celui tiré des honoraires de services, tels les services de gestion des avoirs et de prise ferme.



RATIO FAQI

(déjà établi, exploitation, en %)

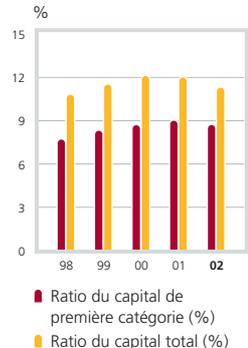
En 2002, le ratio FAQI déjà établi, ratio qui est une mesure des frais autres que d'intérêts divisés par le total des revenus, a été de 81,9 %, comparativement à 72,8 % en 2001. Le ratio FAQI d'exploitation s'est élevé à 72,9 % en 2002, contre 66,1 % en 2001.



ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE

(en milliards de dollars)

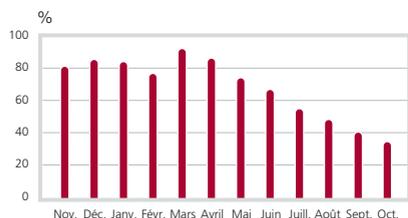
L'actif pondéré quant au risque a totalisé 126,5 G\$ en 2002, contre 129,9 G\$ en 2001. L'actif pondéré quant au risque se calcule en appliquant à l'actif inscrit dans notre bilan et aux risques hors bilan les facteurs de pondération prescrits par les organismes de réglementation.



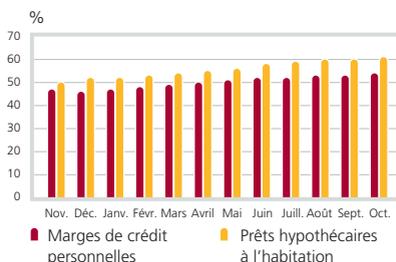
RATIOS DU CAPITAL

(%)

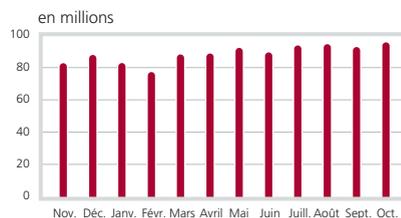
La CIBC demeure une banque fortement capitalisée. À la fin de l'exercice, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 8,7 % et notre ratio du capital total, à 11,3 %.



RENDEMENT TOTAL POUR LES INVESTISSEURS
(cumulatif à compter du 1^{er} novembre 1999, %)
Pendant la période de trois exercices terminée le 31 octobre 2002, la CIBC a généré un rendement total pour les investisseurs de 34 %.



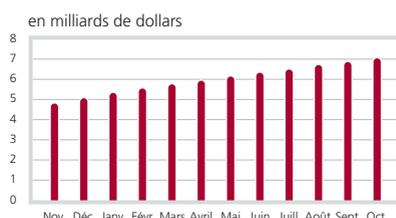
PÉNÉTRATION DE L'ASSURANCE-CRÉDIT
(%)
Les efforts que la CIBC déploie pour améliorer le taux de pénétration de ses principaux produits d'assurance-crédit ont encore donné de bons résultats.



OPÉRATIONS BANCAIRES ÉLECTRONIQUES
(en millions)
L'élargissement des nouveaux modes d'accès aux services bancaires électroniques reflète le fait que nos clients souhaitent pouvoir réaliser davantage d'opérations par voie électronique. En octobre 2002, le nombre d'opérations électroniques a atteint un nouveau sommet, soit 95 millions.



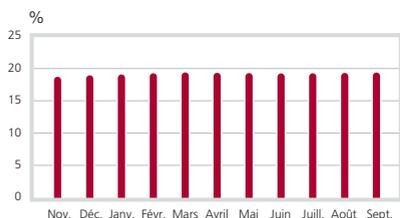
SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENTSM CLIENTS
(en milliers)
Les Services financiers le Choix du Président compaient quelque 1,05 million de clients inscrits à la fin de l'exercice, soit 40 % de plus qu'il y a un an.



SERVICES FINANCIERS LE CHOIX DU PRÉSIDENT FONDS GÉRÉS
(en milliards de dollars)
Les fonds gérés des Services financiers le Choix du Président ont progressé de 58 %, pour atteindre 7 G\$.



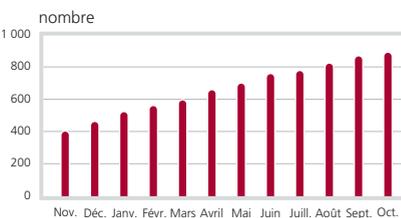
SOLDES DE CARTES ADMINISTRÉS
(en milliards de dollars)
D'après les soldes moyens administrés, y compris les titrisations, les prêts sur cartes ont augmenté, pour se chiffrer à 9,3 G\$ en 2002. La part du marché du volume des achats est demeurée la même, soit 32 %.



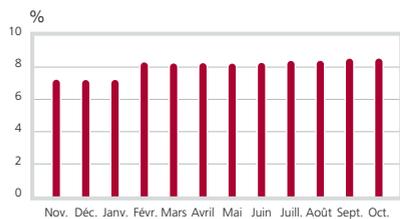
COMPTES D'OPÉRATIONS PERSONNELS (comptes de chèques et comptes d'épargne)
(part du marché en %, incluant les Services financiers le Choix du Président)
La CIBC a accru sa part du marché des comptes de chèques et des comptes d'épargne des particuliers pendant l'exercice. Parmi toutes les grandes banques canadiennes, la CIBC détenait une part de marché de 19,4 % à la fin de septembre 2002, contre 18,6 % en octobre 2001.



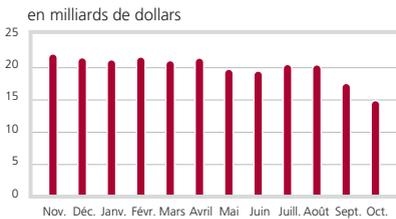
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À L'HABITATION
(en milliards de dollars, en %)
Le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation administrés est passé à 69,1 G\$ en 2002, contre 59,1 G\$ en 2001. Les nouveaux prêts hypothécaires ont atteint un montant record de 26,7 G\$, et la part de marché se situait à 14,1 % en août 2002, soit un taux record.



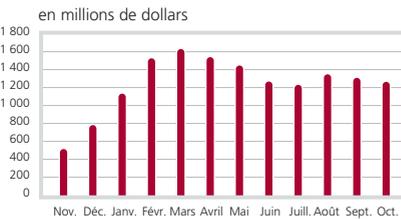
CONSEILLERS FINANCIERS CUMULANT DES FONCTIONS
La CIBC compte maintenant plus de 850 conseillers financiers qui cumulent des fonctions dans ses centres bancaires et qui sont habilités à donner des conseils sur une vaste gamme de produits d'investissement de tiers en plus de proposer tous les produits de placement et de crédit et les solutions bancaires courantes de la CIBC. Au Canada, la CIBC a été la première institution financière à offrir ce service.



BIENS GÉRÉS ET PART DU MARCHÉ DE L'ENSEMBLE DU SECTEUR
(%)
Au chapitre des biens gérés, incluant les actifs acquis, les fonds mutuels de la CIBC ont vu leur part du marché des sociétés de placement collectif au Canada passer de 7,2 % en novembre 2001 à 8,5 %. En octobre 2002, la CIBC s'était hissée au 4^e rang de ce secteur, alors qu'elle en occupait le 7^e en novembre 2001.



PORTFEUILLE DE PRÊTS STRATÉGIQUES AUX GRANDES ENTREPRISES
(actif pondéré quant au risque, en milliards de dollars)
Le portefeuille de prêts stratégiques aux grandes entreprises a décliné au cours de l'exercice, conformément à notre stratégie de gestion active de ce portefeuille et de concentration sur les seuls prêts stratégiques. À la fin de 2002, le portefeuille s'établissait à 14,8 G\$, contre 22,0 G\$ un an auparavant.



FONDS MUTUELS
(montant cumulatif des ventes nettes, en millions de dollars)
Au chapitre des ventes nettes de fonds mutuels, la CIBC a dominé le secteur bancaire canadien. Pour l'exercice, le montant cumulatif des ventes de tous les fonds a augmenté, pour s'établir à 1,26 G\$.



Message du président du conseil aux actionnaires

► **JOHN HUNKIN** (en haut à droite), président du conseil et chef de la direction, et **TOM WOODS** (en haut à gauche), vice-président à la direction et chef des finances, au siège social de la CIBC au Commerce Court, Toronto.

L'exercice 2002 a été difficile et, en bout de ligne, décevant pour la CIBC. La détérioration des marchés financiers et l'émergence rapide d'une nouvelle réalité économique dans le secteur de la vente de gros, aux États-Unis notamment, ont éclipsé les résultats très solides dégagés par nos activités de détail, de gestion des avoirs et de gros au Canada.



Viser encore plus haut

Pour la première fois depuis trois ans, la CIBC n'a pas obtenu le meilleur rendement total parmi les grandes banques canadiennes. Par ailleurs, même si notre rendement total pour les actionnaires sur trois ans s'est établi à 34,1 %, de toute évidence les membres de la direction considèrent que les résultats de l'exercice écoulé sont inacceptables. Nous sommes donc déterminés à viser encore plus haut et à redoubler d'efforts pour créer une entreprise très rentable, capable d'assurer un rendement supérieur.

Pour le rapport annuel de 2002, nous avons choisi le thème « Viser encore plus haut ». Ce thème convenait parfaitement pour deux raisons : premièrement, nos employés ont effectivement visé encore plus haut et redoublé d'efforts dans une conjoncture très difficile et, deuxièmement, nous devons encore redoubler d'efforts si nous voulons obtenir de meilleurs résultats.

NOS EMPLOYÉS ONT VISÉ ENCORE PLUS HAUT ET REDOUBLÉ D'EFFORTS AU MOMENT DÉCISIF

Cette année, le rendement de tous nos employés à l'échelle de la CIBC a été exceptionnel dans un contexte des plus difficiles.

- **Détail et Gestion des avoirs CIBC** : la décision d'investir des sommes considérables dans la formation, la technologie, la mise au point de produits et la notoriété de la marque a porté ses fruits. Une nouvelle technologie et de nouveaux outils de vente ont permis à nos employés de propulser les résultats de notre franchise de détail vers de nouveaux sommets, soit un chiffre d'affaires de 7,9 G\$ et un bénéfice de 1,4 G\$. Nous avons enregistré des gains importants au titre des revenus et des fonds gérés et avons accru notre part de marché des dépôts et des prêts hypothécaires.
- **Gestion des avoirs CIBC** : l'intégration longue et complexe des entreprises acquises de Merrill Lynch a été réussie grâce à nos employés. En 1999, la CIBC avait plus de 1 300 conseillers pleinement autorisés; elle en compte maintenant plus de 3 000 à la suite d'acquisitions et de l'expansion interne de la force de vente du *Service Impérial* dans les centres bancaires. Pour l'avenir, nous nous sommes engagés à maintenir notre position de chef de file en matière de services-conseils. La décision de segmenter notre clientèle nous a permis de concentrer nos ressources sur l'ensemble du marché des clients à valeur nette élevée. Actuellement, plus de 850 des employés du *Service Impérial*, sont autorisés à vendre des produits bancaires et des instruments de placement de tiers. Grâce à l'acquisition de TAL et de Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc., le total de l'actif de fonds mutuels géré par la CIBC se classe le quatrième en importance parmi toutes les sociétés des fonds communs de placement au Canada et en 2002, nous avons été la première parmi les grandes banques canadiennes au chapitre des ventes nettes de fonds mutuels.
- **Marchés mondiaux CIBC** : en 2002, le *National Post* nous a désignés comme le meilleur service de fusions et acquisitions au Canada pour le nombre et la valeur des opérations. **Marchés mondiaux CIBC** a aussi été le chef de file canadien dans le nouveau secteur des fonds de titres à revenu fixe et a maintenu sa première position dans le secteur du financement par actions au pays.
- **Services financiers le Choix du Président** : les taux de recrutement de nouveaux clients sont demeurés élevés. À la fin de l'exercice, le nombre total de clients avait augmenté de 40 % par rapport à l'exercice

2001 pour s'établir à 1,05 million. Le total des fonds gérés s'élevait à 7,0 G\$ à la fin de l'exercice, en hausse de 58 %. Les taux de satisfaction de la clientèle des *Services financiers le Choix du Président* continuent de dépasser ceux des concurrents.

- **Trésorerie, Gestion du bilan et du risque** : nous continuons d'accroître notre capacité de gérer activement notre portefeuille de prêts. Depuis 1998, nous avons réduit de 19 G\$ l'actif pondéré quant aux risques en instaurant une approche rigoureuse en matière de prise ferme et de syndication de titres d'emprunt et en établissant plusieurs structures innovatrices permettant de répartir le risque de crédit.
- **Administration** : durant l'exercice écoulé, la fonction très importante de gouvernance d'entreprise s'est appuyée sur l'expertise et le leadership de ce groupe, qui a soutenu les efforts du conseil d'administration visant à assurer à la CIBC les meilleures pratiques en matière de gouvernance. Bill Etherington, premier administrateur, aborde ce sujet dans son message à la page 12.

Nous avons manifestement relevé des défis énormes et imprévus durant l'exercice 2002. Il ne fait aucun doute que les événements tragiques du 11 septembre 2001 et leurs conséquences ont continué de se faire sentir durant l'année. Les faillites successives d'entreprises et un relâchement évident des mesures de surveillance ont miné davantage la confiance fondamentale sur laquelle s'appuie une économie de marché viable. Même si nous avons déjà commencé à réorienter des capitaux et d'autres ressources vers nos secteurs de détail, comme en témoignent nos placements dans notre réseau de centres bancaires et l'acquisition de Merrill Lynch, avec le recul, il est évident que nous n'avons pas agi assez rapidement. Nous nous sommes engagés à prendre des mesures pour ramener les résultats de la CIBC aux niveaux que vous êtes en droit d'exiger et que nous exigeons.

Pour respecter cet engagement, en 2002 nous avons rapidement cerné et réglé plusieurs questions ayant influé défavorablement sur nos résultats de l'exercice écoulé :

- En octobre, nous avons décidé de fermer nos services bancaires électroniques aux États-Unis.
- Nous avons rationalisé davantage nos services bancaires d'investissement et services bancaires aux entreprises aux États-Unis.
- Nous avons effectué un examen complet de notre portefeuille de services de banque d'affaires et de nos portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres d'emprunt à rendement élevé, en inscrivant les baisses de valeur appropriées.
- Nous avons adopté des mesures de reconfiguration et d'efficacité de nos services bancaires de détail.
- Nous avons entrepris de réduire du tiers le capital attribué au portefeuille de prêts aux grandes entreprises au cours des trois prochaines années.
- Nous avons annoncé notre intention de réduire du tiers la taille de notre portefeuille de services de banque d'affaires au cours des trois prochaines années.

VISER ENCORE PLUS HAUT À L'AVENIR

Nous avons connu à la fin des années 90 un climat boursier exagéré. En tenant compte de l'inflation, l'indice TSE a progressé de 72 % au cours des années 90, un taux quatre fois supérieur à la moyenne enregistrée durant les trois décennies précédentes. La croissance future devrait être soutenue quoique plus lente et peu d'investisseurs s'attendent à un rendement aussi généreux. Que faut-il alors prévoir pour la CIBC?

Afin d'assurer le meilleur rendement aux actionnaires, la stratégie de la CIBC continuera d'être fondée sur ses priorités traditionnelles :

- Bonne gouvernance d'entreprise
- Activités axées sur les clients
- Création de perspectives de carrière intéressantes pour nos employés
- Concentration absolue sur la réalisation de nos objectifs financiers :
 - Réorientation importante des activités de la Banque vers le groupe **Détail et Gestion des avoirs CIBC**
 - Solides objectifs de croissance du bénéfice et de la part de marché du groupe **Détail et Gestion des avoirs CIBC**
 - Réduction sensible de la volatilité du bénéfice
 - Engagement de maintenir des niveaux élevés de capital
 - Meilleur coefficient d'efficacité

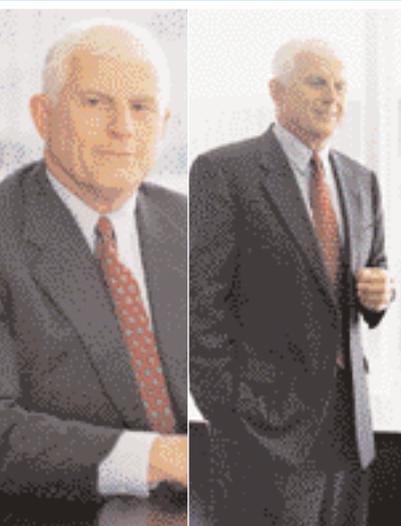
Une croissance solide et soutenue ainsi que la détermination absolue de réaliser nos objectifs, voilà essentiellement ce que nous prévoyons pour la CIBC.

Nous continuerons aussi de surveiller de près les modifications qui pourraient être apportées aux politiques du gouvernement canadien à l'égard des regroupements dans le secteur des services financiers. Dans ce contexte, nous soulignons l'heureuse initiative du gouvernement à la fin de 2002 d'inviter les gens à se prononcer sur la question des fusions bancaires.

Loin d'être différentes en périodes d'adversité, les forces fondamentales d'une entreprise solide et dynamique sont simplement appliquées avec plus de détermination. Les forces fondamentales de la CIBC, soit l'innovation, la responsabilité et le travail d'équipe, ont toutes été mises en relief lorsque nos employés ont visé encore plus haut et redoublé d'efforts pour relever des défis sans précédent. Ce sont ces qualités qui permettront à la CIBC de rehausser la valeur à long terme pour ses actionnaires et pour toutes les parties en cause.



J. S. Hunkin
Président du conseil et chef de la direction



WILLIAM A. ETHERINGTON
Premier administrateur

Mandat du premier administrateur

- Nommé chaque année par le conseil d'administration
- Son rôle consiste à assurer l'indépendance du conseil d'administration et l'application des normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise

Message du premier administrateur

S'assurer la première position en matière de gouvernance d'entreprise est depuis toujours un objectif clé du conseil d'administration et de la direction de la CIBC. Afin de réaliser cet objectif, nous avons adopté de nombreuses mesures visant à renforcer nos politiques et pratiques de gouvernance. L'exercice 2002 n'a pas fait exception.

En tant que premier administrateur, je vous présente, chers actionnaires, quelques-unes des mesures prises par le conseil d'administration au cours des douze derniers mois pour améliorer la gouvernance. Nous avons :

- annoncé la séparation des fonctions de vérification et de consultation remplies par nos vérificateurs externes;
- rendu obligatoire l'approbation par le comité de vérification du conseil de toutes les activités autres que de vérification;
- interdit à l'échelle de la CIBC l'attribution de projets de technologie de l'information ou de mise en application des systèmes aux cabinets de vérification comptable de la CIBC; et
- passé en charges les options d'achat d'actions pour offrir plus de transparence financière aux investisseurs.

Durant l'exercice, le conseil a aussi entrepris un examen complet des vérificateurs des actionnaires et évalué la pratique de retenir les services de deux cabinets de vérification comptable. Le comité de vérification, qui est indépendant de la direction, a mis au point avec l'aide de celle-ci un processus d'examen, qui incluait l'évaluation des soumissions présentées par les quatre cabinets comptables mondiaux.

Par suite de cet examen, le comité a unanimement recommandé au conseil de retenir les services d'un seul cabinet, Ernst & Young s.r.l., pour la vérification des états financiers consolidés de la CIBC de 2003. Les besoins complexes de la CIBC en regard de la certitude de vérification pourraient être mieux gérés par un seul cabinet; les trois autres cabinets n'ayant pas été choisis peuvent dorénavant se livrer concurrence pour l'obtention d'autres mandats de consultation. Le conseil d'administration a approuvé la recommandation en octobre. Les vérificateurs actuels remettront leur démission en décembre 2002 et le cabinet Ernst & Young s.r.l. assumera le rôle de vérificateurs de la CIBC jusqu'à la prochaine assemblée annuelle en février 2003, lorsque la nomination de Ernst & Young s.r.l. sera soumise au vote des actionnaires.

Les mesures prises en 2002 en matière de gouvernance appuient les efforts du conseil d'administration et des dirigeants d'offrir aux actionnaires de la CIBC une meilleure transparence financière et opérationnelle. Elles témoignent aussi de notre engagement continu de gérer la CIBC dans une perspective d'investissement rigoureuse et de prendre les mesures nécessaires pour protéger la valeur à long terme des placements de nos actionnaires.

Ces convictions sont profondément enracinées à la CIBC. Un comité d'études spécial, nommé par John Hunkin lorsqu'il a accepté le poste de président du conseil et chef de la direction en 1999, a fait plusieurs recommandations pour améliorer la structure de gouvernance qui forme la pierre angulaire de nos politiques et pratiques actuelles. L'une de ces recommandations portait sur l'établissement en mars 2000 du rôle de premier administrateur pour accroître l'indépendance du conseil d'administration. Une autre recommandation a permis la mise en œuvre de procédures d'évaluation officielles et rigoureuses pour le conseil, ses comités et administrateurs, dont la gestion est assurée par le comité de gouvernance d'entreprise.

Nous savons, d'après notre expérience des dernières années, que même si des règles et directives sont nécessaires pour protéger les intérêts des actionnaires, une solide gouvernance s'appuie sur la confiance mutuelle et sur une communication ouverte entre le conseil d'administration et les dirigeants d'une entreprise. Le conseil d'administration est heureux des progrès réalisés cette année pour améliorer davantage nos politiques et pratiques en matière de gouvernance ainsi que du maintien de relations de travail constructives avec le président du conseil et chef de la direction et les membres de la haute direction.

Comme John Hunkin l'a indiqué dans son message, 2002 a manifestement été une année remplie de défis. Votre conseil d'administration collabore étroitement avec la direction et appuie pleinement les décisions prises durant l'exercice pour réduire le capital, les coûts et le risque. Ces décisions visent à améliorer nos résultats en 2003 et traduisent notre engagement de protéger les intérêts à long terme des actionnaires de la CIBC.

Pour plus de renseignements sur la façon dont la CIBC gère et administre ses affaires, voir :

Gestion du risque et des ressources du bilan
page 55

Cadre réglementaire
page 70

Procédures concernant les apparentés
page 70

Gouvernance d'entreprise
page 132

► Points saillants de l'exploitation de 2002

En 2002, la CIBC a continué de se concentrer sur l'innovation et la responsabilité dans tous les secteurs de la Banque. Vous trouverez ci-après un aperçu de certaines des importantes réalisations d'exploitation de l'exercice.



Création de la plus importante société de courtage traditionnel par l'intégration continue du Groupe clientèle privée de Merrill Lynch Canada, avec des biens administrés de 83 G\$ et plus de 1 500 professionnels du placement fournissant des conseils financiers objectifs aux clients de la Gestion des avoirs CIBC.

Maintien de la plus importante part de marché de cartes VISA^{MC} au Canada, tant au niveau du montant moyen des soldes que du volume des achats. Au cours de l'exercice, nous avons renforcé notre position grâce à la conclusion d'une entente avec American Express Limited pour émettre des cartes de crédit American Express et sommes ainsi devenus la première banque au Canada à offrir ces cartes ainsi que les cartes VISA. La gamme de cartes entourage^{MD} American Express est la première à offrir la technologie des cartes à puce au Canada.

Établissement de la FirstCaribbean International BankTM (FCIB) par suite du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et services bancaires internationaux de CIBC avec ceux de Barclays Bank PLC dans les Antilles. FCIB exerce ses activités dans 13 pays des Antilles avec plus de 9,2 G\$ US d'actifs et plus de 700 000 comptes.

Accroissement de la part de marché des prêts hypothécaires. La part de marché des prêts hypothécaires à l'habitation CIBC a augmenté, passant de 13 % au cours de l'exercice précédent à 14 %. Notre stratégie multi-canaux, ajoutée à l'innovation en matière de produits, continue de porter ses fruits et nous sommes en voie de devenir le chef de file sur ce marché en 2003.

Maintien d'une croissance positive par l'intermédiaire des Services financiers le Choix du Président. À la suite de notre alliance avec Les Compagnies Loblaw Limitée, notre clientèle au Canada a augmenté de 40 %, pour atteindre 1,05 million. Selon le récent sondage Gomez sur les sites Internet des banques canadiennes, les Services financiers le Choix du Président occupaient la première place pour l'ensemble des catégories de coûts et se classaient au 3^e rang en ce qui a trait à la confiance des clients.

Les Marchés mondiaux CIBC ont pris part à trois des cinq plus importantes opérations de fusions et d'acquisitions au Canada, notamment à titre de conseiller financier principal pour la plus importante de celles-ci, soit la fusion d'Alberta Energy Company Ltd. avec PanCanadian Energy Corp. pour former EnCana.



Les **Marchés mondiaux CIBC** ont été désignés comme le meilleur service de fusions et acquisitions au Canada en 2002 par le *National Post*, tant pour le nombre que pour la valeur des opérations. Les **Marchés mondiaux CIBC** ont aussi maintenu leur première position, depuis le début de l'exercice, dans le secteur du financement par actions au pays.

Les **Marchés mondiaux CIBC** ont participé au plus important financement de relais accordé pour une acquisition par emprunt en Europe. Ce groupe a pris des dispositions pour le montage et la souscription de facilités de premier rang et de relais en rapport avec l'acquisition de Holdelis SA par Paribas Affaires Industrielles.

Notre **stratégie de croissance** des activités de Gestion des avoirs CIBC a continué de porter ses fruits, les biens non institutionnels administrés passant à 207 G\$, en hausse de 24 % par rapport à l'exercice précédent.

L'**intégration des groupes** Trésorerie et gestion du bilan et Gestion du risque a été complétée afin de concentrer les pouvoirs et les responsabilités en un seul groupe fonctionnel et d'assurer une gestion plus efficace et efficace des ressources de la CIBC.

Nous avons **poursuivi notre programme** de gestion proactive du portefeuille de prêts en procédant à d'autres ventes de prêts à un nom unique et en bloc et à d'autres couvertures. Ces activités ont été déterminantes dans la réduction de l'actif pondéré quant au risque de la CIBC, qui a diminué de 19 G\$ depuis 1998.

La CIBC a **continué de répondre aux besoins de ses clients** qui cherchent d'autres façons d'effectuer leurs opérations bancaires; le nombre d'opérations par Internet en 2002 a presque doublé par rapport à 2001, pour s'établir à près de 250 millions.

Des **services de paiement des plus innovateurs** et pratiques sont dorénavant accessibles grâce à l'arrangement conclu avec CertaPay Inc. et d'autres banques canadiennes pour offrir, pour la première fois dans le monde, des virements de fonds par courriel entre les banques, en temps réel et en toute sécurité.

La CIBC a été **sélectionnée pour être ajoutée au Dow Jones Sustainability World Index en 2002-2003**. La CIBC est une des deux sociétés canadiennes de services financiers à faire partie de cet indice, qui suit le rendement des grandes sociétés du monde axées sur la durabilité.

Une **nouvelle infrastructure technologique** a été mise en place dans les centres bancaires pour permettre l'utilisation de nouveaux outils d'évaluation du rendement et des ventes, l'accélération du traitement des opérations pour les clients et le cyberapprentissage de nos employés.

La CIBC a **annoncé une nouvelle entente d'impartition d'une durée de sept ans** avec Hewlett-Packard (Canada) Co. ainsi que la vente de la participation de la CIBC dans INTRIA-HP. L'entente permet à la CIBC de réduire ses coûts technologiques et de se concentrer sur ses activités essentielles. La nouvelle relation d'impartition comporte également de nouveaux niveaux de service et normes de gouvernance pour la prestation du service et la réduction du risque d'exploitation.

(à droite)
En août 2002, la CIBC a inauguré le Centre CIBC pour les enfants destiné uniquement aux employés de la CIBC. Première garderie de dépannage du Canada parrainée par un employeur, le centre est exploité par ChildrenFirst Ltd.

(ci-dessous)
En juin 2002, la CIBC a célébré la Journée nationale des Autochtones et tenu les cérémonies au Commerce Court.



(ci-dessus)
La *Course à la vie CIBC* est la principale activité de collecte de fonds des employés de la Banque au Canada, réunissant plus de 13 M\$ pour la lutte contre le cancer du sein.

Énoncé de responsabilité envers le public

La CIBC vise encore plus haut et redouble d'efforts pour atteindre l'excellence soutenue en affaires, en misant sur une plus grande satisfaction des employés, une augmentation de la valeur à long terme pour les clients et les actionnaires et un engagement accru envers les communautés que nous servons.

À la CIBC, la responsabilité ne se limite pas à produire de solides résultats financiers pour nos actionnaires. Nous nous sommes engagés envers toutes les parties intéressées à exceller – à mériter le respect de nos employés, à offrir de la qualité et de la valeur à nos clients, à promouvoir des communautés solides et saines et à nous efforcer constamment de dépasser les attentes des actionnaires.

La CIBC est l'une des plus grandes entreprises au Canada exerçant des activités importantes partout dans le monde. En 2002, nous avions à notre service plus de 42 000 employés à l'échelle mondiale, dont la majorité au Canada. Les impôts versés à tous les échelons de gouvernement au Canada ont totalisé 1 317 M\$. Durant l'exercice, la CIBC a contribué à des centaines de causes de par le monde, versant pour plus de 46 M\$ de dons, dont près de 24 M\$ au Canada. Nous avons également soutenu le travail bénévole de nos employés, qui ont recueilli des millions de dollars destinés aux organismes communautaires locaux partout au Canada.

En 2002, la CIBC a visé encore plus haut et redoublé d'efforts pour s'orienter vers une culture axée sur le rendement et focalisée sur l'innovation et l'excellence en affaires, afin de mieux servir les parties intéressées. À titre de société ouverte et d'entreprise consciente de ses responsabilités sociales, la CIBC s'est donné une mission claire : avoir une incidence positive sur la vie des Canadiens en leur offrant des solutions financières de qualité supérieure et en jouant un rôle de premier plan dans la croissance de nos communautés.

La gestion responsable de l'environnement est une importante priorité. La politique environnementale pratiquée de longue date par la CIBC traduit notre engagement de nous conduire en citoyen responsable, de protéger l'environnement et de protéger les intérêts des parties intéressées des risques environnementaux.

Les clients des services de détail de la CIBC recherchent des produits et services bancaires abordables et facilement accessibles quand ils le désirent. Nos PME clientes réclament notamment un plus grand choix de solutions financières ainsi qu'un meilleur accès aux conseils financiers et conseils de crédit pour les aider à gérer leurs entreprises efficacement. Et les groupes communautaires nationaux, régionaux et locaux de par le Canada comptent sur notre engagement et soutien pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Voici quelques exemples d'initiatives prises par la CIBC en 2002 en vue de répondre aux besoins des parties intéressées.

DES SERVICES BANCAIRES ABORDABLES ET ACCESSIBLES

Au 21^e siècle, les opérations bancaires évoluent. De nos jours, nos clients veulent disposer d'un plus grand choix, de plus de commodité et de la liberté de choisir le canal de distribution le mieux adapté à leurs besoins – centre bancaire, GAB, téléphone ou ordinateur. La CIBC est à l'écoute de ses clients. En 2002, nous avons fourni des moyens plus rapides et plus pratiques d'accéder à nos services 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en renforçant l'ensemble de notre réseau de distribution, qui comprend 1 139 centres bancaires et plus de 4 300 GAB dans tout le pays, et en augmentant le nombre de fonctions bancaires accessibles par téléphone et par ordinateur.

Nos clients désirent également un plus grand éventail de produits et services bancaires abordables pour répondre plus efficacement à leurs besoins financiers. Nous leur avons proposé un choix plus vaste de *Solutions simples et sensées* pour leur permettre d'examiner les options offertes et de choisir celle qui leur convient le mieux.

Au nombre des initiatives prises durant l'exercice 2002 figurent notamment :

- La mise à niveau de l'infrastructure de notre réseau de GAB pour ajouter des fonctions à plus de 4 300 guichets, permettant ainsi à plus de clients d'effectuer plus d'opérations au GAB.
- Le lancement du Service de virement de fonds par courriel, qui permet à nos clients de virer des fonds électroniquement de façon pratique, par le biais de notre réseau sécurisé.
- L'offre de prêts hypothécaires plus abordables, qui donne aux clients le choix entre l'Hypothèque à taux ultra-préférentiel^{MC} CIBC à taux variable ou l'Hypothèque éconoStable CIBC^{MC} à taux fixe.
- La prestation de solutions bancaires téléphoniques plus rapides et plus puissantes. Nous avons lancé la technologie de reconnaissance de la parole et ajouté plus de centres d'appels pour répondre aux demandes accrues des clients.
- L'augmentation des options bancaires à prix abordable par l'accroissement du nombre d'emplacements offrant nos services électroniques bancaires gratuits exploités en comarque, en portant à 212 le nombre de pavillons Services financiers le Choix du Président dans les magasins d'alimentation, dans le cadre de notre alliance stratégique avec Les Compagnies Loblaw Limitée.

SOUTIEN À LA PME

La contribution des PME au Canada est essentielle à la croissance économique de ce pays. Dans le contexte économique actuel, les conditions de croissance des PME canadiennes n'ont jamais été aussi favorables. Les entrepreneurs font progresser l'économie canadienne et la CIBC est derrière eux pour soutenir leur croissance sur les marchés régionaux et nationaux et les aider à s'établir de façon concurrentielle sur la scène mondiale.

À la fin de l'exercice 2002, la CIBC comptait plus de 480 000 PME clientes et plus de 25,8 G\$ en prêts autorisés (moins de 5 M\$ en crédits autorisés) pour soutenir leurs activités commerciales au Canada, dont plus de 4,5 G\$ en prêts agricoles autorisés.

Au cours de l'exercice écoulé, la CIBC a pris plusieurs initiatives et apporté un grand nombre d'améliorations visant à fournir un meilleur soutien à notre clientèle de PME – des solutions polyvalentes destinées à leur faire gagner du temps et leur permettre d'atteindre leurs objectifs plus efficacement. Nous avons mis à jour nos processus et procédures de crédit, lancé de nouveaux produits, amélioré la livraison par des canaux de remplacement plus perfectionnés et facilité l'accès à un grand nombre de ressources de la CIBC de façon à permettre aux PME clientes d'obtenir aisément et en temps opportun les produits et services dont elles ont besoin.

Nous avons amélioré notre offre aux PME clientes en leur fournissant un accès plus rapide et plus pratique aux produits de crédit pour financer leurs activités et en leur offrant une gamme de nouveaux produits et services pour rendre leur expérience des opérations bancaires plus productive et fructueuse. Nous avons notamment :

- restructuré les conditions d'admissibilité à l'Avantage crédit CIBC aux PME^{MC} pour permettre à plus d'entreprises d'en faire la demande. L'Avantage crédit CIBC aux PME offre aux clients jusqu'à 100 000 \$ sous forme de prêt ou de marge de crédit. Les formalités sont simples : une formule de demande de deux pages et, généralement, un délai d'exécution de 48 heures;
- éliminé les conditions restrictives pour les clients empruntant moins de 250 000 \$, notamment la garantie excédentaire sur les comptes clients et le maintien de clauses financières restrictives, pour améliorer et simplifier l'accès au crédit;
- lancé la carte affaires entourage^{MC} CIBC American Express^{MD}, une carte sans frais annuels, au taux d'intérêt avantageux et assortie d'une combinaison sans précédent d'avantages de voyages, de divertissements et d'économies, offrant valeur, commodité et choix aux propriétaires de PME;
- élargi l'offre de CIBC en direct et des Services bancaires téléphoniques, qui inclut de nouveaux services et de nouvelles fonctions notamment :
 - demande de solde de prêt;
 - copies de justificatifs d'opération, incluant les chèques, les avis de crédit et de débit, les dépôts, les virements de fonds électroniques et les retraits;
 - une équipe dévouée de spécialistes, PME au sein du canal des Services bancaires téléphoniques pour aider les clients à effectuer leurs opérations bancaires courantes.

Effectif total
environ 42 000

Impôts payés au Canada
1 317 M\$

Dons à l'échelle mondiale
aux organismes
communautaires
plus de 46 M\$

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS ET AUX ACTIVITÉS BÉNÉVOLES DES EMPLOYÉS

« Redonner à la collectivité » fait partie intégrante des principes de la CIBC. Par le bénévolat de ses employés et par ses dons, la CIBC contribue de façon profonde et sincère à la vie communautaire au Canada.

En 2002, la CIBC a versé plus de 46 M\$ en dons partout dans le monde, dont près de 24 M\$ au Canada à des centaines d'organismes nationaux, régionaux et locaux dans des collectivités partout au Canada. Aider les jeunes est la priorité stratégique de notre engagement. Par l'intermédiaire de Vision Jeunesse, la CIBC finance des centaines de programmes de recherche, d'éducation, de mentorat et de perfectionnement des compétences visant à aider les jeunes Canadiens à mieux planifier leur avenir. Le programme de bourses Vision Jeunesse de la CIBC – notre programme phare – est un partenariat unique avec les Grands Frères et les Grandes Sœurs du Canada et YMCA Canada.

Chaque année, 30 bourses d'études pouvant atteindre une valeur individuelle de 35 000 \$ sont accordées à des élèves de quatrième secondaire inscrits à un programme de mentorat auprès de ces partenaires. Obtenir une bourse Vision Jeunesse de la CIBC donne aux jeunes Canadiens une occasion unique d'éviter le décrochage scolaire et de profiter des avantages d'une éducation postsecondaire.

Le bénévolat des employés de la CIBC constitue la part du lion de notre contribution aux communautés. Par l'entremise de son programme *Employés ambassadeurs*, la CIBC encourage l'esprit communautaire en accordant jusqu'à 1 000 \$ à chacun des organismes communautaires auxquels les employés ont donné leur appui. En 2002, nous avons fait don de plus de 289 000 \$ au nom de nos employés à des organismes locaux. Nous sommes également fiers de soutenir leurs importants efforts de bénévolat visant à recueillir des millions de dollars pour des événements de premier plan tels que la *Course à la vie CIBC*, la *journée du Miracle de l'enfance de Marchés mondiaux CIBC* et *Centraide*.

Au Canada, la *Course à la vie CIBC* est devenue la principale activité de collecte de fonds des employés de la Banque et la plus importante collecte de fonds annuelle pour la lutte contre le cancer du sein. L'événement de cette année a été le plus important de tous les temps, battant même le record incroyable établi l'an dernier pour le nombre de participants. Plus de 135 000 personnes, réparties dans 38 communautés au Canada, y ont pris part en 2002, dont 14 000 employés de la CIBC, ainsi que leurs parents et amis, d'un océan à l'autre. Cet événement a permis de réunir plus de 13 M\$ pour l'avancement de la recherche sur le cancer du sein ainsi que pour la formation, les diagnostics et les traitements qui y sont associés.

Chaque année, le premier mercredi de décembre, le personnel de **Marchés mondiaux CIBC** et de CIBC Wood Gundy au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, fait don de ses honoraires et commissions de courtage au profit d'organismes de bienfaisance œuvrant pour la cause des enfants, dans le cadre de la *journée du Miracle de l'enfance de Marchés mondiaux CIBC*. En 2001, la *journée du Miracle de l'enfance* avait permis de réunir plus de 19 M\$ dans le monde, dont plus de 3 M\$ au Canada. Depuis qu'en 1984 un courtier solitaire, feu Timothy Miller, en avait lancé l'idée, cet événement a permis de recueillir au total près de 85 M\$.

Tous les fonds sont réacheminés vers les collectivités où ils ont été recueillis, de manière à fournir de l'aide à plus de 350 organismes de bienfaisance locaux et nationaux voués à la promotion de l'éducation, de la santé et du bien-être des enfants.

La CIBC a versé plus de 2,4 M\$ aux agences de Centraide au Canada et des dons en nature de 250 000 \$. Les employés de la CIBC ont versé 3,7 M\$ grâce aux levées de fonds et au moyen de retenues salariales.

RESPONSABILITÉ ENVERS LE PUBLIC

La CIBC publie un énoncé annuel de sa contribution au bien-être économique et social de nos communautés et de notre pays. Le texte complet de l'énoncé de responsabilité envers le public de la CIBC pour 2002 sera disponible en direct à l'adresse www.cibc.com/francais au cours du premier trimestre de 2003.

L'analyse par la direction pour l'exercice 2002 vise à offrir aux lecteurs une présentation plus significative de nos activités et de notre approche en matière de gestion du risque. En complément de l'analyse financière, nous avons intégré dans la revue des secteurs d'exploitation une analyse stratégique et les messages clés de chaque dirigeant des secteurs d'exploitation.

Analyse par la direction

L'analyse par la direction des résultats d'exploitation de la CIBC pour l'exercice 2002 est divisée en cinq sections :

VUE D'ENSEMBLE

Afin de faciliter la compréhension des résultats de la CIBC pour l'exercice 2002, cette section décrit les principaux thèmes de gestion et les conventions comptables critiques de la Banque. Un aperçu des résultats financiers consolidés y figure également dans le but d'établir le cadre dans lequel est présentée la revue plus détaillée des secteurs d'exploitation qui suit.

- 20 Thèmes de gestion
- 21 Conventions comptables critiques
- 23 Résultats financiers consolidés
- 27 Perspectives

REVUE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Cette section passe en revue les entreprises de la CIBC et renferme une description de son mode de présentation de l'information, qui reflète la façon dont ses activités sont gérées. De plus, les dirigeants de chaque secteur d'exploitation y font un survol de l'exercice. Le rendement de chaque secteur y est mesuré en fonction des objectifs de l'exercice 2002. Les objectifs permanents et les priorités ainsi que les perspectives pour 2003 y sont énoncés. Enfin, une analyse en profondeur des résultats financiers y est présentée.

- 28 Revue des secteurs d'exploitation
- 29 Mode de présentation de l'information de la CIBC
- 30 Détail et Gestion des avoirs CIBC
- 32 Marchés de détail CIBC
- 36 Gestion des avoirs CIBC
- 40 Marchés mondiaux CIBC
- 45 Amicus

GROUPES FONCTIONNELS

Les groupes fonctionnels fournissent aux secteurs d'exploitation des services de soutien à l'infrastructure. Dans cette section, le dirigeant de chaque groupe fonctionnel passe l'exercice en revue et établit les nouvelles priorités.

- 47 Trésorerie, Gestion du bilan et du risque
- 48 Administration
- 49 Technologie et opérations
- 50 Expansion de l'entreprise

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Cette section renferme une analyse des états consolidés des résultats et des bilans consolidés de la CIBC ainsi que des explications détaillées sur la manière dont la CIBC gère le risque et les ressources du bilan.

- 51 États consolidés des résultats
- 53 Bilans consolidés
- 54 Obligations contractuelles et arrangements de crédit hors bilan
- 55 Gestion du risque et des ressources du bilan

ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE

Dans cette section figurent un résumé des conditions économiques qui ont existé durant l'exercice 2002, les perspectives pour 2003 ainsi qu'une description des procédures concernant les apparentés et du cadre réglementaire dans lequel la CIBC exerce ses activités. Les faits nouveaux en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière viennent compléter cette section.

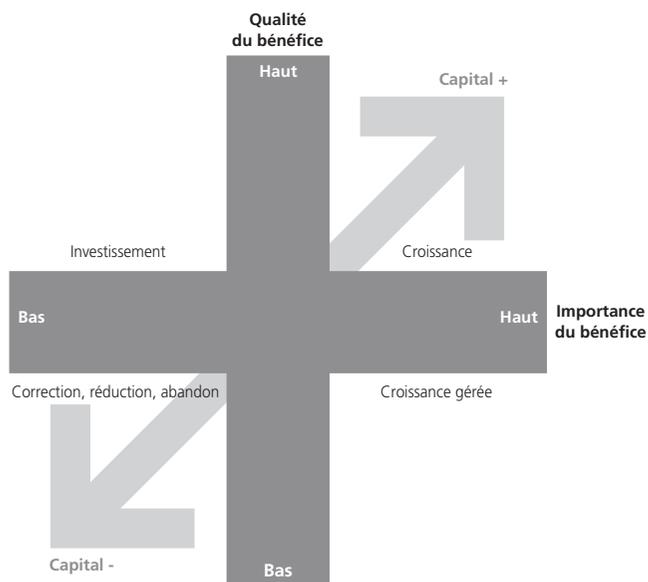
- 69 Conjoncture économique
- 70 Cadre réglementaire
- 70 Procédures concernant les apparentés
- 70 Faits nouveaux en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière

Vue d'ensemble

THÈMES DE GESTION

Les priorités de la CIBC en 2002 demeurent la solidité du capital et la gestion disciplinée du bilan. Le processus de gestion du bilan vise à réaffecter le capital économique et les ressources du bilan aux entreprises affichant des résultats forts et stables et à s'assurer que la capitalisation boursière de la CIBC demeure élevée. Le rendement de chacune des entreprises de la Banque est évalué en fonction de l'importance et de la qualité de son bénéfice. Ainsi, la Banque positionne chacune de ses 37 entreprises dans l'un des quatre quadrants de la matrice de l'attribution des ressources du bilan qui est présentée ci-dessous.

MATRICE DE L'ATTRIBUTION DES RESSOURCES DU BILAN



L'importance du bénéfice est mesurée au moyen d'une méthode de gestion du rendement, dont le rendement du capital pondéré en fonction du risque (le « RCPR ») et le bénéfice économique. Les mesures du RCPR et du bénéfice économique sont fondées sur le capital économique, lequel rend compte des risques inhérents à chaque entreprise (se reporter à la page 29). La qualité du bénéfice tient compte de la volatilité, de la durabilité, de l'importance stratégique

et du potentiel de croissance. Ces facteurs d'évaluation déterminants fondés sur le rendement financier et l'opinion de la direction servent à répartir les ressources du bilan entre toutes les entreprises.

Les entreprises qui dégagent un excellent bénéfice et qui ont une grande valeur stratégique ainsi qu'un fort potentiel de croissance à long terme sont considérées comme des entreprises en « croissance ». Ce quadrant comprend, par exemple, les entreprises de produits de cartes et de services canadiens de courtage traditionnel, qui ont poursuivi leur solide croissance en 2002. Les ressources du bilan des produits de cartes se sont accrues de 7 % en 2002, appuyant une hausse de 15 % du revenu d'exploitation. En 2002, la CIBC a acquis les entreprises de services aux particuliers et de services de courtage de valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc. et de Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc., maintenant Gestion de placements CM Inc. Ces acquisitions ont permis à la CIBC d'accroître ses services canadiens de courtage traditionnel sous la bannière CIBC Wood Gundy. Dans l'ensemble, l'entreprise canadienne de services de courtage traditionnel de la CIBC a accru son utilisation des ressources du bilan de plus de 100 % en 2002. L'intégration de ces entreprises intégrées continue de dépasser les attentes.

Les entreprises qui réalisent pour l'instant un bénéfice peu élevé, mais qui présentent un potentiel de rentabilité et de croissance à long terme sont considérées comme candidates à l'« investissement ». En 2002, la CIBC a maintenu ses investissements dans les services bancaires électroniques d'Amicus au Canada (les Services financiers le Choix du Président), qui continue d'afficher de bons résultats et devrait être rentable au quatrième trimestre de 2003. À la fin de l'exercice, les Services financiers le Choix du Président comptaient 1,05 million de clients, 40 % de plus qu'à la fin de l'exercice 2001. Ses revenus ont connu une forte croissance en 2002 grâce à l'augmentation des écarts et du volume.

Les entreprises ayant une « croissance gérée » inscrivent toujours de très bons résultats financiers, mais leurs perspectives d'expansion à long terme sont plus restreintes. En 2002, l'entreprise de prêts hypothécaires a crû de plus de 13 % et ses revenus ont augmenté de 30 %. En outre, la CIBC a achevé le regroupement de ses services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et services bancaires internationaux aux Antilles et ceux de Barclays Bank PLC pour créer FirstCaribbean International Bank^{MC}. La nouvelle société sera ainsi plus efficace et plus apte à s'imposer dans la région du fait de sa part de marché accrue.

Les entreprises qui réalisent un bénéfice peu élevé et dont le potentiel de croissance à long terme est plus faible sont classées dans la catégorie des entreprises nécessitant « correction, réduction, abandon ». La CIBC a continué de retrancher des capitaux des ressources du bilan de ces entreprises pour les réaffecter aux entreprises en « croissance » et candidates à l'« investissement ». Les opérations menées à cette fin en 2002 comprenaient :

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport annuel renferme des énoncés prospectifs qui sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations concernant les activités, les secteurs d'exploitation, la situation financière, la gestion des risques, les priorités, les cibles, les objectifs permanents ainsi que les stratégies et les perspectives de la CIBC pour 2003 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Les risques et incertitudes associés à un énoncé prospectif peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur les activités, le rendement et les résultats de la Banque et de ses secteurs d'exploitation et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : des changements d'ordre législatif ou réglementaire actuels, futurs ou proposés dans les territoires où la CIBC exerce ses activités, dont des changements futurs dans les lois canadiennes réglementant les institutions financières et des changements réglementaires américains touchant les entreprises étrangères inscrites à la cote d'une bourse américaine; la situation et les changements politiques, dont un conflit au Moyen-Orient et la lutte contre le terrorisme; la faiblesse de la conjoncture du marché; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; la fluctuation des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et des autres pays dans lesquels la CIBC mène ses activités; les répercussions des événements du 11 septembre 2001; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; la capacité de la CIBC à élaborer des produits et services et à les lancer sur un marché réceptif, à élargir ses canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités de commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour le moindre énoncé prospectif du présent rapport.

- i) La réduction continue du portefeuille de prêts secondaires, par voie de la vente de prêts, de produits dérivés liés au crédit et d'échéances, ce qui a permis de libérer plus de 34 % des ressources du bilan liées à ce portefeuille en 2002.
- ii) La décision de fermer les entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis. Les pertes d'exploitation de ces activités seront considérablement réduites en 2003.
- iii) L'engagement à réduire de un tiers, au cours des trois prochaines années, le capital affecté aux prêts aux entreprises et aux services de banques d'affaires.

Tout au long de 2002, la CIBC a continué d'atteindre ses objectifs au chapitre de la solidité du capital, ses principales activités de détail ayant connu une forte croissance malgré la conjoncture économique difficile. Ses activités de rachat d'actions ont été suspendues plus tôt au cours de l'exercice afin de maintenir la solidité et la souplesse du capital.

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables sont résumées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Certaines conventions comptables de la CIBC sont critiques à la compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Banque.

Ces conventions comptables critiques exigent de la direction qu'elle formule des hypothèses et des estimations, dont certaines pourraient avoir trait à des incertitudes. Tout changement dans ces hypothèses et dans ces estimations pourrait avoir une incidence notable sur les résultats financiers et la situation financière de la CIBC. La direction a établi des procédures de contrôle visant à assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière cohérente et que les procédés de modification sont bien contrôlés et appliqués de façon appropriée et systématique. Les conventions comptables critiques de la CIBC qui exigent de la direction qu'elle formule des hypothèses et des estimations sont les suivantes :

Évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers de la CIBC comprennent des titres de créance et de participation, des instruments dérivés et des investissements dans les activités de services de banque d'affaires. Les instruments financiers qui sont classés à titre d'instruments du compte de négociation sont comptabilisés à la juste valeur, tandis que ceux qui sont classés à titre d'instruments du compte de placement, y compris ceux qui sont détenus dans les portefeuilles des banques d'affaires, sont comptabilisés au coût et au coût non amorti, ajusté pour tenir compte de réductions de valeur permanentes.

Dans le cas des titres de créance et des titres de participation comptabilisés à la juste valeur, cette dernière est fondée sur les cours du marché ou, lorsque les cours du marché ne sont pas aisément disponibles, sur les cours du marché de titres semblables ou des preuves de tiers, si possible. La juste valeur est ajustée pour tenir compte de questions d'offre et de demande, y compris le risque de concentration, le cas échéant.

Pour les instruments dérivés inscrits à la juste valeur, cette dernière est fondée sur les cours du marché ou, lorsque les cours du marché ne sont pas aisément disponibles, selon des modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures courantes du marché relatives aux taux d'intérêt et de change, aux prix et indices des actions, aux écarts de taux, aux niveaux de volatilité des marchés et à d'autres facteurs d'établissement de prix axés sur le marché. Au besoin, la juste valeur tient compte d'un ajustement d'évaluation pour couvrir les risques de crédit, de modèle et de marché, ainsi que les frais d'administration.

Les gains ou les pertes matérialisés et non matérialisés sur les titres et les instruments dérivés du compte de négociation sont inclus dans les activités de négociation figurant dans les états consolidés des résultats.

Dans le cas des instruments financiers qui sont comptabilisés au coût et au coût non amorti, la CIBC vérifie régulièrement s'il y a eu perte de valeur permanente. Pour ce faire, la direction examine divers facteurs, y compris le cours du marché des titres cotés en bourse, les résultats financiers de l'entité émettrice, les perspectives d'avenir et la valeur tirée des modèles d'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les pertes de valeur qui sont considérées permanentes sont constatées dans les résultats.

Étant donné que les informations disponibles sur le marché sont souvent limitées, la direction formule elle-même des hypothèses pour estimer la juste valeur et les pertes de valeur. De plus, la direction a mis en place des procédures de contrôle relativement aux procédés d'évaluation, au procédé d'obtention de prix de l'extérieur, à l'examen périodique des modèles et à l'application de ses procédures de contrôle d'une période à l'autre. Des estimations imprécises peuvent avoir un effet sur le montant du gain ou de la perte inscrit dans les activités de négociation et sur le montant de la perte de valeur inscrite pour une position ou un portefeuille donné.

Pour de plus amples renseignements sur la juste valeur par type d'instruments financiers du bilan et hors bilan, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés.

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère comme la meilleure estimation de pertes probables liées aux créances qui existent dans le portefeuille d'instruments financiers figurant ou non au bilan de la CIBC. Pour ce faire, la direction tient compte de la conjoncture et de la protection de crédit achetée à des tiers. La provision pour pertes sur créances comprend des composantes spécifiques et générales. Un certain nombre de facteurs influent sur les jugements et les estimations de la direction concernant la provision pour pertes sur créances de la CIBC, dont la probabilité de défaillance, l'évaluation des risques, les taux prévus de perte et de recouvrement et le niveau de risque inhérent aux portefeuilles de prêts. Les changements d'estimations causés par un certain nombre de facteurs peuvent avoir une incidence directe sur la dotation aux pertes sur créances et peuvent même modifier la provision.

La direction établit des provisions spécifiques pour prêts douteux à l'égard des portefeuilles importants de prêts non homogènes en les surveillant continuellement. En général, un prêt est classé comme prêt douteux si la direction estime qu'elle n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. Les prêts douteux sont comptabilisés à la valeur de réalisation estimative, qui est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. Lorsque le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation fiable, le prêt est inscrit à la juste valeur du titre sous-jacent ou au prix du marché pour ce prêt. Toute variation de la valeur de réalisation estimative est présentée à titre de débit ou de crédit relatif à la provision pour pertes sur créances.

La provision générale est établie en se fondant sur les pertes prévues liées à différents portefeuilles de crédit et sur la période estimative où surviennent ces pertes, lesquelles existent, bien que leur origine n'ait pas encore été déterminée, et elle est ajustée selon l'opinion qu'a la direction des tendances actuelles et futures en matière d'économie et de portefeuilles.

Les prêts homogènes de la CIBC comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation ainsi que les prêts personnels et les prêts sur cartes de crédit. Afin

de constituer des provisions spécifiques, la direction évalue ses portefeuilles de prêts homogènes en tenant compte des radiations historiques de soldes impayés. La provision générale pour ces portefeuilles de prêts à la consommation est fondée sur les tendances et les taux de perte historiques de la CIBC. Une analyse et une évaluation plus poussées de la provision sont effectuées afin de tenir compte du classement chronologique des portefeuilles et de l'incidence des tendances et conditions économiques. Pour une analyse plus détaillée des méthodes utilisées pour établir la provision pour pertes sur créances de la CIBC, se reporter à la rubrique « Gestion du risque de crédit » figurant dans la section « Gestion du risque et des ressources du bilan ». Pour plus de détails sur la dotation aux pertes sur créances, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

Titrisation

La CIBC transfère périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des structures d'accueil qui émettent des titres aux investisseurs. Ces derniers ont droit de toucher un revenu des flux de trésorerie, qui est établi en fonction du capital et des intérêts fournis par le groupe de prêts ou de créances transféré. Ce processus est appelé titrisation.

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes lorsque la CIBC abandonne le contrôle sur les actifs cédés et qu'elle reçoit une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire sur ces actifs.

Les gains et les pertes découlant des transferts comptabilisés à titre de ventes dépendent en partie de la répartition des valeurs comptables précédentes entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. Puisque le coût du marché des droits conservés n'est généralement pas accessible, la CIBC estime la juste valeur en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Elle doit donc calculer la valeur estimative des pertes sur créances, du taux des paiements anticipés, des taux d'actualisation, de la courbe de rendement à terme et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Deux décisions comptables clés doivent être prises à l'égard des opérations de titrisation. En premier lieu, les règles comptables exigent qu'une décision soit prise quant à savoir si le transfert d'un groupe de prêts ou de créances est une vente ou non à des fins comptables. En deuxième lieu, une décision doit être prise quant à savoir si la structure d'accueil doit être considérée comme une filiale de la CIBC et si ses résultats doivent être consolidés dans les états financiers de la CIBC. Si la structure d'accueil est suffisamment réglementée pour satisfaire à certaines exigences comptables, le vendeur des actifs cédés n'a pas à consolider les résultats de la structure d'accueil dans ses états financiers.

Les opérations de titrisation de la CIBC qui satisfont aux critères comptables sont inscrites à titre de vente d'actifs et elles ne sont pas consolidées à des fins de présentation de l'information financière. Pour plus de renseignements sur les opérations de titrisation de la CIBC, se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

Tel qu'il est expliqué plus en détail dans la section « Arrangements hors bilan concernant les structures d'accueil », la CIBC administre plusieurs structures d'accueil qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers et elle pourrait être partie à d'autres opérations financières auxquelles participent des structures d'accueil. En vertu des exigences comptables actuelles, si l'administrateur ne contrôle pas les structures d'accueil, il n'a pas à consolider les résultats de ces entités dans ses états financiers.

En août 2002, L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié un projet de note d'orientation intitulé « Consolidation des entités ad hoc ». En juin 2002, le Financial Accounting Standards Board aux États-Unis avait publié un exposé-sondage traitant de la comptabilisation des entités ad hoc.

L'incidence de ces exposés-sondages sur les états financiers consolidés de la CIBC ne peut être établie pour l'instant.

Évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté les exigences du chapitre 3062 du Manuel de L'ICCA intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Selon ce chapitre, l'écart d'acquisition n'est plus amorti. Il doit plutôt être soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation fondé sur la juste valeur de l'unité déclarante. La perte de valeur est constatée dans la mesure où la valeur comptable de l'écart d'acquisition dépasse la juste valeur implicite. Selon la norme, un actif incorporel acquis devrait être constaté séparément si l'avantage lié à cet actif est obtenu en vertu de droits contractuels ou autres droits légaux, ou si l'actif incorporel peut être vendu, transféré, autorisé, loué ou échangé, que l'acquéreur ait l'intention de le faire ou non. Pour établir la durée de vie d'un actif incorporel, il faut faire preuve de beaucoup de jugement et procéder à une analyse reposant sur des faits. Les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais ils sont soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation.

Les justes valeurs des unités déclarantes et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie sont obtenues au moyen de modèles d'évaluation élaborés à l'interne ou provenant de l'extérieur axés sur les marchés ou les résultats. Ces modèles tiennent compte de divers facteurs, y compris le bénéfice normalisé, le bénéfice projeté, les ratios cours/bénéfice et les taux d'actualisation. La direction formule des hypothèses pour estimer la juste valeur des unités déclarantes et des actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie. Des estimations imprécises peuvent avoir des répercussions sur la valeur attribuée aux écarts d'acquisition et aux autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie. Pour plus de détails sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels, se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés.

Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

Les coûts et obligations liés aux prestations de retraite et aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont fonction des hypothèses qui sont utilisées pour en calculer les montants. Ces hypothèses portent, entre autres, sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales projetées, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts de soins de santé, les changements de personnel, l'âge de la retraite et les taux de mortalité. Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, les résultats réels qui diffèrent des résultats hypothétiques sont cumulés et amortis sur des périodes futures et, par conséquent, ils ont habituellement un effet sur les charges constatées et l'obligation inscrite au cours de périodes futures.

La gestion des régimes de retraite de la CIBC s'inscrit dans un plan d'ensemble visant à assurer que les régimes de la Banque sont régis, gérés et exploités adéquatement dans chaque région. Ce plan d'ensemble s'appuie sur un système efficace en vertu duquel ses décideurs sont tenus responsables des résultats à la lumière des conditions changeantes. Au cours de l'exercice, des hypothèses clés ont été examinées et adoptées pour le principal régime de retraite de la CIBC. Ces hypothèses, qui influent sur l'obligation au titre des prestations constituées au 31 octobre 2002 et sur la situation de capitalisation du régime et qui seront utilisées pour déterminer les charges pour 2003, sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation est fondé sur le rendement des titres de créance de grande qualité dont le calendrier et le montant des flux de trésorerie correspondent au calendrier et au montant des paiements de prestations prévus. Au 30 septembre 2002, date de la mesure du taux, ce dernier s'établissait à 6,75 %, soit essentiellement le même que celui de l'exercice précédent.

- Le taux présumé d'augmentation de la rémunération a été ramené de 4 % à 3,5 %. Cette réduction a eu pour effet d'abaisser de 53 M\$ l'obligation au titre des prestations constituées.
- Le taux à long terme prévu du rendement de l'actif du régime se maintient à 7,5 %. Ce taux est fondé sur les perspectives de marché à long terme et sur les politiques de placement du Fonds de retraite de la CIBC.

Une variation des résultats actuariels futurs réels par rapport aux résultats avancés dans les hypothèses formulées ou dans les hypothèses révisées pourrait avoir une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite et sur les charges futures de la CIBC.

Pour une analyse plus poussée des hypothèses clés utilisées pour calculer la charge de retraite annuelle et le passif découlant du régime de retraite de la CIBC, se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

La direction formule des hypothèses pour estimer les impôts sur les bénéfices ainsi que ses actifs et passifs d'impôts futurs. Afin de préparer les états financiers consolidés de la CIBC, la direction est tenue d'estimer les impôts pour chacun des territoires où la Banque exerce ses activités. Ce processus comporte l'estimation du montant réel des impôts à payer et l'évaluation des reports prospectifs de pertes fiscales et des écarts temporaires découlant de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des éléments. Ces écarts temporaires et les reports prospectifs de pertes fiscales donnent lieu à des actifs et des passifs d'impôts futurs, qui sont inclus dans les bilans consolidés de la CIBC. La quasi-totalité des reports prospectifs de pertes fiscales de la CIBC provenaient des activités américaines en 2002 et expirent dans 20 ans. En outre, étant donné que les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, la CIBC aura 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviennent des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu du droit fiscal actuel. La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant l'expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôts futurs. Les prévisions de la direction du bénéfice net avant impôts, les stratégies de planifications fiscales qui pourraient être appliquées pour réaliser le montant net des actifs d'impôts futurs et les durées restantes avant l'expiration des reports prospectifs de pertes comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, la direction croit, selon les preuves dont elle dispose, qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront matérialisés avant leur expiration. À cet égard, la CIBC a mis en œuvre diverses initiatives de gestion des dépenses et réorienté ses activités, et elle s'est engagée à fournir davantage de capitaux, lesquels produiront un bénéfice accru. Le montant des actifs d'impôts futurs qui sont prévus être réa-

lisables pourrait toutefois être réduit à court terme si le bénéfice prévu n'est pas dégagé durant la période de report. Les facteurs pouvant influencer sur la capacité de la CIBC à dégager un bénéfice suffisant comprennent notamment la détérioration des marchés des capitaux et du crédit, la baisse des revenus ou la compression des marges, la perte d'une part de marché ou l'intensification de la concurrence.

Pour plus de détails sur les impôts sur les bénéfices payés par la CIBC, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Faits saillants

- **Le rendement total pour les actionnaires a représenté 34,1 % pour la période de trois ans terminée le 31 octobre 2002. En comparaison, l'indice des banques et des fiducies TSX s'est établi à 44,5 %.**
- **Les ratios du capital de première catégorie et du capital total ont été excellents à 8,7 % et 11,3 %, respectivement.**
- **Le RCP déjà établi a atteint 5,1 %.**

Bénéfice

Le bénéfice déjà établi de la CIBC s'est chiffré à 653 M\$ pour l'exercice, soit une baisse de 1 033 M\$ sur celui de 2001. Cette diminution s'explique surtout par une charge de restructuration liée aux entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis et à d'autres entreprises, par la chute des revenus provenant du secteur des Marchés mondiaux CIBC et par l'augmentation de la dotation aux pertes sur créances. Cette diminution a toutefois été en partie neutralisée par la baisse de la rémunération liée aux revenus et par le gain tiré du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles pour créer FirstCaribbean International Bank^{MC}, qui figure maintenant à titre de participation. De plus, la CIBC a profité d'importants recouvrements d'impôts en 2002. Le bénéfice dilué par action (BPA) déjà établi et le rendement des capitaux propres (RCP) déjà établi se sont chiffrés respectivement à 1,35 \$ et 5,1 %, contre 4,13 \$ et 16,1 % en 2001.

Le bénéfice déjà établi de la Banque s'était élevé à 1 686 M\$ en 2001, accusant un recul de 374 M\$ sur celui de 2000. Ce recul était imputable à la baisse des revenus, découlant de l'affaiblissement des marchés aggravé par les événements du 11 septembre 2001, ainsi qu'à la hausse des charges relative à une charge de restructuration et à des dépenses accrues en technologie. Parallèlement, la CIBC avait bénéficié de charges fiscales relativement moins élevées. En 2001, le BPA dilué déjà établi et le RCP déjà établi avaient été respectivement de 4,13 \$ et 16,1 %, contre 4,90 \$ et 20,5 % en 2000.

Dans le tableau qui suit, le bénéfice déjà établi est ajusté de façon à tenir compte des éléments inhabituels et de la participation de la CIBC dans Amicus. Pour de plus amples renseignements sur le bénéfice d'exploitation, se reporter à la page 29.

BÉNÉFICE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001	2000
Bénéfice déjà établi	653 \$	1 686 \$	2 060 \$
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels ¹⁾	200	65	260
Charge de restructuration ²⁾	(323)	(123)%	18
Coût lié à l'acquisition de Merrill Lynch ³⁾	(112)%	–	–
Événements du 11 septembre 2001 ⁴⁾	(19)	(4)	–
Ajustement des actifs d'impôts futurs ⁵⁾	52	(66)	–
Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis ⁶⁾	–	(94)	–
Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis ⁷⁾	–	142	–
Dotation spécifique aux pertes sur créances ^{6) 8)}	–	(28)	(143)
Dotation générale aux pertes sur créances ⁹⁾	–	–	(146)
Amortissement de l'écart d'acquisition ¹⁰⁾	–	(46)	(40)%
Autres éléments ¹¹⁾	–	(4)	(39)
Bénéfice ajusté ¹²⁾	855	1 844	2 150
Moins :			
Incidence nette d'Amicus ¹³⁾	(236)	(245)	(129)
Bénéfice d'exploitation ¹²⁾	1 091 \$	2 089 \$	2 279 \$
BPA ¹⁴⁾ – dilué, déjà établi	1,35 \$	4,13 \$	4,90 \$
– dilué, ajusté	1,91 \$	4,54 \$	5,13 \$
– d'exploitation dilué	2,56 \$	5,19 \$	5,46 \$
RCP – déjà établi	5,1 %	16,1 %	20,5 %
– ajusté	7,3 %	17,7 %	21,5 %
– d'exploitation	9,7 %	20,2 %	22,8 %

1) Au cours du quatrième trimestre de 2002, la CIBC et Barclays Bank PLC ont achevé le regroupement de leurs services bancaires aux particuliers et aux entreprises et services bancaires internationaux aux Antilles. Par suite de ce regroupement, la CIBC a constaté un gain après impôts de 190 M\$ (190 M\$ avant impôts). Au cours du troisième trimestre de 2002, un gain après impôts de 10 M\$ (13 M\$ avant impôts) avait été constaté relativement à la vente de la participation de la CIBC dans Life of Barbados Limited. Les gains de 2001 comprennent un gain après impôts de 22 M\$ (22 M\$ avant impôts) tiré de la vente de deux filiales bancaires extraterritoriales de la CIBC, à savoir CIBC Fund Managers (Guernsey) Limited et CIBC Bank and Trust Company (Channel Islands) Limited, collectivement appelées l'entreprise de services bancaires privés de Guernsey, ainsi qu'un gain après impôts de 43 M\$ (58 M\$ avant impôts) provenant de la vente de l'entreprise de services de cartes aux marchands. Les gains après impôts en 2000 comprennent 143 M\$ (203 M\$ avant impôts) provenant de la vente du portefeuille de la CIBC constitué de divers immeubles à bureaux détenus en propriété exclusive, 97 M\$ (97 M\$ avant impôts) tirés de la vente des sociétés d'assurances IARD de la Banque et 20 M\$ (28 M\$ avant impôts) découlant de la vente de CIBC Suisse S.A.

2) Au cours du quatrième trimestre de 2002, la CIBC a inscrit une charge de restructuration après impôts de 323 M\$ (514 M\$ avant impôts). De ce montant, 232 M\$ (366 M\$ avant impôts) ont trait à la fermeture des entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis. Au cours du quatrième trimestre de 2001, la CIBC a comptabilisé une charge de restructuration après impôts de 123 M\$ (207 M\$ avant impôts). Le crédit de restructuration après impôts de 18 M\$ (31 M\$ avant impôts) de 2000 représente un ajustement de la charge de restructuration après impôts de 1999 de 242 M\$ (426 M\$ avant impôts).

3) En 2002, la CIBC a engagé des coûts après impôts de 112 M\$ (183 M\$ avant impôts) relativement à l'acquisition des entreprises de services aux particuliers et de services de courtage de valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc. De plus, ces coûts tiennent compte de la rémunération supplémentaire versée à certains conseillers en placement de CIBC Wood Gundy.

4) En 2002, des charges après impôts de 19 M\$ (32 M\$ avant impôts) ont été constatées pour les pertes et les frais additionnels liés à certaines activités de la CIBC à New York, dans les bureaux du One World Financial Center situé à proximité du World Trade Center. Au cours du quatrième trimestre de 2001, la CIBC a constaté des charges après impôts de 4 M\$ (7 M\$ avant impôts) à l'égard de ces pertes et frais additionnels.

5) Durant le quatrième trimestre de 2002, la CIBC a inscrit un montant de 52 M\$ au titre de pertes fiscales d'exercices précédents au Royaume-Uni. En juin 2002, le gouvernement de l'Ontario a proposé que les réductions de taux d'imposition qu'il avait annoncées précédemment soient reportées de un an. Cette mesure est pratiquement entrée en vigueur en 2002. Au cours du troisième trimestre de 2001, il a été établi que les réductions des taux d'imposition provinciaux proposées dans le budget de l'Ontario du 9 mai 2001 et dans la mise à jour budgétaire de la Colombie-Britannique du 30 juillet 2001 étaient pratiquement en vigueur. En conséquence, la CIBC a constaté une charge d'impôts de 21 M\$ pour ce trimestre-là, réduisant ainsi ses actifs d'impôts futurs, pour tenir compte du fait que les écarts temporaires se résorberaient avec la diminution des taux. Un ajustement de 45 M\$ a été constaté au premier trimestre de 2001 par suite des réductions des taux d'imposition proposées dans l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire du gouvernement fédéral du 18 octobre 2000.

6) Au cours du quatrième trimestre de 2001, la CIBC a conclu la vente de 848 M\$ de prêts ne jouissant pas d'une cote supérieure d'investissement et de 195 M\$ de soldes inutilisés d'engagements de crédit. La CIBC a inscrit une dotation spécifique aux pertes sur créances après impôts de 28 M\$ (48 M\$ avant impôts) relative aux prêts, et elle a subi une perte de vente après impôts de 94 M\$ (162 M\$ avant impôts).

7) Au cours du quatrième trimestre de 2001, la CIBC a restructuré la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis, ce qui a donné lieu à une réduction nette de la charge d'impôts de 142 M\$.

8) En 2000, la CIBC a inscrit une dotation spécifique aux pertes sur créances supplémentaire de 143 M\$ (250 M\$ avant impôts) concernant des prêts étudiants parrainés par l'État.

9) En 2000, la CIBC a comptabilisé une dotation générale aux pertes sur créances après impôts de 146 M\$ (250 M\$ avant impôts).

10) Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté les recommandations du chapitre 3062 intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » du Manuel de L'ICCA. Ces recommandations visent l'abandon de l'amortissement de l'écart d'acquisition, dont celui lié aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation, après le 31 octobre 2001. En conséquence, les bénéfices ajustés pour 2001 et 2000 comprennent l'amortissement de l'écart d'acquisition afin que les résultats de 2001 et de 2000 puissent être comparés à ceux de 2002.

11) Au cours du quatrième trimestre de 2001, la CIBC a engagé des coûts après impôts de 4 M\$ (8 M\$ avant impôts) relativement à la restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis. En 2000, la CIBC a inscrit des coûts après impôts de 12 M\$ (20 M\$ avant impôts) pour l'acquisition d'Oppenheimer. Toujours en 2000, d'autres coûts après impôts de 27 M\$ (50 M\$ avant impôts) ont trait au regroupement des locaux de la CIBC situés à New York.

12) Le bénéfice d'exploitation ne tient pas compte des éléments qui, de l'avis de la direction, sont inhabituels ou qui ont trait à des investissements stratégiques importants, ce qui permet d'analyser les tendances qui se dégagent des activités et le rendement des secteurs d'exploitation de la CIBC. Le bénéfice ajusté exclut uniquement les éléments inhabituels. Les termes « bénéfice d'exploitation » et « bénéfice ajusté » ne sont pas définis conformément aux principes comptables généralement reconnus et, par conséquent, ils ne peuvent être comparés aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section du présent rapport traitant des mesures du rendement d'exploitation.

13) Au cours du premier trimestre de 2002, certaines activités commerciales sont passées des Marchés de détail CIBC (auparavant Produits de détail et Marchés de détail) à Amicus. Pour plus de renseignements, se reporter à la section du présent rapport intitulée « Revue des secteurs d'exploitation ». L'information correspondante a été reclassée.

14) Au cours du premier trimestre de 2002, la CIBC a adopté rétroactivement les recommandations du chapitre 3500 du Manuel de L'ICCA intitulé « Résultat par action ». Les montants des BPA des périodes précédentes ont été retraités.

Revenus

Sur une base d'imposition équivalente (BIE), les revenus déjà établis en 2002 ont été de 11 152 M\$, en baisse de 154 M\$ sur ceux de l'exercice précédent. La baisse des revenus a été causée surtout par la diminution des revenus provenant des activités de montage et de négociation et du revenu net tiré des services de banque d'affaires et par la réduction de valeur liée à des titres adossés à des créances et aux portefeuilles à fort rendement, qui sont le résultat de la faiblesse continue des marchés. Cette baisse des revenus a toutefois été partiellement compensée par le gain découlant du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles. Les revenus ont aussi profité des revenus liés aux entreprises acquises et de l'accroissement des intérêts créditeurs nets lié à l'augmentation du volume des produits de crédit (cartes, produits de prêt et prêts hypothécaires) et des dépôts de clients.

REVENUS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Revenus déjà établis (BIE)	11 152 \$	11 306 \$	12 210 \$
Moins :			
Gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels	203	80	328
Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis	–	(162)	–
Amicus	230	148	75
Amortissement de l'écart d'acquisition des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	–	(22)	(17)
Revenus d'exploitation (BIE)	10 719 \$	11 262 \$	11 824 \$

Sur une base d'imposition équivalente (BIE), les revenus déjà établis pour 2001 ont été de 11 306 M\$, en baisse de 904 M\$ sur ceux de 2000. Les revenus de l'exercice incluaient les gains à la vente des entreprises de services de cartes aux marchands de la CIBC et de services bancaires privés de Guernesey. Ces gains ont été plus qu'annulés par la perte subie à la vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis. En 2000, les revenus incluaient des gains de 328 M\$ ayant trait à la vente de certains immeubles à bureaux, de sociétés d'assurances IARD et de CIBC Suisse S.A. En 2001, les revenus déjà établis ont baissé par rapport à ceux de 2000, à cause de la chute des revenus de la Gestion des avoirs CIBC et des Marchés mondiaux CIBC qui a été occasionnée par le ralentissement des marchés et les événements du 11 septembre 2001.

Frais autres que d'intérêts

Pour l'exercice, les frais autres que d'intérêts déjà établis de la CIBC se sont élevés à 9 129 M\$, soit une hausse de 903 M\$ sur ceux de 2001. L'accroissement des frais autres que d'intérêts s'explique essentiellement par l'augmentation de la charge de restructuration, par les dépenses permanentes liées aux activités acquises ainsi que par les coûts d'acquisition. Cet accroissement a toutefois été en partie annulé par la diminution de la rémunération liée aux revenus. Le détail de la charge de restructuration figure ci-après.

En 2002, le taux d'efficacité déjà établi s'est établi à 81,9 %, contre 72,8 % pour l'exercice précédent.

Au 31 octobre 2002, l'effectif de la CIBC comptait 42 552 personnes, soit 237 de plus qu'en 2001 par suite des acquisitions d'entreprises, mais cette augmentation a été en partie contrebalancée par la réduction des effectifs découlant de la restructuration et de l'exclusion des employés de West Indies. Le

dénombrement de l'effectif régulier comprend les employés permanents à temps plein et les employés permanents à temps partiel, de même que les employés rémunérés selon un salaire de base et une commission et les employés entièrement rémunérés à la commission.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Frais autres que d'intérêts déjà établis	9 129 \$	8 226 \$	8 096 \$
Moins :			
Charge de restructuration	514	207	(31)
Coût lié à l'acquisition de Merrill Lynch	183	–	–
Événements du 11 septembre 2001	32	7	–
Amicus	585	535	290
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	24	23
Autres éléments	–	8	70
Frais d'exploitation autres que d'intérêts	7 815 \$	7 445 \$	7 744 \$

Pour 2001, les frais autres que d'intérêts déjà établis se sont élevés à 8 226 M\$, en hausse de 130 M\$ sur ceux de l'exercice précédent à cause surtout de l'accroissement des sommes consacrées à Amicus et de la charge de restructuration liée au programme de compression des coûts de la Banque, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la baisse de la rémunération liée aux revenus.

Restructuration

En 2002, la CIBC a comptabilisé une charge de restructuration de 366 M\$ relativement à la fermeture de ses entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis ainsi qu'une charge additionnelle de 142 M\$ liée à des initiatives de restructuration au sein d'autres entreprises. Ces initiatives devraient collectivement donner lieu à l'élimination d'environ 2 700 postes.

La charge liée à la fermeture des entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, a consisté en coûts de résiliation de contrats et en prestations de cessation d'emploi et autres charges connexes, y compris la réduction de valeur d'actifs. Ces mesures devraient en grande partie être terminées d'ici la fin du premier trimestre de 2003.

Les Marchés mondiaux CIBC ont réduit leurs effectifs, plus particulièrement aux États-Unis, en réaction au ralentissement continu des activités commerciales sur les marchés financiers et des activités de services bancaires d'investissement. En outre, des compressions sélectives seront effectuées en Asie, en Europe et au sein des services bancaires aux entreprises.

Les Marchés de détail CIBC réduiront leurs effectifs, remanieront leur réseau de centres bancaires et fermeront bizSmart^{MC}, l'entreprise de services bancaires directs de la CIBC qui fournissait des services Internet et des services bancaires par téléphone aux petites entreprises.

Les services de soutien à l'exploitation et à la mise au point de systèmes pour les Marchés mondiaux CIBC, la Gestion des avoirs CIBC et les Marchés de détail CIBC seront rationalisés afin d'harmoniser leurs coûts avec les conditions actuelles du marché.

En 2001, à la lumière des conditions économiques changeantes, la CIBC a mis en place un programme de réduction des coûts à l'échelle de son organisation. Dans le cadre de ce programme, d'importantes mesures ont été prises en 2002, dont la consolidation des centres bancaires, la rationalisation des fonctions de soutien commercial, le remaniement du personnel, la réorganisation de certaines activités et la

résiliation de certains contrats de location. Ce programme a été essentiellement achevé en 2002 et l'estimation initiale a été révisée à la hausse de 6 M\$.

Événements du 11 septembre 2001

Les activités de la CIBC à New York, dans les bureaux du One World Financial Center (WFC), situé à proximité du World Trade Center, ont été directement touchées par les événements du 11 septembre 2001. Ces événements ont entraîné le déménagement temporaire des employés du WFC dans d'autres bureaux importants de la CIBC au cœur de Manhattan et ont donné lieu à d'autres installations temporaires dans les environs.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, la CIBC a inscrit des charges liées aux événements du 11 septembre 2001 de 32 M\$ (7 M\$ en 2001), déduction faite des recouvrements d'assurance. En 2002, la CIBC a reçu des paiements d'assurance concernant des demandes de règlement de 90 M\$ (9 M\$ en 2001). Bien que la CIBC n'ait pas terminé ses discussions avec sa société d'assurance au sujet du montant de règlement final, elle a quand même comptabilisé des recouvrements d'assurance à l'égard de montants dont elle estime le recouvrement probable. Aucun montant de recouvrement d'assurance n'a été inscrit au titre de la demande de règlement faite concernant l'assurance contre les pertes d'exploitation, les négociations se poursuivant toujours. La direction est toujours à évaluer diverses possibilités concernant ses bureaux à New York. L'incidence financière de ces décisions, y compris le recouvrement d'un montant d'assurance, n'a pu être établie au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Pour obtenir des détails concernant les charges liées aux événements du 11 septembre 2001, se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Impôts

Pour l'exercice, le recouvrement d'impôts déjà établi a totalisé 279 M\$, contre une charge d'impôts de 92 M\$ en 2001. Cette réduction des charges fiscales est essentiellement imputable à l'augmentation de la dotation aux pertes sur créances en Amérique du Nord en 2002 et à la hausse de la charge de restructuration et d'autres pertes subies par les activités de la CIBC aux États-Unis. Cette baisse des charges fiscales s'explique également par le gain découlant du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles, qui n'a pas été assujéti à l'impôt, et par la constatation d'un actif d'impôt futur lié à certaines pertes fiscales subies au Royaume-Uni à l'égard d'exercices précédents.

La CIBC n'a pas établi de provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts futurs. Le montant des reports prospectifs de pertes fiscales comprend un montant de 447 M\$ lié à des pertes subies par les activités américaines en 2002 qui expirent dans 20 ans. De plus, lorsque d'autres actifs d'impôts futurs deviendront naturellement des pertes fiscales aux États-Unis, la CIBC disposera de 20 ans, à partir de la date où ces écarts temporaires deviennent des pertes fiscales, pour utiliser ces dernières avant qu'elles ne commencent à expirer en vertu de la loi fiscale actuelle. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, selon les preuves dont elle dispose, la CIBC croit qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration. À cet égard, la CIBC a pris diverses mesures de gestion des dépenses, recentré ses activités commerciales et s'est engagée à fournir du capital additionnel qui générera des revenus supplémentaires. Se reporter aux pages 52 et 53 pour une analyse plus détaillée.

Actif

Le bilan de la CIBC a chuté de 14,2 G\$ en regard de celui en date du 31 octobre 2001 et il s'est établi à 273,3 G\$. Cette baisse est en grande partie imputable à la réduction des prêts aux entreprises et aux administrations publiques (4,7 G\$), des titres empruntés ou achetés en vertu d'une convention de rachat (8,1 G\$), des titres du compte de négociation (7,2 G\$), des titres du compte de placement (2,3 G\$), des engagements de clients en vertu d'acceptations (1,3 G\$) et des dépôts portant intérêt auprès de banques (1,6 G\$). Toutefois, cette baisse a été en partie neutralisée par une augmentation des actifs de détail, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation (7,9 G\$) et les prêts personnels et prêts sur cartes de crédit (2,4 G\$). La réduction marquée des soldes, surtout au quatrième trimestre de 2002, s'explique partiellement par le regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles ainsi que par les efforts qui ont été faits de façon soutenue pour gérer le bilan de manière appropriée.

L'excédent non matérialisé net de la valeur marchande sur la valeur comptable du portefeuille de placements de la CIBC totalisait 671 M\$ à la fin de l'exercice. Le gain non matérialisé des titres de participation d'entreprises de 271 M\$ a trait surtout aux placements détenus dans le portefeuille de banque d'affaires.

Les prêts douteux bruts se situaient à 2,28 G\$ au 31 octobre 2002, contre 1,70 G\$ un an plus tôt. La provision totale pour pertes sur créances de la CIBC, qui comprend des provisions spécifiques et générales, était de 2,29 G\$ à la fin de l'exercice et elle dépassait les prêts douteux bruts de 13 M\$, contre 592 M\$ au 31 octobre 2001.

Pour l'exercice, la dotation spécifique aux pertes sur créances s'est élevée à 1 500 M\$, en regard de 1 100 M\$ en 2001. Au 31 octobre 2002, la dotation générale se maintenait à 1,25 G\$, inchangée par rapport à celle de l'exercice précédent. L'augmentation des dotations spécifiques a surtout trait au portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et elle reflète la détérioration continue du marché du crédit en Europe et aux États-Unis.

Gestion du capital

Le capital réglementaire total de la CIBC atteignait 14,3 G\$ au 31 octobre 2002, en baisse de 1,3 G\$ depuis la fin de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par l'accroissement des déductions pour l'écart d'acquisition (du capital de première catégorie) et pour les participations comptabilisées à la valeur de consolidation (du capital réglementaire total). L'écart d'acquisition s'est accru par suite des acquisitions effectuées au cours de l'exercice, tandis que les participations comptabilisées à la valeur de consolidation ont augmenté consécutivement au regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles. Les ratios du capital de première catégorie et du capital total de la CIBC étaient respectivement de 8,7 % et 11,3 % au 31 octobre 2002, contre 9,0 % et 12,0 % un an plus tôt.

Valeur actionnariale

Le cours de l'action ordinaire de la CIBC s'établissait à 38,75 \$ au 31 octobre 2002, contre 48,82 \$ à la fin de l'exercice 2001. Des dividendes trimestriels de 41 cents, pour un dividende annuel de 1,64 \$, représentent un rendement boursier de 4,2 % fondé sur le cours de clôture pour l'exercice. La valeur comptable s'est située à 25,75 \$ l'action, contre 26,44 \$ en 2001.

Aux termes d'une offre publique de rachat régulière qui a débuté le 9 janvier 2002, la CIBC a, pendant l'exercice, racheté pour annulation 5,7 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 313 M\$, soit un prix moyen de 55,05 \$ l'action. L'offre publique de rachat régulière se termine le 8 janvier 2003.

Régime d'options d'achat d'actions

La CIBC offre deux régimes d'options d'achat d'actions : le régime d'options d'achat d'actions des employés et le régime d'options d'achat d'actions des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, tel qu'il est décrit plus en détail à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice, la CIBC a adopté par anticipation la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions, comme il est indiqué plus en détail à la note 14 afférente aux états financiers consolidés.

L'effet de dilution des régimes d'options d'achat d'actions est résumé dans le tableau qui suit. Cet effet de dilution est calculé en prenant le nombre de nouvelles options octroyées durant l'exercice, déduction faite des options retirées aux employés qui quittent la CIBC, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Nombre net d'options octroyées (en millions)	2,7	2,4	5,1	4,5	3,4	3,4	3,0
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	360,6	372,3	388,9	409,8	415,0	413,5	415,0
Octrois nets au cours de l'exercice, en %, du nombre moyen d'actions en circulation	0,8 %	0,6 %	1,3 %	1,1 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %

PERSPECTIVES

Pour l'heure, la conjoncture économique nord-américaine demeure incertaine. La reprise qui était survenue plus tôt aux États-Unis a par la suite flanché à cause de la faible amélioration de l'emploi et du peu d'intérêt manifesté par les entreprises à l'égard du renouvellement des dépenses en immobilisations. Au Canada, la situation est un peu plus prometteuse puisque les dépenses de consommation sont relativement élevées et que l'excédent commercial est solide. Toutefois, compte tenu du climat économique au sud de la frontière, il est incertain que la situation canadienne puisse perdurer. En bout de ligne, la croissance économique nord-américaine devrait se renforcer lentement, surtout au

cours du deuxième semestre de 2003, au fur et à mesure que la faiblesse des taux d'intérêt favorisent les ventes au détail et que les sociétés commencent à réinvestir dans leurs activités. La principale incertitude quant à ces prévisions demeure la menace d'une guerre au Moyen-Orient.

À la lumière de ces défis, la CIBC continuera de s'écarter des marchés du crédit et des marchés financiers pour mettre l'accent sur ses secteurs principaux du détail et de la gestion des avoirs. Les dotations aux pertes sur prêts devraient diminuer en 2003 et la direction concentrera ses efforts sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le maintien de ratios de capital solides.

Nous comptons quatre secteurs d'exploitation stratégiques, soit Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC, Marchés mondiaux CIBC et Amicus. Les secteurs Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC forment le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC. Nos secteurs d'exploitation bénéficient du soutien de quatre groupes fonctionnels, à savoir Trésorerie, Gestion du bilan et du risque, Administration, Technologie et opérations et Expansion de l'entreprise.

Revue des secteurs d'exploitation

REVUE DES SECTEURS D'EXPLOITATION	ACTIF MOYEN (% du total)	BÉNÉFICE DÉJÀ ÉTABLI (en millions de dollars)
DÉTAIL ET GESTION DES AVOIRS CIBC	58,7 %	1 347 \$
MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC Ce secteur offre des services et produits financiers aux particuliers et aux PME, dont des prêts, des cartes de crédit, des prêts hypothécaires et des produits de dépôt, d'assurance et de placement, par le biais des centres bancaires de la CIBC, de son réseau de GAB et de ses services bancaires par téléphone et par Internet.	49,4 %	1 171 \$
GESTION DES AVOIRS CIBC Misant sur des rapports personnalisés, ce secteur offre, grâce à une équipe de plus de 3 000 experts en placement, des produits et des services de vente et de consultation, dont le courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis, le courtage à escompte, des services bancaires privés et fiduciaires mondiaux, la gestion des avoirs et plusieurs autres produits de même nature.	9,3 %	176 \$
MARCHÉS MONDIAUX CIBC Ce secteur offre des solutions financières intégrées aux clients des services bancaires d'investissement et pour la grande entreprise partout en Amérique du Nord et qui occupe des créneaux au Royaume-Uni et en Asie. Ses domaines de spécialisation incluent les fusions et acquisitions, la recherche, la vente et la négociation de valeurs mobilières et de produits dérivés, les services de banque d'affaires et les services bancaires aux entreprises.	39,5 %	(144)\$
AMICUS Ce secteur offre des services bancaires électroniques de détail en comarque par voie de partenariats avec de grands détaillants. Amicus propose, dans des pavillons situés dans des établissements de détail, plusieurs produits de dépôt et de crédit.	1,8 %	(468)\$
GROUPES FONCTIONNELS L'élément ACTIVITÉS NON SECTORIELLES ET AUTRES englobe les quatre groupes fonctionnels qui fournissent des services de soutien à l'infrastructure, les revenus et les frais liés à ces services étant habituellement imputés aux secteurs d'exploitation. Ces groupes sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Trésorerie, Gestion du bilan et du risque – Ce groupe gère le processus d'attribution des ressources du bilan de la CIBC et repère, mesure, surveille et contrôle le degré d'exposition de la CIBC aux risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'exploitation. • Administration – Ce groupe fournit des services de soutien et de gouvernance à la CIBC et à ses secteurs d'exploitation stratégiques. • Technologie et opérations – Ce groupe fournit aux entreprises de la CIBC une vaste gamme de services groupés et liés à la technologie et aux opérations. • Expansion de l'entreprise – Ce groupe vise à encourager l'esprit d'entreprise chez les dirigeants des entreprises de la CIBC afin d'assurer l'expansion de ces dernières. 		

Mode de présentation de l'information de la CIBC

Les quatre secteurs d'exploitation de la CIBC sont les suivants : Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC, Marchés mondiaux CIBC et Amicus. De plus, les secteurs Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC forment le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC, point de mire de la stratégie globale de la CIBC, soit de concentrer les ressources sur les activités de détail et d'augmenter le capital qui leur est affecté.

Les secteurs d'exploitation de la CIBC bénéficient du soutien de quatre groupes fonctionnels, soit Trésorerie, Gestion du bilan et du risque, Administration, Technologie et opérations et Expansion de l'entreprise.

En 2002, la CIBC a regroupé la plupart de ses entreprises du Commerce électronique et des Opérations bancaires – Détail et PME pour former un nouveau secteur d'exploitation, à savoir Marchés de détail CIBC. Amicus (qui faisait antérieurement partie du Commerce électronique) est devenu un secteur d'exploitation distinct et le groupe Technologie et opérations a été intégré à l'élément Activités non sectorielles et autres. Les informations financières sectorielles des exercices antérieurs ont été reclassées en fonction de ces changements.

La CIBC se sert du modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de ses quatre secteurs d'exploitation. Selon ce modèle, des paiements internes au titre des commissions de vente et des frais de service de distribution sont effectués entre les secteurs d'exploitation. De même, les revenus et les frais liés à certaines activités, dont celles des paiements décrites à la section traitant des Marchés de détail CIBC, sont entièrement attribués aux secteurs d'exploitation. En outre, les revenus, les frais et les ressources du bilan des quatre groupes fonctionnels sont, en règle générale, attribués eux aussi aux secteurs d'exploitation. L'élément Activités non sectorielles et autres englobe les quatre groupes fonctionnels, les services de garde de titres de CIBC Mellon ainsi que d'autres éléments de revenus et de frais non directement imputables aux secteurs d'exploitation. La direction recourt à ce modèle pour mieux comprendre les facteurs économiques propres aux segments de clientèle, aux produits et aux canaux de distribution.

Ce modèle fait appel à des estimations et à des méthodes d'attribution aux fins de la préparation des informations financières sectorielles. En 2002, les secteurs d'exploitation ont renégocié les commissions de vente et les frais de service qu'ils se versent relativement à certains produits. Les informations financières des exercices antérieurs n'ont pas été reclassées pour tenir compte de ces changements.

MESURES DU RENDEMENT D'EXPLOITATION

Les principales mesures qu'utilise la CIBC pour évaluer le rendement de ses secteurs d'exploitation comprennent le bénéfice d'exploitation, le rendement des capitaux propres, lequel est fondé sur le capital (économique) pondéré en fonction du risque, et le bénéfice économique. Ces mesures sont expliquées plus longuement ci-après et sont analysées dans la revue du rendement des secteurs d'exploitation aux pages 28 à 46.

Bénéfice d'exploitation

La direction se sert du bénéfice d'exploitation et du bénéfice ajusté pour examiner et analyser le rendement des secteurs d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation ne tient pas compte des éléments qui, de l'avis de la direction, sont inhabituels ni de ceux qui ont trait à des investissements stratégiques importants, ce qui permet d'analyser les tendances qu'affichent les activités. Le bénéfice ajusté exclut uniquement les éléments inhabituels. Les éléments dont il n'est pas tenu compte dans le calcul du bénéfice d'exploitation comprennent par exemple l'incidence des gains (ou des pertes) à la vente d'actifs non stratégiques, les frais de restructuration engagés dans chaque secteur d'exploitation ainsi que les frais associés aux événements du 11 septembre 2001. Ces éléments sont expliqués plus en détail dans

les notes au tableau du bénéfice à la page 24. Le bénéfice déjà établi et le bénéfice d'exploitation sont indiqués dans les résultats des secteurs d'exploitation. Les montants de bénéfice qui figurent dans l'analyse présentée aux pages 30 à 46 sont ceux du bénéfice d'exploitation. En outre, la note 26 afférente aux états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur les secteurs d'exploitation.

Rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR)

Le RCPR est une mesure et un cadre de gestion de la rentabilité pondérée en fonction du risque qui permet de mesurer le rendement financier ajusté selon le risque et d'obtenir une image uniforme de la rentabilité de toutes les entreprises. Le RCPR s'entend du ratio du rendement pondéré en fonction du risque au capital économique.

Le capital économique est attribué d'après trois facteurs de risque, soit les risques de crédit, de marché et d'exploitation. La section traitant de la gestion du risque et des ressources du bilan renferme une description des méthodes de base qui sont utilisées pour gérer ces risques. L'emploi de la mesure du capital fondé sur les risques renforce la rigueur de la gestion du risque des secteurs d'exploitation de la CIBC puisque les méthodes utilisées quantifient le degré de risque de chacun de ces secteurs, ce qui permet alors d'établir le montant du capital qui lui est attribué. Ce processus aide la CIBC à réaliser ses objectifs en matière de gestion de la croissance et d'obtenir un rendement proportionnel aux risques qu'elle prend.

Les méthodes de calcul du capital économique peuvent, au besoin, être appliquées aux produits, aux clients, aux secteurs et à d'autres catégories de segmentation afin de mesurer certains types de rendement. Le capital qui est alors attribué à chaque secteur d'exploitation procure une structure financière qui permet de comprendre et d'évaluer le rendement continu ainsi que de gérer activement la composition du portefeuille d'entreprises. La CIBC peut ainsi augmenter sa valeur actionnariale en réaffectant le capital aux entreprises qui ont une grande valeur stratégique, qui réussissent à maintenir leur rendement ou qui présentent un excellent potentiel de croissance et de rentabilité à long terme.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation est également mesuré au moyen du capital (économique) pondéré en fonction du risque, lequel, dans de nombreux cas, diffère du capital réglementaire. L'écart entre le capital économique attribué aux secteurs d'exploitation et le capital réglementaire figure à l'élément Activités non sectorielles et autres. Des améliorations sont régulièrement apportées au modèle d'attribution du capital économique de la CIBC dans le cadre de son processus de mesure des risques. Ces changements sont appliqués prospectivement.

Bénéfice économique

Servant à établir si une valeur actionnariale est créée, le bénéfice économique résulte d'une mesure plus poussée que celle du RCPR puisqu'il y intègre le coût des capitaux propres, qui est fondé sur le rendement qu'exige le marché pour la détention d'instruments de capitaux propres de la CIBC. Le bénéfice économique mesure le rendement en sus du coût des capitaux propres, pour la CIBC, qu'obtient chaque secteur d'exploitation. La valeur actionnariale augmente lorsque le capital utilisé donne lieu à un rendement qui surpasse le coût des capitaux propres pour la CIBC. Par contre, lorsque le rendement ne dépasse pas ce coût, la valeur actionnariale faiblit, et la CIBC cherche alors des moyens lui permettant de mieux utiliser ses capitaux.

Nos résultats en 2002

- Le bénéfice déjà établi s'est situé à 1 347 M\$, ou à 1 430 M\$ incluant les Services bancaires aux entreprises;
- Le solde des comptes d'opérations a augmenté de 22 %;
- Les prêts personnels administrés ont progressé de 14 %;
- Les biens non institutionnels administrés se sont accrus de 24 %.

Nos priorités

- La satisfaction de la clientèle;
- Des ventes et un service proactifs;
- Le leadership dans le secteur des produits et services-conseils en gestion des avoirs;
- L'efficacité opérationnelle.



JILL DENHAM
Vice-présidente du conseil,
Marchés de détail CIBC



GERRY McCaughey
Vice-président du conseil,
Gestion des avoirs CIBC

Détail et Gestion des avoirs CIBC

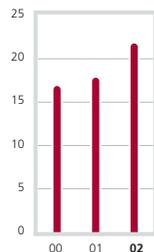
► **PAT REILLY** (ci-dessus à droite), adjointe de direction, Communications et affaires publiques, employée de longue date et cliente de la CIBC depuis près de 50 ans, s'entretient avec Shirley McLellan, elle aussi employée de longue date de la CIBC et ambassadrice, service à la clientèle, au principal centre bancaire de la CIBC à Toronto.

Le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC englobe les secteurs d'exploitation Marchés de détail CIBC et Gestion des avoirs CIBC et représente leurs activités de détail, lesquelles ont été regroupées. Ce regroupement s'inscrit dans la stratégie de la CIBC, soit concentrer ses ressources dans son entreprise de détail. Le groupe Détail et Gestion des avoirs CIBC fournit ses produits et services à des clients du Canada, des États-Unis et des Antilles par voie de divers canaux.

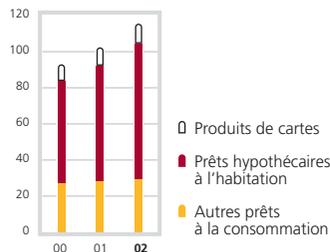
Détail et Gestion des avoirs CIBC

ÉTENDUE ET ÉCHELLE

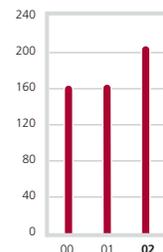
Soldes des comptes d'opérations personnels
en milliards de dollars



Prêts personnels administrés
en milliards de dollars



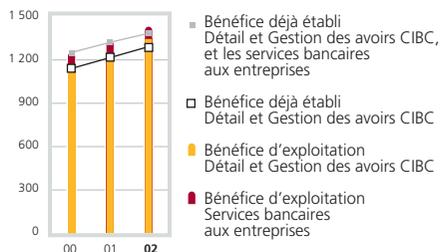
Biens non institutionnels administrés
en milliards de dollars



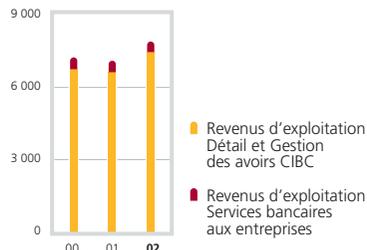
Le bénéfice déjà établi et le bénéfice d'exploitation du groupe **Détail et Gestion des avoirs CIBC** figurent dans le tableau suivant, par secteur d'exploitation.

La CIBC gère ses services bancaires aux entreprises par l'entremise des **Marchés mondiaux CIBC**. Certaines institutions financières regroupent ces services avec ceux de détail. Le tableau ci-contre illustre également l'incidence de l'inclusion des services bancaires aux entreprises dans le groupe **Détail et Gestion des avoirs CIBC**.

Bénéfice
en millions de dollars



Revenus
en millions de dollars



BÉNÉFICE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Marchés de détail CIBC	1 171 \$	917 \$	687 \$
Gestion des avoirs CIBC	176	311	434
	1 347	1 228	1 121
Services bancaires aux entreprises	83	103	130
Bénéfice déjà établi	1 430	1 331	1 251
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	200	65	117
Charge de restructuration	(36)	(42)	6
Frais liés à l'acquisition de Merrill Lynch	(112)	-	-
Dotation spécifique aux pertes sur créances	-	-	(143)
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	(14)	(9)
Bénéfice d'exploitation	1 378 \$	1 322 \$	1 280 \$

REVENUS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Revenus d'exploitation (BIE) ¹⁾			
Marchés de détail CIBC			
Services bancaires personnels	1 126 \$	993 \$	952 \$
Opérations bancaires – PME	720	661	681
West Indies	245	281	268
Produits de cartes	1 241	1 077	936
Produits de prêts	582	634	624
Prêts hypothécaires ²⁾	623	479	332
Assurance	72	50	148
Autres	67	163	105
	4 676	4 338	4 046
Revenus d'exploitation (BIE) ¹⁾			
Gestion des avoirs CIBC			
Service Impérial	667	627	558
Placements, clientèle privée	1 320	977	1 280
Services bancaires privés et services fiduciaires, monde	127	123	163
Produits de la Gestion des avoirs	643	486	663
Autres	36	81	49
	2 793	2 294	2 713
	7 469	6 632	6 759
Services bancaires aux entreprises	446	481	491
Revenus d'exploitation (BIE)	7 915 \$	7 113 \$	7 250 \$

1) Les revenus d'exploitation ne tiennent pas compte des gains à la vente d'actifs non sectoriels et incluent l'amortissement de l'écart d'acquisition relatif aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation.

2) Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

Nos résultats en 2002

- Le RCP d'exploitation a atteint 44 %;
- Le taux global de rétention de la clientèle est demeuré le même;
- Pour ce qui est de la satisfaction à l'égard de la résolution de problèmes en 2002, la CIBC s'est classée au premier rang des cinq grandes banques canadiennes;
- Le taux de rétention de la clientèle formée de PME a augmenté de 4 %.

Nos priorités

- Améliorer le taux de rétention de la clientèle;
- Réaliser une croissance rentable;
- Conserver la plus grande part du marché des produits de cartes.

Nos objectifs permanents

- Accroître le bénéfice d'exploitation de 10 % pour l'exercice;
- Améliorer le taux de rétention de la clientèle;
- Devenir le chef de file des services bancaires aux PME.



JILL DENHAM
Vice-présidente du conseil

Détail et Gestion des avoirs CIBC – Marchés de détail CIBC

► **DEREK GARDNER** (ci-dessus), client des Opérations bancaires – PME de la CIBC, président de CLO Glass Limited, de Concord (Ontario) et ses deux fils, Kevin (à droite) et Paul, vice-présidents de la société.

Le secteur Marchés de détail CIBC répond aux besoins de particuliers et de PME partout au Canada. Nous leur proposons des produits de dépôt, des prêts personnels, des prêts étudiants, des produits de cartes, des prêts hypothécaires, de l'assurance, des prêts aux PME et des prêts agricoles par le biais du réseau canadien de centres bancaires de la CIBC, de ses services bancaires par téléphone et par Internet et de ses GAB. Outre la prestation de services bancaires au Canada, nous détenons une participation d'environ 44 % dans FirstCaribbean International Bank^{MC}.

Détail et Gestion des avoirs CIBC – Marchés de détail CIBC

2002 a été le premier exercice complet pendant lequel le secteur Marchés de détail CIBC a profité d'un nouveau leadership, et son rendement a été excellent puisque ses revenus, ses fonds gérés et sa rentabilité ont tous augmenté. Notre nouvelle orientation étant de tirer pleinement parti des forces de notre entreprise de détail, nous avons mis de l'avant de nombreuses mesures visant à rehausser la valeur de nos services pour notre clientèle, notre rendement ainsi que l'efficacité de nos activités.

Devenir le fournisseur de services financiers de détail qui entretient les liens les plus étroits avec sa clientèle, tel est notre objectif triennal. Pour le réaliser, nous mettrons à contribution nos forces actuelles et exploiterons les occasions pouvant nous procurer un atout concurrentiel.

FORCES ACTUELLES

En 2002, notre entreprise de produits de cartes a poursuivi son essor. Le volume total des achats a progressé de 13 % et les soldes administrés se sont renforcés de 9 %, pour atteindre 9,5 G\$. Nous avons conservé la plus grande part du marché du volume des achats sur cartes et des soldes moyens à recouvrer et, selon le volume des achats, nous sommes demeurés le premier émetteur de cartes de crédit haut de gamme.

Nous entendons assurer l'expansion continue de cette entreprise de base en offrant constamment des produits innovateurs et en réalisant une bonne efficacité opérationnelle. Nous avons lancé plusieurs nouveaux produits de cartes en 2002, dont la série Entourage, fruit de notre alliance avec American Express Limited, et la carte Pharmaprix Optimum^{MD} CIBC-VISA (Shoppers Optimum^{MC} CIBC-VISA à l'extérieur du Québec), carte de crédit de fidélisation en comarque et sans frais offerte en collaboration avec Pharmaprix (Shoppers Drug Mart Inc. à l'extérieur du Québec).

Notre entreprise de prêts hypothécaires a de nouveau enregistré un rendement exceptionnel. Pour l'exercice, les nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation ont atteint un sommet de 26,7 G\$, accroissant de 17 % le total des prêts hypothécaires à l'habitation administrés et de 1 % notre part de marché. Dans le cadre de notre stratégie à canaux et marques multiples, nous offrons des prêts hypothécaires sous nos propres marques et sous celles de FirstLine^{MC} et des Services financiers le Choix du Président par voie de nos canaux de détail, de Homes Loans Canada, société de courtage indépendante, et des Services financiers le Choix du Président.

Les nouveaux outils et procédés automatisés de gestion des ventes que nous avons, cette année, mis à la disposition du personnel de vente de nos centres bancaires ont joué un rôle de premier plan dans l'augmentation des revenus tirés des services bancaires personnels et services bancaires aux PME, et les revenus par employé affecté aux ventes se sont fortement accrus.

Nous avons continué de mettre au point des produits inédits qui savent plaire à notre clientèle. Notre nouvelle hypothèque ÉconoStable CIBC, notre service Accès Audio aux GAB, qui est destiné aux aînés et aux clients qui ont une déficience visuelle, et notre nouveau service de virement de fonds par courriel illustrent parfaitement notre capacité d'offrir des produits et services qui sont vivement appréciés.

Quant à nos services bancaires aux PME, nous avons instauré un nouveau processus d'approbation du crédit. Ainsi, cette clientèle peut obtenir plus rapidement une réponse à une demande de prêt pouvant atteindre 30 000 \$ et destiné au démarrage de nouvelles entreprises. Actuellement, le taux de réten-

tion de la clientèle formée de PME dépasse celui réalisé dans chacun des trois exercices précédents. Nous avons décidé de fermer bizSmart, notre entreprise de services bancaires directs qui offrait des services bancaires par téléphone et des services Internet aux petites entreprises.

FirstCaribbean International Bank^{MC} a été établie le 11 octobre 2002 par suite du regroupement de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises et de nos services bancaires internationaux dans les Antilles et de ceux de Barclays Bank PLC. Cette nouvelle banque est présente dans 13 pays des Antilles et, grâce à une masse de capitaux parmi les plus importantes de celles de toutes les banques de cette région, elle sera en mesure d'assurer sa croissance et d'offrir un service à la clientèle de haut calibre.

OCCASIONS POUVANT NOUS PROCURER UN ATOUT CONCURRENTIEL

Quoique l'excellence des produits, tels les prêts hypothécaires et les produits de cartes, soit importante, nous voulons avant toute chose que nos clients considèrent que la CIBC est la banque qui peut combler tous leurs besoins de services financiers, à chaque étape de leur vie.

À cette fin, nous avons, en 2002, mis de l'avant plusieurs mesures visant à consolider les liens que nous entretenons avec notre clientèle. L'élaboration de nos produits, nos activités de commercialisation, nos décisions en matière de distribution et l'orientation de nos activités de vente reposent sur l'excellente connaissance que nous avons de nos segments de clientèle.

Nous avons mis en place dans nos centres bancaires une nouvelle infrastructure technologique hautement perfectionnée qui nous procure de nouvelles mesures automatisées du rendement et d'identification des clients éventuels, qui nous permet d'offrir de la formation en ligne à notre personnel et qui accélère la vitesse de traitement des opérations. Nous continuons d'investir dans des outils de perfectionnement et de gestion des ventes destinés aux employés des centres bancaires afin de pouvoir réaliser notre objectif de consolidation des relations avec la clientèle.

De plus, nous avons commencé à rationaliser notre entreprise en remaniant ses procédés de façon à rehausser la satisfaction de la clientèle tout en réduisant les délais et coûts qui y sont associés.

PERSPECTIVES POUR 2003

Les **Marchés de détail CIBC** accroîtront leurs revenus en mettant de l'avant des initiatives qui sauront renforcer les liens avec la clientèle, augmenter le rendement des employés au chapitre des ventes et rehausser l'efficacité opérationnelle.

Résultats financiers : Détail et Gestion des avoirs CIBC – Marchés de détail CIBC

BÉNÉFICE

Tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous, le bénéfice d'exploitation des Marchés de détail CIBC s'est dégagé à 1 007 M\$ en 2002, en hausse de 100 M\$ sur celui de l'exercice précédent, grâce à l'essor des revenus d'exploitation, atténué par la montée des frais.

En 2001, le bénéfice d'exploitation avait été de 907 M\$, soit 165 M\$ de plus qu'en 2000. Cette augmentation avait résulté de l'accroissement marqué des revenus et de la diminution de la dotation aux pertes sur créances, facteurs qui avaient été en partie contrebalancés par la hausse des frais.

Le bénéfice déjà établi est présenté dans le tableau suivant.

BÉNÉFICE – MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Total des revenus (BIE)	4 879 \$	4 389 \$	4 143 \$
Dotation aux pertes sur créances	418	396	679
Frais autres que d'intérêts	2 831	2 685	2 540
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 630	1 308	924
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	459	391	237
Bénéfice déjà établi	1 171	917	687
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	200	43	97
Charge de restructuration	(36)	(19)	–
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	(14)	(9)
Dotation supplémentaire aux pertes sur prêts étudiants	–	–	(143)
Bénéfice d'exploitation	1 007 \$	907 \$	742 \$
Coefficient d'efficacité déjà établi	58,1%	61,2%	61,3%
RCP déjà établi	51,4%	36,5%	21,5%
Bénéfice économique déjà établi	906 \$	616 \$	277 \$
Coefficient d'efficacité d'exploitation	59,3%	61,0%	62,5%
RCP d'exploitation	43,9%	36,0%	23,3%
Bénéfice économique d'exploitation	742 \$	606 \$	333 \$

REVENUS

Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont situés à 4 676 M\$, progressant de 338 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, par suite de la croissance du volume de tous les produits de crédit (produits de cartes, produits de prêts et prêts hypothécaires) et des dépôts des clients. Les écarts des produits de cartes et des prêts hypothécaires se sont améliorés, tandis que ceux des autres segments ont tous fléchi. Les revenus ont également augmenté grâce aux gains à la vente de prêts hypothécaires et à l'augmentation des frais pour remboursement anticipé, des gains de couverture dans

le cadre de la gestion du risque de remboursement anticipé et des frais d'administration des prêts étudiants, frais atténués par le fléchissement du volume de ces prêts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le recul des revenus tirés des produits de prêts qu'a entraîné le versement de commissions internes plus élevées aux segments, dont ceux des services bancaires personnels et des services bancaires aux PME, par la perte de revenus découlant de la vente de l'entreprise de services de cartes aux marchands en 2001, par la diminution du bénéfice de trésorerie et par la baisse des revenus de West Indies, baisse attribuable à l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

En 2001, les revenus d'exploitation avaient été de 4 338 M\$, soit 292 M\$ de plus qu'en 2000. Cette amélioration avait découlé de l'essor du volume des dépôts, des produits de cartes et des prêts hypothécaires, de l'élargissement des écarts sur les prêts hypothécaires et les produits de cartes et de prêts et de l'accroissement du bénéfice de trésorerie, qui avait toutefois été atténué par la diminution des écarts sur les dépôts et le manque à gagner attribuable à la vente des entreprises d'assurances IARD et de services de cartes aux marchands.

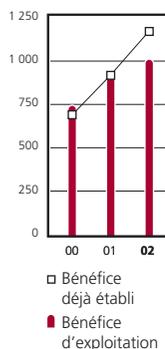
Les revenus déjà établis sont présentés dans le tableau suivant.

REVENUS – MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC

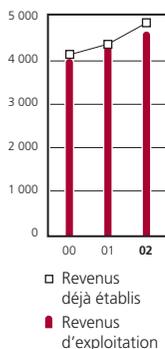
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Revenus déjà établis (BIE)			
Services bancaires personnels	1 126 \$	993 \$	952 \$
Opérations bancaires – PME	720	661	681
West Indies	448	281	268
Produits de cartes	1 241	1 128	936
Produits de prêts	582	634	624
Prêts hypothécaires ¹⁾	623	479	332
Assurance	72	50	245
Autres	67	163	105
	4 879	4 389	4 143
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	203	58	97
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	(7)	–
Revenus d'exploitation (BIE)	4 676 \$	4 338 \$	4 046 \$
Par entreprise :			
Services bancaires personnels	1 126 \$	993 \$	952 \$
Opérations bancaires – PME	720	661	681
West Indies	245	281	268
Produits de cartes	1 241	1 077	936
Produits de prêts	582	634	624
Prêts hypothécaires ¹⁾	623	479	332
Assurance	72	50	148
Autres	67	163	105
Revenus d'exploitation (BIE)	4 676 \$	4 338 \$	4 046 \$

1) Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

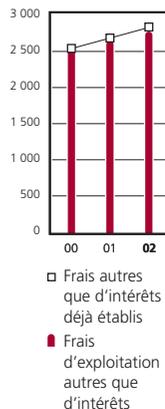
Bénéfice
en millions
de dollars



Revenus
en millions
de dollars



Frais
en millions
de dollars



La répartition des revenus se détaille comme suit :

Les **Services bancaires personnels** desservent les clients qui sont des particuliers (autres que ceux qui font appel au Service Impérial et aux Services bancaires privés et services fiduciaires, monde). Les revenus sont tirés des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC, surtout les entreprises de produits de placement, de dépôt et de prêt hypothécaire et d'autres types de prêt. Les revenus d'exploitation ont été de 1 126 M\$, en hausse de 133 M\$ sur ceux de 2001. Cette amélioration a été rendue possible par la hausse des revenus tirés des honoraires et commissions internes ainsi que par l'augmentation du volume des dépôts des clients, atténuées par l'incidence du recul des taux d'intérêt.

Les **Opérations bancaires – PME** sont le segment de clientèle qui assure un soutien aux petites entreprises, notamment à l'égard des biens personnels des propriétaires. Les revenus sont tirés des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC, surtout les entreprises de produits de placement, de dépôt et de prêt hypothécaire et d'autres types de prêt. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 720 M\$, en hausse de 59 M\$ sur ceux de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des revenus tirés des commissions internes et de l'accroissement du volume des dépôts des clients, en partie neutralisé par les répercussions du fléchissement des taux d'intérêt.

West Indies était avant le 11 octobre 2002, date à laquelle FirstCaribbean International Bank^{MC} (FCIB) a été formée, une exploitation bancaire qui était présente dans huit pays et qui offrait une gamme complète de services à tous les segments de clientèle par voie d'un réseau de 42 centres bancaires et de canaux électroniques. Les revenus étaient tirés des écarts d'intérêts nets, des commissions de vente et des frais de service. FCIB a été formée par suite du regroupement de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises et de nos services bancaires internationaux dans les Antilles et de ceux de Barclays Bank PLC. Depuis la formation de FCIB, les revenus représentent le bénéfice que la CIBC tire de sa participation d'environ 44 % dans cette entité. Les revenus d'exploitation se sont établis à 245 M\$, soit 36 M\$ de moins qu'en 2001 à cause de l'adoption de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les **Produits de cartes** sont constitués d'un portefeuille de cartes de crédit. Les revenus proviennent des écarts et des honoraires. Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 241 M\$, soit 164 M\$ de plus qu'en 2001. Cette progression est attribuable à de meilleurs écarts et à la croissance des soldes moyens administrés. Ces facteurs ont plus que compensé la perte de revenus qu'a causée la vente de l'entreprise de services de cartes aux marchands en 2001.

Les **Produits de prêts** sont constitués des portefeuilles de prêts personnels (dont les prêts étudiants), de prêts aux PME et de prêts agricoles. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets et des frais de service, moins les commissions internes versées aux segments de clientèle. Pour 2002, les revenus d'exploitation se sont établis à 582 M\$, soit 52 M\$ de moins qu'en 2001. L'augmentation du volume de tous les produits, hormis les prêts étudiants, a été plus qu'annulée par la montée des commissions internes versées aux segments. Les honoraires tirés de la gestion des prêts étudiants ont plus que compensé l'incidence de la réduction du volume de ce portefeuille.

Les **Prêts hypothécaires** comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation et ceux aux entreprises. Les revenus proviennent des écarts, des honoraires, des ventes de prêts hypothécaires et des activités de couverture, moins les commissions internes versées aux segments de clientèle. Les revenus d'exploitation ont progressé de 144 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, atteignant ainsi 623 M\$ grâce à l'élargissement du volume et des écarts, aux gains à la vente de prêts hypothécaires, à la montée des frais pour remboursement anticipé et à l'amélioration des gains de couverture dans le cadre de la gestion du risque de remboursement anticipé.

Le segment **Assurance** propose des produits d'assurance-crédit. Les revenus sont tirés des primes acquises, moins les sinistres, plus le revenu de placement. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 72 M\$, en hausse de 22 M\$ sur ceux de 2001. Cette augmentation s'explique par une meilleure pénétration des produits d'assurance-crédit.

Le segment **Autres** comprend les services bancaires électroniques et le libre-service bancaire ainsi que l'attribution d'une partie du bénéfice de trésorerie. Pour 2002, les revenus d'exploitation ont totalisé 67 M\$, ayant fléchi de 96 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent à cause de la réduction du bénéfice de trésorerie.

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

En 2002, la dotation aux pertes sur créances s'est située à 418 M\$, soit 22 M\$ de plus qu'en 2001, en raison de l'augmentation du volume.

En 2001, la dotation aux pertes sur créances avait été de 396 M\$, en baisse de 283 M\$ sur celle de 2000. En 2000, la dotation avait compris un montant de 365 M\$ lié aux prêts étudiants parrainés par l'État. Compte non tenu de ce montant, le total de la dotation aux pertes sur créances pour 2001 avait augmenté de 82 M\$ sur celui de l'exercice précédent, traduisant l'essor du volume de l'entreprise de produits de cartes et la dégradation de la conjoncture.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – MARCHÉS DE DÉTAIL CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Frais autres que d'intérêts déjà établis	2 831 \$	2 685 \$	2 540 \$
Moins :			
Charge de restructuration	58	32	1
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	7	9
Frais d'exploitation autres que d'intérêts	2 773 \$	2 646 \$	2 530 \$

Pour l'exercice, les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont établis à 2 773 M\$, augmentant ainsi de 127 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent à cause de l'augmentation des frais de rémunération et des sommes consacrées à la commercialisation et à la technologie.

Le coefficient d'efficacité d'exploitation a été de 59,3 % en 2002, contre 61,0 % en 2001.

En 2001, les frais d'exploitation autres que d'intérêts avaient totalisé 2 646 M\$, soit 116 M\$ de plus qu'en 2000 à cause des sommes engagées pour soutenir la croissance du volume des produits de crédit, de l'augmentation des frais de rémunération et d'occupation et des sommes engagées pour l'infrastructure, facteurs qui avaient été en partie compensés par la baisse des frais résultant de la cession d'entreprises.

Les frais autres que d'intérêts déjà établis sont présentés dans le tableau ci-dessus.

À la fin de l'exercice, le secteur comptait 16 978 employés réguliers, soit 1 550 de moins qu'un an plus tôt. Cette baisse de l'effectif a découlé essentiellement de l'exclusion du personnel de West Indies.

ACTIF MOYEN

En 2002, l'actif moyen s'est accru de 13,2 G\$ en regard de celui de l'exercice précédent et s'est ainsi établi à 144,6 G\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation.

Nos résultats en 2002

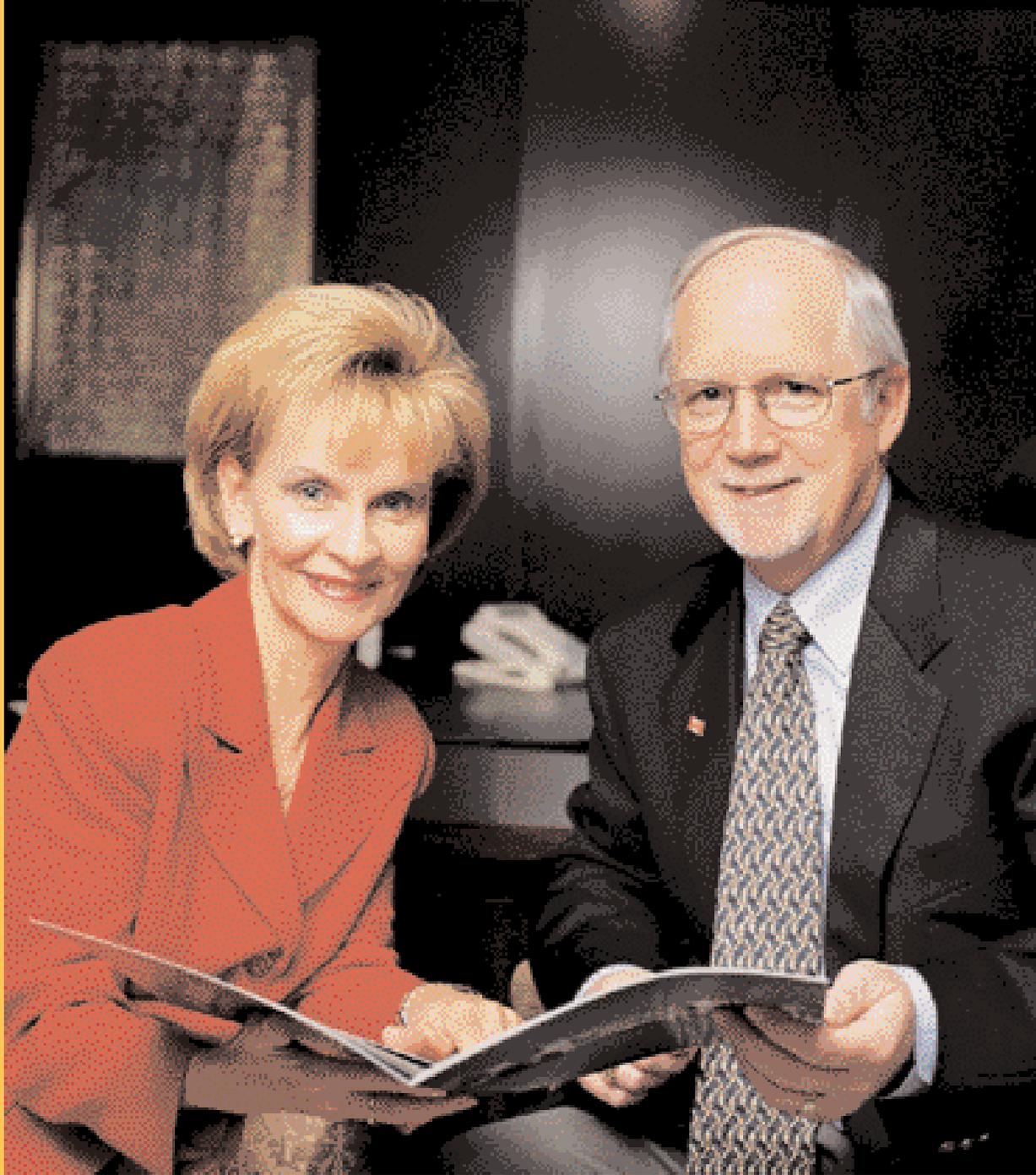
- Le RCP d'exploitation a atteint 54 %;
- Les biens non institutionnels administrés, compte tenu des actifs acquis, ont progressé de 24 %. Exclusion faite de ces actifs, la croissance a affiché un taux négatif de 4 %;
- L'actif des fonds mutuels a augmenté de 14 %, compte tenu des actifs acquis. Exclusion faite de ces actifs, un taux de croissance négatif de 1 % a été enregistré, contre 3 % pour l'ensemble du secteur des fonds mutuels.

Nos priorités

- Tirer parti des acquisitions pour réaliser encore plus rapidement nos objectifs de croissance;
- Continuer de doter nos équipes de vente des centres bancaires de nouvelles compétences en services-conseils en placement;
- Élargir la gamme de produits et de services en en proposant de nouveaux, qu'il s'agisse des nôtres ou de ceux de tiers.

Nos objectifs permanents

- Améliorer le bénéfice d'exploitation de 10 % pour l'exercice;
- Augmenter de 5 % l'actif des fonds mutuels;
- Accroître de 4 % les biens non institutionnels administrés.



GERRY McCAUGHEY
Vice-président du conseil

Détail et Gestion des avoirs CIBC – Gestion des avoirs CIBC

PETER E. McCAWLEY, président d'Aramark Canada Ltd. rencontre Lynne Maxwell, directrice, Services bancaires privés de la Gestion des avoirs CIBC dans un centre Privabanque CIBC afin de discuter de ses besoins en matière de gestion financière intégrée.

Misant sur des rapports personnalisés, la Gestion des avoirs CIBC offre des services de vente et de consultation ainsi que des produits à une vaste clientèle pour qui l'accumulation d'avoirs est une priorité. Afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers, une équipe de vente de plus de 3 000 experts en placement en poste dans nos entreprises de courtage traditionnel au Canada et États-Unis, dans notre Service Impérial et dans notre réseau de centres Privabanque leur propose des produits et services de placement.

Détail et Gestion des avoirs CIBC – Gestion des avoirs CIBC

Nos produits et services comprennent la gestion des avoirs, une gamme complète de fonds mutuels de la CIBC et de tiers, des placements à terme fixe, des services fiduciaires, un large éventail de produits de placement et de crédit ainsi que des services de courtage d'escompte en ligne. TAL Gestion globale d'actifs inc. (TAL) fournit des services d'investissement mondiaux aux investisseurs institutionnels, aux épargnants ainsi qu'à ceux qui investissent dans des fonds mutuels.

L'actif dont disposent les ménages canadiens à des fins de placement devrait plus que doubler au cours de la décennie et ainsi passer des 1,6 billion de dollars qu'il était en 2001 à près de 3,7 billions de dollars en 2010*. Grâce à notre équipe d'experts en placement, nous sommes parfaitement en mesure de combler la demande sans cesse croissante pour des conseils en placement et des produits toujours plus perfectionnés.

SERVICE IMPÉRIAL

Ce groupe est constitué de conseillers financiers en poste dans les centres bancaires qui fournissent à des clients fortunés des conseils et services de planification objectifs et complets portant sur un large éventail de produits de placement et de crédit et de produits bancaires. Nous comptons plus de 1 200 conseillers financiers et experts en placement, et plus de 850 d'entre eux ont obtenu l'accréditation leur permettant de fournir des conseils en placement sur une vaste gamme de produits de placement de tiers en plus de proposer tous les produits de placement et de crédit et les solutions bancaires courantes de la CIBC. Notre objectif pour 2003 est de porter à plus de 1 000 le nombre de nos conseillers habilités à offrir tous les conseils en placement de sorte à mieux répondre aux besoins financiers de notre clientèle.

PLACEMENTS, CLIENTÈLE PRIVÉE

Ce groupe inclut CIBC Wood Gundy et CIBC Oppenheimer, entreprises canadienne et américaine de courtage traditionnel de la CIBC, et sa clientèle est formée de clients fortunés qui jouissent d'importantes ressources financières. En 2002, nous avons créé la plus importante société de courtage traditionnel du Canada en intégrant l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch Canada à CIBC Wood Gundy. Pour 2003, nos entreprises de courtage traditionnel continueront de promouvoir des solutions et services financiers fondés sur des commissions.

SERVICES BANCAIRES PRIVÉS ET SERVICES FIDUCIAIRES, MONDE

Ce groupe fournit à l'échelle mondiale une gamme complète de solutions, dont la gestion de placements, les services fiduciaires, les services bancaires privés et la garde de titres, solutions qui visent à combler les besoins de gestion financière des particuliers, des familles et des sociétés disposant d'importantes ressources financières. Pour 2002, nous avons pour objectif de renforcer nos liens avec la clientèle des centres Privabanque en améliorant encore nos services. Nous l'avons atteint en concentrant nos efforts sur nos services personnalisés et en mettant de l'avant plusieurs initiatives, dont un nouveau site Internet

et une nouvelle *Carte Pratique Privabanque*^{MC} assorties d'un service de messagerie sur GAB. Pour ce qui est de 2003, nous entendons rehausser les solutions que nous offrons en mettant l'accent sur les produits gérés qui sont directement vendus par le personnel des centres Privabanque ainsi que par l'entremise de nos partenaires Gestion Privée TAL Ltée et CIBC Wood Gundy.

PRODUITS DE LA GESTION DES AVOIRS

Ce groupe offre des fonds mutuels, des services de gestion de placements, des CPG et des services de courtage à escompte. L'acquisition de l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch Canada a également englobé Gestion de placements CM Inc. (anciennement Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc.) et a ajouté 39 fonds mutuels à ceux que nous offrons en exclusivité, dont les groupes de fonds Renaissance et Frontières. Cette acquisition a également inclus le *Service Gestion-Conseil CIBC Wood Gundy*^{MC}, programme de comptes sous gestion distincte.

En tenant compte des Fonds mutuels CIBC et de la famille de fonds Talvest, cette opération nous a placés au 2^e rang des banques canadiennes (et au 4^e du secteur) pour ce qui est des biens gérés des fonds mutuels. Quant aux ventes nettes de fonds mutuels, la CIBC a dominé le secteur bancaire en 2002.

Au chapitre des biens gérés, la CIBC a décroché la 2^e place du marché canadien des fonds mutuels intégrés. Au cours de l'exercice, les biens gérés des *Services de portefeuille personnalisés*^{MC}, produit de gestion de placements discrétionnaire fondé sur des honoraires, ont progressé de 10 %, passant de 5,9 G\$ à 6,5 G\$. Quant à la *Solution de fonds tout-en-un CIBC* appelée Services de portefeuilles sous gestion, elle a enregistré des ventes nettes de 444 M\$ depuis son lancement en février 2002. De plus, *Service Gestion-Conseil CIBC Wood Gundy*, notre programme intégré et géré séparément, a maintenu la première place du secteur au chapitre des biens gérés, lesquels se sont accrus de 2 % en 2002.

PERSPECTIVES POUR 2003

En 2003, nous prévoyons maintenir notre position de chef de file de la distribution de produits et services-conseils, ce qui nous permettra de proposer à nos clients, qu'ils soient nouveaux ou non, une vaste gamme de produits et services de gestion de placements. En cette période où les marchés financiers sont des plus imprévisibles, nous croyons qu'offrir à notre clientèle tous les conseils dont elle a besoin constitue ce dont elle a réellement besoin. De plus, nous continuerons de chercher des moyens pour rehausser l'efficacité de l'ensemble de nos activités et améliorer la productivité de nos revenus.

*Source : Enquête Household Balance Sheet, *Investor Economics*

Résultats financiers : Détail et Gestion des avoirs CIBC – Gestion des avoirs CIBC

BÉNÉFICE

BÉNÉFICE – GESTION DES AVOIRS CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Total des revenus (BIE)	2 793 \$	2 316 \$	2 741 \$
Dotations aux pertes sur créances	–	–	1
Frais autres que d'intérêts	2 551	1 920	2 093
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	242	396	647
Impôts sur les bénéfices	66	85	213
Bénéfice déjà établi	176	311	434
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	–	22	20
Charge de restructuration	3	(20)	6
Frais liés à l'acquisition de Merrill Lynch	(112)	–	–
Bénéfice d'exploitation	285 \$	309 \$	408 \$
Coefficient d'efficacité déjà établi	91,3 %	82,9 %	76,4 %
RCP déjà établi	32,6 %	72,0 %	74,1 %
Bénéfice économique déjà établi	115 \$	258 \$	356 \$
Coefficient d'efficacité d'exploitation	85,0 %	82,3 %	77,6 %
RCP d'exploitation	53,7 %	71,4 %	69,7 %
Bénéfice économique d'exploitation	224 \$	255 \$	331 \$

Tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessus, le bénéfice d'exploitation de la Gestion des avoirs CIBC s'est dégagé à 285 M\$ en 2002, diminuant ainsi de 24 M\$ en regard de celui de l'exercice précédent. Ce repli est essentiellement attribuable à la contraction du volume des opérations de négociation de détail, contraction reflétant la torpeur continue des marchés boursiers, à la diminution des revenus tirés des CPG par suite du rétrécissement des écarts et du volume ainsi qu'au repli du bénéfice de trésorerie. La baisse a été atténuée par la hausse des revenus de commissions du Service Impérial par suite de l'accroissement du volume des prêts, des prêts hypothécaires et des produits de placement de même que par la hausse de la valeur de l'actif moyen, qui a assuré des revenus d'honoraires, ainsi que par le bénéfice provenant des acquisitions décrites ci-après.

En 2001, le bénéfice d'exploitation s'était dégagé à 309 M\$, en baisse de 99 M\$ sur celui de l'exercice précédent. Ce repli était attribuable à la diminution des revenus tirés des opérations de négociation de détail par suite de l'affaiblissement des marchés boursiers, phénomène qu'avaient accentué les événements du 11 septembre 2001. Cette baisse avait été atténuée par le fait que l'accroissement du volume de produits avait renforcé les revenus du Service Impérial et que les attri-

butions de revenus et de frais avaient été renégociées pendant l'exercice.

Le bénéfice déjà établi est présenté dans le tableau ci-dessus.

REVENUS

REVENUS – GESTION DES AVOIRS CIBC

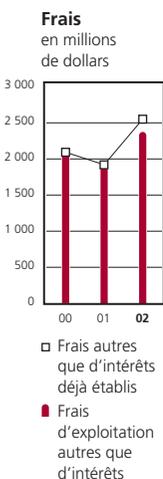
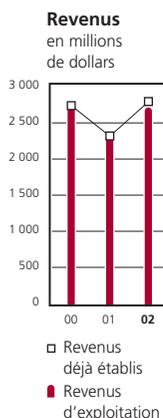
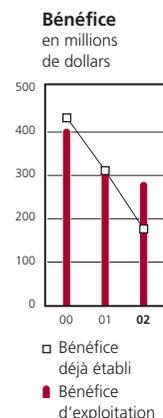
en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Revenus déjà établis (BIE)			
Service Impérial	667 \$	627 \$	558 \$
Placements, clientèle privée ¹⁾	1 320	977	1 280
Services bancaires privés et services fiduciaires, monde	127	145	191
Produits de la Gestion des avoirs ¹⁾	643	486	663
Autres	36	81	49
	2 793	2 316	2 741
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	–	22	28
Revenus d'exploitation (BIE)	2 793 \$	2 294 \$	2 713 \$
Par entreprise :			
Service Impérial	667 \$	627 \$	558 \$
Placements, clientèle privée ¹⁾	1 320	977	1 280
Services bancaires privés et services fiduciaires, monde	127	123	163
Produits de la Gestion des avoirs ¹⁾	643	486	663
Autres	36	81	49
Revenus d'exploitation (BIE)	2 793 \$	2 294 \$	2 713 \$

1) Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

Pour 2002, les revenus d'exploitation se sont établis à 2 793 M\$, soit 499 M\$ de plus que ceux de l'exercice précédent. Cette hausse a résulté essentiellement des acquisitions suivantes :

- Le reste des actions de TAL Gestion globale d'actifs inc. en octobre 2001;
- L'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch Canada Inc. en décembre 2001; et
- Gestion de placements CM Inc. (anciennement Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc.) en janvier 2002.

En outre, les revenus ont augmenté grâce à la hausse de ceux réalisés par le Service Impérial, en partie contrebalancée par le fléchissement des revenus provenant des CPG et des opérations de négociation de détail.



En 2001, les revenus d'exploitation s'étaient établis à 2 294 M\$, en baisse de 419 M\$ sur ceux de l'exercice précédent par suite du repli des honoraires d'encouragement annuels et du volume des opérations de négociation qu'avait causé l'affaiblissement des marchés boursiers. De plus, la perte de revenus résultant de la vente de l'entreprise de services bancaires privés Guernsey au cours du troisième trimestre de 2001 et de CIBC Suisse S.A. durant le quatrième trimestre de 2000 avait également contribué au fléchissement général des revenus.

Les revenus déjà établis sont présentés dans le tableau ci-dessus.

La répartition des revenus se détaille comme suit :

Le **Service Impérial** est le segment de clientèle qui offre des conseils financiers aux clients nantis de la CIBC. Des conseillers financiers formés expressément à cette fin répondent aux besoins de ces clients en matière de planification financière et de produits. Les revenus sont tirés essentiellement des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC. Les revenus d'exploitation se sont situés à 667 M\$, affichant une hausse de 40 M\$ sur ceux de 2001 par suite de l'augmentation des commissions gagnées sur des volumes plus importants de prêts, de prêts hypothécaires et de produits de placement, facteur qui a été en partie contrebalancé par le rétrécissement des écarts sur les dépôts résultant d'opérations.

Les **Placements, clientèle privée** dégagent des honoraires et des commissions des activités de courtage de détail traditionnel en offrant aux particuliers canadiens et américains des services de placement en actions et en titres de créance, des fonds mutuels ainsi que des services de gestion de l'actif, de consultation et de planification financière. En 2002, les revenus d'exploitation se sont situés à 1 320 M\$, augmentant ainsi de 343 M\$ par rapport à ceux de 2001. Cette amélioration résulte de l'acquisition de l'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch Canada Inc. en décembre 2001. Exclusion faite des revenus de cette entreprise, les revenus ont été de 43 M\$ moins élevés que ceux de l'exercice précédent, à cause de la contraction du volume des opérations de négociation qu'a causée l'essoufflement continu des marchés boursiers.

Le groupe **Services bancaires privés et services fiduciaires, monde** fournit à l'échelle internationale une gamme complète de solutions, dont la gestion de placements, les services fiduciaires, les services bancaires privés et la garde de titres, qui visent à combler les besoins en gestion financière des particuliers, des familles et des sociétés disposant d'importantes ressources financières. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des frais et des commissions de vente. Les revenus d'exploitation ont totalisé 127 M\$, en hausse de 4 M\$ sur ceux de 2001. Compte non tenu de la perte de revenus découlant de la vente de l'entreprise de services bancaires privés Guernsey en juillet 2001, les revenus d'exploitation ont progressé de 18 M\$ grâce à l'accroissement du volume, surtout en Asie et dans les îles Caïmans.

Les **Produits de la Gestion des avoirs** incluent les fonds mutuels, les services de gestion de placements, les CPG et le courtage à escompte. Ces produits sont conçus à l'intention des particuliers, des institutions, des PME et des clients du Service Impérial et leur sont distribués. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des frais et des commissions de vente. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 643 M\$, en hausse de 157 M\$ en regard de ceux de 2001. Cette hausse a résulté de l'acquisition du reste des actions de TAL Gestion globale d'actifs inc. en octobre 2001 et de Gestion de placements CM Inc. en janvier 2002. Exclusion faite des revenus tirés des entreprises acquises, les revenus d'exploitation ont baissé de 27 M\$ en raison surtout de la diminution des revenus tirés des CPG par suite de la contraction des écarts et du volume.

Le segment **Autres** s'entend principalement de l'attribution d'une partie de bénéfice de trésorerie. Les revenus d'exploitation ont totalisé 36 M\$, accusant une baisse de 45 M\$ par rapport à ceux de 2001 à cause du repli du bénéfice de trésorerie.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – GESTION DES AVOIRS CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Frais autres que d'intérêts déjà établis	2 551 \$	1 920 \$	2 093 \$
Moins :			
Charge de restructuration	(6)	33	(11)
Frais liés à l'acquisition de Merrill Lynch	183	–	–
Frais d'exploitation autres que d'intérêts	2 374 \$	1 887 \$	2 104 \$

Pour l'exercice, les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont établis à 2 374 M\$, soit une augmentation de 487 M\$ sur ceux de 2001. Compte non tenu des frais permanents des entreprises acquises, les frais d'exploitation autres que d'intérêts ont fléchi de 40 M\$. Cette diminution a résulté essentiellement des mesures de compression des coûts, incluant la réduction des frais liés à la main-d'œuvre qu'a permise le programme de compression des coûts annoncé au quatrième trimestre de 2001, et de la baisse de la rémunération fondée sur les revenus.

Le coefficient d'efficacité d'exploitation s'est situé à 85,0 % en 2002, en regard de 82,3 % en 2001.

En 2001, les frais d'exploitation autres que d'intérêts s'étaient établis à 1 887 M\$, la diminution des frais liés aux revenus et à la main-d'œuvre ainsi que des mesures dynamiques de gestion des coûts ayant donné lieu à un repli de 217 M\$ par rapport au montant inscrit à ce chapitre en 2000. De plus, les frais avaient baissé à cause de la réduction des frais permanents à laquelle avait donné lieu la vente de l'entreprise de services bancaires privés Guernsey au cours du troisième trimestre de 2001 et de CIBC Suisse S.A. durant le quatrième trimestre de 2000.

Les frais autres que d'intérêts déjà établis sont présentés dans le tableau ci-dessus.

À la fin de l'exercice, le secteur comptait 9 062 employés réguliers, soit 2 032 de plus qu'un an plus tôt. L'élargissement du personnel a découlé des acquisitions dont il est fait mention précédemment, ce qui a été en partie compensé par les synergies d'intégration des entreprises acquises et par le programme de compression des coûts qui avait été annoncé au quatrième trimestre de 2001.

PRINCIPALES INFORMATIONS

En 2002, l'actif moyen s'est établi à 27,3 G\$, soit 4,4 G\$ de plus qu'en 2001, surtout en raison de l'acquisition d'entreprises.

Les biens de particuliers administrés de la Gestion des avoirs CIBC totalisaient 207,0 G\$ à la fin de l'exercice, en hausse de 40,6 G\$, ou 24,4 % sur ceux de 2001. Cette hausse est surtout attribuable aux entreprises acquises.

GESTION DES AVOIRS CIBC

BIENS ADMINISTRÉS – POUR DES PARTICULIERS

en milliards de dollars, aux 31 octobre	2002	2001	2000
Placements, clientèle privée – Canada	83,4 \$	38,3 \$	42,5 \$
Placements, clientèle privée – États-Unis	57,5	61,2	65,4
Services bancaires privés et services fiduciaires, monde	17,4	18,4	17,1
Produits de la Gestion des avoirs	70,7	63,6	52,6
Élimination intersectorielle ¹⁾	(22,0)	(15,1)	(14,2)
	207,0 \$	166,4 \$	163,4 \$

1) Représente les biens gérés des Produits de la Gestion des avoirs qui sont administrés par les segments Placements, clientèle privée et Services bancaires privés et services fiduciaires, monde.

Nos résultats en 2002

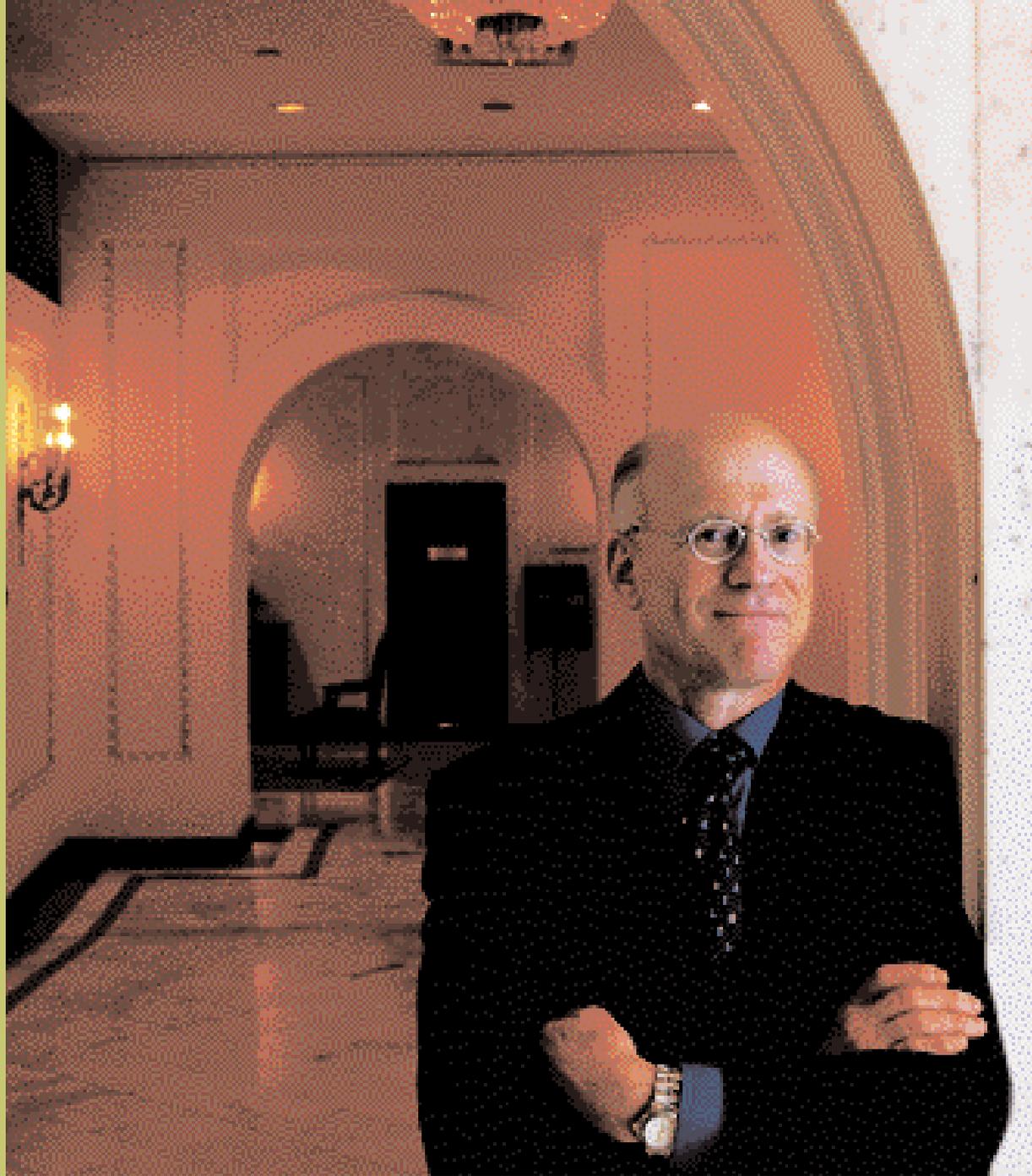
- Une perte d'exploitation après impôts de 160 M\$;
- Un RCP d'exploitation de (5,9) %;
- Des revenus de banques d'affaires de 198 M\$.

Notre priorité

- Réduire le capital dans les secteurs des prêts et des services de banque d'affaires.

Nos objectifs permanents

- Réaliser un bénéfice d'exploitation se situant entre 400 M\$ et 600 M\$;
- Obtenir un RCP d'exploitation de l'ordre de 15 % à 20 %.



DAVID KASSIE
Vice-président du conseil

Marchés mondiaux CIBC

GWYN MORGAN (ci-dessus), président et chef de la direction d'EnCana, qui est l'une des plus importantes sociétés indépendantes de production de pétrole et de gaz à l'échelle mondiale. EnCana a été formée en 2002 par suite du regroupement d'Alberta Energy Company Ltd. et de PanCanadian Energy Corp. Les Marchés mondiaux CIBC ont agi comme premier conseiller dans le cadre de cette opération.

Marchés mondiaux CIBC est une banque d'investissement qui offre une gamme complète de services partout en Amérique du Nord et qui est présente dans des créneaux au Royaume-Uni et en Asie. Notre stratégie consiste à mettre nos compétences au service de secteurs et groupes sectoriels cibles auprès desquels nous pouvons exceller et qui nous offrent un fort potentiel de rentabilité.

Marchés mondiaux CIBC

Il va sans dire que 2002 a été une année fort difficile pour les banques d'investissement nord-américaines. Le scandale des malversations commises dans des entreprises de renom au moment même où le choc des événements du 11 septembre commençait à peine à s'estomper a accentué la morosité des marchés financiers, lesquels ont connu une volatilité quasi historique. Nos résultats ont de plus subi les contre-coups de pertes sur prêts aux entreprises plus importantes que celles prévues, de l'augmentation des réductions de valeur des portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres d'emprunt à rendement élevé ainsi que de la diminution du revenu net provenant des services de banque d'affaires qui a découlé des moins-values plus élevées qui ont été constatées dans ce segment.

Ces facteurs ont fait que nous n'avons pas atteint nos objectifs à l'égard du bénéfice d'exploitation, du RCP d'exploitation et des revenus tirés des services de banque d'affaires, alors que nous avons réalisé en moyenne un bénéfice net d'exploitation après impôts de 900 M\$ et un RCP d'exploitation de 20,5 % pour les trois exercices compris dans la période terminée le 31 octobre 2001.

Notre priorité est d'assurer que les **Marchés mondiaux CIBC** renouent avec la rentabilité et réalisent le rendement que nous et nos actionnaires espérons tirer de nos activités de gros.

RÉDUIRE LE CAPITAL

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour atteindre notre objectif, soit la réduction du capital, qui nous aidera grandement à contrer les facteurs qui ont nui à notre rendement en 2002.

En diminuant le capital économique, en particulier celui des entreprises à risque plus élevé, nous atténuerons la volatilité du bénéfice, réduirons le montant absolu des pertes sur prêts, rehausserons la liquidité du capital et obtiendrons un RCP supérieur. Notre but est de faire passer le montant du capital économique que nous utilisons des plus de 5 G\$ qu'il est actuellement à moins de 4 G\$ au cours des trois prochains exercices. Ce faisant, nous améliorerons l'efficacité et la qualité du capital.

Au cours de l'exercice, nous avons pris plusieurs mesures en vue de l'atteinte de cet objectif :

- **Modifier notre approche en matière de gestion du crédit** : Même si le secteur des **Marchés mondiaux CIBC** demeurera un important preneur ferme de titres d'emprunt émis par de grandes entreprises, il réduira les risques qui y sont associés en détenant des positions de moindre envergure. Alors que notre ancienne approche consistait à octroyer du crédit et à détenir des titres d'emprunt, ce qui rendait notre bilan beaucoup moins fluide, notre nouvelle sera de continuer à consentir du crédit, mais à vendre ces titres, ce qui accélérera les mouvements du capital et nous permettra d'intensifier nos activités de prise ferme. Nous avons également abaissé les niveaux de nos positions, par degré de risque et par région, ce qui réduira grandement le risque associé à notre future clientèle.
- **Diminuer le capital du portefeuille de prêts aux grandes entreprises** : Nous nous servirons de produits dérivés liés au crédit et de stratégies de couverture pour réduire la concentration des prêts de base et pour diminuer la taille de notre portefeuille. Dans le passé, cette stratégie a porté ses fruits et a permis de libérer du capital et des ressources du bilan.

- **Réduire les engagements associés au portefeuille de banque d'affaires** : Nous sommes en voie d'examiner, fonds par fonds, nos engagements dans ce portefeuille afin d'établir quels autres actifs nous pourrions vendre sur le marché secondaire et nous analysons la possibilité de procéder à des ventes en bloc de titres ou à des titrisations afin de rehausser la liquidité du capital. Cette récente mesure donne déjà de bons résultats puisqu'en 2002, nous avons conclu trois ventes de placements détenus dans nos propres fonds d'actions, ce qui a réduit nos engagements d'environ 395 M\$.

RECENTRER NOS ACTIVITÉS AUX ÉTATS-UNIS

Au cours de l'exercice, nous avons rationalisé nos activités américaines en abolissant 299 postes. Nous avons dû le faire car notre structure de coûts n'était pas celle que commandaient des marchés fort léthargiques. Concurrentement, nous avons de nouveau relevé le niveau de compétences dans les secteurs ou groupes sectoriels qui présentent le meilleur potentiel d'expansion et de rentabilité, dont le secteur industriel et ceux en forte croissance. Conjugués au remaniement de nos ressources et à la qualité de notre stratégie à l'égard du marché intermédiaire, ces ajouts permettront à notre entreprise américaine de tirer parti de l'éventuel redressement des marchés et d'améliorer ses résultats.

CONSOLIDER NOTRE LEADERSHIP AU CANADA

Même si très peu d'opérations ont été conclues pendant l'exercice, notre équipe des fusions et acquisitions a devancé tous ses concurrents canadiens en offrant des services-conseils en rapport avec 30 opérations totalisant 33,4 G\$. Entre autres faits dignes de mention, signalons notre participation à trois des cinq plus grandes opérations de 2002, notamment à titre de conseiller principal dans le cadre de la plus importante, soit le regroupement d'Alberta Energy Company Ltd. et de PanCanadian Energy Corp. dont est issue EnCana. Quant aux financements par actions réalisés au Canada en 2002, les **Marchés mondiaux CIBC** ont également dominé ce secteur, et les porteurs canadiens de titres à revenu fixe ont accordé la première place à leur équipe de recherche. Grâce aux forces qui caractérisent notre entreprise canadienne, dont la plus grande équipe de vente, nous continuerons, en 2003, d'être un chef de file du secteur.

RENFORCER NOTRE PRÉSENCE AU ROYAUME-UNI ET EN ASIE

Au Royaume-Uni, nous sommes en voie de transformer notre entreprise pour qu'elle ne soit plus un simple bailleur de fonds pour les grandes sociétés, mais bien une importante entreprise de financement par emprunt qui sera dotée de vastes compétences en services-conseils. En Asie, nous continuons d'intensifier notre stratégie d'alliance, laquelle s'est révélée des plus précieuses pour nos clients asiatiques et nord-américains.

NOS EMPLOYÉS : UNE FORCE VITALE

Même si, en 2002, notre rendement global n'a pas été à la hauteur de nos attentes, nos employés ont fait preuve d'un dévouement sans faille et ont su composer avec des marchés fort difficiles. Cela a été particulièrement vrai aux États-Unis où les événements du 11 septembre et la reprise des activités à un moment où la conjoncture était des plus défavorables ont mis notre personnel à rude épreuve. Son acharnement face à l'adversité demeure l'une des forces vitales de notre entreprise et nous aidera grandement à améliorer notre rendement dans les mois à venir.

PERSPECTIVES POUR 2003

Compte tenu des perspectives économiques, nous prévoyons qu'en 2003 la croissance de nos revenus sera faible, sinon inexistante. Nous veillerons avant toute chose à réduire le capital que nous utilisons et à gérer la composition de nos activités, mesures qui nous aideront à atténuer la volatilité du bénéfice et à diminuer le risque. La prolongation du repli que connaissent actuellement les marchés constitue notre principal facteur de risque pour 2003. Le rythme de reprise aura de fortes conséquences sur le volume de la salle d'arbitrage, sur les activités de montage, sur celles associées aux nouvelles émissions et aux fusions et acquisitions ainsi que sur les pertes sur prêts.

Résultats financiers : Marchés mondiaux CIBC

BÉNÉFICE

Tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous, la perte d'exploitation des Marchés mondiaux CIBC s'est chiffrée à 160 M\$ en 2002 alors qu'un bénéfice d'exploitation de 843 M\$ avait été réalisé en 2001. Cette perte s'explique par la baisse importante des revenus et par la hausse de la dotation aux pertes sur créances, hausse reflétant la faiblesse des marchés financiers américains. Ces facteurs ont été en partie annulés par la diminution des frais autres que d'intérêts et par l'augmentation des recouvrements d'impôts.

En 2001, le bénéfice d'exploitation avait baissé de 333 M\$ en regard de celui de l'exercice 2000, pour se dégager à 843 M\$. Cette baisse avait résulté essentiellement de la diminution des revenus et de la hausse de la dotation aux pertes sur créances par suite de la détérioration de la conjoncture et de l'incidence des événements du 11 septembre 2001, facteurs atténués par le fléchissement des frais liés aux revenus et des impôts.

Le bénéfice déjà établi est présenté dans le tableau suivant.

BÉNÉFICE – MARCHÉS MONDIAUX CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Total des revenus (BIE)	3 013 \$	4 066 \$	4 781 \$
Dotation aux pertes sur créances	1 062	694	286
Frais autres que d'intérêts	2 518	2 730	2 938
(Perte) bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(567)	642	1 557
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(423)	(166)	434
(Perte) bénéfice déjà établi	(144)	808	1 123
Moins :			
Charge de restructuration	(36)	(37)	–
Ajustement des actifs d'impôts futurs	52	–	–
Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis	–	(94)	–
Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis	–	138	–
Dotations spécifiques aux pertes sur créances liées à la vente en bloc de prêts	–	(28)	–
Regroupement des locaux de New York	–	–	(27)
Frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer	–	–	(12)
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	(14)	(14)
(Perte) bénéfice d'exploitation	(160) \$	843 \$	1 176 \$
Coefficient d'efficacité déjà établi	83,6 %	67,1 %	61,4 %
RCP déjà établi	(5,5)%	18,8 %	25,6 %
(Perte) bénéfice économique déjà établi	(598) \$	309 \$	556 \$
Coefficient d'efficacité d'exploitation	81,6 %	62,5 %	59,7 %
RCP d'exploitation	(5,9)%	19,7 %	26,9 %
(Perte) bénéfice économique d'exploitation	(614) \$	343 \$	610 \$

REVENUS

En 2002, les revenus d'exploitation ont été de 3 013 M\$, en baisse de 1 215 M\$ sur ceux de 2001 à cause de l'affaiblissement des activités de négociation et de montage, qui a résulté de la morosité des marchés financiers américains qu'a engendrée une conjoncture défavorable. Ces résultats tiennent également compte de l'augmentation des réductions de valeurs nettes des services de banque d'affaires et de celles des portefeuilles de titres adossés à des créances avec flux groupés et de titres à rendement élevé de la CIBC (les deux figurant dans le segment Produits bancaires d'investissement et de crédit).

En 2001, les revenus d'exploitation s'étaient établis à 4 228 M\$, reculant de 553 M\$ par rapport à ceux de 2000 à cause de la diminution des revenus tirés des services bancaires d'investissement aux États-Unis et du gain net provenant des services de banque d'affaires. Les revenus déjà établis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

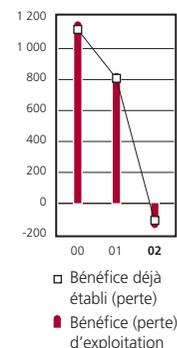
REVENUS – MARCHÉS MONDIAUX CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Revenus déjà établis (BIE)			
Marchés financiers	1 288 \$	1 534 \$	1 516 \$
Produits bancaires d'investissement et de crédit	1 115	1 474	1 723
Services de banque d'affaires	198	569	1 021
Services bancaires aux entreprises	446	481	491
Autres	(34)	8	30
	3 013 \$	4 066 \$	4 781 \$
Moins :			
Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis	–	(162)	–
Revenus d'exploitation (BIE)	3 013 \$	4 228 \$	4 781 \$
Par entreprise :			
Marchés financiers	1 288	1 534	1 516
Produits bancaires d'investissement et de crédit	1 115	1 636	1 723
Services de banque d'affaires	198	569	1 021
Services bancaires aux entreprises	446	481	491
Autres	(34)	8	30
Revenus d'exploitation (BIE)	3 013 \$	4 228 \$	4 781 \$

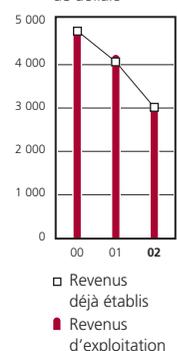
La répartition des revenus se détaille comme suit :

Les Marchés financiers mènent des activités de négociation, de vente et de recherche et desservent, en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, des clients institutionnels, des grandes entreprises et des administrations publiques. Les revenus sont tirés des frais, des commissions, des écarts et des positions prises à l'intérieur de paramètres de risque prescrits. Les revenus d'exploitation se sont situés à 1 288 M\$, soit 246 M\$ de moins qu'en 2001 à cause de l'affaiblissement du rendement de l'entreprise de produits structurés en

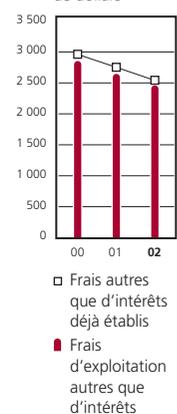
Bénéfice
en millions de dollars



Revenus
en millions de dollars



Frais
en millions de dollars



actions et des activités liées aux titres à revenu fixe, affaiblissement causé par de mauvaises conditions de marché.

Les **Produits bancaires d'investissement et de crédit** fournissent des services-conseils et des services de prise ferme de titres d'emprunt, de crédit et d'actions aux entreprises et administrations publiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Les revenus sont tirés des honoraires liés aux services de fusions et d'acquisitions, aux activités de prise ferme, aux services-conseils et à la syndication de prêts. Des revenus nets d'intérêts sont aussi gagnés sur les écarts sur les prêts aux entreprises. Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 115 M\$, soit 521 M\$ de moins qu'en 2001, étant donné que la morosité de l'économie a ralenti les activités de montage aux États-Unis. Les résultats de l'exercice tiennent également compte de l'incidence de l'augmentation des moins-values des portefeuilles de titres adossés à des créances et de titres à rendement élevé.

Les **Services de banque d'affaires** effectuent des placements afin de créer, de faire fructifier et de reconstituer le capital d'entreprises de divers secteurs d'activité. Les revenus sont tirés des frais, intérêts et dividendes gagnés sur les placements et des gains ou pertes liés à ces placements. Les revenus d'exploitation se sont établis à 198 M\$, se repliant de 371 M\$ par rapport à ceux de 2001 à cause du recul des gains matérialisés et de l'augmentation des réductions de valeur d'actifs.

Les **Services bancaires aux entreprises** élaborent des solutions financières articulées autour de produits de crédit à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne. Les revenus sont tirés des intérêts, des honoraires et des frais de services. Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 446 M\$, baissant de 35 M\$ sur ceux de 2001 en raison de la diminution des actifs et du rétrécissement des écarts de crédit.

Le segment **Autres** s'entend de l'attribution d'une partie du bénéfice de trésorerie, déduction faite des charges de financement non attribuées, de CEF Capital Limited, société asiatique affiliée qui est une société de portefeuille de banques d'affaires, et d'autres revenus non directement attribuables aux principales entreprises précitées. Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à (34) M\$, soit 42 M\$ de moins qu'en 2001. Cette baisse est essentiellement attribuable au fait que des intérêts créditeurs liés à une nouvelle cotisation d'impôt avaient été inscrits l'exercice précédent.

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

À 1 062 M\$, la dotation aux pertes sur créances de l'exercice a augmenté de 416 M\$ sur celle de 2001, exclusion faite de la dotation liée à la vente en bloc de prêts durant l'exercice précédent, à cause de la dégradation des conditions du marché et de la constitution de dotations spécifiques concernant Enron Corporation, Global Crossing Ltd. et Téléglobe Inc.

En 2001, la dotation aux pertes sur créances s'était située à 646 M\$, exclusion faite de la dotation liée à la vente en bloc de prêts, enregistrant ainsi une hausse de 360 M\$ sur celle de 2000 à cause du fléchissement général des marchés du crédit vers la fin de l'exercice.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – MARCHÉS MONDIAUX CIBC

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Frais autres que d'intérêts déjà établis	2 518 \$	2 730 \$	2 938 \$
Moins :			
Charge de restructuration	59	63	–
Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis	–	8	–
Regroupement des locaux de New York	–	–	50
Frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer	–	–	20
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	14	14
Frais d'exploitation autres que d'intérêts	2 459 \$	2 645 \$	2 854 \$

En 2002, les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont établis à 2 459 M\$, affichant une baisse de 186 M\$ sur ceux de 2001 en raison de la diminution de la rémunération variable découlant des revenus moins élevés ainsi que de la réalisation d'économies par suite de la mise en oeuvre d'un programme de compression des coûts en 2001. Ces réductions ont cependant été en partie annulées par l'incidence de la consolidation de Juniper Financial Corporation, par les frais liés aux coûts croissants des litiges aux États-Unis et par l'augmentation des coûts de cessation d'emploi.

Le coefficient d'efficacité d'exploitation a atteint 81,6 % en 2002, contre 62,5 % en 2001, en raison essentiellement de la baisse des revenus.

En 2001, les frais d'exploitation autres que d'intérêts avaient été de 2 645 M\$, une diminution de 209 M\$ en regard de ceux de 2000, laquelle avait résulté essentiellement d'une baisse de la rémunération variable.

Les frais autres que d'intérêts déjà établis sont présentés dans le tableau ci-dessus.

À la fin de l'exercice, le secteur comptait 3 131 employés réguliers, soit 135 de plus qu'il y a un an. Exclusion faite de l'incidence de la consolidation de Juniper Financial Corporation, l'effectif régulier comprenait 203 personnes de moins qu'à la fin de l'exercice 2001. Cette diminution a découlé du programme de réduction des coûts mis en place à la fin de 2001 ainsi que des autres programmes de compression du personnel instaurés en 2002.

ACTIF MOYEN

En 2002, l'actif moyen s'est chiffré à 115,4 G\$, en baisse de 6,6 G\$ sur celui de l'exercice précédent. Les titres de participation ayant diminué en raison des perspectives à la baisse pour les marchés américains durant l'exercice. Les éléments d'actif liés aux prêts ont aussi diminué.

Amicus

Amicus regroupe les entreprises de services bancaires électroniques de détail en comarque, dont les *Services financiers le Choix du Président* (Les Compagnies Loblaw Limitée), *Marketplace Bank* (Winn-Dixie Stores, Inc.), *Safeway SELECT Bank* (Safeway Inc.) et l'entreprise de guichets automatiques hors des centres bancaires. Au cours de l'exercice, la CIBC a décidé de fermer son entreprise de services bancaires électroniques aux États-Unis et de se concentrer sur ces services au Canada où, en 2002, près de 300 000 nouveaux clients ont ouvert des comptes dans 212 pavillons situés partout au pays.

En 2002, la CIBC s'était engagée envers les parties intéressées à évaluer son entreprise **Amicus** aux États-Unis et à en atténuer l'incidence financière avant la fin de ce même exercice. Même si le rendement initial d'**Amicus** aux États-Unis, pays où les occasions de croissance sont exceptionnelles, était prometteur, nous savions qu'il fallait évaluer avec soin ses perspectives à la lumière des coûts et risques inhérents à son expansion. C'est pourquoi nous avons, pendant l'exercice, analysé sa capacité de respecter, selon le calendrier prévu, l'engagement de génération de valeur que la CIBC avait pris envers ses actionnaires. Diverses options ont été envisagées, dont la conclusion d'alliances stratégiques qui permettraient de consolider cette expansion. En octobre 2002, il a été déterminé qu'il était nécessaire de fermer l'entreprise américaine afin que la CIBC puisse réaliser son objectif pour 2003, soit réduire fortement les pertes. Cette fermeture se déroulera de manière ordonnée et dans le respect de notre clientèle, des employés concernés et des détaillants américains.

Pour ce qui est des *Services financiers le Choix du Président*, nous avons mis l'accent sur l'élargissement des produits et services que nous proposons à plus de un million de clients et nous avons tiré parti de leur satisfaction à l'égard de nos services bancaires électroniques sans frais, services qui sont des plus pratiques puisqu'ils leur

sont offerts en magasin. Pendant l'exercice, la clientèle des *Services financiers le Choix du Président* s'est accrue de 40 % et les fonds gérés, de 58 %. Par client, ces fonds augmentent sans cesse et le taux de satisfaction de la clientèle demeure supérieur à celui du secteur. De fait, selon un récent sondage externe, ces services ont maintenu un taux de rétention de la clientèle dépassant de 17 points le taux moyen du secteur.

En outre, d'après un sondage Gomez sur les sites Internet des banques canadiennes, les *Services financiers le Choix du Président* se sont classés au premier rang dans la catégorie des frais généraux, résultat qui confirme la qualité des produits et services que nous offrons à nos clients. Quant à la confiance des consommateurs, le site Internet a décroché la troisième place grâce à sa fiabilité, à l'excellence du service à la clientèle et à des politiques et procédés détaillés en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels.

PERSPECTIVES POUR 2003

En 2003, les *Services Financiers le Choix du Président* continueront d'évaluer avec objectivité leurs activités de sorte à augmenter la valeur et à parvenir à un juste équilibre entre la croissance, l'élargissement de la clientèle et le contrôle rigoureux des coûts. Nous prévoyons être rentable au quatrième trimestre de 2003.

Nos résultats en 2002

- Nous avons recruté 788 000 clients d'Amicus au cours de la période de deux ans terminée le 31 octobre 2002;
- Les Services financiers le Choix du Président ont continué d'enregistrer d'excellents résultats, comptant 1,05 million de clients et 7,0 G\$ de fonds gérés au 31 octobre 2002;
- Nous avons décidé de fermer l'entreprise américaine de services bancaires électroniques.

Nos priorités

- Conserver les plus hauts taux de rétention de la clientèle et de satisfaction du secteur;
- Poursuivre l'élargissement de la clientèle.

Nos objectifs permanents

- Dégager un bénéfice au Canada d'ici la fin de 2003;
- Porter à plus de deux millions le nombre de clients des Services financiers le Choix du Président.



Résultats financiers : Amicus

BÉNÉFICE – AMICUS

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001	2000
Total des revenus (BIE)	230 \$	148 \$	75 \$
Dotation aux pertes sur créances	20	10	4
Frais autres que d'intérêts	951	578	290
Perte avant impôts sur les bénéfices	(741)	(440)	(219)
Impôts sur les bénéfices	(273)	(166)	(90)
Perte déjà établie	(468)	(274)	(129)
Moins :			
Charge de restructuration	(232)	(26)	–
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	(3)	–
Perte ajustée	(236)\$	(245)\$	(129)\$

Pour l'exercice, la perte ajustée s'est établie à 236 M\$, en baisse de 9 M\$ sur celle de 2001, l'essor des revenus ayant plus que neutralisé l'accroissement des frais autres que d'intérêts et la dotation aux pertes sur créances. En 2001, la perte ajustée avait été de 245 M\$, soit 116 M\$ de plus qu'en 2000, et cette augmentation avait résulté des sommes plus élevées qui avaient été engagées pour soutenir l'expansion du volume des affaires. La perte ajustée des activités canadiennes s'est établie à 62 M\$ (83 M\$ en 2001; 63 M\$ en 2000).

La perte déjà établie est présentée dans le tableau ci-dessus.

Pour l'exercice, les revenus déjà établis et les revenus ajustés ont été de 230 M\$, en hausse de 82 M\$ sur ceux de 2001 en raison de l'accroissement du volume et des écarts, surtout au Canada. En 2001, les revenus avaient atteint 148 M\$, ce qui représentait une amélioration de 73 M\$ sur ceux de 2000, découlant surtout de l'accroissement du volume des affaires.

La dotation aux pertes sur créances de l'exercice a été

de 20 M\$, soit une hausse de 10 M\$ sur celle de 2001, laquelle a découlé de la croissance du volume. En 2001, la dotation aux pertes sur créances s'était située à 10 M\$, soit 6 M\$ de plus qu'en 2000, en raison de ce même facteur.

Tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-dessous, les frais autres que d'intérêts ajustés ont été de 585 M\$, soit 50 M\$ de plus qu'en 2001, en raison du soutien apporté à l'expansion des affaires. Ce facteur a été en partie contrebalancé par des programmes de compression des coûts au Canada et aux États-Unis. Les frais autres que d'intérêts déjà établis ont grimpé de 373 M\$ depuis l'exercice 2001 surtout à cause de la charge de restructuration de 366 M\$ liée à la fermeture de l'entreprise américaine de services bancaires électroniques.

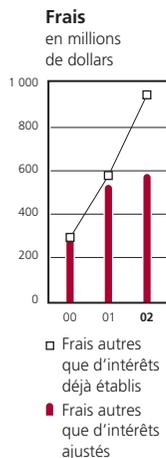
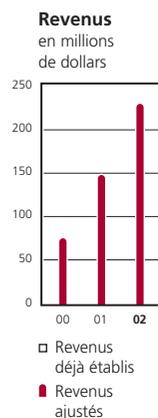
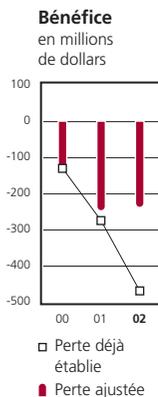
En 2001, les frais autres que d'intérêts avaient été de 578 M\$, soit 288 M\$ de plus qu'en 2000 et cette hausse avait découlé du soutien accordé à l'élargissement du volume.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – AMICUS

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001	2000
Frais autres que d'intérêts déjà établis	951 \$	578 \$	290 \$
Moins :			
Charge de restructuration	366	40	–
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	3	–
Frais autres que d'intérêts ajustés	585 \$	535 \$	290 \$

À la fin de l'exercice, l'effectif régulier comprenait 2 349 personnes, soit 371 de moins qu'il y a un an. Cette baisse a résulté de programmes de compression des coûts.



Activités non sectorielles et autres

L'élément Activités non sectorielles et autres englobe les quatre groupes fonctionnels, soit Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR), Administration, Technologie et opérations et Expansion de l'entreprise, qui soutiennent les secteurs d'exploitation de la CIBC, l'entreprise de services de garde de titres de CIBC Mellon ainsi que d'autres éléments de revenus et de frais non directement imputables aux secteurs d'exploitation. Les revenus et les frais des groupes fonctionnels sont généralement attribués à ces secteurs.

Les revenus de trésorerie s'entendent des revenus que le groupe TGBR tire d'activités de financement et de couverture et il est généralement attribué aux quatre secteurs d'exploitation. En 2002, les positions sur le marché à l'égard des fluctuations de taux d'intérêt ont dégagé des revenus moins élevés qu'en 2001. Cette situation a été compensée en partie par les gains de couverture sur certains portefeuilles de risque gérés par le groupe TGBR.

Le bénéfice d'exploitation inscrit à l'élément Activités non sectorielles et autres tient compte des résultats du siège social après application du modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur qu'emploie la CIBC pour mesurer et présenter les résultats de ses quatre secteurs d'exploitation.

Pour l'exercice, la perte d'exploitation s'est élevée à 41 M\$, alors qu'un bénéfice d'exploitation de 30 M\$ avait été dégagé en 2001. Cette perte est surtout imputable à la diminution du bénéfice de trésorerie et à la réduction de valeur d'un placement en actions privilégiées en 2002, qui ont été atténuées par les intérêts créditeurs découlant d'une nouvelle cotisation d'impôt.

BÉNÉFICE – ACTIVITÉS NON SECTORIELLES ET AUTRES

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001 ¹⁾	2000 ¹⁾
(Perte) déjà établie	(82)\$	(76)\$	(55)\$
Moins :			
Gain à la vente d'actifs non sectoriels	–	–	143
Événements du 11 septembre 2001	(19)	(4)	–
Charge de restructuration	(22)	(21)	12
Ajustement des actifs d'impôts futurs	–	(66)	–
Provision générale	–	–	(146)
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	(15)	(17)
(Perte) bénéfice d'exploitation	(41)\$	30 \$	(47)\$

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

La gestion rigoureuse des ressources du bilan et des positions à risque de la CIBC est un facteur clé de succès de la stratégie de la CIBC. Le groupe **Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR)** réaffecte les positions à risque et les ressources du bilan (incluant le capital) aux activités qui procurent un rendement supérieur ou qui sont essentielles à la croissance stratégique. En 2002, cette approche a été améliorée grâce à l'intégration des groupes Trésorerie et gestion du bilan et Gestion du risque afin de concentrer les pouvoirs et les responsabilités en un seul groupe fonctionnel et d'assurer une gestion plus efficace et efficace des ressources du bilan (incluant le capital) et des positions à risque de la CIBC.

Le groupe **TGBR** est responsable des services, fonctions et activités suivants :

- La division Trésorerie s'occupe de la gestion de l'actif et du passif, du financement, des liquidités, de l'encaisse et des garanties à l'échelle de la CIBC. Elle s'assure aussi que la structure du capital de la CIBC est solide et efficace et elle gère le capital des entités de la CIBC.
- La division Gestion des crédits et du portefeuille de banque d'affaires applique des techniques et des modèles axés sur le marché pour gérer le capital attribué au portefeuille de crédit aux grandes entreprises et aux placements du groupe Services de banque d'affaires. Les positions risquées ou concentrées sont réduites au moyen de la vente directe de prêts, de couvertures des instruments dérivés ou d'opérations structurées, et une exposition à des risques ciblés est ajoutée au portefeuille pour en accroître la diversification et le rendement.
- La division Mesure, surveillance et contrôle du bilan surveille le processus critique d'attribution des ressources du bilan et elle est responsable du calcul du capital économique, incluant la mesure du rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR).
- Les services et fonctions de gestion du risque de **TGBR** cernent, mesurent, surveillent et contrôlent le degré d'exposition de la CIBC aux risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'exploitation ainsi qu'aux risques stratégiques dans le monde entier. De plus, ils mettent au point et recommandent des politiques et normes en matière de gestion du risque, et élaborent et mettent en œuvre les méthodes et l'infrastructure nécessaires pour mesurer, surveiller et contrôler le risque conformément à ces politiques et normes.

Les points saillants du groupe **TGBR** au cours de l'exercice 2002 comprennent ce qui suit :

- Nous avons procédé au remaniement des services d'approbation des prêts aux particuliers pour appuyer la croissance future des activités de détail de la CIBC au Canada.

- Nous avons maintenu une approche disciplinée de gestion des ressources du bilan et des positions à risque de la CIBC, incluant la composition et l'utilisation du capital, pour optimiser la valeur actionnariale en réduisant les ressources du bilan et les positions à risque de moindre qualité.
- Le processus rigoureux d'attribution des ressources du bilan, qui continue de s'inscrire dans une approche commune à l'échelle de la CIBC, inclut dorénavant les liquidités comme ressources officiellement rationnées. Depuis la fin de 1998, les actifs de gros pondérés quant au risque ont diminué de près de 30 G\$, alors que les actifs de détail pondérés quant au risque ont augmenté de 11 G\$.
- Le groupe Gestion des crédits et du portefeuille de banque d'affaires a poursuivi la gestion active du portefeuille de prêts secondaires aux entreprises, ce qui accroît notre capacité de rendre monnayables nos crédits. De plus, le mandat du groupe inclut désormais la gouvernance et la surveillance des placements du groupe Services de banque d'affaires.
- Au 31 octobre 2002, la provision totale pour pertes sur créances excédait de 13 M\$ les prêts douteux bruts, alors qu'elle les dépassait de 592 M\$ à la fin de 2001.
- Les niveaux peu élevés des unités de mesure du risque (UMR) ont été maintenus en 2002, malgré le ralentissement continu des marchés. De fait, les UMR pour l'ensemble des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation de la CIBC ont été faibles.
- Une structure améliorée de politiques et de normes pour cerner, mesurer, surveiller et contrôler le risque d'exploitation a été mise en application en accord avec les normes du secteur.
- Nous avons mis au point un modèle pour la gestion du capital de risque stratégique.

PERSPECTIVES POUR 2003

En 2003, dans le cadre de ses fonctions indépendantes de mesure, de surveillance, de contrôle et d'optimisation des ressources du bilan et des positions à risque, le groupe **TGBR** jouera un rôle prépondérant dans la réduction des expositions des portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et de banque d'affaires de la CIBC. Ce groupe dirige la mise en application d'un programme technologique destiné à assurer l'exactitude, l'intégralité et la rapidité de diffusion des informations sur le risque de crédit de la CIBC. Par ailleurs, le groupe **TGBR** continuera d'accroître son soutien à la gouvernance de la CIBC grâce aux liens créés avec le conseil d'administration, les comités de gestion du risque et de vérification et les comités de la direction.

Résultats de 2002

- Consolidation des groupes Trésorerie et gestion du bilan et Gestion du risque en un groupe fonctionnel indépendant;
- Ratios de capital de 8,7 % pour le capital de première catégorie et 11,3 % pour le capital total au 31 octobre 2002;
- Gestion et réaffectation des ressources du bilan et des positions à risque pour assurer la croissance de la CIBC en s'appuyant sur le rendement économique et d'autres mesures clés;
- Mise au point et amélioration de modèles pour la gestion du risque de crédit, de marché et d'exploitation et création d'un modèle pour la gestion du risque stratégique.

Nos priorités

- Atteindre des ratios de capital de 8,5 % à 9,5 % (capital de première catégorie) et de 11,5 % à 12,5 % (capital total);
- Gérer et réaffecter les ressources du bilan et des positions à risque pour appuyer la réalisation des objectifs de la CIBC;
- Diriger activement un nouveau programme technologique destiné à améliorer l'exactitude, l'intégralité et la rapidité de diffusion des informations sur le risque de crédit de la CIBC et y participer;
- Cerner, mesurer, surveiller et contrôler le degré d'exposition au risque.



WAYNE FOX

Vice-président du conseil et chef de la gestion du risque

Nos priorités

- Cibler un taux de croissance des dépenses inférieur au taux d'inflation;
- Assurer l'excellence de toutes les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise;
- Renforcer l'importance de l'évaluation du rendement et de la responsabilité auprès des employés et des services;
- Accroître la fréquence et la qualité des communications à nos auditoires internes et externes;
- Étendre les stratégies de cyber-apprentissage à toute la Banque;
- Continuer d'établir des normes élevées pour les niveaux de services offerts aux clients du groupe Administration;
- Offrir des possibilités de carrière intéressantes à nos employés.

Administration

Le groupe Administration, qui assure des services de gouvernance et de soutien à la CIBC et à ses secteurs d'exploitation stratégiques, regroupe les finances, les communications et affaires publiques, les ressources humaines, le marketing, les services immobiliers et la gouvernance d'entreprise, y compris les services juridiques, la vérification et les services de conformité.

Le groupe a pour mandat de mettre en place, à l'échelle de la Banque, des processus visant à assurer une exploitation efficace, contrôlée et intégrée de la CIBC, de ses filiales et de ses unités d'exploitation, s'appuyant sur une culture axée sur le rendement et la responsabilité partout à la Banque.

Le groupe continue de miser sur la prestation des meilleurs services d'administration. En 2002, nous avons dépassé de 3 % notre objectif de dépenses. Pour 2003, nous comptons limiter l'accroissement de nos dépenses à un taux inférieur à celui de l'inflation, à tout le moins.

Afin de réaliser des gains en efficience, nous avons continué d'impartir à d'importants fournisseurs de services les fonctions non essentielles. En 2002, notre groupe a pris des dispositions pour conclure une entente avec IBM visant à assurer le cyberapprentissage des employés à l'échelle de la CIBC. Le programme pilote, qui a été suivi par des employés de notre réseau de centres bancaires, s'appuyait sur la nouvelle technologie mise en place au cours des deux dernières années. La formation des employés est une priorité à la CIBC et nous prévoyons être en mesure d'accroître notre productivité et la portée de nos programmes de formation grâce à cette nouvelle alliance.

Nous sommes aussi très fiers de notre partenariat avec ChildrenFirst Ltd., qui a permis l'ouverture en août 2002 de la première garderie de dépannage au Canada. Les employés de la CIBC peuvent dorénavant laisser leurs enfants dans un établissement sécuritaire au centre-ville de Toronto lorsque des circonstances empêchent l'utilisation des services de garde habituels. L'un de nos objectifs pour 2003 sera d'offrir ces services innovateurs dans d'autres villes du Canada.

Le groupe Administration joue également un rôle de premier plan dans l'établissement d'une culture axée sur le rendement et la responsabilité à la CIBC en continuant de collaborer avec les membres de la haute direction à l'établissement d'objectifs de rendement sur les plans opérationnel et financier et à l'analyse des progrès vers la réalisation de ces objectifs. Ces unités de mesure précises sont également examinées chaque trimestre par le conseil d'administration. L'engagement envers l'établissement d'une culture axée sur le rendement comporte

aussi l'évaluation et la gestion du rendement des employés. Notre objectif consiste à évaluer le rendement de chaque employé d'après un plan de rendement personnel qui lui sera remis. Ces plans seront transmis en cascades par le conseil d'administration et le chef de la direction à tous les niveaux de l'entreprise afin d'assurer que les efforts de tous les employés sont conformes aux objectifs de nos actionnaires.

La CIBC a toujours visé les meilleures pratiques en matière de gouvernance et elle s'appuie, dans ce domaine, sur l'expertise et le leadership du groupe Administration. Notre groupe s'est tenu au fait des nouveautés dans ce domaine durant l'exercice, permettant ainsi à la CIBC de continuer de satisfaire aux exigences légales et réglementaires. À titre d'exemple, le processus interne de responsabilité des contrôles financiers a été amélioré et officialisé par notre groupe, ce qui a permis à la CIBC de répondre facilement aux nouvelles normes concernant l'assurance des résultats financiers.

PERSPECTIVES POUR 2003

En 2003, le groupe Administration continuera de miser sur la prestation efficace d'un vaste éventail de services à la CIBC et d'assurer l'excellence du contrôle et de la gouvernance d'entreprise.



RON LALONDE

Premier vice-président à la direction et agent administratif en chef

Technologie et opérations

Le groupe Technologie et opérations (T et O) fournit un vaste éventail de services partagés de technologie et d'opérations aux secteurs d'exploitation de la CIBC en se concentrant sur la qualité du service, telle que mesurée selon le point de vue du client.

Le groupe est constitué de quatre services :

Opérations :

- Opérations mondiales fournit des services administratifs et de suivi de marché ainsi que d'autres services de soutien aux secteurs d'exploitation au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.
- INTRIA Items Inc., coentreprise formée avec Fiserv Solutions of Canada Inc., offre un ensemble intégré de services de soutien aux opérations.

Développement technologique :

- Développement technologique est responsable de la distribution des moyens technologiques pour soutenir tous les secteurs d'exploitation et les clients de la CIBC. Ce service allie le développement de systèmes internes à la collaboration avec des partenaires à la fine pointe de la technologie.

Services technologiques :

- Services technologiques est responsable de l'architecture et des plateformes technologiques à l'échelle de la CIBC au Canada et dans le monde.

Impartition et paiements mondiaux :

- Crée de la valeur pour les secteurs d'exploitation de la CIBC et les aide à réaliser des économies en leur fournissant des approvisionnements et des contrôles de gestion des coûts des fournisseurs pour le groupe de sociétés CIBC.

Le groupe T et O a réalisé des progrès importants en assumant le leadership des services et opérations technologiques pour améliorer la position de la CIBC sur le marché. Au nombre des points saillants de l'exercice figurent notamment :

- une nouvelle entente d'impartition d'une durée de sept ans avec Hewlett-Packard (Canada) Co. (HP), ainsi que la vente des participations de la CIBC dans INTRIA-HP (I-HP). L'entente permet à la CIBC de réduire ses coûts technologiques et de se concentrer sur ses activités essentielles. La nouvelle relation d'impartition englobe le secteur technologique, précédemment géré par I-HP. Une structure rigoureuse de suivi du rendement des opérations a été mise en place afin de surveiller la presta-

tion du service par rapport à des niveaux négociés et de réduire le risque opérationnel;

- l'intégration réussie de la technologie et des opérations de Merrill Lynch pour créer une plateforme d'exploitation consolidée de gestion des avoirs;
- l'achèvement d'un programme de deux ans pour mettre en place une nouvelle technologie dans tous les centres bancaires de détail;
- des améliorations à plusieurs infrastructures, incluant la consolidation, à l'échelle de la Banque, d'un seul système de courriel ainsi que le lancement d'un nouveau programme intégré de sécurité de l'information, qui permettra à la Banque de gérer efficacement la sécurité et le risque liés à l'information;
- la fin d'une importante phase de reconstruction dans la ville de New York, qui met un terme à l'effort de restauration entrepris dans la foulée des événements du 11 septembre, et la création d'une infrastructure technologique résiliente.

PERSPECTIVES POUR 2003

Pour 2003, le groupe T et O se concentrera sur la prestation de solutions innovatrices et rentables en matière de technologie et d'opérations, qui se traduira par un service amélioré à coût moins élevé. En cette période particulièrement difficile, le groupe se concentrera sur la gestion du risque d'exploitation pour protéger les intérêts de la CIBC et de ses clients. De plus, nous allons accroître au maximum les investissements en technologie et opérations par le biais de programmes visant à simplifier l'environnement, à accroître la résilience et la sécurité des systèmes et à restructurer le déroulement des opérations.

Nos priorités

- Accroître la valeur actionnariale au moyen d'économies à l'échelle de la Banque sous l'impulsion du groupe Technologie et opérations;
- S'associer avec des entreprises pour accroître les capacités de la CIBC sur le marché;
- Créer une nouvelle valeur par une utilisation innovatrice de la technologie et des opérations par la CIBC;
- Continuer d'améliorer les contrôles pour protéger les actifs des clients et assurer l'intégrité du bilan de la CIBC.



MICHAEL WOELLER

Premier vice-président à la direction et chef de l'information

Expansion de l'entreprise

Le groupe Expansion de l'entreprise a continué d'encourager l'esprit d'entreprise chez les dirigeants des secteurs d'exploitation pour assurer que les décisions prises servent l'intérêt premier de nos actionnaires.

Le groupe examine en permanence les activités de la CIBC en tenant compte des conditions du marché afin de déterminer les occasions de maximiser l'ensemble de ses activités et d'en tirer parti.

Au cours des dernières années, le groupe a examiné avec les secteurs d'exploitation de la CIBC des moyens d'accélérer la croissance, notamment dans les secteurs **Gestion des avoirs** et **Marchés de détail** CIBC. En 2002, le groupe **Expansion de l'entreprise** a joué un rôle de premier plan dans l'acquisition réussie des activités de courtage de détail et de gestion de l'actif de Merrill Lynch Canada par la CIBC. Cette acquisition, ajoutée à celle de TAL Gestion globale d'actifs en 2001, a placé la CIBC en bonne position pour créer un service de gestion des avoirs exceptionnel au Canada.

Dans le cadre de sa recherche de moyens pour permettre à la CIBC d'accélérer la croissance de son secteur **Marchés de détail**, le groupe **Expansion de l'entreprise** a évalué l'avenir stratégique de notre groupe West Indies. Nous avons collaboré aux discussions initiales avec Barclays Bank PLC relativement au regroupement de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises, et services bancaires internationaux dans les Antilles pour créer une seule entité d'une plus grande envergure, qui pourrait être appelée à devenir un acteur important sur ce marché. Durant l'exercice, le groupe **Expansion de l'entreprise** a collaboré étroitement avec d'autres secteurs à la CIBC pour lancer avec succès ce regroupement d'entreprises, soit la FirstCaribbean International Bank™ (FCIB). La CIBC détient une participation d'environ 44 % dans FCIB.

Le groupe **Expansion de l'entreprise** cherche également à maximiser la valeur des activités de la CIBC en optimisant et en renforçant ses relations avec des tiers. Nous avons joué un rôle déterminant dans les analyses et les négociations concernant la nouvelle entente d'impartition concurrentielle entre la CIBC et HP. En outre, notre groupe a collaboré à la vente de la participation de la CIBC dans la coentreprise INTRIA-HP à HP. Nous pouvons ainsi nous concentrer sur nos activités essentielles et renforcer l'harmonisation de nos relations tout en continuant de fournir un excellent service aux clients de la CIBC.

La CIBC avait précédemment formé une coentreprise avec USA Education, Inc., soit EDULINX Canada Corporation, pour offrir des services de gestion de portefeuille de prêts étudiants et d'autres services connexes aux institutions financières et au secteur des prêts consentis aux étudiants par les gouvernements fédéral et provinciaux. Durant l'exercice, nous avons participé au processus qui a

permis à la CIBC de devenir l'unique actionnaire d'EDULINX, après avoir déterminé qu'une propriété exclusive permettrait à la CIBC de mieux atteindre ses objectifs dans ce secteur.

Le groupe **Expansion de l'entreprise** gère également les relations de la CIBC avec CIBC Mellon, coentreprise prospère et en plein essor formée entre la CIBC et Mellon Financial Corporation, qui fournit, à l'échelle nationale et internationale, des services de garde de titres, de prêts de titres, de gestion comptable multidevises et d'autres services. Durant l'exercice, CIBC Mellon a acquis les activités de garde des fonds communs de placement indépendants du Groupe Financier Banque TD et agira désormais comme le principal fournisseur de services de garde internes du Groupe TD. Cette opération confirme la position de CIBC Mellon comme chef de file spécialisé en services de garde. CIBC Mellon a été reconnue par la revue *Global Custodian* comme le meilleur sous-dépositaire de titres au Canada.

PERSPECTIVES POUR 2003

En 2003, le groupe continuera de travailler avec les secteurs **Détail** et **Gestion des avoirs** CIBC pour accroître et renforcer leurs activités. Nous allons continuer de nous concentrer sur les activités et les actifs de la CIBC qui sont sous-optimisés et de rechercher des occasions d'en maximiser la valeur. En dernier lieu, nous examinerons les principales coentreprises de la CIBC pour déterminer si leur structure est appropriée et si elles continuent de répondre aux besoins de la CIBC.

Nos priorités

- Renforcer l'esprit d'entreprise des dirigeants de la CIBC pour leur permettre de développer leur secteur d'exploitation et d'en accélérer la croissance, de façon à accroître la valeur pour les actionnaires de la CIBC;
- Rechercher, évaluer et saisir les occasions d'affaires pour maximiser la valeur de l'ensemble des activités de la CIBC par le biais d'acquisitions, de désinvestissements ou de coentreprises.



Richard Venn

Premier vice-président à la direction

Revue des états financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Revenus

Le total des revenus est constitué du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts.

Sur une base d'imposition équivalente (BIE), les revenus déjà établis de 2002 se sont élevés à 11 152 M\$, en baisse de 154 M\$ ou de 1,4 % sur ceux de l'exercice précédent. Ce recul est attribuable à une diminution de 1 082 M\$ des revenus autres que d'intérêts, qui a été compensée en partie par une augmentation de 928 M\$ des revenus nets d'intérêts.

En 2001, les revenus déjà établis se sont élevés à 11 306 M\$ (BIE), soit une diminution de 904 M\$ comparativement à ceux de 2000. Cette chute tient à une baisse de 1 184 M\$ des revenus autres que d'intérêts, partiellement neutralisée par une hausse de 280 M\$ des revenus nets d'intérêts.

Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes gagnés sur les éléments d'actif moins les intérêts payés sur les éléments de passif. La marge d'intérêts nette correspond au revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Actif moyen	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$
Revenu net d'intérêts (BIE)	5 621 \$	4 693 \$	4 413 \$
Marge d'intérêts nette (BIE)	1,92 %	1,68 %	1,6 %

En 2002, le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 5 621 M\$. Ce résultat s'explique par l'augmentation de l'actif moyen, particulièrement en ce qui a trait aux services de cartes et aux prêts hypothécaires, et par une amélioration des écarts. La progression de la marge d'intérêts nette sur celle de 2001 tient aussi à la diminution des coûts de financement liés aux activités de négociation. Une analyse complémentaire du revenu net d'intérêts et de la marge d'intérêts nette est présentée dans les renseignements financiers annuels supplémentaires aux pages 120 et 121.

En 2001, le revenu net d'intérêts a été de 4 693 M\$, une hausse de 280 M\$ sur ceux de 2000 occasionnée par l'accroissement de l'actif moyen et l'amélioration des écarts.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts comprend tous les revenus non classés comme revenu net d'intérêts.

En 2002, le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 5 531 M\$, en baisse de 1 082 M\$, ou 16,4 %, sur celui de l'exercice précédent. Le revenu autre que d'intérêts a subi l'effet nuisible de la diminution des activités de montage, plus particulièrement aux États-Unis, et de l'augmentation des réductions de valeur des services de banque d'affaires et d'autres réductions de valeur liées à des titres adossés à des créances avec flux groupés et aux portefeuilles à fort rendement, facteurs qui sont tous le résultat de l'affaiblissement des marchés. Cette situation a toutefois été contrebalancée par les revenus provenant des activités acquises et par le gain de 190 M\$ découlant du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles.

REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Honoraires de services			
Prise ferme	698 \$	614 \$	886 \$
Services de dépôt	605	521	503
Services de crédit	410	493	508
Services de cartes	331	363	368
Gestion des placements et garde de titres	486	322	379
Fonds mutuels	561	351	358
Assurance	148	100	124
	3 239	2 764	3 126
Commissions pour opérations sur titres	1 203	1 089	1 480
Activités de négociation	273	1 343	1 140
Gain (perte) sur titres de placement, montant net	(168)	575	970
Revenu tiré des actifs titrisés	177	223	237
Autres	807	619	844
Total du revenu autre que d'intérêts	5 531 \$	6 613 \$	7 797 \$

Les honoraires de services ont progressé de 475 M\$ ou de 17,2 % sur ceux de l'exercice précédent.

- Les honoraires de prise ferme se sont accrus de 13,7 % en raison de l'augmentation des nouvelles émissions de titres de participation et de l'incidence des activités acquises.
- Les honoraires de dépôt ont connu une hausse de 16,1 % grâce à l'augmentation des revenus provenant d'Amicus et des Marchés de détail CIBC.
- Les honoraires de crédit ont chuté de 16,8 %, surtout au sein des Marchés mondiaux CIBC par suite de la baisse des activités de montage.
- Les honoraires de gestion de placements et de garde de titres ont progressé de 50,9 % par rapport à ceux de 2001, traduisant l'incidence des activités acquises.
- Les honoraires de services de fonds mutuels se sont accrus de 59,8 % grâce surtout aux activités acquises.

Les commissions pour opérations sur titres ont augmenté de 114 M\$ ou de 10,5 %, résultat de l'incidence des activités acquises.

Les activités de négociation ont chuté de 1 070 M\$ ou de 79,7 % par rapport à celles de 2001 à cause surtout de l'affaiblissement du rendement des activités liées aux produits structurés en actions et aux titres à revenu fixe. Pour une analyse détaillée des activités de négociation, se reporter à la rubrique « Gestion du risque de marché » dans la section intitulée « Gestion du risque et des ressources du bilan ».

Le gain (perte) sur titres de placement comprend le gain et la perte matérialisés sur les cessions ainsi que les moins-values pour tenir compte des baisses de valeur permanentes des titres du compte de placement. Les revenus ont chuté de 743 M\$ ou de 129,2 % sur ceux de 2001 à cause de l'accroissement des réductions de valeur d'actifs, par suite de la détérioration de la conjoncture économique. En outre, les revenus de l'exercice précédent incluaient des gains plus élevés à la cession de titres.

Le revenu tiré des actifs titrisés a diminué de 46 M\$ ou de 20,6 % par rapport à celui de 2001, essentiellement en raison d'une baisse des revenus tirés de la titrisation des prêts sur cartes de crédit, laquelle a été partiellement compensée par la hausse des revenus provenant de la titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation.

Le poste Autres comprend les gains et les pertes à la cession d'immobilisations et à la vente de filiales ainsi que les commissions et honoraires de

change. Le montant de ce poste a augmenté de 188 M\$ ou de 30,4 % par rapport à celui de 2001. Compte non tenu de la perte liée à la vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis et du gain à la vente d'actifs non sectoriels en 2001, le poste *Autres* a augmenté de 106 M\$ en regard du résultat de 2001. Cette progression est attribuable surtout au gain tiré du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles, ainsi qu'à l'augmentation du revenu sur les opérations de change autres que de négociation. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la réduction de valeur des participations dans des sociétés en commandite et par la baisse du revenu de titrisation provenant de tiers et des honoraires de conseils.

En 2001, le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 6 613 M\$, en baisse de 1 184 M\$ par rapport à celui de 2000. Ce recul s'explique par le ralentissement des activités bancaires d'investissement aux États-Unis, la réduction du volume d'opérations de négociation, la chute des gains tirés des activités de banque d'affaires, facteurs qui sont tous liés à l'affaiblissement des conditions du marché, ainsi que par la perte découlant de la vente en bloc des prêts à des entreprises aux États-Unis, qui a été contrebalancée par le gain tiré de la vente d'actifs non sectoriels.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts comprennent tous les coûts de la CIBC, à l'exception des frais d'intérêts, de la dotation aux pertes sur créances et des impôts sur les bénéfices.

Les frais autres que d'intérêts déjà établis ont atteint 9 129 M\$ en 2002, soit une hausse de 903 M\$ ou de 11,0 % sur ceux de 2001. Les frais autres que d'intérêts sont détaillés dans le tableau suivant :

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Rémunération et charges sociales			
Salaires	2 620 \$	2 417 \$	2 235 \$
Primes d'encouragement	933	1 372	1 636
Commissions	767	474	633
Charges sociales	562	469	433
	4 882	4 732	4 937
Frais d'occupation	715	631	634
Matériel informatique et matériel de bureau	985	834	758
Communications	441	412	371
Publicité et expansion des affaires	295	286	273
Honoraires	297	327	240
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	114	109	108
Charge de restructuration	514	207	(31)
Autres	886	688	806
Total des frais autres que d'intérêts	9 129 \$	8 226 \$	8 096 \$

Le montant inscrit en 2002 au titre de la *rémunération et des charges sociales* s'est accru de 150 M\$ ou de 3,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par une hausse des charges salariales et des commissions liée à l'incidence des activités acquises et par un accroissement des indemnités de départ, en particulier pour les Marchés mondiaux CIBC, ainsi que par l'augmentation des coûts des prestations de retraite et des autres avantages. Ces augmentations ont toutefois été partiellement annulées par une baisse des primes d'encouragement liées aux revenus, qui reflète l'affaiblissement des marchés.

Les *frais d'occupation* de 2002 ont progressé de 84 M\$ ou de 13,3 % sur ceux de l'exercice précédent, en raison surtout des activités acquises.

Les coûts engagés au titre du *matériel informatique et du matériel de bureau* se sont accrues de 151 M\$ ou de 18,1 % par rapport à ceux de 2001. Cette situation s'explique essentiellement du fait des sommes consacrées aux projets technologiques et de l'incidence des activités acquises.

Les *frais de communications* incluent les coûts de télécommunications, d'affranchissement, de messagerie et de papeterie. Ces frais ont grimpé de 29 M\$ ou de 7,0 % comparativement à ceux de 2001 essentiellement à cause de l'incidence des activités acquises.

Les *frais de publicité et d'expansion des affaires* se sont accrues de 9 M\$ ou de 3,1 % en réaction surtout à l'incidence des activités acquises.

Les *honoraires* ont chuté de 30 M\$ ou de 9,2 %, car les honoraires de 2001 comprenaient ceux liés à certaines initiatives stratégiques.

Les *taxes d'affaires et impôts sur le capital* ont progressé de 5 M\$ ou de 4,6 % sur ceux de l'exercice précédent.

La *charge de restructuration*, qui s'est élevée à 514 M\$ en 2002, comprend des charges de 366 M\$ liées à la fermeture des entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis, de 142 M\$ liées à des mesures de restructuration d'autres entreprises et de 6 M\$ liées à une révision d'estimation relative au programme de réduction des coûts de 2001. La charge de 2002 représente une hausse de 307 M\$ sur celle de l'exercice précédent, laquelle incluait une charge pour le programme de réduction des coûts à l'échelle de la CIBC.

Le poste *Autres* s'entend des frais de services externes, des pertes irrécouvrables, des autres frais de personnel et des dons. Le montant de ce poste a augmenté de 198 M\$ ou de 28,8 % sur celui de 2001, en raison surtout de l'accroissement des pertes autres que de crédit, de la hausse des coûts des litiges aux États-Unis, des coûts liés aux événements du 11 septembre 2001 et de l'incidence des activités acquises.

En 2001, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 8 226 M\$, en hausse de 130 M\$ ou de 1,6 % sur ceux de 2000. Exclusion faite de la charge de restructuration de 207 M\$, les frais autres que d'intérêts ont chuté de 1 % par rapport à ceux de 2000. Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution de la rémunération et des commissions liées aux revenus, en partie annulée par l'augmentation des salaires et des coûts associés à des initiatives stratégiques.

Impôts

IMPÔTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Impôts sur les bénéfices			
Impôts sur les bénéfices	(279) \$	92 \$	641 \$
Ajustement sur une base d'imposition équivalente	111	144	131
Total des impôts sur les bénéfices (BIE)	(168)	236	772
Impôts indirects			
Impôts sur le capital	100	98	92
Impôts fonciers et taxes d'affaires	44	38	44
Impôts sur la masse salariale (part de l'employeur)	235	209	202
TPS et taxes de vente	204	198	182
Total des impôts indirects	583	543	520
Total des impôts (BIE)	415 \$	779 \$	1 292 \$
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial canadien	38,7 %	41,6 %	42,8 %
Impôts sur les bénéfices en pourcentage du bénéfice net avant impôts (BIE)	(32,1)%	11,9 %	26,7 %
Total des impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction du total des impôts (BIE)	38,6 %	31,3 %	38,1 %

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a diminué de 364 M\$ ou de 46,7 % en 2002.

Les *impôts sur les bénéfices désignent ceux exigés de la CIBC (banque mère) sur une base non consolidée, ainsi que de ses filiales étrangères et nationales.*

En 2002, le total des impôts sur les bénéfices (BIE) représentait un recouvrement de 168 M\$, soit une baisse de 404 M\$ par rapport à la charge d'impôts de 236 M\$ de 2001. Cette diminution est essentiellement imputable à l'augmentation des pertes des entreprises américaines de la CIBC, en partie neutralisée par l'accroissement des revenus des activités canadiennes. De plus, aucun impôt n'a été comptabilisé pour le gain découlant du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles pour former

FirstCaribbean International Bank™, qui figure maintenant à titre de participation. De plus, un actif d'impôt futur de 52 M\$ a été constaté au titre de certaines pertes fiscales subies au Royaume-Uni à l'égard d'exercices antérieurs. En 2001, la restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis a donné lieu à une réduction des impôts.

Le taux d'imposition combiné fédéral et provincial canadien, à savoir 38,7 % (41,6 % en 2001), est le taux d'imposition réglementaire auquel est assujettie la banque mère. Ce taux peut varier selon les modifications de taux d'imposition des sociétés qu'entérinent les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'en fonction des variations de la proportion du bénéfice réalisé dans chacune des provinces et par les établissements étrangers de la banque mère. En 2002, ce taux a baissé, principalement du fait que le taux d'imposition au fédéral est passé de 27 % à 25 % en date du 1^{er} janvier 2002 et que le taux d'imposition des sociétés de l'Ontario est passé de 14 % à 12,5 % le 1^{er} octobre 2001. La banque mère exerce une partie importante de ses activités en Ontario.

En pourcentage du bénéfice net avant impôts (BIE), les impôts sur les bénéfices sont passés de 11,9 % en 2001 à (32,1) % en 2002. Cette baisse s'explique par la diminution du bénéfice des filiales exploitées aux États-Unis, où les taux d'imposition sont plus élevés, et par le fait qu'une plus grande part du bénéfice de la CIBC provient des filiales exploitées dans des territoires où les taux d'imposition sont plus faibles, y compris le gain tiré du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles. La réduction du bénéfice est le résultat de divers facteurs, y compris l'augmentation des pertes sur créances, les pertes des banques d'affaires et les charges de restructuration liées surtout à la décision de fermer les entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis. En 2001, la restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis a donné lieu à une réduction permanente des impôts de 142 M\$.

La CIBC paie des impôts dans un certain nombre d'administrations fiscales. Elle est continuellement en discussion avec les autorités fiscales et ces discussions pourraient être favorables ou défavorables à ses résultats.

Les impôts indirects s'entendent des impôts sur le capital, des impôts fonciers et taxes d'affaires, des impôts sur la masse salariale ainsi que de la TPS et des taxes de vente.

Les impôts indirects se sont chiffrés à 583 M\$, en hausse de 40 M\$ ou de 7,4 % sur ceux de 2001. Cette augmentation découle principalement d'un accroissement des impôts sur la masse salariale, lesquels ont grimpé en raison de la hausse des primes du Régime de pensions du Canada, des frais d'assurance-maladie provinciaux et des impôts sur la masse salariale à l'étranger.

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la CIBC est tenue de constater un actif d'impôts futurs à l'égard des frais comptabilisés qui seront ultérieurement admissibles à une déduction fiscale, telle la provision pour pertes sur créances et les reports prospectifs de pertes. L'actif d'impôts futurs est établi en fonction du taux d'imposition qui s'appliquera ultérieurement. Les réductions de taux d'imposition proposées par le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario en 2000 continuent d'être appliquées progressivement.

La CIBC n'a pas établi de provision pour moins-value au titre des actifs d'impôts futurs. Les reports prospectifs de pertes fiscales comprennent un montant de 447 M\$ lié à des pertes subies par les activités américaines en 2002 qui expirent dans 20 ans. De plus, lorsque d'autres actifs d'impôts futurs deviendront naturellement des pertes fiscales aux États-Unis, la CIBC disposera de 20 ans, à partir de la date où ces écarts temporaires deviennent des pertes fiscales, pour utiliser ces dernières avant qu'elles ne commencent à expirer en vertu de la loi fiscale actuelle. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, selon les preuves dont elle dispose, la CIBC croit qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration. À cet égard, la CIBC a pris diverses mesures de gestion des dépenses, recentré ses activités commerciales et s'est engagée à fournir du capital additionnel qui assurera des revenus supplémentaires.

En 2001, le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects s'est élevé à 779 M\$, en regard de 1 292 M\$ en 2000. Cette baisse est attribuable à la diminution du total des impôts sur les bénéfices de 536 M\$, survenue essentiellement en raison de la chute des niveaux du bénéfice au sein des activités nord-américaines et de la réduction permanente des impôts de 142 M\$ dont il est question précédemment.

BILANS CONSOLIDÉS

BILANS CONSOLIDÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001 ¹⁾
Actif		
Liquidités	9 512 \$	11 350 \$
Titres		
Titres du compte de placement et titres en substitut de prêts	20 664	22 996
Titres du compte de négociation	44 628	51 798
	65 292	74 794
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	66 612	58 751
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	30 784	28 411
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	48 809	54 793
Provision pour pertes sur créances	(2 288)	(2 294)
	143 917	139 661
Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente	16 020	24 079
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 717	25 723
Autres éléments d'actif	13 835	11 867
	273 293 \$	287 474 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	196 630 \$	194 352 \$
Engagements liés à des titres vendus à découvert	8 436	11 213
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	9 615	21 403
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 794	26 395
Autres éléments de passif et acceptations	17 858	18 212
Dette subordonnée	3 627	3 999
Capitaux propres	12 333	11 900
	273 293 \$	287 474 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

Actif

Au 31 octobre 2002, le total de l'actif s'établissait à 273,3 G\$, en baisse de 14,2 G\$ par rapport à celui en date du 31 octobre 2001. Cette baisse est en grande partie imputable à la réduction des prêts aux entreprises et aux administrations publiques (4,7 G\$), des titres empruntés ou achetés en vertu d'une convention de revente (8,1 G\$), des titres du compte de négociation (7,2 G\$), des titres du compte de placement (2,3 G\$), des engagements de clients en vertu d'acceptations (1,3 G\$) et des dépôts portant intérêt auprès de banques (1,6 G\$). Toutefois, cette baisse a été en partie compensée par une augmentation des actifs de détail, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation (7,9 G\$) et les prêts personnels et prêts sur cartes de crédit (2,4 G\$). La réduction marquée des soldes, surtout au quatrième trimestre de 2002, s'explique partiellement par le regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles pour former FirstCaribbean International Bank™, qui figure maintenant à titre de participation, ainsi que par les efforts qui ont été faits de façon soutenue pour gérer le bilan de manière appropriée.

Une analyse approfondie du portefeuille de prêts est incluse dans la rubrique « Gestion du risque de crédit » figurant dans la section intitulée « Gestion du risque et des ressources du bilan ».

Passif et capitaux propres

Les dépôts totalisaient 196,6 G\$ au 31 octobre 2002, en hausse de 2,3 G\$ sur ceux au 31 octobre 2001. Cette croissance est attribuable à l'augmentation des dépôts des entreprises et des administrations publiques ainsi qu'à la hausse des dépôts des particuliers. De plus amples renseignements sur la composition des dépôts sont fournis à la note 9 afférente aux états financiers consolidés et dans les renseignements financiers annuels supplémentaires à la page 126.

Les engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat se sont chiffrés à 9,6 G\$, baisse de 11,8 G\$ comparativement à ceux

de 2001, ce qui va de pair avec la réduction des titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente.

La dette subordonnée s'élevait à 3,6 G\$ au 31 octobre 2002, soit une diminution de 0,4 M\$ sur celle de 2001. Le détail de la dette subordonnée est donné à la note 11 afférente aux états financiers consolidés.

Les capitaux propres s'établissaient à 12,3 G\$ au 31 octobre 2002, en hausse de 0,4 G\$ sur ceux de l'exercice précédent.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La CIBC a des obligations contractuelles en vertu desquelles elle doit faire des paiements futurs au titre de la dette subordonnée et des contrats de location. La dette subordonnée est prise en compte dans les bilans consolidés, mais les obligations au

titre des contrats de location-exploitation ne le sont pas. Pour plus de détails, se reporter respectivement aux notes 11 et 27 afférentes aux états financiers consolidés. Le tableau qui suit fournit un résumé de ces obligations selon les durées :

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Échéance résiduelle du contrat						2008 et par la suite	Total
	2003	2004	2005	2006	2007			
Dette subordonnée	64 \$	68 \$	25 \$	– \$	– \$	3 470 \$	3 627 \$	
Contrats de location-exploitation	423	396	335	286	223	1 038	2 701	
	487 \$	464 \$	360 \$	286 \$	223 \$	4 508 \$	6 328 \$	

La CIBC conclut un certain nombre de contrats d'impartition à long terme dans le cours normal de ses activités. Ces contrats d'impartition, ainsi que d'autres con-

trats de la CIBC, permettent à l'organisation de mettre l'accent sur les principales activités et d'améliorer le service à la clientèle.

ARRANGEMENTS DE CRÉDIT HORS BILAN

Le tableau qui suit résume les arrangements de crédit de la CIBC. Pour une description détaillée de ces arrangements, se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés.

ARRANGEMENTS DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	Périodes d'expiration des montants contractuels				2002 Total
	Moins de un an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Marges de crédit ¹⁾	86 459 \$	5 035 \$	4 507 \$	1 991 \$	97 992 \$
Substituts de crédit direct					
Cautionnements financiers	5 818	960	198	369	7 345
Titres prêtés	17 510	–	–	–	17 510
Éventualités liées à des opérations	1 363	195	127	11	1 696
Lettres de crédit documentaires	86	92	5	2	185
Autres ²⁾	367	–	–	–	367
	111 603 \$	6 282 \$	4 837 \$	2 373 \$	125 095 \$

1) Comprend les marges de crédit irrévocables totalisant 76 972 M\$, dont 63 805 M\$ expireront dans au plus un an, et exclut les marges de crédit pour cartes de crédit étant donné que ces marges sont à court terme et qu'elles sont révocables au gré de la CIBC.

2) Inclut les achats à terme d'éléments d'actif.

Gestion du risque et des ressources du bilan

La CIBC s'expose à des risques, dont les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'exploitation dans le cours normal de ses affaires. Elle gère le risque et les ressources du bilan connexes en fonction de niveaux de tolérance établis par ses comités de direction et approuvés par le conseil d'administration et ses comités, et dont l'objectif consiste à optimiser le rendement pour les actionnaires. Pour ce faire, la CIBC a établi un cadre global dans lequel entrent en jeu des normes et des politiques de contrôle, de surveillance et de mesure qui concourent à une gestion active et efficace des risques, des ressources et niveaux de capital de la CIBC. Le conseil et les comités de direction, décrits ci-dessous, définissent les normes et les politiques de contrôle, de surveillance, de mesure et de gestion du risque et du capital, approuvent les stratégies de

gestion du risque et du capital et surveillent les tendances et le rendement des portefeuilles. En 2002, l'infrastructure du conseil et des comités de direction a été améliorée grâce à l'intégration continue du secteur Trésorerie et gestion du bilan et du secteur Gestion du risque. Les liens qui existent entre le conseil et les comités de direction (à savoir entre le comité de gestion du risque et le comité du capital et du risque et entre le comité de vérification et le comité d'exploitation et d'administration) sont maintenant plus étroits. En outre, les liens entre le comité du capital et du risque et le comité de crédit ainsi que le comité de placement, ses deux principaux sous-comités, ont été solidifiés afin d'optimiser l'utilisation des positions à risque et des ressources du bilan ayant trait aux crédits et aux investissements en actions de la CIBC.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GESTION DU RISQUE

- approuve les politiques et les normes se rapportant aux risques de crédit, de marché et d'illiquidité;
- surveille le respect des politiques et des normes susmentionnées;
- examine et approuve les crédits et placements individuels;
- surveille les tendances des portefeuilles de crédits à la consommation et de gros;
- surveille les tendances des portefeuilles de placement des banques d'affaires;
- surveille les tendances concernant les risques de marché et d'illiquidité;
- examine les résultats du processus d'attribution des ressources du bilan;
- passe en revue l'autoévaluation exigée par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC);
- présente un rapport de ses activités au conseil.

Président : un administrateur externe

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- approuve les politiques et les normes se rapportant à la gestion du capital et des contrôles internes;
- surveille le risque d'exploitation et examine les politiques et les normes qui s'y rattachent;
- surveille le respect des politiques et des normes susmentionnées;
- surveille et examine les procédures visant les opérations entre apparentés et les conflits d'intérêts;
- surveille le processus de présentation de l'information financière, y compris l'examen des états financiers et de la dotation aux pertes sur créances;
- assure la liaison avec les vérificateurs internes et externes;
- passe en revue l'autoévaluation exigée par la SADC;
- présente un rapport de ses activités au conseil.

Président : un administrateur externe

COMITÉS DE DIRECTION

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

- veille à la gouvernance de l'ensemble de l'entreprise;
- détermine les mandats et la composition des comités de direction;
- établit l'orientation stratégique et les objectifs en matière de rendement à l'échelle de la CIBC;

Président : le président du conseil et chef de la direction

- évalue la stratégie et supervise la gestion du bilan;
- approuve les pouvoirs qui sont délégués et les limites qui sont imposées au comité du capital et du risque;
- approuve les opérations importantes et les investissements stratégiques.

COMITÉ DU CAPITAL ET DU RISQUE

- recommande au comité de gestion du risque d'approuver les politiques et les normes de gestion des risques de crédit, de marché et d'illiquidité;
- approuve l'attribution des ressources du bilan (incluant le capital et le financement) et la mesure du capital économique selon les paramètres fixés par l'équipe de la haute direction;
- surveille le rendement des portefeuilles;
- approuve les mandats et la composition des comités de crédit et de placement, incluant la délégation des limites et des pouvoirs;
- donne son approbation quant aux nouveaux risques importants et à l'attribution stratégique des ressources du bilan au lancement de nouveaux projets;
- signale au comité d'exploitation et d'administration les questions concernant le risque d'exploitation.

Président : vice-président du conseil et chef de la gestion du risque, Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR)

COMITÉ D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

- approuve les politiques et les normes de la gestion du risque d'exploitation et des contrôles internes à l'échelle de la CIBC et en évalue l'efficacité de manière continue;
- examine les évaluations internes sur le respect des contrôles internes;
- supervise l'application de mesures correctives relativement aux faiblesses importantes en matière de contrôle interne ou aux nouvelles questions qui se posent à cet égard;
- supervise, au besoin, la mise en application de projets d'envergure;
- signale au comité du capital et du risque les questions qui se posent eu égard aux risques de crédit, de marché, d'illiquidité ainsi qu'à ceux ayant une incidence sur les ressources du bilan;
- passe en revue les rapports périodiques de la TGBR et des services de la vérification, du contentieux et de la conformité sur les questions touchant le contrôle interne.

Président : vice-président du conseil, Gestion des avoirs CIBC

COMITÉ DE CRÉDIT*

- approuve les prêts dépassant les limites accordés aux dirigeants;
- recommande au comité de gestion du risque d'approuver l'octroi de prêts importants;
- est responsable de l'intégrité, de l'exactitude et du calendrier de l'évaluation des risques;
- surveille le risque de concentration des portefeuilles.

Président : vice-président à la direction, approbation du crédit aux sociétés commerciales et aux grandes entreprises, TGBR

COMITÉ DE PLACEMENT*

- conseille les équipes chargées des opérations durant l'enquête et la négociation de placements potentiels;
- approuve les placements du portefeuille de banque d'affaires;
- surveille le rendement de placements approuvés antérieurement;
- s'assure que les placements sont conformes aux normes de gouvernance de la CIBC avant qu'ils soient approuvés.

Président : vice-président à la direction, gestion des portefeuilles de crédit et de banque d'affaires, TGBR

*Sous-comité du comité du capital et du risque

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend de la possibilité de perte financière par suite du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à honorer pleinement ses obligations financières ou contractuelles, telles que le remboursement de prêts ou le règlement de contrats d'instruments dérivés.

Le cadre de gestion de risque de crédit de la CIBC se compose d'une infrastructure, de politiques et de normes ainsi que de pratiques de mesure, de surveillance et de contrôle qui visent à inculquer un profond sentiment de responsabilité et de discipline à l'échelle de la Banque.

Infrastructure

Le comité du capital et du risque veille à évaluer et à approuver les politiques de gestion du risque de crédit de la CIBC. Ces politiques sont présentées annuellement au comité de gestion du risque du conseil d'administration aux fins d'évaluation et d'approbation. Le comité du capital et du risque est également chargé de s'assurer que ces politiques sont appliquées et que les procédés sont mis en œuvre pour gérer et surveiller le risque de crédit, et il doit s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques. La haute direction doit faire rapport à intervalles réguliers au comité de gestion du risque sur les questions importantes relatives au risque de crédit, y compris les opérations de crédit des particuliers, les concentrations de prêts à l'égard d'un emprunteur apparenté, les risques liés à un secteur d'activité et à une région, les prêts douteux et la dotation aux pertes sur créances. De plus, la haute direction évalue les soldes des prêts douteux ainsi que les provisions pour pertes sur créances et la dotation aux pertes sur créances avec le comité de vérification du conseil d'administration.

La responsabilité de mesurer et de surveiller au jour le jour le risque de crédit revient au groupe TGBR. Ce groupe est indépendant des secteurs d'exploitation et responsable de l'approbation initiale du crédit ainsi que de la mesure et du contrôle continus du portefeuille de crédit visant à garantir que le risque de crédit est activement contrôlé. Ce contrôle est assuré par l'établissement de politiques d'octroi de prêts, l'approbation de tous les modèles utilisés pour l'évaluation du risque et la cote de solvabilité de chacun des prêts, l'exercice du pouvoir d'approbation à l'égard de toutes les opérations de crédit importantes, la surveillance par le rapprochement entre l'exposition au risque et les politiques et limites, et la gestion rigoureuse des prêts en retard et des prêts douteux par des groupes spécialisés.

La gestion des risques de crédit est pratiquée également au sein du groupe TGBR, qui utilise des techniques axées sur le marché dans la gestion de la composante risque de crédit du capital économique. Le groupe applique des modèles de crédit perfectionnés pour analyser le vaste portefeuille de créances commerciales de la Banque. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente de prêts directs, de couvertures de produits dérivés liés au crédit ou d'opérations structurées. Ces mêmes moyens sont également utilisés pour ajouter des risques ciblés au portefeuille dans le but de diversifier et d'améliorer les rendements de celui-ci. Étant donné que la composante risque de crédit du capital économique est une ressource rare, la CIBC s'efforce de répartir et de libérer le capital de risque de crédit de la manière la plus efficace possible. Les prêts douteux et les prêts à risque élevé sont gérés par un groupe de travail spécialisé en prêts. Les placements des banques d'affaires sont régis par le comité de placement, qui examine la structuration, la négociation et la surveillance des placements des banques d'affaires existants et nouveaux.

Politiques et normes

Les politiques de gestion du risque de crédit de la CIBC exposent l'intérêt de la Banque à l'égard du risque de crédit et établissent les paramètres détaillés d'après lesquels le risque de crédit est contrôlé. Les politiques et les normes établissent les fondements selon lesquels le crédit est accordé, mesuré, consolidé, surveillé et présenté. Sous ce rapport, la CIBC applique les politiques et les normes pour le contrôle du risque de crédit au portefeuille des prêts à la consommation et au portefeuille des prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

Les politiques visant à prévenir les concentrations au sein des portefeuilles de prêts de la CIBC sont essentielles à la gestion du risque de crédit. Il existe deux politiques clés :

- La politique concernant les risques courants et les concentrations de prêts vise à gérer l'exposition de la CIBC à l'égard d'un emprunteur ou d'un groupe d'emprunteurs apparentés, en fonction de l'évaluation des risques.
- La politique concernant les limites imposées sur les concentrations dans des secteurs d'activité vise à gérer l'exposition de la CIBC à 45 secteurs différents et à assurer la diversification des prêts et des portefeuilles de titres.

Les autres politiques de gestion du risque de crédit visent à assurer que les pratiques en matière d'octroi de prêts sont prudentes et portent sur la gestion des concentrations géographiques et des concentrations de produits, l'exposition au crédit de relais et aux prêts consortiaux, les exigences concernant l'examen des facteurs environnementaux et les évaluations foncières, le maintien de normes en matière d'octroi de prêts du portefeuille et les conflits d'intérêts en ce qui a trait aux fusions et aux acquisitions.

Mesures, surveillance et contrôle

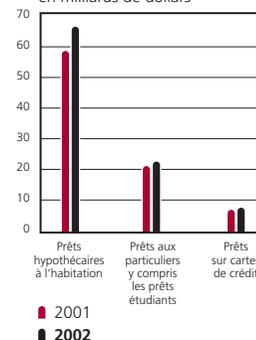
La CIBC continue d'élaborer et d'améliorer ses systèmes de mesure, de surveillance et de contrôle de la gestion du risque de crédit en vue du projet de mise en application, le 1^{er} novembre 2006, des propositions de l'accord sur le capital de la Banque des règlements internationaux (BRI).

En ce qui concerne les prêts à la consommation, le nombre important d'opérations de montants moindres sont traitées au moyen de techniques statistiques, comme les méthodes d'évaluation par points du crédit et les modèles de gestion informatisée des prêts, bien adaptés à la détermination et à la gestion du risque. Le portefeuille de prêts à la consommation de la CIBC est bien diversifié afin de garantir que les concentrations par type de consommateurs et de produits ne dépassent pas les limites acceptables et dictées par la prudence. Les prêts à la consommation constituent 67 % du portefeuille de la Banque, exception faite des titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente. Ces prêts sont essentiellement diversifiés, en ce sens qu'ils représentent des milliers d'emprunteurs dont les soldes des prêts sont relativement peu élevés. Les prêts hypothécaires à l'habitation, qui comptent pour 69 % du portefeuille des prêts à la consommation, comportent des niveaux de risque de crédit très peu élevés. Conformément à la stratégie de gestion de la croissance de la Banque pour ce secteur, les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 7,8 G\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent. La stratégie de croissance des prêts à la consommation de la CIBC s'est traduite par une hausse de 12 % du portefeuille de prêts personnels et de 10 % du portefeuille de prêts sur cartes de crédit. Le portefeuille de prêts étudiants a continué de reculer en 2002, affichant une baisse de 17 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Relativement au portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques, les prêteurs spécialisés évaluent chaque opération de crédit et accordent une cote de crédit interne à chacune et, pour toute opération importante, ils doivent obtenir une autorisation de crédit indépendante du groupe TGBR.

Tous les prêts aux entreprises et aux administrations publiques sont cotés d'après une échelle de risque de 13 catégories, graduée en fonction de la probabilité de perte s'y rapportant. Ces cotes de crédit internes aident à surveiller le portefeuille en plus de servir d'éléments clés aux modèles économiques de la CIBC aux fins de l'attribution de la composante risque de crédit du capital économique.

Prêts à la consommation
en milliards de dollars



La CIBC diversifie le portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques en établissant l'exposition aux risques courants et aux prêts relativement à un secteur et à une région, et en s'assurant sans cesse que ces risques sont conformes aux limites imposées. Le risque lié aux emprunteurs apparentés est géré en fonction des limites imposées sur les concentrations selon une évaluation des risques; les concentrations par secteur d'activité sont mesurées selon les limites imposées pour 45 secteurs différents; et les concentrations par région sont mesurées selon les limites établies à l'égard de l'exposition aux pays étrangers.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques (y compris les acceptations) constituent 33 % du portefeuille de la CIBC, exception faite des titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente, et ils ont diminué de 11 % par rapport à ceux de l'exercice précédent avant la déduction de la provision générale. Cette baisse découle de la stratégie appliquée par la CIBC visant à gérer activement les ressources du bilan (incluant le capital). Le portefeuille est diversifié sur le plan des secteurs, le secteur le plus important, à savoir les services commerciaux, correspondant à environ 11 % du total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques (y compris les acceptations) avant la déduction de la provision générale en 2002.

La direction surveille les concentrations de prêts par secteur de façon continue, en tenant compte de la perspective économique actuelle et des récents événements dans le monde.

Du point de vue géographique, 87 % du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques concerne l'Amérique du Nord; le reliquat a trait principalement au Royaume-Uni et à l'Europe de l'Ouest. Le risque lié à l'Asie continue d'être géré selon des niveaux de risque qui sont revus à la baisse, par suite de remboursements ou de recouvrements importants. Les risques liés à l'Europe de l'Est, à l'Amérique latine et à l'Amérique du Sud et ailleurs sont limités. Le perfectionnement continu des outils d'aide à la décision utilisés dans le montage contribue considérablement au maintien d'un portefeuille judicieusement diversifié.

Le risque-pays est le risque que l'actif dans un pays étranger soit gelé en raison de l'imposition de contrôles des changes ou d'autres perturbations économiques ou politiques. La CIBC gère activement le risque-pays au moyen de limites imposées sur les risques liés à des pays précis, situés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ces limites établissent le risque-pays maximal acceptable et contrôlent ses sous-composantes, telles que les dépôts bancaires et le financement des activités commerciales.

La majeure partie du risque de crédit de la CIBC a trait au portefeuille des prêts et acceptations. Cependant, la CIBC se livre à des activités qui l'exposent

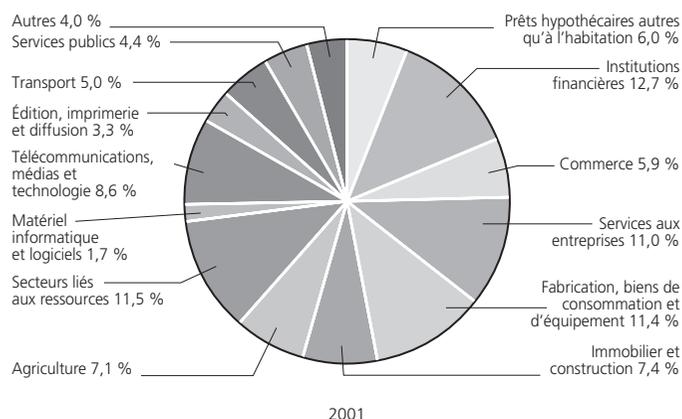
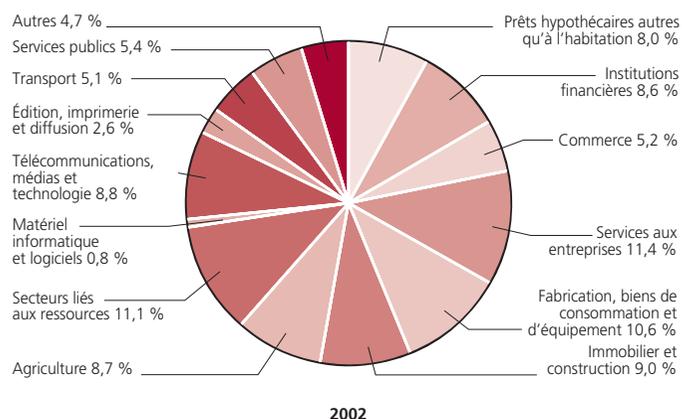
à des risques de crédit hors bilan. Celles-ci comprennent les arrangements relatifs au crédit et les instruments dérivés, dont une explication est donnée aux notes 23, 24 et 25 afférentes aux états financiers consolidés. La Banque gère ces risques en utilisant le même cadre de gestion du risque de crédit que celui qui est décrit plus haut.

La CIBC est active sur les marchés des instruments dérivés liés au crédit à titre de teneur de marché qui répond aux besoins de ses clients en matière de couverture de crédit ainsi qu'à titre d'agent principal pour la gestion de ses propres portefeuilles de prêts. Dans le cadre de la gestion de son portefeuille de prêts, la CIBC a souvent recours, pour réduire le risque de crédit, à des instruments dérivés liés au crédit relativement à un nom unique et à des titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés. Les instruments dérivés liés au crédit servent à atténuer les concentrations de prêts des secteurs d'activité et le risque lié aux prêts relatifs à un nom unique ou ils s'inscrivent dans le cadre de techniques de diversification du portefeuille. Les plus importantes concentrations de secteurs couvertes par ces programmes ont été celles des télécommunications et de la câblodistribution (724 M\$), des services publics (354 M\$) et des institutions financières (346 M\$). Au 31 octobre 2002, le montant théorique relatif à la protection contre le risque de crédit (y compris les titres synthétiques adossés à des prêts avec flux groupés) s'élevait à 4 G\$.

La CIBC s'expose à un risque de crédit de contrepartie qui découle de ses activités de gestion de portefeuilles et de tenue de marché touchant les instruments dérivés de crédit, les marchandises, les actions, les devises et les taux d'intérêt. La Banque mesure et gère le risque de crédit sur ses contrats d'instruments dérivés en tenant compte de la valeur évaluée au marché de chaque contrat et d'une estimation prudente du risque potentiel futur pour chaque opération. Cela est fondé sur des méthodes de simulation statistiques et tient compte de toute technique d'atténuation des risques ayant force obligatoire pour chaque débiteur, telle que les accords de compensation, de garantie ou ayant trait aux marges. En vertu d'un accord ayant trait aux marges, la CIBC obtient une garantie de ses contreparties ou s'engage à fournir une garantie à ces dernières, consistant principalement en titres en espèces ou titres négociables, qui sont réévalués sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux instruments dérivés auquel s'expose la CIBC représente divers types de produits. Les entreprises candidates à l'investissement comptent pour 91 % de ce risque de crédit. La CIBC mesure, surveille et limite activement le risque de crédit découlant de ses activités liées aux instruments dérivés. Des politiques, méthodes et procédures de crédit claires sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit.

Résumé des prêts aux entreprises et aux administrations publiques (y compris les acceptations) par secteur¹⁾



1) Le classement des secteurs est un résumé. Pour plus de détails, se reporter aux renseignements financiers annuels supplémentaires aux pages 122 et 123.

Prêts douteux

Bien que la CIBC demeure vigilante en matière de risque en surveillant continuellement toutes les expositions aux risques, elle gère aussi activement tous les comptes de prêts douteux. En général, un prêt est, de l'avis de la direction, considéré comme douteux lorsque la Banque n'est plus raisonnablement assurée d'en recouvrer en temps opportun le plein montant du capital et des intérêts. Certaines exceptions à cette politique sont exposées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice, des prêts de 3,36 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, soit une hausse de 1 137 M\$ par rapport à ceux de 2001. La plus forte hausse de prêts douteux bruts a été observée dans le secteur des télécommunications, des médias et de la technologie, tout particulièrement aux États-Unis et en Europe. Dans l'ensemble, les

prêts douteux au Canada ont augmenté de 50 M\$, alors que les prêts douteux à l'étranger ont augmenté de 1 087 M\$, dont une tranche de 784 M\$ a trait à des prêts aux États-Unis.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 1 084 M\$, une hausse de 149 M\$ par rapport à la réduction appliquée en 2001. Cette hausse tenait compte de 95 M\$ liés aux prêts à la consommation et de 54 M\$ associés aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1 705 M\$, soit une hausse de 456 M\$ par rapport à celles de l'exercice précédent. Une tranche de 346 M\$ avait trait aux radiations de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et une autre de 110 M\$ concernait les radiations de prêts à la consommation.

VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX NETS ¹⁾

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	Prêts à la consom- mation ²⁾	Total avant la provision générale	Provision générale	Total 2002	Prêts aux entreprises et aux admi- nistrations publiques	Prêts à la consom- mation ³⁾	Total avant la provision générale	Provision générale	Total 2001	Prêts aux entreprises et aux admi- nistrations publiques	Prêts à la consom- mation ³⁾	Total avant la provision générale	Provision générale	Total 2000	
Prêts douteux bruts																
Solde au début de l'exercice	1 197 \$	505 \$	1 702 \$	– \$	1 702 \$	1 204 \$	457 \$	1 661 \$	– \$	1 661 \$	1 019 \$	463 \$	1 482 \$	– \$	1 482 \$	
Nouveaux prêts douteux	2 354	1 008	3 362	–	3 362	1 280	945	2 225	–	2 225	1 008	776	1 784	–	1 784	
Reclassés dans les prêts rentables, remboursés ou vendus	(583)	(501)	(1 084)	–	(1 084)	(529)	(406)	(935)	–	(935)	(408)	(348)	(756)	–	(756)	
Prêts douteux bruts avant radiations	2 968	1 012	3 980	–	3 980	1 955	996	2 951	–	2 951	1 619	891	2 510	–	2 510	
Radiations	(1 104)	(601)	(1 705)	–	(1 705)	(758)	(491)	(1 249)	–	(1 249)	(415)	(434)	(849)	–	(849)	
Solde à la fin de l'exercice	1 864 \$	411 \$	2 275 \$	– \$	2 275 \$	1 197 \$	505 \$	1 702 \$	– \$	1 702 \$	1 204 \$	457 \$	1 661 \$	– \$	1 661 \$	
Provisions																
Solde au début de l'exercice	519 \$	525 \$	1 044 \$	1 250 \$	2 294 \$	476 \$	510 \$	986 \$	1 250 \$	2 236 \$	505 \$	243 \$	748 \$	1 000 \$	1 748 \$	
Radiations	(1 104)	(601)	(1 705)	–	(1 705)	(758)	(491)	(1 249)	–	(1 249)	(415)	(434)	(849)	–	(849)	
Dotations	1 097	403	1 500	–	1 500	736	364	1 100	–	1 100	346	624	970	250	1 220	
Recouvrements	92	125	217	–	217	44	141	185	–	185	44	77	121	–	121	
Change et autres	(9)	(9)	(18)	–	(18)	21	1	22	–	22	(4)	–	(4)	–	(4)	
Solde à la fin de l'exercice ³⁾	595 \$	443 \$	1 038 \$	1 250 \$	2 288 \$	519 \$	525 \$	1 044 \$	1 250 \$	2 294 \$	476 \$	510 \$	986 \$	1 250 \$	2 236 \$	
Prêts douteux nets																
Solde au début de l'exercice	678 \$	(20) \$	658 \$	(1 250) \$	(592) \$	728 \$	(53) \$	675 \$	(1 250) \$	(575) \$	514 \$	220 \$	734 \$	(1 000) \$	(266) \$	
Variation nette des prêts douteux bruts	667	(94)	573	–	573	(7)	48	41	–	41	185	(6)	179	–	179	
Variation nette de la provision	(76)	82	6	–	6	(43)	(15)	(58)	–	(58)	29	(267)	(238)	(250)	(488)	
Solde à la fin de l'exercice ³⁾	1 269 \$	(32) \$	1 237 \$	(1 250) \$	(13) \$	678 \$	(20) \$	658 \$	(1 250) \$	(592) \$	728 \$	(53) \$	675 \$	(1 250) \$	(575) \$	
Prêts douteux bruts moins provision																
spécifique en pourcentage du total																
des prêts et acceptations nets																
					0,77 %						0,40 %					
Prêts douteux et acceptations nets après provision générale :																
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets					(0,01) %						(0,36) %					
En pourcentage des capitaux propres					(0,11) %						(4,97) %					

- 1) Les prêts douteux comprennent des titres en substitut de prêts de 30 M\$ (néant en 2001; 13 M\$ en 2000) et des provisions pour pertes sur créances de néant (néant en 2001 et 2 M\$ en 2000) liées aux titres en substitut de prêts.
- 2) Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en retard de 90 jours aux termes des contrats.
- 3) Compte non tenu de provisions pour lettres de crédit totalisant 1 M\$ (1 M\$ en 2001 et 2 M\$ en 2000).

Dotation aux pertes sur créances

DOTATION AUX (RECOUVREMENT DES) PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars,
exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001	2000
Canada			
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 \$	3 \$	5 \$
Prêts étudiants	–	(2)	365
Prêts personnels	108	84	94
Prêts sur cartes de crédit	271	270	154
Total des prêts à la consommation	382	355	618
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	4	3	5
Institutions financières	(3)	(2)	2
Commerce et services	37	49	15
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	25	24	51
Immobilier et construction	(29)	(8)	(28)
Agriculture	13	8	5
Secteurs liés aux ressources	1	7	14
Télécommunications, médias et technologie	76	31	(2)
Transport	3	1	66
Services publics	11	1	6
Autres	1	4	1
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques	139	118	135
	521	473	753
États-Unis			
Total des prêts à la consommation	18	–	(6)
Institutions financières	(2)	2	45
Commerce et services	12	163	61
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	18	148	29
Immobilier et construction	38	(1)	(15)
Secteurs liés aux ressources	292	50	13
Télécommunications, médias et technologie	381	227	12
Transport	27	(2)	13
Services publics	70	8	–
Autres	–	28	46
	854	623	198
Autres pays			
Total des prêts à la consommation	3	9	12
Institutions financières	(2)	(10)	1
Commerce et services	(1)	1	2
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	(3)	2
Immobilier et construction	(4)	3	(6)
Agriculture	(1)	–	1
Secteurs liés aux ressources	18	–	–
Télécommunications, médias et technologie	108	8	(2)
Transport	–	1	6
Services publics	4	(5)	4
Autres	–	–	(1)
	125	4	19
Pertes sur créances portées aux résultats :			
Dotation spécifique	1 500	1 100	970
Dotation générale	–	–	250
Total des pertes sur créances portées aux états consolidés des résultats	1 500 \$	1 100 \$	1 220 \$
En pourcentage du total des prêts et acceptations nets	0,94 %	0,67 %	0,79 %

La dotation aux pertes sur créances est la somme imputée aux résultats, qui augmente la provision totale pour pertes sur créances à un degré que la direction juge suffisant pour couvrir toutes les pertes éventuelles liées aux créances dans le portefeuille, compte tenu de la conjoncture du moment et les produits dérivés liés au crédit.

En 2002, la dotation aux pertes sur créances qui a été imputée aux résultats s'est établie à 1 500 M\$, contre 1 100 M\$ en 2001. La totalité de la dotation de 2002 a été affectée à des provisions spécifiques, la provision générale demeurant inchangée à 1,25 G\$. Au cours de 2001, le total de la dotation aux pertes sur créances imputée aux résultats de 1 100 M\$ a aussi été affecté aux provisions spécifiques. Le total des dotations spécifiques aux pertes sur créances a progressé de 400 M\$ en 2002. Cette augmentation est surtout attribuable au portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et elle découle du déclin continu des conditions liées aux prêts aux États-Unis et en Europe, tout particulièrement au sein des groupes des télécommunications, des services publics et des ressources.

La dotation spécifique de 970 M\$ en 2000 comprenait une dotation supplémentaire de 250 M\$ pour les pertes sur créances liées aux prêts étudiants parrainés par l'État, qui a donné lieu à une dotation pour prêts étudiants s'élevant à 365 M\$ pour l'exercice.

Provisions pour pertes sur créances

La provision totale pour pertes sur créances est composée de provisions spécifiques et d'une provision générale. Les provisions spécifiques sont inscrites lorsque les prêts sont établis comme douteux. En ce qui concerne les prêts aux entreprises et aux administrations publiques, les provisions spécifiques sont établies au moyen des évaluations continues du portefeuille de chacun des comptes, lorsque l'existence de prêts douteux est constatée. Les provisions spécifiques pour les prêts à la consommation sont déterminées en se reportant aux ratios historiques de radiations aux soldes impayés.

La provision générale est constituée pour les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de prêts, mais qui n'ont pas encore été établies de manière spécifique.

Les portefeuilles de prêts auxquels s'applique la provision générale comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, tels que les engagements et lettres de crédit, ainsi que les prêts à la consommation. La provision générale ne s'applique pas aux prêts ni aux facilités de prêt douteux, étant donné que des dotations spécifiques ont été établies à leur égard.

La méthode servant à établir une provision générale adéquate comporte l'utilisation des taux de pertes prévus en rapport avec différents portefeuilles de prêts, et pour ce qui concerne les différents niveaux de risque liés aux portefeuilles, l'estimation d'une période au cours de laquelle des pertes qui existent sont déterminées de manière spécifique et à l'égard desquelles une dotation spécifique est établie, et enfin un ajustement pour tenir compte de l'opinion qu'a la direction des tendances actuelles et futures en matière d'économie et de portefeuille.

Les pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculées d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit, la probabilité de facteurs de défaillance liés à chaque évaluation des risques et l'estimation des défaillances. La probabilité de facteurs de défaillance tient compte des résultats historiques de la CIBC au cours d'un cycle économique ainsi que de données concernant les défaillances déjà observées au sein des marchés de la dette. Les estimations quant aux défaillances reposent sur l'expérience de la Banque au cours de nombreuses années. En ce qui concerne les portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont établies en fonction des tendances et des taux de pertes historiques de la CIBC.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'importance du portefeuille, les profils de risque de ces derniers, les tendances économiques et les preuves de l'amélioration ou de la détérioration de la qualité du crédit.

Les exigences en matière de provision générale sont évaluées selon ces critères. Les paramètres sur lesquels se fonde le calcul de la provision générale sont actualisés à intervalles réguliers, en fonction de l'expérience des marchés de la CIBC.

Au 31 octobre 2002, la provision spécifique pour pertes sur créances s'établissait à 1,04 G\$, soit 6 M\$ de moins qu'à la même date de l'exercice précédent. La différence entre les provisions des deux exercices est attribuable à une baisse de 82 M\$ liée aux prêts à la consommation et à une augmentation de 76 M\$ se rapportant aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

En 2002, la provision générale de la CIBC est demeurée inchangée à 1,25 G\$, portant le total de la provision pour pertes sur créances à 2,29 G\$. Ce montant a été jugé comme un montant dicté par la prudence, compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et de l'incertitude persistante quant au rendement économique des principaux marchés de crédit de la Banque.

La provision totale pour pertes sur créances est évaluée et approuvée tous les trimestres par la haute direction et par le comité de vérification. Le total de la provision pour pertes sur créances dépassait les prêts douteux bruts de 13 M\$ au 31 octobre 2002, en regard de 592 M\$ à la fin de l'exercice précédent. Bien que la direction estime que la provision pour pertes sur créances était suffisante au 31 octobre 2002, les ajouts futurs à la provision seront soumis à une évaluation continue compte tenu des risques liés au portefeuille de prêts et de l'évolution de la conjoncture économique.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque du marché s'entend du risque financier qu'une perte découle de changements de la valeur d'instruments financiers, et il englobe le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit, le risque de change, le risque lié aux actions, le risque lié aux marchandises et le risque d'illiquidité. La CIBC est exposée au risque de marché à l'égard de ses portefeuilles de négociation et de placement, et de ses activités de gestion du bilan.

Le cadre de gestion du risque de marché s'appuie sur une infrastructure, des politiques et des normes ainsi que sur des pratiques de mesure, de surveillance et de contrôle qui, de l'avis de la CIBC, répondent à des normes de gestion du risque conformes aux meilleures pratiques qui soient. L'unité TGBR s'occupe de la gestion du risque de marché de manière indépendante des secteurs d'exploitation de la CIBC. Les procédés de mesure, de surveillance et de contrôle assurent que le risque de marché global ainsi que ses composantes sont bien compris à l'échelle de la Banque.

Infrastructure

Les activités de l'unité TGBR sont examinées et approuvées, au besoin, par le comité du capital et du risque, l'équipe de la haute direction et, en dernier lieu, le comité de gestion du risque du conseil. En plus de comprendre, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques, l'unité TGBR s'assure que, sur une base quotidienne, les composantes individuelles et l'ensemble des positions donnant lieu à un risque de marché demeurent dans les limites approuvées et que seules des activités autorisées soient menées.

La qualité et les compétences des directeurs du secteur des risques sont essentielles à une gestion efficace du risque. Un directeur d'expérience du secteur du risque de marché, aidé d'experts régionaux en gestion des risques de tous les principaux centres de négociation de la CIBC, supervise chaque entreprise qui est exposée à un risque de marché élevé, assurant une couverture exhaustive du risque. Des données provenant de systèmes de négociation partout dans le monde sont regroupées dans une base centrale de données sur la gestion du risque. Les mesures du risque centralisées et l'accès à un important volume de données sur la gestion du risque contribuent à la gestion du risque de marché à l'échelle mondiale par voie d'une présentation et d'une analyse intégrées du risque et d'une surveillance des limites. La CIBC produit chaque matin un rapport détaillé sur le risque et un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les activités de négociation de la journée précédente et qui donnent un aperçu du risque de marché dans les portefeuilles de négociation à l'échelle de la CIBC. Ces documents font partie intégrante de l'examen des positions à risque qui est effectué chaque matin lors de la réunion quotidienne de la salle d'arbitrage de la CIBC. Celle-ci produit un rapport semblable sur les risques de marché faisant partie du portefeuille autre que de négociation, à l'échelle de la Banque. Chaque jour, un directeur indépendant du secteur des risques rapproche toutes les positions de risque et les limites autorisées. Les positions qui dépassent ces limites sont signalées sans tarder à la haute direction. La conformité aux limites de risque fait l'objet de rapports qui sont présentés toutes les semaines au comité du capital et du risque et chaque trimestre au comité de gestion du risque.

Politiques et normes

La CIBC a élaboré des politiques et des normes exhaustives en matière de gestion du risque de marché. Ces politiques et normes portent sur la détermination et la mesure des divers types de risque de marché et sur l'établissement des limites à

l'intérieur desquelles la CIBC gère son risque global. Ces politiques contiennent un énoncé explicite des niveaux de tolérance au risque, lesquels sont exprimés selon des mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes « dans la pire éventualité » en raison de conditions de stress. Le comité de gestion du risque approuve les niveaux globaux de risque que la CIBC est autorisée à assumer.

La CIBC recourt à une approche à trois niveaux pour définir les limites du risque de marché relativement à l'ampleur des risques liés aux taux d'intérêt, à l'écart de crédit, au change, aux marchandises et aux actions qu'elle peut assumer dans ses activités de négociation et autres que de négociation. Les limites de premier niveau constituent les limites générales de risque de marché et de pertes dans la pire éventualité et sont établies par l'équipe de la haute direction, conformément à la tolérance au risque exprimée par le comité de gestion du risque. Les limites de deuxième niveau visent le contrôle du profil de risque des activités de positionnement de chaque secteur d'exploitation et sont établies par l'unité TGBR et par les responsables des secteurs d'exploitation et sont approuvées par le comité du capital et du risque. Les limites de troisième niveau sont confiées au pupitre de négociation et visent le contrôle de la concentration du risque et de l'incidence de situations de stress touchant expressément les registres. Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de rendement et d'évaluation, établissent un lien avec les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation à la valeur marchande et exigent une évaluation indépendante des positions.

Mesure, surveillance et contrôle

Puisque aucune mesure ne peut à elle seule permettre d'évaluer tous les aspects du risque de marché, la CIBC emploie plusieurs méthodes pour le mesurer :

- VAR – La méthode des unités de mesure du risque (UMR) de la CIBC permet la comparaison, sur la base d'éléments communs, du risque inhérent à différentes entreprises et catégories d'éléments d'actifs;
- Les tests de stress et l'analyse de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes;
- Les essais à rebours qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie de l'analyse des revenus réels et théoriques.

Méthode UMR

La CIBC a élaboré et adopté une méthodologie exhaustive pour la mesure du risque du marché, dite « valeur à risque » (VAR), selon laquelle le risque est mesuré en fonction d'UMR. La méthode VAR, ou UMR, qui est fondée sur l'étude statistique des probabilités et qui utilise la volatilité et les corrélations, permet de quantifier, en dollars, les risques.

En ce qui concerne le risque de marché, l'UMR correspond à la mesure de la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations à la baisse du marché dans des conditions normales et met en jeu des données historiques et l'expérience récente sur les marchés. Une UMR correspond à la perte en un jour qui, sur des marchés normaux, a moins de 1 % de chance de se produire. La méthode UMR met en jeu nombre de facteurs de risque, dont le risque de taux d'intérêt, les positions à risque en raison de multiples points de la courbe de taux, de nombreux rapports entre les taux de base et les écarts et de nombreux points de volatilité présumés. L'UMR est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, et est mise à jour régulièrement. Une UMR globale est obtenue en

regroupant les UMR relatives aux risques de marchés liés aux taux d'intérêt, à l'écart de crédit, aux actions, au change et aux marchandises et en retranchant l'incidence qu'a le regroupement en portefeuilles de ces risques (effet de portefeuille). L'UMR globale s'entend alors de la perte potentielle dans la pire éventualité ayant au plus 1 % de chance, ou l'équivalent, de se produire sur des marchés normaux en un jour, selon un intervalle de confiance de 2,33 écarts-types. Le modèle porte sur tous les produits financiers que négocie la CIBC, à savoir ceux liés à des devises, des instruments dérivés, des titres de créance, des actions et des marchandises. La méthode UMR met en jeu le modèle de variances-covariances et est complétée par un modèle de simulation historique.

Test de stress et analyse de scénarios

Alors que la méthode UMR de la CIBC sert à déterminer ses positions à risque si des événements improbables surviennent dans des conditions de marché normales, les tests de stress et l'analyse de scénarios sont employés pour mieux connaître les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales.

Les tests de stress de la CIBC permettent de mesurer l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché, fondés sur les expériences passées ou sur des concentrations spécifiques. Dans le cadre de la méthode des tests de stress, il est supposé qu'aucune mesure pour atténuer le risque n'est prise au cours de l'événement posant des conditions de stress, reflétant ainsi la perte de liquidité qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

La méthode d'analyse de scénarios de la CIBC permet de simuler l'incidence sur les portefeuilles d'événements extrêmes sur le marché pendant une période prolongée, période qui peut atteindre trois mois. Ainsi, l'évolution des caractéristiques des portefeuilles et les mouvements du marché sont dits « dynamiques ». Cette méthode permet d'analyser l'incidence de changements dans la liquidité du marché et les stratégies de réduction du risque éventuel au fil du temps.

Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risque.

Au 31 octobre 2002, le programme d'analyse de scénarios de la CIBC comportait divers scénarios historiques et hypothétiques. Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise déclenchée en Russie en 1998 et les événements sur le marché qui ont suivi les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Les scénarios hypothétiques comprenaient des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie. C'est dans l'examen en temps opportun de la pertinence des scénarios que réside le secret de la réussite du programme d'analyse de scénarios.

Les tests de stress et l'analyse de scénarios de base de la CIBC sont effectués tous les jours et d'autres analyses ponctuelles sont faites régulièrement. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global aux termes de tout scénario dans la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des tests de stress sur chacun des portefeuilles.

Une variation du modèle de l'analyse de scénarios de la CIBC est utilisée afin d'aider à comprendre les risques du portefeuille de banque d'affaires. Le cas échéant, la structure de simulation est élargie pour quantifier les pertes possibles sur un exercice complet.

L'efficacité des tests de stress et de l'analyse de scénarios est prouvée au cours des périodes réelles de désorganisation du marché.

Essais à rebours

Le processus d'essais à rebours joue un rôle clé dans le maintien de l'intégrité des modèles de risque de la CIBC. Pour chacun et pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation, des UMR quotidiennes sont comparées aux revenus de négociation. Le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices ou les pertes (B/P) obtenus sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle UMR. À ce processus, se greffe le calcul d'un bénéfice ou d'une perte hypothétique ou statique. Ce B/P représente le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant qu'ils soient demeurés les mêmes. Le Bureau du surin-

endant des institutions financières (BSIF) exige la comparaison de ce B/P statique et de l'UMR, mesure qui permet en outre de confirmer l'intégrité du modèle UMR.

Activités de négociation

Dans le cadre des solutions financières intégrées qu'elle propose à ses clients en vue de répondre à leurs besoins en matière de gestion du risque et de placement, la CIBC détient des positions dans des instruments financiers négociés qui sont liquides et d'autres qui le sont moins. Elle tire des revenus des opérations qu'elle conclut pour ses clients et, dans une moindre mesure, des opérations qu'elle effectue pour son propre compte. Les instruments négociés comprennent des titres de créance et de participation, des instruments sur devises et sur marchandises et des produits dérivés. Les positions sont constatées à la juste valeur et les gains et pertes matérialisés ou non matérialisés provenant des variations de cette valeur sont constatés dans les résultats des activités de négociation en tant que revenu autre que d'intérêts. Les intérêts nets gagnés sur les positions de négociation après financement sont présentés à titre de revenu net d'intérêts dans les états consolidés des résultats. Les activités de négociation et les stratégies de gestion du risque connexes peuvent donner lieu périodiquement soit à des revenus tirés des activités de négociation, soit à un revenu net d'intérêts. Par conséquent, les revenus tirés des activités de négociation comportent les intérêts créditeurs nets tirés des portefeuilles de négociation en plus du gain ou de la perte net lié aux activités de négociation.

REVENUS TIRÉS DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Revenu net d'intérêts (BIE)	382 \$	(201)\$	(260)\$
Activités de négociation	273	1 343	1 140
Total des revenus tirés des activités de négociation (BIE)	655 \$	1 142 \$	880 \$
Par produit :			
Taux d'intérêt	290 \$	505 \$	231 \$
Change ¹⁾	152	179	199
Actions	136	391	394
Autres ²⁾	77	67	56
Total des revenus tirés des activités de négociation (BIE)	655 \$	1 142 \$	880 \$

1) Les revenus liés au change tirés d'activités autres que de négociation sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts.

2) Compte tenu des marchandises, des instruments de crédit dérivés ainsi que des activités de négociation et des ventes sur le marché secondaire des prêts.

En 2002, les revenus tirés des activités de négociation (BIE) ont totalisé 655 M\$, soit 487 M\$ de moins qu'en 2001. Cette diminution découle principalement des conditions financières difficiles liées au ralentissement de l'économie aux États-Unis. Par suite de la détérioration des conditions du marché, les activités liées aux titres à revenu fixe et aux titres de participation ont obtenu un rendement plus faible.

En 2001, les revenus tirés des activités de négociation (BIE) se sont élevés à 1 142 M\$, une hausse de 262 M\$ sur ceux de 2000. Cette amélioration découle principalement d'une réduction du coût de financement des intérêts sur les instruments négociés par suite de la baisse des taux d'intérêt en 2001 et elle a été en partie annulée par la faiblesse des marchés en 2001 et l'incidence des événements du 11 septembre 2001 sur le quatrième trimestre. De plus, les revenus tirés des activités de négociation ont bénéficié en 2001 d'une augmentation des revenus des secteurs de revenu fixe.

La composition des risques pour l'exercice 2002, qui sont exprimés en UMR, par catégorie de risque et risque total, figure dans le tableau des UMR par catégorie de risque à la page suivante. Ces risques étant liés entre eux, le montant total ne peut être établi que par addition, après avoir pris en compte l'effet de diversification, lequel traduit la réduction des risques résultant du regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt associés aux activités de négociation de la CIBC découlent de ses activités sur les marchés des capitaux d'emprunt et les marchés monétaires

mondiaux, plus particulièrement des opérations qu'elle conclut sur les marchés canadiens, américains, européens et japonais. Les principaux instruments qu'elle emploie sont les titres de créance d'administrations publiques et d'entreprises ainsi que les swaps de taux d'intérêt. La majeure partie des risques de change associés aux activités de négociation résultent d'opérations mettant en jeu le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels elle est exposée sur les marchés boursiers canadiens, américains et européens. Au cours de l'exercice 2002, les niveaux globaux de risque ont été généralement plus bas qu'en 2001, les baisses s'étant fait sentir principalement sur le plan du risque d'écart de crédit. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion des stocks de titres actifs ont contribué largement à restreindre les risques selon l'objectif de la Banque de faible volatilité du bénéfice.

L'histogramme ci-dessous montre la distribution de fréquences des revenus quotidiens tirés des activités de négociation pour l'exercice 2002. Des revenus ont été tirés des activités de négociation pendant 74 % des jours en 2002, contre 81 % en 2001 et 74 % en 2000. Pendant l'exercice 2002, les revenus quotidiens tirés des activités de négociation se sont situés en moyenne à 2,5 M\$, contre 4,4 M\$ en 2001 et 3,5 M\$ en 2000.

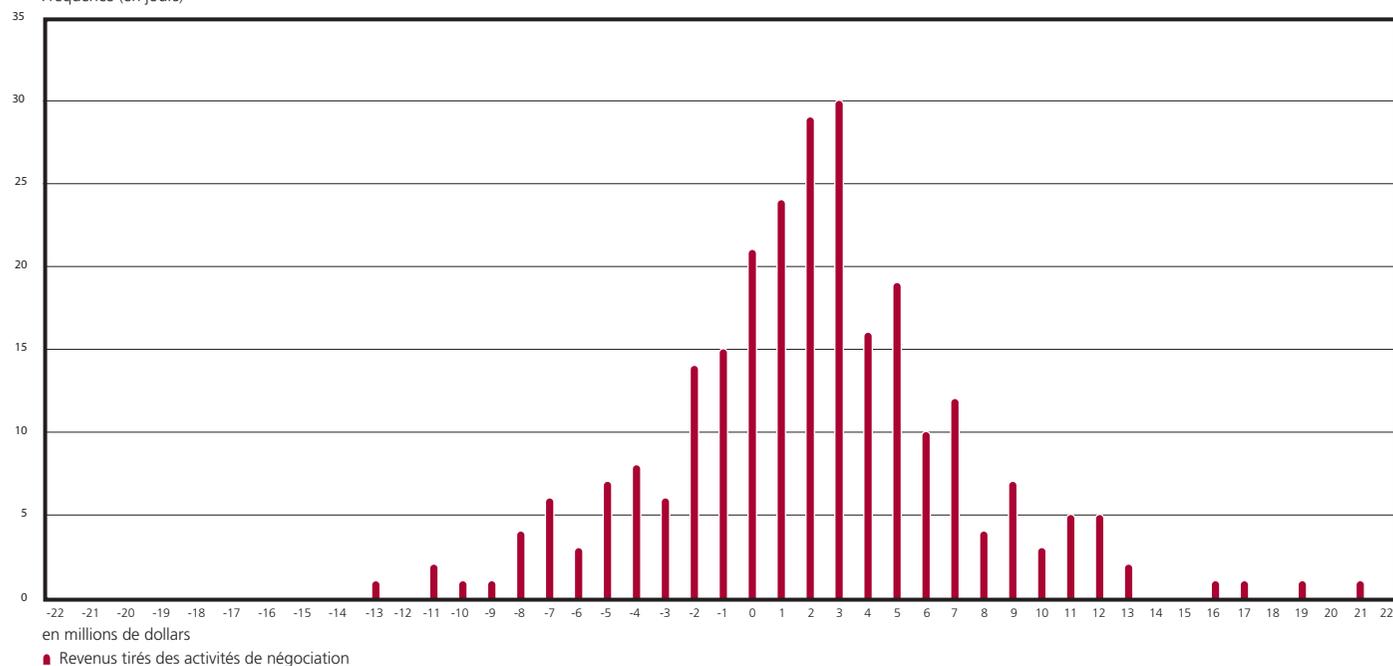
Le graphique d'essai à rebours des revenus tirés des activités de négociation et de l'UMR ci-dessous met en parallèle les revenus quotidiens obtenus en 2002 et les mesures prévues par l'UMR le jour précédent. Tel qu'il a déjà été indiqué, ces mesures de VAR proviennent de modèles statistiques qui sont fondés sur les probabilités et qui tiennent compte des positions de marché de la CIBC, de corrélations et de fluctuations des marchés dans des conditions normales.

UMR PAR CATÉGORIE DE RISQUE, PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	2002 Fin de l'exercice	2002 Moyenne	2001 Fin de l'exercice	2001 Moyenne
Risque de taux d'intérêt	7,32 \$	8,47 \$	6,14 \$	7,05 \$
Risque d'écart de crédit	5,65	5,79	6,72	8,50
Risque sur actions	9,29	8,34	8,33	9,81
Risque de change	0,53	0,76	0,87	0,81
Risque lié aux marchandises	2,56	1,02	1,05	1,16
Effet de diversification	(10,00)	(11,46)	(11,95)	(13,13)
Risque total	15,35 \$	12,92 \$	11,16 \$	14,20 \$

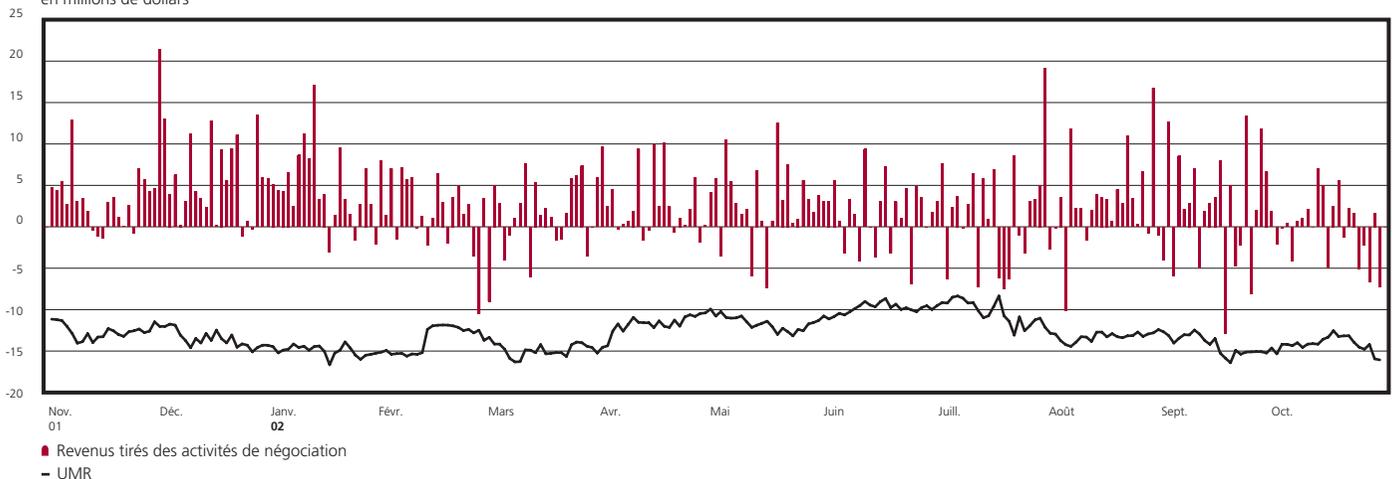
Distribution de fréquences des revenus quotidiens tirés des activités de négociation en 2002

Fréquence (en jours)



Essais à rebours des revenus tirés des activités de négociation en regard de l'UMR

en millions de dollars



Activités autres que de négociation

La CIBC gère les risques de marché, y compris les risques de taux d'intérêt, de change et le risque lié aux actions découlant de ses services bancaires de détail, de son portefeuille de banque d'affaires et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Le risque de change découlant de l'actif et du passif structurels du bilan ainsi que des participations dans des établissements étrangers est pris en compte dans les activités autres que de négociation.

La composition des risques du portefeuille autre que de négociation, par catégorie de risque et risque total, figure dans le tableau ci-dessous des UMR par catégorie de risque. Les risques étant liés entre eux, leur montant total ne peut être établi que par addition, après avoir pris en compte l'effet de diversification, qui traduit l'augmentation des risques de l'effet de portefeuille sur les différentes positions. En 2002, les niveaux de risque ont été plus élevés qu'en 2001, l'augmentation ayant trait surtout au risque de taux d'intérêt. Malgré la réduction des positions directionnelles au chapitre de l'écart entre l'actif et le passif, la volatilité des marchés a mené à un accroissement marqué des paramètres de risque, comme l'indique la hausse des UMR.

Compte tenu de l'illiquidité de nombre d'investissements de banques d'affaires, la CIBC n'utilise pas d'UMR de un jour comme mesure de risque dans le cadre de ces portefeuilles. Ceux-ci sont plutôt mesurés et contrôlés selon des conditions théoriques et sont assujettis à une analyse de scénarios qui simule les pertes potentielles sur un an.

Le risque de taux d'intérêt du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales nationales et étrangères. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées aux produits de détail. Ce choix provient principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques. Les instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus.

UMR PAR CATÉGORIE DE RISQUE, PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

en millions de dollars	2002		2001	
	Fin de l'exercice	2002 Moyenne	Fin de l'exercice	2001 Moyenne
Risque de taux d'intérêt	57,76 \$	65,41 \$	50,91 \$	50,12 \$
Risque d'écart de crédit	3,86	2,15	1,52	1,61
Risque lié aux actions	3,82	2,91	2,11	8,07
Risque de change	0,98	0,64	0,64	0,49
Effet de diversification	(9,03)	(5,87)	(4,52)	(6,16)
Risque total	57,39 \$	65,24 \$	50,66 \$	54,13 \$

La note 12 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation de la CIBC au 31 octobre 2002. Les éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan sont présentés selon des périodes de référence fondées sur la date la plus rapprochée de l'échéance ou de la réévaluation contractuelle. Il convient de noter que cet écart correspond au risque auquel la CIBC était exposée à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou la levée d'autres options, et de la nature des opérations qu'elle conclut pour la gestion active des portefeuilles, à la fois nombreux et diversifiés, auxquels se rattache l'écart consolidé. Étant donné le profil des échéances et des réévaluations consolidées de la CIBC au 31 octobre 2002, après ajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pour toutes les échéances augmenterait d'environ 48 M\$ le bénéfice net après impôts au cours des 12 mois

suivants et réduirait de quelque 263 M\$ les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, mesurés sur la base de la valeur actualisée.

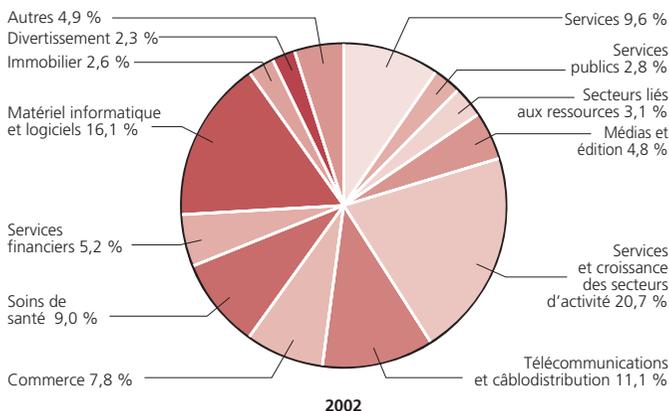
Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement des activités de banque d'affaires ainsi que de produits de détail liés à des actions (les CPG liés à des actions), y compris les options intégrées, et des couvertures connexes. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont des swaps sur actions, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Le risque de change du portefeuille autre que de négociation figurant aux bilans consolidés de la CIBC découle essentiellement des éléments d'actif et de passif structurels qui y sont inscrits ainsi que des participations dans des établissements étrangers. Relativement à sa position de change structurelle, l'approche de la CIBC vise à assurer un risque minime.

La CIBC crée et offre une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque du marché. Les changements des conditions liées au marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque du marché et les marges de détail provenant de ces produits.

Les placements de banque d'affaires actifs et stratégiques de la CIBC s'élevaient à 3,1 G\$. Le portefeuille actif consiste en 2,5 G\$ de titres de créance, de titres de participation et de placements dans des fonds d'actions privés. Ce portefeuille a chuté de 23 % par rapport à celui de 2001 en raison de radiations et des efforts qui ont été faits pour réduire l'exposition à ce type de placement. Le portefeuille est diversifié, puisqu'il comprend des titres de 13 secteurs d'activité différents.

Diversification du portefeuille de placement de banque d'affaires selon les secteurs d'activité¹⁾



1) La classification ci-dessus représente les pourcentages de placements en titres de créance et titres de participation par secteur d'activité, y compris les entités émettrices sous-jacentes des titres.

Instruments dérivés sur marchandises non négociés en bourse

La CIBC contrôle et gère le risque lié aux instruments dérivés sur marchandises grâce à sa méthode UMR décrite précédemment. Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en bourse au 31 octobre 2002.

en millions de dollars	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de un an	254 \$	(276) \$	(22) \$
Échéance 1-3 ans	277	(331)	(54)
Échéance 4-5 ans	41	(22)	19
Échéance dans plus de 5 ans	413	(435)	(22)
Juste valeur brute des contrats	985 \$	(1 064) \$	(79) \$

Au cours de l'exercice, la CIBC était exposée à des risques liés à des instruments dérivés sur l'énergie et d'autres marchandises. Dans toute la mesure du possible, la CIBC vérifie indépendamment la juste valeur des positions en fonction de prix établis par des sources tierces. Si ces prix ne sont pas accessibles, la CIBC aura

recours à des techniques de création de modèles indépendamment approuvées ou à d'autres méthodes d'évaluation. Le tableau ci-dessous résume la méthode utilisée pour vérifier indépendamment la juste valeur des risques liés aux marchandises au 31 octobre 2002.

SOURCES D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR

en millions de dollars, aux 31 octobre 2002	Juste valeur brute des contrats				Total
	Échéance à moins de un an	Échéance 1 à 3 ans	Échéance 4 à 5 ans	Échéance dans plus de 5 ans	
Sources d'établissement de la juste valeur					
Prix établis par des sources externes	(22)\$	(54)\$	19 \$	31 \$	(26)\$
Prix obtenus grâce à des modèles financiers ou d'autres méthodes d'évaluation	–	–	–	(53)	(53)
	(22)\$	(54)\$	19 \$	(22)\$	(79)\$

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

La structure de risque d'illiquidité de la CIBC a pour objectif de lui assurer qu'elle a suffisamment de fonds pour s'acquitter de tous ses engagements financiers de la manière la plus rentable qui soit.

La CIBC gère son risque d'illiquidité en fonction d'une structure exhaustive composée d'une infrastructure, de politiques et de normes, ainsi que de techniques de mesure, de surveillance et de contrôle. Le risque d'illiquidité est géré de manière active afin de le repérer, de le restreindre et de l'atténuer.

Infrastructure

Il incombe à l'unité TGBR de gérer les liquidités à l'échelle de la Banque. La gestion régionale des liquidités est assurée par des centres de financement régionaux et des filiales d'exploitation importants en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Une surveillance est assurée quotidiennement afin de vérifier la conformité aux directives et aux limites approuvées en matière de liquidités. Les systèmes de mesure et les rapports sur les liquidités sont surveillés et examinés indépendamment.

Politiques et normes

La politique de la CIBC régissant les liquidités est revue et approuvée tous les ans par le comité de gestion du risque du conseil d'administration. Cette politique établit les directives et les limites quant aux stocks d'éléments d'actif liquides minimaux, aux mesures de diversification du financement et aux sorties de fonds nettes en dollars canadiens et en devises.

Étant donné que la Banque est présente dans différents champs d'application, le processus de financement est conçu afin d'assurer la conformité avec toutes les restrictions réglementaires gouvernementales au chapitre des virements de fonds intersociétés au sein du groupe CIBC et de voir à ce que chaque région bénéficie des liquidités appropriées.

Mesure, surveillance et contrôle

La CIBC s'est dotée de systèmes de mesure pour surveiller quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan. Ces systèmes de mesure produisent des rapports de liquidité détaillés qui sont indispensables à la réduction du risque d'illiquidité grâce à une répartition prudente des échéances des éléments de passif de sorte à garantir que les sorties nettes de fonds au cours d'une période donnée puissent être gérées.

La structure de gestion des liquidités de la CIBC tend également une analyse des scénarios afin de mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales au chapitre du profil des liquidités de la Banque. Ces scénarios ont pour objet de mieux faire comprendre le risque d'illiquidité lors de conditions de marché extrêmes. Des mesures exceptionnelles pour répondre à des événements de stress des liquidités ont été examinées, testées et actualisées régulièrement.

La CIBC atténue également le risque d'illiquidité par le maintien de groupes distincts financés à terme d'éléments d'actif liquides de grande qualité. Ces éléments d'actif liquides peuvent être vendus ou transportés en nantissement en tant qu'emprunts garantis, ce qui assure une source immédiate de liquidités. Au 31 octobre 2002, l'actif liquide au bilan comprenait 0,8 G\$ en espèces, 65,3 G\$ en titres et 8,7 G\$ en dépôts auprès de banques. À la même date, la CIBC disposait de titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente totalisant 16,0 G\$.

Dans le cours normal des activités de la CIBC, certains éléments d'actif sont transportés en nantissement des activités de gestion, y compris les conventions de rachat et les prêts sur titres. Au 31 octobre 2002, les éléments d'actif transportés en nantissement s'élevaient à 26,8 G\$, tel qu'il est indiqué à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Une vaste gamme de sources de financement de détail et en gros est utilisée pour répondre aux besoins consolidés en matière de liquidités. La capacité de la CIBC à obtenir des dépôts essentiels fournit une source de financement sûre et stable. Au 31 octobre 2002, les dépôts de particuliers en dollars canadiens totalisaient 61,8 G\$.

Au 31 octobre 2002, la CIBC avait 103,8 G\$ d'emprunts à terme en gros non garantis provenant de diverses sources de financement et ayant différentes échéances selon les conditions du marché.

L'accès de la CIBC à des sources de financement en gros et le coût de ce financement sont liés à la cote de solvabilité. En 2002, la cote de crédit de la CIBC a été passée en revue par les agences de cotation des titres Moody's Investors Service et Standard & Poor's. L'examen effectué par Moody's a permis de maintenir les cotes à court terme et à long terme à P-1 et Aa3, respectivement. En septembre 2002, l'agence Standard & Poor's a abaissé d'un cran la cote à long terme de la CIBC pour la faire passer de « AA moins » à « A plus » et a révisé son évaluation des perspectives pour la CIBC, les faisant passer de stables à négatives. Elle a aussi abaissé la cote à court terme de A-1+ à A-1. En conséquence de ce changement de cote, le coût du financement en gros et les exigences en matière de nantissement concernant les opérations mettant en jeu des instruments dérivés ont augmenté légèrement.

En plus d'émettre des titres d'emprunt en gros non garantis, la CIBC a titrisé divers actifs financiers, y compris des comptes débiteurs de cartes de crédit, des prêts hypothécaires à l'habitation et aux entreprises et des prêts aux entreprises par l'entremise de structures d'accueil.

ARRANGEMENTS HORS BILAN CONCERNANT LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Les structures d'accueil jouent un important rôle dans les marchés des capitaux. Elles fournissent des liquidités en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles spécialisés selon les actifs et les risques liés à ces actifs. Les structures d'accueil peuvent prendre la forme d'une société, d'une société en commandite, d'une société à responsabilité limitée ou d'une fiducie. Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité transfère des éléments d'actif à une structure d'accueil en contrepartie d'un montant en espèces. Il se peut qu'une structure d'accueil achète sur le marché certains actifs prédéfinis moyennant un montant en espèces (il peut arriver que le vendeur soit la CIBC). Elle financera ces achats en émettant des titres de participation et d'emprunt sous forme de papier commercial ou d'autres preuves de dette à des tiers investisseurs. Les structures d'accueil peuvent être structurées de façon à assurer une protection contre la faillite d'autres entités, y compris le vendeur des actifs, en protégeant les investisseurs contre les créanciers de ces autres entités. Les investisseurs ont recours aux actifs de ces entités et ils peuvent également en profiter. Ces actifs consistent en comptes en garantie en espèces et en surdimensionnement sous forme d'actifs excédentaires ou de facilités de liquidités. L'entité peut ainsi obtenir une cote de crédit plus favorable de la part des agences de cotation des titres que celle qu'obtiendrait le cédant pour sa propre émission de titres d'emprunt, ce qui permet de réduire les coûts de financement.

Les activités de la CIBC à l'égard des structures d'accueil s'inscrivent dans un cadre réglementaire et sont assujetties aux examens réglementaires habituels.

Les activités que mène la CIBC concernant ces entités prennent l'une des trois formes suivantes : la titrisation de ses propres éléments d'actif, la titrisation d'actifs de tiers et d'autres opérations financières auxquelles participent les structures d'accueil.

Titrisation de ses propres éléments d'actif

Les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes d'actifs seulement lorsque la CIBC abandonne le contrôle sur les actifs transférés et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Les règles comptables exigent qu'il soit déterminé si la structure d'accueil devrait être considérée comme une filiale de la CIBC aux fins de l'inclusion de ses résultats dans les états financiers consolidés de la Banque. Lorsque, après avoir satisfait aux critères, les titrisations sont constatées comme des ventes d'actifs et qu'il s'ensuit la non-consolidation des résultats aux fins de la présentation de l'information financière, la CIBC inscrit alors la vente. Au moment de ces ventes d'actifs, la CIBC peut conserver seulement des coupons d'intérêts détachés, une ou plusieurs tranches de la dette subordonnée et un compte de réserves liquides, éléments qui sont tous considérés comme des droits conservés sur les actifs titrisés. La CIBC examine périodiquement la valeur comptable de ces droits conservés et lorsque survient une réduction de valeur permanente, la valeur comptable est alors ramenée à la juste valeur. Après le transfert, la CIBC continue d'assurer les services liés aux actifs titrisés, sauf en ce qui concerne certains prêts aux entreprises, et elle reçoit des honoraires pour ces services.

La CIBC vend sans recours des comptes débiteurs de cartes de crédit à la structure d'accueil. Elle améliore les termes de crédit pour les structures d'accueil

au moyen de comptes en garantie en espèces et elle s'assure que des tiers font de même au moyen de lettres de crédit. La CIBC conserve des risques de pertes quant aux comptes débiteurs détenus par l'entité dans la mesure de ses droits conservés. Les titrisations de cartes de crédit de la Banque sont des titrisations à rechargement, en ce sens que les nouveaux comptes débiteurs de cartes de crédit sont transférés à la structure d'accueil en guise de réapprovisionnement des créances au fur et à mesure que des montants sont remboursés. Au 31 octobre 2002, les comptes débiteurs de cartes de crédit titrisés et impayés s'élevaient à 2,4 G\$, tandis que les droits conservés se chiffraient à 43 M\$.

La CIBC titre certains prêts hypothécaires à l'habitation en créant des titres adossés à des créances hypothécaires et en les transférant aux structures d'accueil. La CIBC continue toutefois d'assurer les services liés à ces prêts et est donc, à ce titre, exposée aux risques liés aux prêts cédés, dans la mesure des droits qu'elle conserve. Aucune perte sur créances n'est prévue sur les droits conservés de prêts hypothécaires à l'habitation titrisés étant donné qu'ils sont garantis par l'État. Au 31 octobre 2002, les prêts impayés s'élevaient à 3,2 G\$, et les droits conservés, à 106 M\$.

La CIBC titre les prêts hypothécaires aux entreprises et autres prêts aux entreprises, ce qui, en plus de lui fournir une source de liquidités et du financement moins coûteux, peut lui permettre de réduire son exposition au risque de crédit. Au 31 octobre 2002, les prêts aux entreprises et les prêts hypothécaires aux entreprises titrisés impayés totalisaient 0,5 G\$, et les droits conservés, 21 M\$.

Titrisation d'actifs de tiers

La CIBC administre plusieurs structures d'accueil qui achètent des groupes d'actifs financiers de tiers, tels que les comptes clients, les cartes de crédit et les prêts hypothécaires. La CIBC ne détient pas de participation dans ces entités. Les tiers qui transfèrent leurs actifs à une structure d'accueil peuvent continuer à assurer les services liés à ces actifs et ils s'exposent à des pertes sur créances à l'égard de ces actifs dans la mesure du nantissement ou des droits conservés. Des tiers fournisseurs peuvent améliorer les termes de crédit pour les structures d'accueil, s'il y a lieu. La CIBC peut offrir des services d'exploitation, de gestion des liquidités, de comptabilité et de distribution des titres et fournir des facilités de liquidité en garantie des papiers commerciaux. Tous les honoraires gagnés au titre de ces activités sont établis sur la base du marché.

Autres opérations financières auxquelles participent les structures d'accueil

La CIBC offre une vaste gamme de produits financiers, dont les fonds mutuels, les billets structurés et d'autres instruments financiers pour les clients institutionnels et les clients des services bancaires privés, y compris les structures d'accueil en tant que contreparties, ainsi que pour les particuliers. De temps à autre, ces produits financiers sont créés en ayant recours à une structure d'accueil à titre d'émetteur ou de débiteur de ces produits. La CIBC peut fournir à ces entités certains services administratifs ou autres facilités financières en échange de la rémunération du marché. Dans tous les cas, la CIBC détiendrait une participation peu importante dans ces entités ou n'en détiendrait aucune.

GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Le risque d'exploitation est inhérent à toutes les activités de la CIBC et s'entend de pertes qui pourraient survenir par suite de l'échec des contrôles internes, qui regroupent les personnes, les systèmes et les processus. Les pertes qui en découlent peuvent être financières ou non. Le risque d'exploitation ne tient pas compte des pertes potentielles qui sont directement attribuables aux risques de marché ou de crédit.

La structure de la CIBC relativement à la gestion du risque d'exploitation comprend les normes et les politiques de mesure, de surveillance et de contrôle conçues pour favoriser un cadre de contrôle interne solide à l'échelle de la CIBC.

Infrastructure

Dans le cadre de la structure de contrôle interne intégrée de la Banque, il incombe aux entreprises d'assurer la gestion quotidienne du risque d'exploitation. L'unité TGBR s'occupe de mesurer, de surveiller et de contrôler le risque d'exploitation à l'échelle de la CIBC et s'assure également que les entreprises gèrent le risque d'exploitation conformément aux normes et aux politiques approuvées par le comité d'exploitation et d'administration. À cet égard, les entreprises reçoivent l'appui des groupes d'infrastructure de la CIBC, groupes tels que TGBR, Contentieux et conformité, Technologie et opérations, Finances

et Ressources humaines. Ces groupes établissent d'autres politiques et normes de contrôle interne, fournissent des services de consultation et des services-conseils et s'acquittent des tâches de gouvernance d'entreprise. Ces tâches comprennent l'exécution d'une autoévaluation complète, à savoir vérifier l'efficacité des contrôles et en rendre compte au conseil d'administration, au comité de vérification, à la haute direction et au comité d'exploitation et d'administration. La fonction indépendante de vérification interne de la CIBC joue un rôle important dans le processus de gouvernance d'entreprise en maintenant régulièrement le comité de vérification, la haute direction et le comité d'exploitation et d'administration informés de l'efficacité et de l'observation des politiques et normes de contrôle interne.

Tel qu'il a déjà été indiqué, le comité d'exploitation et d'administration oriente la gestion du risque d'exploitation et surveille l'efficacité de la structure des contrôles internes de la CIBC selon les paramètres et les objectifs stratégiques établis par la haute direction. De plus, la haute direction doit rendre compte au conseil d'administration et au comité de vérification du maintien d'un environnement de contrôle interne efficace et rigoureux procurant une assurance raisonnable que le risque d'exploitation est géré avec prudence et que la structure des contrôles internes est efficace.

Politiques et normes

La CIBC s'est dotée d'un ensemble exhaustif de politiques et de normes conçues pour mesurer, surveiller et contrôler le risque d'exploitation lié aux personnes, aux processus et aux systèmes et pour favoriser une structure de contrôles internes saine à l'échelle de la Banque. Ces politiques et normes ont été approuvées officiellement par le comité d'exploitation et d'administration en 2002 et l'unité TGBR s'en sert pour rendre compte au comité de vérification et au comité d'exploitation et d'administration de la gestion du risque d'exploitation. Le risque lié aux personnes est atténué par les politiques et les pratiques en matière de ressources humaines, dont la formation et le perfectionnement du personnel, des programmes complets de présélection et de recrutement, des critères de sélection, des codes officiels de déontologie et de conduite ainsi que des programmes de sécurité exhaustifs. Le risque lié aux processus est atténué par des contrôles pertinents, dont des exigences claires en matière de délégation des pouvoirs et de responsabilisation, la séparation des fonctions incompatibles, la documentation des politiques et des normes, des contrôles sur la protection et la tenue de livres ainsi que par la transmission exacte, rapide et complète de l'information de gestion à des fins de mesure, de surveillance et de contrôle. Enfin, le risque lié aux systèmes est géré au moyen de contrôles régissant la mise au point de systèmes et la gestion du changement ainsi que de l'utilisation de programmes de sécurité de l'information et de contrôles sur l'accès aux systèmes. Par conséquent, les personnes, les processus et les systèmes sont gérés de façon

à ce que le risque d'exploitation soit maintenu à des niveaux acceptables selon la stratégie de la CIBC et l'environnement dans lequel elle évolue.

Quoique le risque d'exploitation puisse être réduit au minimum au moyen d'une structure de contrôles internes saine, il ne sera jamais entièrement éliminé du fait qu'il est inhérent aux activités de la Banque. Dans le cas où le risque se traduit par une perte, la CIBC cherchera à couvrir cette perte à même son bénéfice, son capital et, selon le type de perte, au moyen de l'assurance. En outre, le risque de perte catastrophique est couvert par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle des pertes et les maintiennent dans des limites acceptables. La CIBC dispose, par exemple, d'un programme exhaustif d'assurance qui vise à protéger son bénéfice contre des pertes imprévues et fort élevées qui pourraient découler d'activités criminelles, de pertes de biens ou de dommages à des biens et de sa responsabilité.

La CIBC a également mis en oeuvre un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour s'assurer le maintien de ses fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de ses activités normales en cas de catastrophe importante imprévue qui toucherait son exploitation. Le programme de continuité de l'exploitation est régulièrement mis à jour. Il a été testé au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis en septembre, octobre et novembre 2002, respectivement, au cours d'exercices de simulation exhaustifs. Les programmes d'assurance, de continuité de l'entreprise et autres programmes connexes sont supervisés par l'unité TGBR.

Mesure, surveillance et contrôle

La CIBC a élaboré une méthode de mesure du risque d'exploitation et elle continue de l'améliorer. Elle aimerait obtenir l'approbation des organismes de réglementation pour attribuer le capital de risque d'exploitation selon la méthode appelée « Advanced Measurement Approach » à compter du 1^{er} novembre 2006 en ce qui concerne les propositions de l'accord sur le capital de la Banque des règlements internationaux (BRI). Cette méthode de mesure utilise des renseignements historiques sur les pertes, s'ils sont disponibles, ainsi que l'analyse de scénarios pour générer la fréquence et la gravité des pertes. La fréquence et la gravité des pertes servent à déterminer la composante risque d'exploitation du capital économique. Conformément aux propositions de la BRI, la méthode de mesure du risque d'exploitation de la CIBC attribue le capital du risque d'exploitation aux pertes prévues découlant des types d'événements suivants :

- La responsabilité juridique (à l'égard des tiers, des clients et des employés);
- Le remboursement de sommes aux clients;
- Les sanctions pour non-conformité et les pénalités fiscales;
- La perte de biens ou les dommages à des biens;
- Les erreurs de traitement des opérations;
- Le vol, la fraude et autres activités non autorisées.

GESTION DU CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

Solidité du capital

La solidité du capital est importante, car elle protège les déposants et les créanciers de la CIBC contre les risques inhérents à ses diverses activités, elle lui permet de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes et elle favorise le maintien de bonnes cotes de crédit.

Infrastructure

C'est à l'unité TGBR que reviennent les responsabilités de s'assurer que la CIBC continue de jouir d'une structure du capital solide et de gérer le capital de ses entités juridiques, ainsi que de l'ensemble de la Banque. Pour ce faire, il faut gérer l'émission et l'achat d'actions ordinaires, ainsi que l'émission, l'achat, le rachat ou la conversion d'actions privilégiées et de titres d'emprunt subordonnés afin de structurer le capital de la Banque de la manière la plus efficace qui soit.

Politiques et normes

Il incombe au conseil d'administration d'approuver annuellement les politiques de la Banque en matière de gestion de la trésorerie et de structure du capital.

Ces politiques établissent les niveaux de capital de la CIBC visant à satisfaire ou à dépasser les exigences réglementaires énoncées dans les lignes directrices du BSIF, les attentes du marché en ce qui concerne la solidité du capital et les paramètres fixés pour les évaluations internes concernant le capital économique. Les évaluations internes, effectuées par voie de méthodes de mesure du risque, sont traitées à la section intitulée « Gestion du risque et des ressources du bilan ».

Gestion des ressources en capital

Pour optimiser la valeur actionnariale, la CIBC gère son niveau de capital et la composition de celui-ci selon ses politiques. Conformément à ces dernières, la CIBC rachète des actions ordinaires, rachète aussi des actions privilégiées coûteuses, en émet de nouvelles à moindre coût, et réduit le niveau du capital de débentures moins important, et ce, tout en maintenant des ratios de capital réglementaires qui dépassent les objectifs établis par le BSIF.

Au cours des trois dernières années, la CIBC a racheté en tout 49,1 millions d'actions ordinaires moyennant 2 252 M\$. Les nouvelles émissions nettes

d'actions privilégiées ont totalisé 1 200 M\$ au cours de la même période. Une partie des actions privilégiées nouvellement émises a remplacé des actions coûteuses qui ont été rachetées par anticipation, tandis qu'une autre a remplacé une partie des actions ordinaires rachetées. L'effet cumulatif de ces activités a été l'accroissement de la proportion d'actions privilégiées moins coûteuses dans le capital de première catégorie de la CIBC.

Toujours au cours des trois dernières années, la CIBC a réduit le capital de ses débetures par voie de rachats anticipés, d'échanges contre un montant équivalent de dette subordonnée, de rachats sur le marché et par suite de l'échéance de certaines débetures. Au cours de cette période, les réductions de débetures ont représenté quelque 1 250 M\$.

Ces outils de gestion du capital demeurent accessibles pour la CIBC, et la CIBC surveille régulièrement les marchés nationaux et internationaux en vue d'y trouver des occasions attrayantes de mettre en place des projets ayant trait au capital. De plus, les besoins en capital de la CIBC sont continuellement réévalués en fonction de l'évolution des activités et de la conjoncture des marchés.

Mesure, surveillance et contrôle

Les exigences en matière de capital réglementaire sont déterminées selon les lignes directrices du BSIF. Ces exigences sont expliquées à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Les éléments constitutifs du capital réglementaire de la CIBC sont présentés dans le tableau ci-après. Le capital de première catégorie a diminué de 712 M\$ en 2002 en raison des rachats d'actions ordinaires, de l'augmentation de l'écart d'acquisition, des charges de restructuration et des pertes sur créances, facteurs qui ont toutefois été partiellement annulés par l'émission de 800 M\$ d'actions privilégiées. Le capital de deuxième catégorie a reculé de 104 M\$ par rapport à celui de 2001. Cette baisse tient compte en partie du rachat de débetures. Les déductions du capital total ont progressé de 488 M\$, en raison surtout de la restructuration des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services internationaux de la CIBC aux Antilles.

En avril 2002, la CIBC a émis 400 M\$ d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de catégorie A et de série 25. Une partie du produit de ces actions privilégiées, bien qu'elle soit admissible à titre de capital de première catégorie, figure temporairement comme capital de deuxième catégorie, parce que les actions privilégiées qui sont admissibles à titre de capital de première catégorie dépassent la limite de 25 % du capital net de première catégorie imposée par le BSIF.

Au 31 octobre 2002, le ratio de capital de première catégorie de la Banque était de 8,7 %, et celui du total du capital, de 11,3 %. Ces ratios dépassent les limites établies par le BSIF, qui sont de 7 % pour le ratio de capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du total du capital. Les limites imposées au ratio de capital, qui sont présentées à la page 5, sont établies selon un certain nombre de facteurs, y compris la cote de la CIBC parmi les banques et les attentes des investisseurs et des agences de cotation des titres. Les institutions financières doivent également satisfaire au critère portant sur le ratio de levier financier (ou ratio actif/capital). S'établissant à 18,3 fois son capital, le ratio de levier financier de la CIBC se situe dans la fourchette maximale prescrite, qui est de 23 fois le capital.

CAPITAL RÉGLEMENTAIRE ET RATIOS DE CAPITAL

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001	2000
Capital de première catégorie			
Actions ordinaires	2 842 \$	2 827 \$	2 868 \$
Surplus d'apport	26	–	–
Bénéfices non répartis	6 377	6 774	6 625
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 759	2 299	1 876
Part des actionnaires sans contrôle des filiales	111	249	248
Écart d'acquisition	(1 078)	(400)	(110)
	11 037	11 749	11 507
Capital de deuxième catégorie			
Débetures perpétuelles	594	638	614
Actions privilégiées – autres	329	–	–
Autres débetures (moins l'amortissement)	2 900	3 259	3 672
Provision générale pour pertes sur créances ¹⁾	1 107	1 137	997
	4 930	5 034	5 283
Total du capital de première et de deuxième catégories	15 967	16 783	16 790
Déductions liées à la titrisation	(174)	(396)	(308)
Participations dans les filiales non consolidées et autres participations importantes	(1 497)	(787)	(428)
	14 296 \$	15 600 \$	16 054 \$
Total de l'actif pondéré quant au risque	126 535 \$	129 938 \$	132 893 \$
Ratios du capital réglementaire			
Capital de première catégorie	8,7 %	9,0 %	8,7 %
Total du capital	11,3 %	12,0 %	12,1 %
Ratio de levier financier	18,3 x	17,7 x	16,3 x

1) Le 31 octobre 2001, le montant maximal de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être incluse dans le capital de deuxième catégorie a augmenté pour passer à 0,875 % de l'actif pondéré quant au risque.

ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE

L'actif pondéré quant au risque est calculé conformément aux lignes directrices émises par le BSIF, tel qu'il a été expliqué à la note 20 afférente aux états financiers consolidés.

Tel que l'indique le tableau ci-dessous, au 31 octobre 2002, l'actif pondéré quant au risque de la CIBC s'élevait à 126,5 G\$.

Changements aux exigences de capital réglementaire

En 1999, la BRI a entrepris une révision importante des exigences en matière de capital par suite des nombreux changements qui sont survenus sur le marché des capitaux. Cette révision permettra de mettre au point des techniques plus élaborées pour mesurer le risque de crédit et mettra en œuvre des charges de capital visant le risque d'exploitation. Pour obtenir la description des initiatives de la CIBC concernant les exigences de la BRI portant sur le risque d'exploitation, se reporter à la section intitulée « Gestion du risque d'exploitation ». La mise en application des nouvelles exigences de la BRI est prévue pour le 1^{er} novembre 2006.

ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002 Montant	Montants pondérés quant au risque		
		2002	2001	2000
Actif au bilan				
Liquidités	9 512 \$	1 027 \$	1 685 \$	1 550 \$
Titres émis ou garantis par le Canada, des provinces, des municipalités, des banques et des administrations publiques des pays de l'OCDE	38 994	426	810	313
Autres titres	26 298	5 049	4 433	4 776
Prêts au Canada, à des provinces, des territoires, des municipalités, des banques et des administrations publiques des pays de l'OCDE ou garantis par ceux-ci	5 709	504	327	416
Prêts hypothécaires	70 407	22 570	19 501	16 699
Autres prêts	76 973	61 397	63 997	63 785
Acceptations	6 848	5 557	7 485	8 935
Autres éléments d'actif	38 552	7 832	7 463	6 217
Total de l'actif au bilan	273 293 \$	104 362 \$	105 701 \$	102 691 \$
Instruments hors bilan				
Arrangements relatifs au crédit				
Marges de crédit	97 992 \$	7 601 \$	9 121 \$	11 640 \$
Garanties et lettres de crédit	9 226	4 758	4 620	5 664
Titres prêtés	17 510	133	242	354
Autres	367	367	310	293
	125 095	12 859	14 293	17 951
Instruments dérivés	1 314 021	5 476	6 072	5 583
Total des instruments hors bilan	1 439 116 \$	18 335 \$	20 365 \$	23 534 \$
Total de l'actif pondéré quant au risque avant ajustements au titre du risque de marché		122 697 \$	126 066 \$	126 225 \$
Ajouter le risque de marché des activités de négociation ¹⁾		3 838	3 872	6 668
Total de l'actif pondéré quant au risque		126 535 \$	129 938 \$	132 893 \$

1) Aux termes de l'accord sur le capital de 1998 de la BRI, entré en vigueur en janvier 1998, les éléments d'actif de négociation doivent être pris en compte dans le calcul du risque de marché.

Environnement de l'entreprise

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

En 2002, l'économie nord-américaine est sortie de la récession qu'elle avait connue en 2001, mais la reprise a été inégale. Les marchés des capitaux continuent de lutter contre la perte de confiance des investisseurs qui s'était manifestée en 2001 et qui persiste encore et contre l'affaiblissement des bilans et des bénéfiques des entreprises. En outre, de grandes incertitudes demeurent quant à la durabilité de cette nouvelle reprise économique.

Aux États-Unis, la consommation, aidée par les réductions rapides de taux d'intérêt et de taux d'imposition sur les bénéfiques de l'année dernière, a permis au PIB d'afficher à nouveau une croissance positive à partir du quatrième trimestre de 2001.

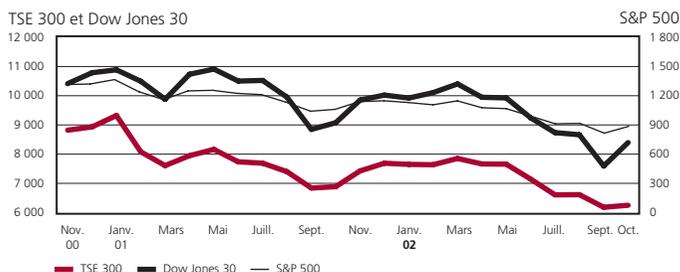
Toutefois, jusqu'à présent, l'essor de l'économie américaine n'a pas été suffisant ni assez soutenu pour favoriser l'embauche dans les entreprises. Les dépenses en immobilisations d'entreprises, qui ont continué de chuter jusqu'à la fin du premier semestre de 2002, constituent l'élément manquant de cette relance.

L'économie canadienne s'en est mieux tirée, la création d'emplois ayant été très vigoureuse en 2002. L'écart entre le Canada et les États-Unis tient au fait que l'économie canadienne repose moins sur le secteur de la technologie et davantage sur les produits énergétiques et automobiles. La croissance des dépenses de consommation et de logement a favorisé les activités de détail de la CIBC. Par suite du ralentissement économique moins important qu'a connu le Canada en 2001 et de sa reprise plus solide en 2002, la Banque du Canada a décidé de réduire la stimulation monétaire en haussant les taux d'intérêt de 75 points de base d'avril à juillet 2002.

Toutefois, les taux d'intérêt à long terme au Canada n'ont pas augmenté autant, puisque, jusqu'en septembre, les investisseurs ont continué de se retirer du marché boursier pour investir dans des obligations du gouvernement, ayant été maintes fois déçus des bénéfices enregistrés par les entreprises. L'importance de la correction des cours a reflété les fortes évaluations atteintes au cours du boom économique de la fin des années 90, la diminution des attentes en ce qui concerne la croissance à long terme du secteur de la technologie et les scandales touchant les cabinets d'experts-comptables qui ont miné la confiance des investisseurs. Les incertitudes à l'échelle internationale, y compris les menaces de terrorisme et de guerre au Moyen-Orient, ont aussi nui au rendement des actions. Le ralentissement boursier a eu un effet néfaste sur les activités connexes de la Gestion des avoirs CIBC et des Marchés mondiaux CIBC et il a donné lieu à des réductions de la valeur du portefeuille de banque d'affaires.

Les marchés des titres d'emprunt d'entreprises ont assisté à une intensification des taux de défaillance et de l'ajustement des cotes à la baisse dans le secteur des sociétés, en particulier dans le secteur à fort levier financier des télécommunications. En conséquence, l'écart entre le taux d'intérêt des titres d'entreprises et celui des titres d'État s'est considérablement creusé. La détérioration de la qualité du crédit a eu une incidence négative sur la dotation aux pertes sur créances de la CIBC.

Indice boursier

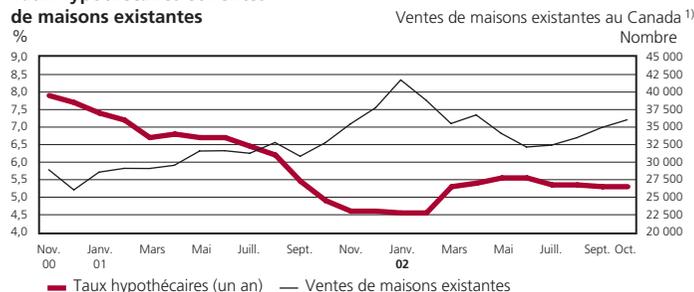


1) Source : Association canadienne de l'immobilier

2) En fonction des données disponibles lors de l'achèvement de la rédaction du rapport annuel.

3) Source : Conference Board of Canada

Taux hypothécaires et ventes de maisons existantes



PERSPECTIVES

La croissance économique au Canada devrait devenir plus modérée en 2003. L'affaiblissement du marché américain de l'exportation, la chute mondiale des prix des marchandises et l'accumulation de stocks au pays contribueront au ralentissement de la croissance du PIB l'an prochain. La croissance économique diminuera pour s'établir à moins de 3 % au cours du premier semestre de 2003 et son accélération se fera graduellement au cours du deuxième semestre de l'année prochaine.

L'inflation de l'indice des prix à la consommation a beaucoup augmenté en raison des bouleversements causés par les événements du 11 septembre et de la baisse du prix du pétrole l'an dernier. Toutefois, l'inflation devrait maintenant diminuer de façon marquée pour atteindre un taux d'au plus 2 % d'ici la fin de 2003.

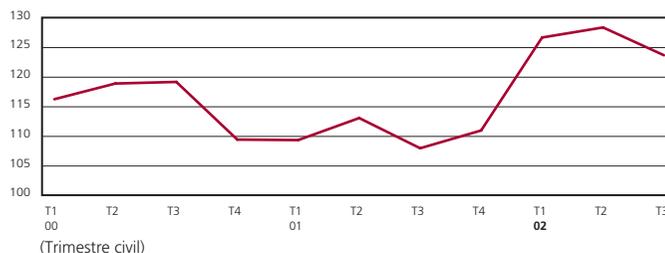
Aux États-Unis, les perspectives économiques sont moins positives compte tenu de la capacité excédentaire dans les usines de fabrication et dans les locaux à bureaux et du fait que la pénurie de nouveaux emplois ne favorise pas la consommation. Bien qu'il soit prévu que la croissance du PIB américain en 2003 correspondra plus ou moins à celle de 2,5 % enregistrée cette année, le taux de chômage aux États-Unis devrait augmenter davantage l'an prochain.

À cause des difficultés qu'éprouvent continuellement les marchés boursiers en Amérique du Nord et de la croissance lente de l'économie américaine, le conseil de la Réserve fédérale américaine a abaissé les taux d'intérêt de un demi-point au début de novembre 2002. Il pourrait bien effectuer d'autres réductions au début de 2003. Bien qu'il soit probable que la courbe de rendement de la trésorerie demeurera quasi verticale, les taux d'intérêt à long terme devraient chuter davantage.

Étant donné que la croissance économique au Canada est plus forte et que les objectifs de la Banque du Canada en matière de politique monétaire sont un peu différents, les taux d'intérêt à court terme au Canada ne devraient pas chuter comme l'ont fait les taux américains.

L'élargissement de l'écart entre les taux d'intérêt du Canada et des États-Unis devrait contribuer à l'appréciation graduelle du dollar canadien, plus particulièrement lorsqu'il n'y aura plus d'incertitudes géopolitiques.

Indice de la confiance des consommateurs²⁾³⁾



CADRE RÉGLEMENTAIRE

La CIBC est assujettie à un cadre juridique et réglementaire complexe et changeant au Canada et dans les autres territoires où elle mène ses activités. Les principales autorités de réglementation sont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada et les gouvernements des États-Unis et des autres pays où la CIBC fait affaire. Les organismes de réglementation tels que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la Securities and Exchange Commission des États-Unis, les bourses telles que les Bourses de Toronto et de New York et d'autres organismes autoréglementés régissent aussi les activités de la CIBC.

Au cours de l'an dernier, nombre de changements au Canada et aux États-Unis ont eu des répercussions sur la gouvernance d'entreprise, la responsabilisation des sociétés et la présentation de renseignements par ces dernières. De nombreux rapports, propositions, lignes directrices et de nouvelles lois ont été annoncés par des organismes de réglementation, des organismes autoréglementés, des organisations comptables et des comités formés de spécialistes de l'industrie au Canada et aux États-Unis.

L'un des faits nouveaux les plus importants pour la CIBC est le projet de loi américain Sarbanes-Oxley Act devenu loi le 30 juillet 2002. Cette loi révisé nombre de lois américaines sur les valeurs mobilières régissant les responsabilités des administrateurs et des dirigeants d'entreprises et la présentation des renseignements par ces dernières, et elle impose des sanctions plus strictes pour la violation des lois sur les valeurs mobilières. De nombreuses dispositions de la loi s'appliquent à la CIBC à titre de société non américaine inscrite à une bourse aux États-Unis. Les contrôles internes, les processus et les politiques établis par la direction et le conseil d'administration de la CIBC aident la CIBC à se conformer à la réglementation et ils sont sans cesse évalués, examinés et améliorés en fonction des exigences au chapitre de la réglementation, de la gestion des risques et de l'exploitation.

Au Canada, la CIBC est depuis longtemps assujettie aux règlements de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). Aux termes de ces règlements, des normes relatives à des pratiques commerciales et financières saines visant à garantir que les institutions membres sont gérées prudemment doivent être respectées. La CIBC a recours à un processus d'autoévaluation détaillée de la gestion pour évaluer le respect de ces normes. Chaque année, la CIBC fait un

rapport d'attestation à la SADC qui est signé par le président du conseil et chef de la direction et par le chef de l'administration. Une résolution du conseil d'administration est aussi fournie à la SADC. La fréquence des rapports à la SADC est tributaire de la cote annuelle attribuée à la CIBC par la SADC en vertu de son règlement de primes différentielles.

En octobre 2001, le gouvernement du Canada a entériné des modifications majeures aux lois visant les institutions financières réglementées par le fédéral. Ces changements touchent également certains organismes de réglementation, le système de paiement et le système d'assurance-dépôts. En vertu des lois modifiées, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada a été créée afin d'assurer le respect des dispositions concernant les consommateurs contenues dans les lois financières fédérales, ainsi que pour surveiller les codes autoréglementés du secteur, sensibiliser les consommateurs et répondre aux questions de ceux-ci. Des règlements ont été rédigés concernant de nombreux aspects de cette nouvelle loi et d'autres règlements devraient être publiés. Le 24 octobre 2002, le vice-premier ministre et ministre des Finances ainsi que le secrétaire d'État (institutions financières internationales) ont demandé à ce que les présidents du comité permanent sur les finances de la Chambre des communes et du comité sénatorial permanent sur les banques et le commerce fassent part au gouvernement de leur opinion sur les « principaux facteurs qui devraient être pris en compte pour définir l'intérêt public » à l'égard de l'examen des fusions bancaires.

Les modifications aux lois d'autres pays, ainsi que leurs décisions et pratiques en matière de vérification, de réglementation et de surveillance, ont aussi une influence considérable sur la CIBC.

Des procédures, des politiques et des contrôles exhaustifs sont en place afin d'encourager le respect rigoureux des lois et règlements applicables par la CIBC et ses filiales, leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. La direction a la responsabilité du respect continu de ces lois et règlements. Les services de conformité et de vérification interne ont tous deux pour mandat d'évaluer si la direction s'acquitte bien de ses responsabilités en matière de régie d'entreprise et de faire rapport à ce sujet.

PROCÉDURES CONCERNANT LES APPARENTÉS

La Loi sur les banques contient des règles concernant les apparentés ainsi que d'autres dispositions interdisant les opérations intéressées. En général, ces règles visent à empêcher que les apparentés fassent mauvais usage de leur position pour leur profit personnel, ce qui pourrait nuire à la Banque.

La haute direction de la CIBC a établi des procédures écrites pour identifier les apparentés et pour en dresser la liste. Les apparentés de la CIBC sont les administrateurs, certains hauts dirigeants, leurs conjoints, les enfants mineurs et les entités contrôlées par ces parties.

Les procédures concernant les apparentés de la CIBC étaient initialement revues par le comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil de la CIBC (rebaptisé le comité de gestion du risque en juin 2002). En juin 2002, le comité de vérification a assumé la responsabilité de surveiller les opérations entre apparentés. Les procédures établissent comment ces opérations sont approuvées et surveillées, et lorsqu'il y a lieu, comment elles sont communiquées au comité de vérification pour fins d'examen.

FAITS NOUVEAUX EN MATIÈRE DE COMPTABILITÉ ET DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformité aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis

Les états financiers consolidés de la CIBC, en tant que société canadienne, sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Le 13 novembre 1997, la CIBC s'est inscrite à la cote de la Bourse de New York. En raison de cette inscription, ses états financiers renferment des renseignements supplémentaires présentés par voie d'une note, conformément aux PCGR des États-Unis. Les PCGR du Canada et des États-Unis sont, dans une large mesure, identiques. Cependant, lorsqu'ils ne le sont pas, les PCGR du

Canada ont préséance. Toutes les différences importantes sont expliquées et quantifiées à la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

Futurs changements de conventions comptables

L'incidence des plus récentes normes comptables canadiennes qui ont été émises et qui seront adoptées dans l'avenir est décrite à la note 29 afférente aux états financiers consolidés. L'incidence des plus récentes normes comptables américaines qui ont été émises et qui seront adoptées dans l'avenir est décrite à la note 28 afférente aux états financiers consolidés.

Résultats financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

- 72 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 73 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- 74 Bilans consolidés
- 75 Résultats consolidés
- 76 Évolution des capitaux propres consolidés
- 77 Flux de trésorerie consolidés
- 78 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- 119 Principales filiales
- 120 Renseignements financiers annuels supplémentaires
- 127 Revue trimestrielle
- 128 Revue statistique des dix derniers exercices

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation du rapport annuel et des états financiers consolidés qu'il renferme. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF). Ils contiennent nécessairement des éléments qui rendent compte des estimations et des jugements les plus justes possible de la direction. Toutes les informations financières présentées dans le rapport annuel sont conformes à celles contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité en ce qui a trait à la fiabilité et à l'intégrité des états financiers consolidés, la direction a mis au point un système complet de contrôle interne qu'elle continue d'appliquer et qui permet de s'assurer que les opérations sont autorisées correctement, que le patrimoine est préservé et que les documents financiers sont fiables. Ce système met l'accent sur l'emploi et la formation d'un personnel compétent et spécialisé, le recours à des communications efficaces entre la direction et le personnel et, enfin, la transmission de lignes directrices et de règles appropriées. Ce système comporte également des politiques sur la conduite de la société ainsi qu'une conception de l'organisation au sein de la direction qui traduit l'obligation de rendre compte dans des sphères de responsabilité clairement définies. Le système de contrôle interne fait l'objet d'un examen par le comité de vérification du conseil d'administration de la CIBC.

Le vérificateur principal et son personnel passent en revue le contrôle interne de la CIBC, y compris le contrôle et la sécurité des systèmes d'information informatisés, l'environnement de contrôle dans son ensemble et les contrôles comptables et financiers, puis font rapport sur lui. Le responsable de la conformité surveille les systèmes et procédures permettant d'assurer que les employés respectent les règles définies en matière de conflit d'intérêts et la législation en matière de valeurs mobilières. Le vérificateur principal et le responsable de la conformité peuvent librement consulter le comité de vérification.

Le comité de vérification est composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC. Il passe en revue les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et l'analyse par la direction de la CIBC avec la direction et les vérificateurs des actionnaires, avant que cette information financière soit approuvée par le conseil d'administration.

En outre, il incombe au comité de vérification d'examiner les placements et les opérations qui peuvent avoir une incidence défavorable de la CIBC, d'examiner les rapports financiers devant être approuvés par le conseil d'administration avant d'être soumis aux commissions des valeurs mobilières ou autres organismes de réglementation, de passer en revue les principaux jugements et estimations de la direction qui sous-tendent les états financiers et d'approuver les honoraires des vérificateurs des actionnaires, et d'examiner et d'approuver les services autres que la vérification fournis par les vérificateurs des actionnaires.

Deloitte & Touche s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., les vérificateurs des actionnaires, obtiennent une connaissance du contrôle interne de la CIBC et des procédés de présentation de l'information financière afin de prévoir et d'exécuter les sondages et autres procédés de vérification qu'ils considèrent nécessaires dans les circonstances pour exprimer une opinion dans leur rapport qui suit. Les vérificateurs des actionnaires peuvent librement consulter le comité de vérification afin de discuter de leur vérification et d'autres sujets connexes. Arthur Andersen s.r.l., un des vérificateurs des actionnaires pour 2001 et 2000, n'est plus en mesure de fournir une assurance à l'égard des états financiers de ces exercices. PricewaterhouseCoopers s.r.l. a exprimé de nouveau son opinion sur les états financiers consolidés de 2001 et 2000.

J. S. HUNKIN
Président du conseil
et chef de la direction

T. D. WOODS
Chef des services financiers
Le 27 novembre 2002

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2002 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC au 31 octobre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada.

Les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2001 et de la période de deux ans terminée à cette date ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l., qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans son rapport daté du 27 novembre 2002.

DELOITTE & TOUCHE S.R.L.
PRICEWATERHOUSECOOPERS S.R.L.
Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 27 novembre 2002

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) au 31 octobre 2001 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC au 31 octobre 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada.

PRICEWATERHOUSECOOPERS S.R.L.
Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 27 novembre 2002

États financiers consolidés

BILANS CONSOLIDÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre

	2002	2001 ¹⁾
ACTIF		
Liquidités		
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres banques	1 300 \$	1 528 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	8 212	9 822
	9 512	11 350
Titres (note 3)		
Titres du compte de placement	20 583	22 849
Titres du compte de négociation	44 628	51 798
Titres en substitut de prêts	81	147
	65 292	74 794
Prêts (note 4)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	66 612	58 751
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	30 784	28 411
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	41 961	46 693
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	16 020	24 079
Provision pour pertes sur créances	(2 288)	(2 294)
	153 089	155 640
Autres		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 22)	24 717	25 723
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 848	8 100
Terrains, bâtiments et matériel (note 6)	2 247	1 769
Écart d'acquisition (note 7)	1 078	400
Autres actifs incorporels (note 7)	297	228
Autres éléments d'actif (note 8)	10 213	9 470
	45 400	45 690
	273 293 \$	287 474 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 9)		
Particuliers	67 975 \$	66 826 \$
Entreprises et administrations publiques	117 986	114 270
Banques	10 669	13 256
	196 630	194 352
Autres		
Instruments dérivés à la valeur marchande (note 22)	24 794	26 395
Acceptations	6 878	8 100
Engagements liés à des titres vendus à découvert	8 436	11 213
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	9 615	21 403
Autres éléments de passif (note 10)	10 980	10 112
	60 703	77 223
Dettes subordonnées (note 11)	3 627	3 999
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 13)	3 088	2 299
Actions ordinaires (note 13)	2 842	2 827
Surplus d'apport	26	-
Bénéfices non répartis	6 377	6 774
	12 333	11 900
	273 293 \$	287 474 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

J. S. HUNKIN
Président du conseil et chef de la direction

I. E. H. DUVAR
Administrateur

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001	2000
Revenu d'intérêts			
Prêts	8 552 \$	10 818 \$	11 467 \$
Titres	2 750	3 530	3 297
Dépôts auprès d'autres banques	222	426	563
	11 524	14 774	15 327
Frais d'intérêts			
Dépôts et autres éléments de passif	5 794	9 925	10 728
Dette subordonnée	220	300	317
	6 014	10 225	11 045
Revenu net d'intérêts (note 3)	5 510	4 549	4 282
Dotation aux pertes sur créances (note 4)	1 500	1 100	1 220
	4 010	3 449	3 062
Revenu autre que d'intérêts			
Honoraires de services			
Prise ferme	698	614	886
Services de dépôt	605	521	503
Services de crédit	410	493	508
Services de cartes	331	363	368
Gestion des placements et garde de titres	486	322	379
Gestion de fonds mutuels	561	351	358
Assurances	148	100	124
	3 239	2 764	3 126
Commissions pour opérations sur titres	1 203	1 089	1 480
Opérations de négociation (note 3)	273	1 343	1 140
Gain (perte) sur titres de placement, montant net	(168)	575	970
Revenu tiré des actifs titrisés	177	223	237
Autres	807	619	844
	5 531	6 613	7 797
	9 541	10 062	10 859
Frais autres que d'intérêts			
Rémunération et charges sociales	4 882	4 732	4 937
Frais d'occupation	715	631	634
Matériel informatique et matériel de bureau	985	834	758
Communications	441	412	371
Publicité et expansion des affaires	295	286	273
Honoraires	297	327	240
Taxe d'affaires et impôts sur le capital	114	109	108
Charge de restructuration (note 16)	514	207	(31)
Événements du 11 septembre 2001 (note 17)	32	7	–
Autres	854	681	806
	9 129	8 226	8 096
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	412	1 836	2 763
Impôts sur les bénéfices (note 18)	(279)	92	641
	691	1 744	2 122
Parts des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales	38	58	62
Bénéfice net	653 \$	1 686 \$	2 060 \$
Résultat par action ¹⁾ (en dollars) (note 19) – Résultat de base	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$
– Résultat dilué	1,35 \$	4,13 \$	4,90 \$
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 13)	1,60 \$	1,44 \$	1,29 \$

1) Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté rétroactivement les exigences du chapitre 3500 du Manuel de L'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Résultat par action ». Les chiffres des exercices précédents ont été retraités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Actions privilégiées (note 13)			
Solde au début de l'exercice	2 299 \$	1 876 \$	1 933 \$
Émission d'actions privilégiées	800	400	345
Rachat d'actions privilégiées	–	–	(425)
Écart de conversion lié aux actions privilégiées émises en devises	(11)	23	23
Solde à la fin de l'exercice	3 088 \$	2 299 \$	1 876 \$
Actions ordinaires (note 13)			
Solde au début de l'exercice	2 827 \$	2 868 \$	3 035 \$
Émission d'actions ordinaires	59	90	34
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(44)	(131)	(201)
Solde à la fin de l'exercice	2 842 \$	2 827 \$	2 868 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	– \$	– \$	– \$
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	26	–	–
Solde à la fin de l'exercice	26 \$	– \$	– \$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice, montant déjà établi	6 774 \$	6 625 \$	6 090 \$
Ajustement pour tenir compte du changement de conventions comptables (notes 14 et 15)	(42)	(140)	–
Solde au début de l'exercice, montant retraité	6 732	6 485	6 090
Bénéfice net	653	1 686	2 060
Dividendes (note 13)	(738)	(657)	(629)
Prime de rachat d'actions privilégiées	–	–	(17)
Prime de rachat d'actions ordinaires	(269)	(736)	(873)
Écart de conversion, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹⁾	2	38	8
Autres	(3)	(42)	(14)
Solde à la fin de l'exercice	6 377 \$	6 774 \$	6 625 \$

1) Le solde cumulatif du compte de conversion de devises consiste en un gain de 42 M\$ (40 M\$ en 2001; 2 M\$ en 2000).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001 ¹⁾	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net	653 \$	1 686 \$	2 060 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets :			
Dotation aux pertes sur créances	1 500	1 100	1 220
Amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives	333	310	313
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	24	23
Amortissement des actifs incorporels	32	25	24
Charge de restructuration, déduction faite des paiements en espèces	375	121	(31)
Impôts sur les bénéfices futurs	(1 141)	(540)	(267)
Gain (perte) sur titres de placement, montant net	168	(575)	(970)
Intérêts courus à recevoir	82	63	(332)
Intérêts courus à payer	(627)	(539)	250
Variation nette des titres du compte de négociation	7 170	1 419	(7 163)
Gain à la cession de filiales	(190)	(22)	(125)
Gain à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(8)	(12)	(199)
Impôts sur les bénéfices exigibles de l'exercice	758	(723)	102
Produit de l'assurance reçu	90	9	–
Autres, montant net	(294)	(1 044)	(1 163)
	8 901	1 302	(6 258)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dépôts, déduction faite des retraits	2 278	14 475	19 591
Engagements liés à des titres vendus à découvert	(2 777)	(2 779)	(1 571)
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, montant net	(11 788)	7 204	559
Rachat de titres d'emprunt subordonnés	(342)	(232)	(175)
Émission d'actions privilégiées	800	400	345
Rachat d'actions privilégiées	–	–	(442)
Émission d'actions ordinaires	59	90	34
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(313)	(867)	(1 074)
Dividendes	(738)	(657)	(629)
Autres, montant net	(800)	(131)	81
	(13 621)	17 503	16 719
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques	1 610	(526)	1 329
Prêts, déduction faite des remboursements	(8 930)	(9 062)	(10 381)
Produit de titrisations	1 952	1 306	1 162
Achat de titres du compte de placement	(33 284)	(23 687)	(15 141)
Produit de la vente de titres du compte de placement	35 651	17 527	12 714
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente, montant net	8 059	(3 618)	(1 303)
Montant net payé pour des acquisitions	(626)	(308)	–
Produit de la cession de filiales	–	54	486
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel	(235)	(588)	(378)
Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	7	29	862
	4 204	(18 873)	(10 650)
Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	(13)	31	13
Diminution nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	(529)	(37)	(176)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	1 487	1 524	1 700
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	958 \$	1 487 \$	1 524 \$
Montant composé comme suit :			
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres banques	1 300 \$	1 528 \$	1 383 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net (note 10)	(342)	(41)	141
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	958 \$	1 487 \$	1 524 \$
Intérêts versés en espèces	6 641 \$	10 764 \$	10 795 \$
Impôts sur les bénéfices payés en espèces	249 \$	1 007 \$	554 \$

1) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) et de ses filiales ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF).

L'incidence sur l'actif, le passif, le bénéfice net et les bénéfices non répartis des différences entre les PCGR du Canada et des États-Unis est décrite à la note 28. L'information présentée dans les états financiers consolidés est conforme, à tous égards importants, à l'information requise en vertu des PCGR des États-Unis.

Pour préparer des états financiers selon les PCGR, la direction doit établir des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des informations à fournir sur les éventualités à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de frais de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables de la CIBC sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales sur une base consolidée. Les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés.

Les participations, autres que celles détenues dans le portefeuille de services de banque d'affaires, dans des sociétés sur lesquelles la CIBC exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation et sont portées aux titres du compte de placement dans les bilans consolidés. La part revenant à la CIBC du bénéfice des sociétés émettrices est portée au revenu d'intérêts.

Les participations sur lesquelles la CIBC exerce un contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, aux termes de laquelle la part de la CIBC de l'actif, du passif, des revenus et des frais de ces coentreprises est incluse dans les états financiers consolidés.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté les exigences du chapitre 3062 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». En vertu de ce chapitre, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis dans des regroupements d'entreprises, et les autres actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont plus amortis après le 31 octobre 2001. Ils sont plutôt soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation et font l'objet d'une baisse de valeur au titre de la dépréciation. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée d'utilisation prévue, qui ne dépasse généralement pas 20 ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

En 2001, la CIBC a adopté les exigences du chapitre 1581 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises ». Selon ce chapitre, lorsque certains critères sont satisfaits à l'adoption initiale du chapitre 3062, il faut effectuer des reclassements entre l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels pour tous regroupements d'entreprises effectués avant le 1^{er} juillet 2001. L'adoption du chapitre 3062 n'a eu aucune incidence importante sur la CIBC et elle n'a entraîné aucun reclassement.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif découlant d'opérations en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours du change de fin de mois en vigueur à la date des états financiers consolidés tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux cours du change moyens en vigueur pour le mois. Les gains et pertes de conversion matérialisés et non matérialisés sont inclus dans les résultats consolidés de l'exercice considéré.

Les éléments d'actif et de passif des établissements étrangers de la CIBC sont convertis en dollars canadiens aux cours du change de fin de mois en vigueur à la date des bilans tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux cours du change moyens en vigueur pour le mois. Les gains ou pertes de change qui

découlent de la conversion du montant net des participations dans les établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts pertinents, sont comptabilisés aux bénéfices non répartis.

Titres

Les *titres du compte de placement* comprennent les titres de créance et de participation initialement achetés dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ou pendant une période prédéterminée, et qui peuvent être vendus en raison des changements apportés aux objectifs de placement par suite de l'évolution de la conjoncture économique. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres de créance, au coût non amorti, qui est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les gains et pertes matérialisés lors de cessions et les moins-values visant à tenir compte des baisses de valeur permanentes sont inclus dans les gains sur titres de placement dans les résultats consolidés. Les gains matérialisés et non matérialisés sur les titres utilisés dans des activités de couverture sont inclus dans les résultats à la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts.

Les *titres du compte de négociation*, acquis en vue de la revente à court terme, sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur est fondée sur la valeur marchande ou, lorsque les cours du marché ne sont pas aisément disponibles, sur les cours du marché de titres semblables ou des preuves de tiers, si possible. Les gains et pertes matérialisés lors de cessions, et les gains et pertes non matérialisés découlant de fluctuations de la valeur marchande, sont inclus dans les opérations de négociation dans les résultats consolidés.

Les *titres en substitut de prêts*, qui sont des conventions de financement après impôts permettant aux émetteurs d'effectuer des emprunts fiscalement avantageux, sont comptabilisés de la même manière que les prêts.

Les *engagements liés à des titres vendus à découvert* sont comptabilisés dans le passif à la juste valeur. Les gains et pertes matérialisés et non matérialisés sur les titres vendus à découvert qui sont utilisés dans des activités de couverture sont inclus dans les résultats à la même période que le bénéfice tiré des éléments couverts. Les gains et pertes matérialisés et non matérialisés sur les titres vendus à découvert qui sont utilisés dans la négociation sont inclus dans les opérations de négociation dans les résultats consolidés.

Les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et escomptes sur titres de créance du compte de placement, sont portés au revenu d'intérêts dans les résultats consolidés.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite du revenu reporté et de la provision pour pertes sur créances.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la direction estime qu'elle n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. En général, un prêt dont le capital ou l'intérêt exigible en vertu du contrat est en souffrance depuis 90 jours est automatiquement classé comme prêt douteux, sauf si le capital et l'intérêt sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Nonobstant l'évaluation par la direction de la possibilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf pour les exceptions suivantes.

Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles en vertu du contrat sont en souffrance depuis 180 jours.

Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles en vertu du contrat sont en souffrance depuis 365 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité de l'intérêt non recouvré est ajoutée à la valeur comptable du

prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt douteux n'est inscrite à titre de revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouvrée ou que toute provision spécifique n'a pas été reprise et que le capital du prêt n'a pas été déterminé entièrement recouvrable, selon les dispositions initiales du contrat de prêt.

Commissions sur prêts et frais de montage

Les commissions de montage de prêts, y compris les montants reçus au titre d'engagements de prêt et les charges de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées à titre de revenu reporté pour être imputées au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les frais directs différentiels engagés relativement au montage ou à l'acquisition d'un prêt sont déduits des frais de montage et reportés en tant que revenu reporté. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne sont pas prévus résulter en un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts pour la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt conservée par la CIBC soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une tranche appropriée des commissions est reportée à titre de revenu reporté et imputée au revenu d'intérêts de manière à procurer un rendement moyen égal sur la durée du prêt.

Titrisation

La CIBC vend périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des structures d'accueil qui émettent des titres en faveur d'investisseurs; il s'agit de la titrisation. En 2001, la CIBC a adopté la Note d'orientation – comptabilité (NOC) 12 de l'ICCA, « Cessions de créances », à l'égard des titrisations conclues à compter du 1^{er} avril 2001. Les critères qui doivent être respectés pour que les opérations de titrisation puissent être comptabilisées comme des ventes sont redéfinis dans cette note. Ce changement de convention comptable n'a pas eu d'incidence importante sur la CIBC.

Selon la NOC 12, les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes lorsque la CIBC abandonne le contrôle sur les actifs cédés et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, la CIBC peut conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches subordonnées et, dans certains cas, un compte de réserves liquides, éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les actifs titrisés. Les opérations de titrisation conclues ou qui ont fait l'objet d'un engagement avant le 1^{er} avril 2001 ont été comptabilisées à titre de ventes si, entre autres, par suite des opérations, les risques et avantages importants découlant de la propriété sont passés de la CIBC à la structure d'accueil.

Les gains et les pertes découlant de cessions comptabilisées à titre de ventes en vertu de la NOC 12 dépendent, en partie, de la répartition des valeurs comptables précédentes entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. S'ils sont disponibles, les cours du marché servent à calculer la juste valeur. Cependant, puisque le cours du marché des droits conservés n'est généralement pas accessible, la CIBC estime la juste valeur en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. La direction pourrait donc devoir estimer les pertes sur créances, le taux des paiements anticipés, la courbe de rendement à terme, des taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les gains ou les pertes découlant de la titrisation correspondent à l'excédent ou à l'insuffisance de la contrepartie sur la part proportionnelle de la valeur comptable initiale attribuée aux actifs vendus. Les gains et les pertes découlant de ces opérations sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés. Les droits conservés sur les actifs titrisés sont classés dans les titres du compte de placement dans les bilans consolidés à la valeur proportionnelle de la valeur comptable initiale. Les droits conservés sont examinés à chaque période pour en déceler toute perte de valeur.

La titrisation a une incidence sur les composantes du bénéfice présentées dans les résultats consolidés. Le revenu autre que d'intérêts tiré des actifs titrisés comprend le revenu tiré des droits conservés, les pertes au titre d'ententes relatives au recours et le revenu tiré des services d'administration.

Provision pour pertes sur créances

La direction constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture et des instruments dérivés liés au crédit, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans son portefeuille d'instruments financiers figurant ou non au bilan. Les prêts douteux sont inscrits à la valeur de réalisation estimative, établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. Lorsque le montant ou le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peut faire l'objet d'une estimation fiable, le prêt est inscrit à la juste valeur du titre sous-jacent ou au prix du marché pour ce prêt. Toute variation de la valeur de réalisation estimative est présentée intégralement à titre de débit ou de crédit relatif à la provision pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

La direction évalue continuellement le risque de crédit pour chaque compte du portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et constitue une provision spécifique lorsqu'elle décèle des créances douteuses. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits, à l'égard desquels une provision spécifique est établie en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les encours.

La provision générale est maintenue pour les pertes qui sont, de l'avis de la direction, inhérentes au portefeuille à la date du bilan, et qui se rapportent à des prêts qui n'ont pas encore été reconnus comme des prêts douteux ni inclus dans la détermination d'une provision spécifique.

Les portefeuilles de crédit auxquels la provision générale s'applique comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, comme les engagements de crédit et les lettres de crédit, et les prêts à la consommation. La provision générale ne s'applique pas aux facilités de crédit ou aux prêts douteux, car des provisions spécifiques sont constituées à leur égard.

La provision générale est établie en se fondant sur les taux de pertes prévus associés aux divers portefeuilles de crédit selon des niveaux de risque différents, et sur la période estimative pour les pertes qui sont présentes dans les portefeuilles, mais ne sont pas encore établies de manière spécifique. La direction ajuste ce montant en fonction des tendances économiques actuelles et continues, et celles observées dans les portefeuilles.

Les taux de pertes prévus à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et sur la probabilité des facteurs de défaillance associés à chaque évaluation du risque, ainsi que sur les estimations des pertes compte tenu des défaillances. La probabilité des facteurs de défaillance rend compte des résultats passés de la CIBC sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette. Les estimations de la perte compte tenu des défaillances sont fondées sur les résultats de la CIBC pour les exercices précédents. Pour les portefeuilles de prêts à la consommation, les pertes prévues sont déterminées à partir des tendances et des taux de pertes historiques.

Le montant de la provision générale est établi en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, leurs profils de risque, les tendances économiques, et la preuve de l'amélioration ou de la détérioration de la qualité du crédit. Les besoins en matière de provision générale sont évalués à l'aide de ces critères. Les paramètres de calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement en se fondant sur les résultats de la CIBC sur le marché.

Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente et engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Les titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés au coût plus l'intérêt couru et sont considérés comme des prêts garantis dans la mesure où ils représentent un achat de titres par la CIBC simultanément à un engage-

ment de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts sur ces titres est porté au revenu d'intérêts sur prêts dans les résultats consolidés. Les engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût plus l'intérêt couru et représentent l'équivalent en emprunt de titres acquis en vertu de conventions de revente. L'intérêt sur ces titres est comptabilisé sous le poste « Dépôts et autres éléments de passif » de la rubrique « Frais d'intérêts dans les résultats consolidés ».

Les titres empruntés et les titres prêtés sont inscrits au montant en espèces qui a été avancé ou reçu. Les titres empruntés sont composés principalement de titres d'État et de titres de participation. La CIBC surveille la valeur marchande des titres empruntés et prêtés sur une base quotidienne et prévoit une garantie additionnelle, au besoin. Les frais reçus ou payés sont inscrits en tant que revenu ou frais d'intérêts dans les résultats consolidés.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats qui exigent ou permettent l'échange de flux de trésorerie ou de paiements calculés par l'application de certains taux ou indices, ou variations de ceux-ci, à des montants contractuels théoriques.

La CIBC utilise des instruments dérivés pour deux grandes catégories d'opérations : les opérations de négociation et les opérations de gestion de l'actif et du passif.

Instruments dérivés du compte de négociation

La CIBC négocie des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de ses clients. Les clients concluent des opérations avec la CIBC dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, la CIBC agit à titre de courtier en instruments dérivés ou de teneur de marché, et elle est disposée à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur qui lui assurent une marge. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, la CIBC prend des positions de négociation limitées pour son compte propre sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, de la dette, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés financiers et instruments dérivés sur marchandises conclus aux fins de négociation, y compris ceux qui visent à couvrir les risques liés aux éléments d'actif et de passif évalués à la valeur du marché, sont présentés à la juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché servent à déterminer la juste valeur des instruments dérivés du compte de négociation. Autrement, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés si possible sur les cours du marché. Au besoin, la valeur est ajustée pour tenir compte des risques de marché, de modèle et de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les opérations de négociation sont portés aux opérations de négociation dans les résultats consolidés. Dans les bilans consolidés, les instruments dérivés ayant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas sous le poste « Instruments dérivés à la valeur marchande ». Les éléments d'actif et de passif pour lesquels la contrepartie à l'opération est la même sont présentés sur la base du solde net seulement si la CIBC a le droit légal de procéder au règlement sur la base du solde net et qu'elle a l'intention de se prévaloir de ce droit.

Instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif

La CIBC utilise des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme normalisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'options, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. Elle se sert de ces instruments en guise de couverture ou pour modifier les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'éléments d'actif et de passif précis autres que du compte de négociation figurant au bilan ou de groupes d'éléments d'actif et de passif autres que du compte de négociation figurant au bilan. Ces instruments servent aussi de couverture d'engagements fermes ou d'opérations prévues.

Les instruments dérivés, en particulier les swaps de taux d'intérêt, qui modifient les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'éléments d'actif et de passif financiers précis ou de groupes d'éléments d'actif et de passif financiers, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, le revenu ou les frais d'intérêts constatés sur ces instruments dérivés sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts dans les résultats consolidés, et aux autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Par suite de ce traitement comptable, le revenu ou les frais d'intérêts relatifs aux éléments d'actif et de passif autres que de négociation inscrits au bilan sont inscrits dans les résultats consolidés aux taux modifiés plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux.

Des instruments dérivés peuvent être qualifiés de couvertures des risques financiers auxquels sont exposés des éléments d'actif ou de passif figurant au bilan, des engagements fermes et des opérations prévues, ou encore des risques de change découlant du placement net dans des activités étrangères. Le qualificatif de couverture est autorisé seulement si, à la création de la couverture et pendant toute la période visée par la couverture, il est prévu que la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument dérivé neutralise dans une large mesure l'incidence de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les gains et pertes sur les instruments dérivés qui servent à couvrir des éléments d'actif et de passif figurant au bilan contre le risque de taux d'intérêt, sauf dans le cas des couvertures d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts en même temps que le revenu d'intérêts ou les frais d'intérêts relatifs aux éléments d'actif et passif couverts figurant au bilan. Les gains et pertes non matérialisés sur les instruments dérivés servant à couvrir des éléments d'actif et de passif figurant au bilan, ou à en modifier les caractéristiques, ne sont pas constatés dans les bilans consolidés ni dans les résultats consolidés.

Certains éléments de passif, dont la valeur est déterminée en fonction d'un indice ou d'un actif sous-jacent, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Selon cette méthode, la valeur comptable des éléments de passif est ajustée pour rendre compte de la variation de la valeur de l'indice ou de l'actif sous-jacent, jusqu'à concurrence de la valeur minimale de rachat garantie, le cas échéant. Ces ajustements sont inscrits en tant que frais d'intérêts dans les résultats consolidés. Les instruments dérivés qui sont utilisés pour couvrir ces éléments de passif sont comptabilisés en tant qu'opération symétrique, les ajustements étant inscrits en tant que frais d'intérêts dans les résultats consolidés.

Les instruments dérivés libellés en devises qui couvrent des éléments d'actif et de passif libellés en devises contre le risque de change sont réévalués à chaque mois au cours du change au comptant, et ils sont inclus dans les autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les gains et pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés. Les éléments couverts sont également réévalués au cours du change au comptant, et les gains ou pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu autre que d'intérêts. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant par suite de la différence avec le taux d'intérêt prévu au contrat pour les instruments dérivés libellés en devises utilisés comme couverture est porté au revenu ou aux frais d'intérêt dans les résultats consolidés.

Les instruments dérivés, principalement les swaps sur défaillance, sont également utilisés pour réduire le risque de crédit dans les portefeuilles autres que de négociation. Il est tenu compte de l'existence de ces instruments dérivés dans la détermination de la dotation aux pertes sur créances. Les montants recouvrables des swaps sur défaillance sont inscrits en tant qu'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Les primes versées sont reportées et amorties dans le revenu d'intérêts sur la durée des instruments.

Les gains et pertes matérialisés et non matérialisés sur des instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés et amortis sur la période au cours de laquelle l'engagement ou

l'opération prévue se concrétise et ils sont portés aux résultats. Les opérations prévues ne peuvent faire l'objet d'une couverture que lorsque les caractéristiques importantes et les conditions éventuelles ont été déterminées et qu'il est probable qu'elles se concrétiseront. Les gains et pertes non matérialisés sur des instruments dérivés servant à couvrir des opérations prévues ne sont constatés dans les résultats consolidés que lorsque les opérations prévues se concrétisent.

Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture sont amorties sur la durée du contrat.

Il y a dénouement d'une couverture si celle-ci cesse d'être efficace, si l'actif, le passif ou l'opération future faisant l'objet de la couverture est liquidé ou cesse d'exister et que l'instrument dérivé demeure en cours, ou encore si l'instrument dérivé n'est plus qualifié d'instrument de couverture.

S'il y a dénouement de la couverture ou si les modifications des caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt prennent fin, l'écart entre la juste valeur de l'instrument dérivé et la valeur constatée au dénouement est reporté dans les autres éléments d'actif ou de passif, et porté aux résultats ou passé en charges sur la plus courte de la durée résiduelle de l'instrument dérivé servant de couverture et de l'élément d'actif ou de passif couvert.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont présentés sur la base du solde net dans le bilan lorsque cette mesure reflète les flux de trésorerie futurs que la CIBC prévoit réaliser en réglant deux instruments financiers distincts ou plus. Lorsque la CIBC a le droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants constatés et qu'elle a l'intention soit de procéder au règlement sur la base du solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément, elle n'a en fait qu'un seul actif financier ou passif financier.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations représentent un passif de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. La CIBC gagne des commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants que lui doivent ses clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en contrepartie d'acceptations dans les bilans consolidés.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments	40 ans
Matériel informatique	2 ans à 7 ans
Mobilier de bureau et autre matériel	4 ans à 15 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilisation prévue

Les gains et les pertes lors de cessions sont portés au revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés.

Impôts sur les bénéfices futurs

La CIBC suit la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices à l'égard de toutes les opérations figurant dans les états financiers consolidés. En vertu de cette méthode, l'impôt sur les bénéfices doit tenir compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment où les éléments de revenu et de frais sous-jacents se réaliseront. Une provision pour moins-value est établie afin de ramener les actifs d'impôts futurs au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable.

Avantages postérieurs à l'emploi et au départ à la retraite

En 2001, la CIBC a adopté les exigences du chapitre 3461 du Manuel de L'ICCA, « Avantages sociaux futurs ». Dans le chapitre 3461, les avantages sociaux futurs sont définis comme étant les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite; les avantages postérieurs à l'emploi fournis aux anciens employés actifs; les congés rémunérés, notamment les congés parentaux et les congés sabbatiques; et les prestations de cessation d'emploi. Les nouvelles normes de mesure et d'information applicables aux avantages sociaux futurs sont définies dans la norme.

La CIBC offre des régimes de retraite en vertu desquels tous les employés admissibles ont droit à des prestations en fonction du nombre d'années de service et du salaire.

Des évaluations actuarielles des obligations découlant des régimes de retraite sont faites périodiquement à des fins comptables par un actuaire indépendant, en fonction des hypothèses les plus probables de la direction, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

La charge de retraite annuelle englobe la valeur actualisée estimative du coût des prestations de retraite futures à payer au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt sur les obligations au titre des prestations projetées, déduction faite du bénéfice sur l'actif du régime de retraite, ainsi que l'amortissement des gains et pertes actuariels. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par le régime.

Rémunération à base d'actions

La CIBC offre une rémunération sous forme d'options d'achat d'actions et de droits à des actions à dividende différé à ses administrateurs et à certains de ses employés.

En 2002, la CIBC a adopté par anticipation, avec effet au 1^{er} novembre 2001, les exigences du chapitre 3870 du Manuel de L'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». Tel qu'il est recommandé dans ce chapitre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations à base d'actions avec les employés et les membres du conseil d'administration de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants. La valeur est constatée sur la période d'acquisition applicable en tant qu'augmentation de la charge de rémunération et du surplus d'apport. Le produit reçu par la CIBC, ainsi que le montant du surplus d'apport, sera crédité aux actions ordinaires lorsque les options seront levées. Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2001, la CIBC continue de suivre la convention comptable selon laquelle aucune charge n'est constatée à l'égard de ces options d'achat d'actions. À la levée de ces options, le produit touché par la CIBC est crédité aux actions ordinaires.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés de la CIBC, les participants peuvent choisir de lever jusqu'à 50 % des options qui leur ont été émises avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions (DPVA). En application du chapitre 3870, les obligations de la CIBC, qui résultent de la variation du cours du marché des actions ordinaires de la CIBC, sont constatées sur la période d'acquisition applicable dans la charge de rémunération et un montant correspondant est inclus dans les autres éléments de passif. Lorsque les DPVA sont exercés en tant qu'achats d'actions, le prix d'exercice ainsi que le montant pertinent inclus dans les autres éléments de passif, représentant la valeur des actions au cours du marché, est crédité aux actions ordinaires. L'incidence de la modification de cette convention comptable est expliquée plus en détail à la note 14.

La charge de rémunération constatée relativement au programme d'octroi d'actions à droit de vote subalterne correspond à un montant qui équivaut à la somme des montants à transférer à la fiducie en ce qui a trait aux attributions de l'exercice. Les montants versés au titre des régimes des administrateurs sont imputés à la charge de rémunération. Les obligations se rapportant aux unités d'actions reportées en vertu des régimes des administrateurs varient selon le cours des actions ordinaires de la CIBC et la variation est constatée en tant que crédit (charge) de rémunération de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Les cotisations de la CIBC au régime d'achat d'actions des employés sont passées en charges dès qu'elles sont versées.

Résultat par action

En 2002, la CIBC a adopté rétroactivement au 1^{er} novembre 2001 les exigences du chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA, « Résultat par action ». Dans ce chapitre, le résultat de base par action équivaut au bénéfice net moins les dividendes et les primes versés sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action correspond au bénéfice net moins les dividendes et les primes versés sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilutives en circulation pour la période. Les actions ordinaires dilutives rendent compte de l'effet potentiel dilutif de la levée des options d'achat d'actions en cours et des autres conversions dilutives selon la méthode de rachat d'actions. En vertu de cette méthode, les actions supplémentaires sont calculées comme si les options d'achat d'actions étaient levées au début de la période et les fonds reçus servaient à racheter les actions de la CIBC.

Biens administrés

Les biens administrés comprennent les biens gérés, les actifs titrisés qui sont encore administrés par la CIBC ainsi que les biens que la Banque administre à titre de dépositaire. Les éléments d'actif de fonds mutuels que la CIBC gère au nom de ses clients sont considérés comme des biens gérés. Les biens administrés

n'appartiennent pas à la CIBC et ne figurent donc pas dans les bilans consolidés. Les honoraires de gestion de placements et les droits de garde de même que les frais de gestion de fonds mutuels sont compris dans le revenu autre que d'intérêts à titre d'honoraires de services. Les honoraires de gestion de placements et les droits de garde consistent essentiellement en frais de placement et en frais de gestion de successions et de fiducies, et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En conséquence, les frais payés d'avance sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Les frais de gestion de fonds mutuels sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces dans les flux de trésorerie consolidés comprennent l'encaisse, les dépôts auprès de la Banque du Canada, les comptes de résultats courants, les dépôts de nuit à des banques et, sur une base nette, les chèques non compensés et les effets en transit.

Informations financières de 2001 et de 2000

Certaines informations financières de 2001 et de 2000 ont été reclassées, au besoin, selon la présentation adoptée en 2002.

Changements futurs de conventions comptables

Les changements futurs de conventions comptables canadiennes et américaines sont décrits dans les notes 29 et 28, respectivement.

2. ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

Acquisitions

En mars 2002, la CIBC a pris le contrôle de Juniper Financial Corp. (Juniper), société américaine de carte de crédit. En juillet 2002, la CIBC a investi une somme additionnelle de 79 M\$ dans Juniper afin d'acquérir les actions privilégiées de catégorie D. Au 31 octobre 2002, la CIBC détenait une participation de 90 % avec droit de vote dans Juniper.

En décembre 2001 et en janvier 2002, la CIBC a acquis les entreprises de services aux particuliers et de courtage de valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc. ainsi que Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc. (GIML), l'entreprise de gestion de l'actif de Merrill Lynch au Canada, respectivement, pour une contrepartie comptant. La dénomination sociale de GIML a été ensuite changée pour Gestion de placements CM Inc. La CIBC est en voie d'intégrer les activités des entreprises acquises dans ses activités existantes. Dans le cadre du plan d'intégration, la CIBC procède à des réductions des effectifs, à la fermeture de succursales et à l'abandon de certaines activités des entreprises acquises. Ces coûts sont comptabilisés en tant que passif dans l'équation de regroupement. La CIBC prévoit avoir terminé presque complètement l'intégration à la fin du premier trimestre de 2003.

En octobre 2001, la CIBC a pris le contrôle de TAL Gestion globale d'actifs inc. (TAL) au moyen de l'acquisition de la tranche résiduelle de 34 % des actions ordinaires en circulation. TAL est une société canadienne de gestion de placements dans laquelle la CIBC détenait une participation de 66 % comptabilisée à la valeur de consolidation. En 2002, la CIBC a revu et établi la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge par suite de l'acquisition du reste des actions de TAL. La répartition du prix d'achat a été ajustée en conséquence et l'écart d'acquisition a été augmenté de 14 M\$. La CIBC a également terminé l'évaluation de la durée de vie utile des actifs incorporels identifiés acquis. Parmi ceux-ci, des actifs d'une valeur de 41 M\$ ont été reconnus avoir une durée de vie indéfinie. Les actifs incorporels identifiés restants sont amortis sur des périodes de cinq à dix ans.

Les résultats d'exploitation de ces entreprises ont été inclus dans les états financiers consolidés de la CIBC à compter de la date d'entrée en vigueur de la prise de contrôle. Les détails de ces opérations s'établissent comme suit :

	2002			2001
en millions de dollars	Juniper Financial Corp.	Services aux particuliers et courtage de valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc.	Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc.	TAL Gestion globale d'actifs inc.
Date d'entrée en vigueur de la prise de contrôle	29 mars 2002	28 décembre 2001	31 janvier 2002	10 octobre 2001
Pourcentage des actions avec droit de vote acquises	90 %	Achat d'actif	100 %	34 %
Écart d'acquisition	108 \$	558 \$	5 \$	279 \$
Secteur d'activité	Marchés mondiaux CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Gestion des avoirs CIBC
Montant déductible à l'égard de l'impôt	—	376 \$	—	—
Autres actifs incorporels	—	—	75 \$	65 \$
Affectés aux	—	—	Actifs incorporels contractuels	Actifs incorporels contractuels
Assujettis à l'amortissement	—	—	—	24 \$
Non assujettis à l'amortissement (durée de vie indéfinie)	—	—	75 \$	41 \$

Les détails de la contrepartie totale versée et de la juste valeur de l'actif net acquis s'établissent comme suit :

	2002			2001
en millions de dollars	Juniper Financial Corp.	Services aux particuliers et courtage de valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc.	Gestion d'investissements Merrill Lynch Canada Inc.	TAL Gestion globale d'actifs inc. ¹⁾
Contrepartie totale				
Coût d'acquisition (versé comptant)	310 \$	555 \$	71 \$	318 \$
Frais d'acquisition directs	–	4	–	3
	310 \$	559 \$	71 \$	321 \$
Juste valeur de l'actif net acquis				
Liquidités	117 \$	– \$	28 \$	13 \$
Prêts	356	–	–	–
Terrains, bâtiments et matériel	27	25	2	2
Écart d'acquisition	108	558	5	279
Autres actifs incorporels	–	–	75	65
Actifs d'impôts futurs	–	26	–	–
Autres éléments d'actif	50	5	24	35
Total de l'actif net acquis	658	614	134	394
Dépôts	334	–	–	–
Passifs d'impôts futurs	–	–	31	22
Passifs d'intégration	–	45 ²⁾	3 ³⁾	–
Autres éléments de passif	14	10	29	51
Total des éléments de passif pris en charge	348	55	63	73
Actif net acquis	310 \$	559 \$	71 \$	321 \$

1) La répartition du prix d'achat a été ajustée pour rendre compte de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

2) Comprend des prestations de cessation d'emploi de 19 M\$, des coûts de sortie de 19 M\$ et d'autres coûts de 7 M\$. Au 31 octobre 2002, une somme de 18 M\$ a été payée.

3) Comprend des prestations de cessation d'emploi de 2 M\$ et des coûts de sortie de 1 M\$. Au 31 octobre 2002, une somme de 2 M\$ avait été payée.

Le tableau suivant comprend les résultats cumulés pro forma non vérifiés de la CIBC comme si ces acquisitions avaient eu lieu au début des exercices respectifs présentés.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CUMULÉS PRO FORMA NON VÉRIFIÉS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001
Revenu net d'intérêts	5 516 \$	4 527 \$
Revenu autre que d'intérêts	5 599	7 019
Dotations aux pertes sur créances	1 508	1 113
Frais autres que d'intérêts	9 249	8 720
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	358	1 713
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(239)	164
Bénéfice net	597 \$	1 549 \$
Résultat dilué par action	1,20 \$	3,76 \$

Cessions

En octobre 2002, la CIBC et Barclays Bank PLC ont terminé la fusion de leurs services bancaires aux particuliers et aux entreprises et services bancaires internationaux dans les Antilles. La nouvelle entité porte la dénomination sociale de FirstCaribbean International Bank Limited^{MC} (FCIB). FCIB a commencé ses

activités le 14 octobre 2002. Par suite de cette opération, la CIBC s'est désaisie de sa participation de 77 % dans ses filiales des Antilles et a repris une participation d'environ 44 % dans FCIB, qui est comptabilisée selon la méthode à la valeur de consolidation. La CIBC a constaté un gain de dilution avant impôts de 190 M\$ (190 M\$ après impôts), qui a été inclus dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés. Une dilution supplémentaire pourrait être inscrite, selon le dénouement de certains événements futurs, y compris l'émission de droits aux actionnaires publics de FCIB, dont la date de clôture est prévue durant le premier trimestre de 2003.

Le 17 septembre 2002, la CIBC a signé une entente avec Hewlett-Packard (Canada) Ltée (HP) afin de vendre la participation de 51 % que la CIBC détenait dans INTRIA-HP Corporation, société d'impartition de technologies, et d'autres actifs connexes. L'opération a été conclue le 1^{er} novembre 2002, et toute incidence de l'opération sera enregistrée dans les états financiers consolidés de 2003 et ne devrait pas être importante. De plus, la CIBC a signé une entente d'impartition de sept ans avec HP afin que celle-ci fournisse à la CIBC, à compter du 1^{er} novembre 2002, des services complets de technologie de l'information évalués à quelque 2 G\$.

En juillet 2001, la CIBC a vendu deux de ses filiales étrangères de services bancaires situées dans les îles Anglo-Normandes. Par suite de cette opération, la CIBC a constaté un gain avant impôts de 22 M\$ (22 M\$ après impôts), qui a été inclus dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés.

3. TITRES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat																
	1 an ou moins		Plus de 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans à 10 ans		Plus de 10 ans		Aucune échéance précise		Total 2002		Total 2001		Total 2000		
	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	Valeur comptable	Rende- ment ¹⁾	
Titres du compte de placement																	
Gouvernement du Canada	3 013 \$	3,0 %	4 323 \$	4,3 %	648 \$	5,6 %	332 \$	7,6 %	– \$	–	8 316 \$	4,1 %	9 851 \$	5,4 %	4 629 \$	5,9 %	
Autres administrations publiques canadiennes	85	5,1	243	5,6	–	–	298	6,5	–	–	626	6,0	801	6,3	1 311	6,1	
Trésor des États-Unis	2	5,2	–	–	–	–	–	–	–	–	2	5,2	583	5,5	158	6,7	
Autres organismes américains	370	6,2	290	5,0	870	5,5	3 400	5,8	–	–	4 930	5,7	4 513	6,1	2 949	6,5	
Administrations publiques d'autres pays	124	5,8	19	4,7	159	6,7	–	–	–	–	302	6,2	854	6,6	1 238	6,2	
Titres de créance d'entreprises	1 205	6,7	1 193	6,4	464	7,5	692	6,8	–	–	3 554	6,7	3 162	6,5	2 368	7,1	
Titres de participation d'entreprises	59	3,1	276	5,9	–	–	–	–	2 518	–	2 853	–	3 085	–	3 211	–	
Total des titres de créance																	
Valeur comptable	4 799 \$		6 068 \$		2 141 \$		4 722 \$		– \$		17 730 \$		19 764 \$		12 653 \$		
Juste valeur	4 598 \$		6 193 \$		2 332 \$		5 007 \$		– \$		18 130 \$		20 363 \$		12 802 \$		
Total des titres de participation																	
Valeur comptable	59 \$		276 \$		– \$		– \$		2 518 \$		2 853 \$		3 085 \$		3 211 \$		
Juste valeur ²⁾	47 \$		272 \$		– \$		– \$		2 805 \$		3 124 \$		3 199 \$		5 689 \$		
Total des titres du compte de placement																	
Valeur comptable	4 858 \$		6 344 \$		2 141 \$		4 722 \$		2 518 \$		20 583 \$		22 849 \$		15 864 \$		
Juste valeur ²⁾	4 645 \$		6 465 \$		2 332 \$		5 007 \$		2 805 \$		21 254 \$		23 562 \$		18 491 \$		
Titres du compte de négociation³⁾																	
Gouvernement du Canada	1 775 \$		8 829 \$		161 \$		190 \$		– \$		10 955 \$		12 293 \$		13 383 \$		
Autres administrations publiques canadiennes	220		864		383		409		–		1 876		1 711		1 926		
Trésor des États-Unis et organismes américains	6 480		151		50		133		–		6 814		6 928		4 523		
Administrations publiques d'autres pays	654		231		33		14		–		932		587		1 359		
Titres de créance d'entreprises	6 104		1 434		641		867		–		9 046		8 232		9 334		
Titres de participation d'entreprises	96		315		3		–		14 591		15 005		22 047		22 692		
Total des titres du compte de négociation	15 329 \$		11 824 \$		1 271 \$		1 613 \$		14 591 \$		44 628 \$		51 798 \$		53 217 \$		
Titres en substitut de prêts																	
Valeur comptable	30 \$	2,9 %	51 \$	4,4 %	– \$	–	– \$	–	– \$	–	81 \$	3,8 %	147 \$	4,4 %	161 \$	4,3 %	
Juste valeur	30 \$		51 \$		– \$		– \$		– \$		81 \$		147 \$		161 \$		
Total des titres																	
Valeur comptable	20 217 \$		18 219 \$		3 412 \$		6 335 \$		17 109 \$		65 292 \$		74 794 \$		69 242 \$		
Juste valeur ²⁾	20 004 \$		18 340 \$		3 603 \$		6 620 \$		17 396 \$		65 963 \$		75 507 \$		71 869 \$		

- 1) Représente le rendement moyen pondéré déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux des dividendes stipulés sur les titres de participation d'entreprises.
- 2) Il n'est pas tenu compte, dans la juste valeur des titres du compte de placement négociés en Bourse, des ajustements au titre des restrictions sur la revente qui expirent à moins de un an, ni des ajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.
- 3) Les titres du compte de négociation étant inscrits à la juste valeur, la valeur comptable est égale à la juste valeur.

JUSTE VALEUR DES TITRES DU COMPTE DE PLACEMENT

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002				2001			
	Valeur comptable	Gains non matérialisés	Pertes non matérialisées	Juste valeur	Valeur comptable	Gains non matérialisés	Pertes non matérialisées	Juste valeur
Titres émis ou garantis par								
Gouvernement du Canada	8 316 \$	166 \$	– \$	8 482 \$	9 851 \$	318 \$	– \$	10 169 \$
Autres administrations publiques canadiennes	626	56	–	682	801	43	–	844
Trésor des États-Unis	2	–	–	2	583	51	–	634
Autres organismes américains	4 930	287	(19)	5 198	4 513	100	(10)	4 603
Administrations publiques d'autres pays	302	52	–	354	854	54	(2)	906
Titres d'entreprises								
Titres de créance	3 554	103	(245)	3 412	3 162	87	(42)	3 207
Titres de participation ¹⁾	2 853	405	(134)	3 124	3 085	496	(382)	3 199
	20 583 \$	1 069 \$	(398) \$	21 254 \$	22 849 \$	1 149 \$	(436) \$	23 562 \$

- 1) En 2001, un titre de participation du compte de placement était couvert en partie par des contrats de vente à terme qui ont été dénoués en 2002. Le gain non matérialisé se rapportant aux titres du compte de placement au 31 octobre 2001 aurait augmenté de 815 M\$ par suite de ces couvertures.

Opérations de négociation

Le revenu tiré des opérations de négociation provient d'opérations de négociation sur titres, devises et instruments dérivés. Le revenu net d'intérêts tiré des éléments d'actif de négociation fait partie intégrante des opérations de négociation et, par conséquent, il est inclus dans le revenu total tiré des opérations de négociation.

Les opérations de négociation comprennent les activités de courtage et autres opérations portant sur des titres et des instruments dérivés mesurées à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés aux résultats. Les opérations de négociation excluent les commissions de prise ferme et les commissions pour opérations sur titres qui sont présentées séparément dans les résultats consolidés.

REVENU TIRÉ DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Composition du revenu net d'intérêts			
Non lié aux opérations de négociation	5 220 \$	4 862 \$	4 632 \$
Lié aux opérations de négociation	290	(313)	(350)
Revenu net d'intérêts	5 510 \$	4 549 \$	4 282 \$
Composition du revenu tiré des opérations de négociation			
Revenu net d'intérêts	290 \$	(313) \$	(350) \$
Revenu autre que d'intérêts	273	1 343	1 140
Revenu tiré des opérations de négociation	563 \$	1 030 \$	790 \$
Composition du revenu tiré des opérations de négociation par gamme de produits			
Taux d'intérêt	290 \$	505 \$	231 \$
Devises ¹⁾	152	179	199
Actions	44	279	304
Autres ²⁾	77	67	56
Revenu tiré des opérations de négociation	563 \$	1 030 \$	790 \$

1) Le revenu tiré des devises dans le cadre d'activités autres que de négociation est inclus dans le revenu autre que d'intérêts.

2) Cet élément comprend les marchandises, les instruments dérivés liés au crédit et la négociation et la vente de sous-prêts.

4. PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002			2001		
	Montant brut	Provision totale	Total net	Montant brut	Provision totale	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	66 612 \$	40 \$	66 572 \$	58 751 \$	23 \$	58 728 \$
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit ¹⁾	30 784	701	30 083	28 411	502	27 909
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	41 961	1 547	40 414	46 693	519	46 174
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	16 020	–	16 020	24 079	–	24 079
Provision générale ²⁾	–	–	–	–	1 250	(1 250)
	155 377 \$	2 288 \$	153 089 \$	157 934 \$	2 294 \$	155 640 \$

1) Comprend un montant de 303 M\$ (233 M\$ en 2001), dont une tranche sans recours d'environ 141 M\$ (106 M\$ en 2001), reliés à des prêts consentis à des employés de la CIBC et de ses filiales pour financer une partie de leur participation dans des fonds qui effectuent des placements privés en actions en parallèle avec la CIBC et ses filiales. Ces prêts sont garantis par la participation de l'emprunteur dans le fonds. Du total de l'encours des prêts, 61 M\$ (22 M\$ en 2001) sont dus par des personnes qui ne sont plus employés de la CIBC ou de ses filiales.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs durant l'exercice 2002. Avant 2002, la provision générale n'était pas affectée.

ÉCHÉANCE DES PRÊTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				Total 2002
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	
Prêts hypothécaires à l'habitation	13 842 \$	48 864 \$	3 562 \$	344 \$	66 612 \$
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	23 836	6 925	20	3	30 784
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	26 305	12 823	2 442	391	41 961
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	16 020	–	–	–	16 020
	80 003 \$	68 612 \$	6 024 \$	738 \$	155 377 \$

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Provision spécifique			Provision générale ¹⁾			Provision totale		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Solde au début de l'exercice	1 045 \$	988 \$	752 \$	1 250 \$	1 250 \$	1 000 \$	2 295 \$	2 238 \$	1 752 \$
Dotation aux pertes sur créances portée aux résultats consolidés	1 500	1 100	970	–	–	250	1 500	1 100	1 220
Radiations	(1 705)	(1 249)	(849)	–	–	–	(1 705)	(1 249)	(849)
Recouvrements ²⁾	217	185	121	–	–	–	217	185	121
Écarts de conversion et autres ajustements	(18)	21	(6)	–	–	–	(18)	21	(6)
Solde à la fin de l'exercice	1 039	1 045	988	1 250	1 250	1 250	2 289	2 295	2 238
Moins la provision pour lettres de crédit ³⁾	(1)	(1)	(2)	–	–	–	(1)	(1)	(2)
Provision pour pertes sur créances	1 038 \$	1 044 \$	986 \$	1 250 \$	1 250 \$	1 250 \$	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$

1) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs durant l'exercice 2002. Avant 2002, la provision générale n'était pas affectée.

2) Les recouvrements comprennent la protection du crédit acquise de tiers.

3) La provision pour lettres de crédit est comprise dans les autres éléments de passif.

PRÊTS DOUTEUX

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002			2001		
	Montant brut	Provision spécifique	Total net	Montant brut	Provision spécifique	Total net
Prêts hypothécaires à l'habitation	172 \$	21 \$	151 \$	182 \$	23 \$	159 \$
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit ¹⁾	239	422	(183)	323	502	(179)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 834	595	1 239	1 197	519	678
Total des prêts douteux	2 245	1 038	1 207	1 702	1 044	658
Titres en substitut de prêts	30	–	30	–	–	–
Total des prêts douteux et des titres en substitut de prêts	2 275 \$	1 038 \$	1 237 \$	1 702 \$	1 044 \$	658 \$

1) Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux puisque les prêts individuels sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le versement de l'intérêt est en souffrance depuis 90 jours en vertu du contrat.

Au 31 octobre 2002, les autres prêts en souffrance totalisaient 38 M\$ (68 M\$ en 2001), soit 38 M\$ (67 M\$ en 2001) au Canada et néant (1 M\$ en 2001) à l'étranger. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par des administrations publiques, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le versement de l'intérêt est en souffrance depuis 90 à 180 jours en vertu du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180^e jour, la Banque cesse de constater les intérêts, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2002, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 114 M\$ (95 M\$ en 2001; 146 M\$ en 2000), dont 60 M\$ (72 M\$ en 2001; 101 M\$ en 2000) pour les prêts consentis au Canada et 54 M\$ (23 M\$ en 2001; 45 M\$ en 2000) pour les prêts consentis à l'étranger. Pendant l'exercice, les intérêts constatés sur les prêts classés comme prêts douteux se sont élevés à 84 M\$ (62 M\$ en 2001; 77 M\$ en 2000), dont 33 M\$ (36 M\$ en 2001; 51 M\$ en 2000) pour les prêts consentis au Canada et 51 M\$ (26 M\$ en 2001; 26 M\$ en 2000) pour les prêts consentis à l'étranger.

5. TITRISATION

Au cours de l'exercice, la CIBC a titrisé des prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement d'une valeur de 1 971 M\$ (810 M\$ en 2001) au moyen de titres adossés à des créances immobilières. Elle a par la suite vendu 1 969 M\$ (809 M\$ en 2001) de ces titres pour un produit net de 1 952 M\$ (809 M\$ en 2001) et elle a conservé les droits sur intérêts excédentaires futurs sur les prêts hypothécaires d'une valeur de 82 M\$ (37 M\$ en 2001). Un gain avant impôts de 21 M\$ (17 M\$ en 2001), déduction faite des frais de transaction, a été constaté à titre de revenu autre que d'intérêts. La CIBC continue à administrer les prêts hypothécaires et elle constate le revenu tiré des frais de service au fur et à mesure que les services sont rendus. Les hypothèses clés utilisées pour évaluer les droits vendus et les droits conservés sont les suivantes : un taux de remboursement anticipé de 12 % et un taux d'actualisation variant de 4,5 % à 5,5 %. Aucune perte sur créance n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Au cours de 2001, la CIBC a aussi titrisé des prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement de 848 M\$. En outre, elle a vendu des soldes inutilisés sur des engagements de crédit de 195 M\$ en contrepartie d'un produit de 497 M\$ comptant et d'un billet à cote supérieure d'investissement de 141 M\$ émis par la structure d'accueil. La CIBC a constaté une perte avant impôts de 162 M\$, qui est incluse dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés, ainsi qu'une dotation spécifique pour pertes sur créances de 48 M\$. La CIBC n'a pas conservé la responsabilité d'administrer ces prêts. Les hypothèses clés ayant servi à évaluer le droit conservé comprennent un taux de pertes sur créances prévu de 11,0 %.

En général, aucun élément d'actif ou de passif relié à l'administration n'est constaté dans le cadre de titrisations puisque la CIBC reçoit une contrepartie adéquate pour les services d'administration qu'elle fournit à l'égard des biens transférés.

Les flux de trésorerie qui ont été reçus des structures d'accueil ou qui leur ont été payés sont résumés ci-après :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre 2001	2002	2001
Produit des nouveaux actifs titrisés	1 952 \$	1 306 \$
Produit de perception, réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit	9 236 \$	8 246 \$
Honoraires de service reçus	12 \$	10 \$
Achat de prêts douteux	(63) \$	(69) \$
Autres flux de trésorerie reçus des droits conservés	242 \$	282 \$

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses se résument comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts à cote supérieure d'investissement ¹⁾	Prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement
2002					
Valeur comptable des droits conservés	21 \$	106 \$	43 \$	–	139 \$
Juste valeur des droits conservés	21 \$	109 \$	42 \$	–	139 \$
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	2	5	renouvelable	–	3
Taux de remboursement anticipé	s. o. ²⁾	12,0 – 21,5 %	15,0 – 45,4 % ³⁾	–	s. o. ⁴⁾
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(3) \$	(3) \$	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(5) \$	(5) \$	–	–
Pertes sur créances prévues	0,3 %	s. o. ⁵⁾	2,7 – 5,0 %	–	11,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(1) \$	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(2) \$	–	–
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	6,5 %	4,7 %	17,1 – 18,0 %	–	s. o. ⁴⁾
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	– \$	(1)	–	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	– \$	(2)	–	–	–
2001					
Valeur comptable des droits conservés	42 \$	45 \$	29 \$	1 789 \$	141 \$
Juste valeur des droits conservés	42 \$	48 \$	27 \$	1 789 \$	141 \$
Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	3	5	renouvelable	1	3
Taux de remboursement anticipé	s. o. ²⁾	12,0 %	38,7 % ³⁾	5,0 %	s. o. ⁴⁾
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	(1) \$	(2) \$	–	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(2) \$	(4) \$	–	–
Pertes sur créances prévues	0,3 %	s. o. ⁵⁾	4,0 %	2,0 %	11,0 %
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	(1) \$	(2) \$	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	–	(3) \$	(4) \$	–
Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel)	6,5 %	4,6 – 5,6 %	16,9 %	3,0 %	s. o. ⁴⁾
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 %	–	–	–	(3) \$	–
Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 %	–	(1) \$	–	(5) \$	–

1) En 2002, les structures d'accueil pour les prêts à cote supérieure d'investissement ont été liquidées.

2) Sans objet puisque les droits conservés ne sont pas soumis au risque de remboursement anticipé.

3) Taux mensuel de remboursement anticipé.

4) Sans objet puisque les droits conservés sont classés comme à cote supérieure d'investissement et qu'ils ne représentent pas les intérêts excédentaires futurs sur les prêts.

5) Sans objet puisque ces prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

L'analyse de sensibilité est théorique et il faut faire preuve de prudence en s'y reportant. Comme il y est indiqué, il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement dans les hypothèses puisque la relation entre le changement dans l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, l'incidence d'un changement dans une hypothèse donnée sur la juste valeur

du droit conservé est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut aggraver ou contrebalancer la sensibilité.

Le compte statique des pertes sur créances de la CIBC est analysé dans le tableau suivant :

% de l'encours des prêts aux 31 octobre		Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts à cote supérieure d'investissement	Prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement
2002	Pertes sur créances réelles et prévues	0,3 %	s. o. ¹⁾	2,7 – 5,0 %	–	11,0 %
2001	Pertes sur créances réelles et prévues	0,3 %	s. o. ¹⁾	4,0 %	2,0 %	11,0 %

1) Le compte statique des pertes sur créances ne s'applique pas aux prêts hypothécaires à l'habitation, qui sont garantis par le gouvernement.

Les renseignements sur les prêts douteux et sur les autres prêts en souffrance ainsi que sur les pertes sur créances nettes à l'égard des éléments d'actifs financiers déjà établis et titrisés figurent dans le tableau suivant :

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre

Genre de prêt		Total du capital des prêts ¹⁾	Prêts douteux et autres prêts en souffrance	Pertes sur créances nettes
2002	Prêts hypothécaires à l'habitation	69 812 \$	411 \$	3 \$
	Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	33 184	264	490
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾	42 461	1 843	1 098
	Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente	16 020	–	–
	Total des prêts déjà établis et titrisés ³⁾	161 477	2 518	1 591
	Moins les prêts titrisés	(6 100)	(235)	(91)
	Pertes déjà établies avant provision pour pertes sur créances	155 377 \$	2 283 \$	1 500 \$
2001	Prêts hypothécaires à l'habitation	60 431 \$	231 \$	3 \$
	Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	30 111	337	431
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾	49 013	1 240	832
	Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente	24 079	–	–
	Total des prêts déjà établis et titrisés ³⁾	163 634	1 808	1 266
	Moins les prêts titrisés	(5 700)	(38)	(166)
	Pertes déjà établies avant provision pour pertes sur créances	157 934 \$	1 770 \$	1 100 \$

1) Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

2) Comprend les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts à cote supérieure d'investissement.

3) Représente le montant de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés à l'égard desquels la CIBC continue de fournir des services d'administration.

6. TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002		2001
	Coût	Amortissement cumulé ¹⁾	Valeur comptable nette
Terrains	81 \$	– \$	106 \$
Bâtiments ²⁾	1 122	217	351
Matériel informatique	2 080	1 547	464
Mobilier de bureau et autre matériel	1 080	540	585
Améliorations locatives	664	476	263
	5 027 \$	2 780 \$	1 769 \$

1) L'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 333 M\$ (310 M\$ en 2001; 313 M\$ en 2000).

2) Cet élément comprend une somme de 576 M\$ qui n'est pas amortie puisqu'elle se rapporte à un immeuble en construction.

7. ÉCART D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Comme il est expliqué à la note 1, la CIBC a adopté en 2002 les exigences du chapitre 3062 du Manuel de L'ICCA, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et, en 2001, celles du chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ».

La CIBC a appliqué un test de dépréciation annuel à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels dont la durée de vie est indéfinie. Aucune réduction de valeur pour dépréciation n'a été inscrite.

Pendant l'exercice, la CIBC a décidé d'abandonner ses activités de services bancaires électroniques aux États-Unis. Par conséquent, elle a inscrit une réduction de valeur de 34 M\$ des autres actifs incorporels à durée de vie limitée liés à ces activités, et inclus ce montant dans la charge de restructuration.

Les autres actifs incorporels sont composés comme suit :

	2002		2001			
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹⁾	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé ¹⁾	Valeur comptable nette
en millions de dollars, aux 31 octobre						
Autres actifs incorporels à durée de vie limitée						
Relations avec les clients ²⁾	157 \$	26 \$	131 \$	101 \$	16 \$	85 \$
Contractuels ³⁾	57	16	41	80	6	74
Technologiques	43	35	8	43	26	17
Autres ³⁾	5	4	1	12	1	11
	262	81	181	236	49	187
Autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie						
Contractuels ⁴⁾	116	–	116	41	–	41
Total des autres actifs incorporels	378 \$	81 \$	297 \$	277 \$	49 \$	228 \$

- 1) L'amortissement des autres actifs incorporels pour l'exercice s'est élevé à 32 M\$ (25 M\$ en 2001; 24 M\$ en 2000).
- 2) La variation de la valeur comptable brute comprend l'acquisition des services de garde de titres d'un tiers et des relations de carte de crédit.
- 3) La variation de la valeur comptable brute comprend la réduction de valeur liée à l'abandon des activités de services bancaires électroniques aux États-Unis.
- 4) La variation de la valeur comptable brute comprend la somme de 75 M\$ au titre des autres actifs incorporels acquis dans le cadre de l'acquisition de GIML.

La variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'établit comme suit :

	Marchés de détail CIBC		Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Amicus	Activités non sectorielles et autres	Total CIBC	
	en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre							
2002	Solde au début de l'exercice							400 \$
	Écart d'acquisition au cours de l'exercice							675
	Ajustements¹⁾							3
	Solde à la fin de l'exercice							1 078 \$
2001	Solde au début de l'exercice							110 \$
	Écart d'acquisition au cours de l'exercice							295
	Amortissement							(24)
	Ajustements ¹⁾							19
	Solde à la fin de l'exercice							400 \$

- 1) Comprennent les écarts de conversion et autres ajustements de l'équation de regroupement.
- 2) Comprend l'écart d'acquisition inclus précédemment dans la participation dans TAL comptabilisée selon la méthode à la valeur de consolidation.

Conformément au chapitre 3062 du Manuel de L'ICCA, l'incidence de la modification de convention comptable est présentée prospectivement. L'information supplémentaire des exercices précédents, comme si la modification avait été appliquée rétroactivement aux exercices 2001 et 2000, s'établit comme suit :

		2002	2001	2000
en millions de dollars, sauf les données par action; exercices terminés les 31 octobre				
Bénéfice net déjà établi		653 \$	1 686 \$	2 060 \$
Ajouter				
	Amortissement de l'écart d'acquisition ¹⁾	–	24	23
	Amortissement de l'écart d'acquisition, participations comptabilisées à la valeur de consolidation ²⁾	–	22	17
		–	46	40
Bénéfice net ajusté en fonction de l'amortissement de l'écart d'acquisition		653 \$	1 732 \$	2 100 \$
Résultat de base par action	– Déjà établi	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$
	– Ajusté en fonction de l'écart d'acquisition	1,37 \$	4,31 \$	5,06 \$
Résultat dilué par action	– Déjà établi	1,35 \$	4,13 \$	4,90 \$
	– Ajusté en fonction de l'écart d'acquisition	1,35 \$	4,25 \$	5,01 \$

- 1) Enregistré dans les frais autres que d'intérêts dans les résultats consolidés.
- 2) Enregistré dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés.

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001 ¹⁾
Intérêts courus à recevoir	1 423 \$	1 505 \$
Comptes des clients des courtiers	994	836
Charge de retraite payée d'avance (note 15)	467	413
Impôts sur les bénéfices futurs (note 18)	1 782	581
Autres charges payées d'avance et éléments reportés	1 037	1 656
Autres éléments, y compris les comptes débiteurs	4 510	4 479
	10 213 \$	9 470 \$

1) L'écart d'acquisition et autres actifs incorporels ont été reclassés des autres éléments d'actif en 2002.

9. DÉPÔTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Payables à vue ¹⁾	Payables sur préavis ²⁾	Payables à terme fixe ³⁾				Total 2002	Total 2001
			1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans		
Particuliers	6 620 \$	25 338 \$	23 335 \$	12 652 \$	30 \$	– \$	67 975 \$	66 826 \$
Entreprises et administrations publiques	17 059	6 072	85 182	5 408	2 617	1 648	117 986	114 270
Banques	568	101	8 525	1 427	9	39	10 669	13 256
	24 247 \$	31 511 \$	117 042 \$	19 487 \$	2 656 \$	1 687 \$	196 630 \$	194 352 \$
Composition du total des dépôts								
Dépôts non productifs d'intérêt dans								
les établissements canadiens							8 690 \$	7 599 \$
les établissements étrangers							445	846
Dépôts productifs d'intérêt dans								
les établissements canadiens							110 382	110 131
les établissements étrangers							75 431	74 437
Fonds fédéraux américains achetés							1 682	1 339
							196 630 \$	194 352 \$

- 1) Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC n'est pas autorisée à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.
- 2) Les dépôts payables sur préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC peut légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.
- 3) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001
Intérêts courus à payer	1 437 \$	2 064 \$
Certificats d'or et d'argent	161	263
Comptes des clients des courtiers	2 139	1 777
Chèques et autres effets en transit, montant net	342	41
Gain reporté à la vente d'immeubles ¹⁾	110	126
Autres éléments reportés	344	251
Provision pour charge de restructuration (note 16)	452	212
Régimes d'avantages sociaux (note 15)	525	467
Charges à payer	874	1 010
Part des actionnaires sans contrôle des filiales	111	249
Autres éléments, y compris les comptes créditeurs	4 485	3 652
	10 980 \$	10 112 \$

1) Le gain reporté est constaté dans les résultats chaque exercice sur dix ans, soit la durée moyenne approximative des baux sur les biens vendus par la CIBC et repris en location qui sont toujours occupés par la CIBC.

11. DETTE SUBORDONNÉE

Les dettes ci-après ne sont pas garanties et sont subordonnées aux dépôts et autres éléments de passif. Les dettes libellées en devises servent à financer des éléments d'actif libellés en devises (y compris le montant net des participations dans des établissements étrangers) ou sont combinées à des opérations croisées sur devises pour créer artificiellement des éléments de passif en dollars canadiens.

CONDITIONS DE LA DETTE SUBORDONNÉE

en millions de dollars, aux 31 octobre

Taux d'intérêt %	Date d'échéance	Date la plus proche de remboursement par la CIBC		Devise	2002	2001
		Prix rendement Canada ¹⁾ ou valeur nominale, le plus élevé des deux	À la valeur nominale			
5,5	21 juin 2003 ³⁾			5 milliards de yens	64 \$	65 \$
11,125	10 février 2004 ³⁾				1	1
7,1	10 mars 2004	10 mars 1999			67	67
8,55	12 mai 2005 ¹³⁾	12 mai 2000			1	1
8,65	22 août 2005 ¹⁴⁾	22 août 2000			24	24
Taux flottant ⁴⁾	7 mars 2007 ¹⁰⁾		7 mars 2002		–	100
Taux flottant ⁵⁾	30 octobre 2007 ¹⁶⁾		30 octobre 2002		–	210
Taux flottant ⁵⁾	4 mars 2008		4 mars 2003		50	50
Taux flottant ^{6) 7)}	19 mai 2008		18 mai 2003	250 M\$ US	389	397
6,5 ²⁾	21 octobre 2009	21 octobre 1999	21 octobre 2004		400	400
7,4 ²⁾	31 janvier 2011		31 janvier 2006		250	250
8,15 ²⁾	25 avril 2011	25 avril 2001	25 avril 2006		250	250
7,0 ²⁾	23 octobre 2011	23 octobre 2001	23 octobre 2006		250	250
Taux flottant ^{6) 8)}	14 août 2012		14 août 2007	300 M\$ US	467	477
5,89 ²⁾	26 février 2013	26 février 1998	26 février 2008		120	120
9,65	31 octobre 2014	1 ^{er} novembre 1999			250	250
8,7	25 mai 2029 ³⁾				25	25
11,6	7 janvier 2031	7 janvier 1996			200	200
10,8	15 mai 2031	15 mai 2021			150	150
8,7	25 mai 2032 ³⁾				25	25
8,7	25 mai 2033 ³⁾				25	25
8,7	25 mai 2035 ³⁾				25	25
Taux flottant ⁹⁾	31 juillet 2084		27 juillet 1990	255 M\$ US ¹²⁾	397	405
Taux flottant ¹¹⁾	31 août 2085		20 août 1991	126 M\$ US ¹⁵⁾	197	232
					3 627 \$	3 999 \$

- 1) Le prix rendement Canada est un prix qui est déterminé dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada portant une échéance appropriée, majoré d'un taux prédéterminé.
- 2) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.
- 3) Ne peuvent être remboursées avant la date d'échéance.
- 4) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par la CIBC et, par la suite, sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.
- 5) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,21 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par la CIBC et, par la suite, sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.
- 6) Émises par CIBC World Markets plc, et garanties par la CIBC sur une base subordonnée.
- 7) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) de trois mois majoré de 0,25 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL de trois mois majoré de 0,75 %.
- 8) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL de trois mois majoré de 1,35 %.
- 9) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de six mois majoré de 0,25 %.
- 10) Remboursée en espèces le 7 mars 2002.
- 11) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de six mois majoré de 0,125 %.
- 12) Une tranche de 2 M\$ US de la dette a été remboursée en espèces le 16 février 2001.
- 13) Le 12 mai 2001, une tranche de 69 M\$ de la dette a été convertie en billets de dépôt, 8,55 %, échéant le 12 mai 2005.
- 14) Le 22 août 2001, une tranche de 176 M\$ de la dette a été convertie en billets de dépôt, 8,65 %, échéant le 22 août 2005.
- 15) Le 26 avril 2002, une tranche de 20 M\$ US de la dette a été remboursée en espèces.
- 16) Remboursée en espèces le 30 octobre 2002.

Le montant global des sommes dues à l'échéance de la dette subordonnée de la CIBC figure dans le tableau ci-après :

CALENDRIER DE REMBOURSEMENT

en millions de dollars

1 an ou moins	64 \$
Plus de 1 an à 2 ans	68
Plus de 2 ans à 3 ans	25
Plus de 3 ans à 4 ans	–
Plus de 4 ans à 5 ans	–
Plus de 5 ans	3 470
	3 627 \$

12. SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt auquel la CIBC est exposée découle de la non-concordance, ou écart, entre les éléments d'actif, les éléments de passif et les instruments hors bilan dont le taux doit échoir ou être révisé à des dates précises. Les écarts qui existaient aux 31 octobre sont décrits ci-après.

Échéance ou date de révision de taux des instruments sensibles aux taux d'intérêt

en millions de dollars, aux 31 octobre		Taux flottant	3 mois ou moins	Plus de 3 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Instruments non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2002	Actif							
	Liquidités	14 \$	6 960 \$	1 238 \$	– \$	– \$	1 300 \$	9 512 \$
	Rendement réel ¹⁾		2,51 %	1,91 %				
	Titres du compte de placement et titres en substitut de prêts	2 582	673	4 174	6 597	4 120	2 518	20 664
	Rendement réel ¹⁾		4,27 %	4,32 %	4,81 %	6,60 %		
	Titres du compte de négociation	–	12 472	2 942	11 398	3 225	14 591	44 628
	Rendement réel ¹⁾		1,93 %	2,89 %	3,90 %	6,15 %		
	Prêts	68 968	35 660	11 838	28 563	5 797	2 263	153 089
	Rendement réel ¹⁾		3,61 %	5,72 %	6,47 %	6,73 %		
	Autres	–	24 717	–	–	–	20 683	45 400
	Total de l'actif	71 564 \$	80 482 \$	20 192 \$	46 558 \$	13 142 \$	41 355 \$	273 293 \$
	Passif et capitaux propres							
	Dépôts	51 903 \$	80 533 \$	26 472 \$	17 359 \$	2 176 \$	18 187 \$	196 630 \$
	Rendement réel ¹⁾		2,28 %	2,63 %	3,81 %	4,10 %		
	Engagements liés à des titres vendus à découvert	–	491	1 380	1 606	1 611	3 348	8 436
	Rendement réel ¹⁾		1,83 %	3,25 %	3,52 %	4,73 %		
	Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	–	9 404	–	–	–	211	9 615
	Rendement réel ¹⁾		3,21 %					
	Dette subordonnée	–	1 500	64	1 243	820	–	3 627
	Rendement réel ¹⁾		2,10 %	5,50 %	7,19 %	9,67 %		
	Autres	–	24 794	–	–	–	30 191	54 985
	Total du passif et des capitaux propres	51 903 \$	116 722 \$	27 916 \$	20 208 \$	4 607 \$	51 937 \$	273 293 \$
	Écart au bilan	19 661 \$	(36 240) \$	(7 724) \$	26 350 \$	8 535 \$	(10 582) \$	– \$
	Écart hors bilan	–	27 844	(17 456)	(8 567)	(1 821)	–	– \$
	Écart total	19 661 \$	(8 396) \$	(25 180) \$	17 783 \$	6 714 \$	(10 582) \$	– \$
	Écart cumulatif total	19 661 \$	11 265 \$	(13 915) \$	3 868 \$	10 582 \$	– \$	– \$
	Écart par devise							
	Écart au bilan							
	Dollars canadiens	38 063 \$	(50 138) \$	(4 494) \$	25 682 \$	4 878 \$	(13 991) \$	– \$
	Devises	(18 402)	13 898	(3 230)	668	3 657	3 409	–
	Écart total au bilan	19 661	(36 240)	(7 724)	26 350	8 535	(10 582)	–
	Écart hors bilan							
	Dollars canadiens	–	6 036	(3 608)	(1 236)	(1 192)	–	–
	Devises	–	21 808	(13 848)	(7 331)	(629)	–	–
	Écart total hors bilan	–	27 844	(17 456)	(8 567)	(1 821)	–	–
	Écart total	19 661 \$	(8 396) \$	(25 180) \$	17 783 \$	6 714 \$	(10 582) \$	– \$
2001	Écart par devise							
	Écart au bilan							
	Dollars canadiens	23 521 \$	(42 902) \$	(1 891) \$	30 828 \$	4 701 \$	(14 257) \$	– \$
	Devises	(14 624)	20 444	(14 549)	(2 761)	918	10 572	–
	Écart total au bilan	8 897	(22 458)	(16 440)	28 067	5 619	(3 685)	–
	Écart hors bilan							
	Dollars canadiens	–	(1 293)	3 743	(446)	(2 004)	–	–
	Devises	–	10 132	(13 772)	(1 084)	4 724	–	–
	Écart total hors bilan	–	8 839	(10 029)	(1 530)	2 720	–	–
	Écart total	8 897 \$	(13 619) \$	(26 469) \$	26 537 \$	8 339 \$	(3 685) \$	– \$
	Écart cumulatif total	8 897 \$	(4 722) \$	(31 191) \$	(4 654) \$	3 685 \$	– \$	– \$

1) Représente le rendement réel moyen pondéré, compte tenu de la date de révision de taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première des dates.

13. CAPITAL-ACTIONS**Autorisé****Actions privilégiées**

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries, sous réserve d'une contrepartie globale d'au plus 10 G\$ en tout temps pour toutes les actions en circulation de chacune des catégories d'actions privilégiées.

Actions ordinaires

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, sous réserve d'une contrepartie globale d'au plus 15 G\$ en tout temps pour toutes les actions ordinaires en circulation.

Droits et privilèges rattachés aux actions**Actions privilégiées de catégorie A**

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant au gré de la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués ci-après. Chaque série, sauf tel qu'il est précisé ci-après, confère également à la CIBC et aux actionnaires le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant du moment par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (défini dans le prospectus simplifié ou dans le supplément), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Lorsque les actionnaires exercent leur droit de conversion, la CIBC peut, sous réserve de l'approbation du BSIF, choisir de racheter au comptant les actions ainsi remises pour conversion ou d'en assurer la vente au comptant à un autre acheteur.

CONDITIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Série	Dividende trimestriel par action ¹⁾	Date de rachat préétablie	Prix de rachat au comptant par action	Conversion en actions ordinaires	
				Date de conversion – CIBC	Date de conversion – Actionnaires
Série 14	0,371875 \$	31 juillet 2003	26,00 \$	31 juillet 2003	31 juillet 2006
		31 juillet 2004	25,50 \$		
		31 juillet 2005	25,00 \$		
Série 15	0,353125 \$	31 juillet 2004	26,00 \$	31 juillet 2004	31 juillet 2007
		31 juillet 2005	25,50 \$		
		31 juillet 2006	25,00 \$		
Série 16	0,353125 \$ US	29 octobre 2004	25,50 \$ US	29 octobre 2004	29 octobre 2007
		29 octobre 2005	25,25 \$ US		
		29 octobre 2006	25,00 \$ US		
Série 17	0,340625 \$	29 octobre 2004	25,50 \$	29 octobre 2004	29 octobre 2007
		29 octobre 2005	25,25 \$		
		29 octobre 2006	25,00 \$		
Série 18	0,343750 \$	29 octobre 2012	25,00 \$	non convertible	non convertible
Série 19	0,309375 \$	30 avril 2008	25,75 \$	30 avril 2008	30 avril 2013
		30 avril 2009	25,60 \$		
		30 avril 2010	25,45 \$		
		30 avril 2011	25,30 \$		
		30 avril 2012	25,15 \$		
		30 avril 2013	25,00 \$		
Série 20	0,321875 \$ US	31 octobre 2005	25,50 \$ US	31 octobre 2005	30 avril 2008
		31 octobre 2006	25,25 \$ US		
		31 octobre 2007	25,00 \$ US		
Série 21	0,375000 \$	31 juillet 2005	26,00 \$	31 juillet 2005	31 juillet 2010
		31 juillet 2006	25,75 \$		
		31 juillet 2007	25,50 \$		
		31 juillet 2008	25,25 \$		
		31 juillet 2009	25,00 \$		
Série 22	0,390625 \$ US	31 juillet 2005	26,00 \$ US	31 juillet 2005	31 juillet 2010
		31 juillet 2006	25,75 \$ US		
		31 juillet 2007	25,50 \$ US		
		31 juillet 2008	25,25 \$ US		
		31 juillet 2009	25,00 \$ US		
Série 23	0,331250 \$	31 octobre 2007	25,75 \$	31 octobre 2007	31 juillet 2011
		31 octobre 2008	25,50 \$		
		31 octobre 2009	25,25 \$		
		31 octobre 2010	25,00 \$		
Série 24	0,375000 \$	31 janvier 2007	26,00 \$	31 janvier 2007	non convertible
		31 janvier 2008	25,75 \$		
		31 janvier 2009	25,50 \$		
		31 janvier 2010	25,25 \$		
		31 janvier 2011	25,00 \$		
Série 25	0,375000 \$	31 juillet 2007	26,00 \$	31 juillet 2007	non convertible
		31 juillet 2008	25,75 \$		
		31 juillet 2009	25,50 \$		
		31 juillet 2010	25,25 \$		
		31 juillet 2011	25,00 \$		

1) Le dividende trimestriel est ajusté compte tenu du nombre de jours au cours du trimestre pendant lesquels l'action a été en circulation au moment de l'émission et du rachat.

ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDES VERSÉS

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002				2001				2000	
	Actions en circulation nombre d'actions	en millions de dollars	Dividendes versés en millions de dollars	en dollars par action	Actions en circulation nombre d'actions	en millions de dollars	Dividendes versés en millions de dollars	en dollars par action	Dividendes versés en millions de dollars	en dollars par action
Actions privilégiées de catégorie A										
Actions à taux fixe à dividendes non cumulatifs										
Série 12	-	- \$	- \$	- \$	-	-	- \$	- \$	14 \$	1,63 \$ US
Série 13	-	-	-	- \$	-	-	-	- \$	14	1,75 \$
Série 14	8 000 000	200	12	1,49 \$	8 000 000	200	12	1,49 \$	12	1,49 \$
Série 15	12 000 000	300	17	1,41 \$	12 000 000	300	17	1,41 \$	17	1,41 \$
Série 16	5 500 000	214	12	1,41 \$ US	5 500 000	219	11	1,41 \$ US	11	1,41 \$ US
Série 17	6 500 000	162	9	1,36 \$	6 500 000	162	9	1,36 \$	9	1,36 \$
Série 18	12 000 000	300	16	1,38 \$	12 000 000	300	17	1,38 \$	17	1,38 \$
Série 19	8 000 000	200	10	1,24 \$	8 000 000	200	10	1,24 \$	10	1,24 \$
Série 20	4 000 000	156	8	1,29 \$ US	4 000 000	159	8	1,29 \$ US	8	1,29 \$ US
Série 21	8 000 000	200	12	1,50 \$	8 000 000	200	12	1,50 \$	9	1,14 \$
Série 22	4 000 000	156	10	1,56 \$ US	4 000 000	159	9	1,56 \$ US	7	1,18 \$ US
Série 23	16 000 000	400	21	1,33 \$	16 000 000	400	16	0,99 \$	-	-
Série 24	16 000 000	400	21	1,30 \$	-	-	-	-	-	-
Série 25	16 000 000	400	13	0,80 \$	-	-	-	-	-	-
Total des actions privilégiées et des dividendes		3 088 \$	161 \$			2 299 \$	121 \$		128 \$	
Actions ordinaires										
Total des actions ordinaires au début de l'exercice	363 187 931	2 827 \$			377 140 195	2 868 \$				
Émises dans le cadre des régimes d'options d'achat d'actions										
	1 562 438	59			2 983 736	90				
Rachat d'actions ordinaires pour annulation										
	(5 686 000)	(44)			(16 936 000)	(131)				
Total des actions ordinaires et des dividendes	359 064 369	2 842 \$	577 \$	1,60 \$	363 187 931	2 827 \$	536 \$	1,44 \$	501 \$	1,29 \$
Total des dividendes versés			738 \$				657 \$		629 \$	

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de la Loi sur les banques (Canada), il est interdit à la CIBC de déclarer ou de verser des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires lorsque, ce faisant, il y a des motifs valables de croire que la CIBC contrevient, ou le paiement ferait en sorte que la CIBC contrevienne, aux règlements relatifs à la suffisance des capitaux propres et à la liquidité ou à toute autre directive réglementaire donnée à la CIBC par le BSIF à l'égard du capital ou de la liquidité de la CIBC.

De plus, selon le paragraphe 79(5) de la Loi sur les banques, qui a été promulgué le 24 octobre 2001, il est interdit à la CIBC de verser un dividende au cours d'un exercice sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total des dividendes déclarés par la CIBC durant l'exercice dépasse le total du bénéfice net de la CIBC jusqu'à ce jour et les bénéfices non répartis des deux exercices précédents.

En outre, la capacité de verser des dividendes sur les actions ordinaires est limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, selon lesquelles la CIBC ne peut en aucun cas verser de dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs des actions privilégiées en circulation, sauf si tous les dividendes qui doivent alors être versés ont été déclarés et versés ou réservés pour versement.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les actionnaires admissibles ont le droit de participer à l'une ou plusieurs des options suivantes : option de réinvestissement des dividendes, option d'achat d'actions ou option de dividendes en actions.

Actions en réserve à émettre ultérieurement

Au 31 octobre 2002, 30 735 308 actions ordinaires étaient réservées afin d'être émises dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions.

Offre publique de rachat régulière

Le 9 janvier 2002, la CIBC a amorcé une offre publique de rachat régulière, en vigueur pour une année, portant sur le rachat d'au plus 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 31 décembre 2001. Au 31 octobre 2002, 5,7 millions d'actions avaient été rachetées dans le cadre du programme en contrepartie totale de 313 M\$.

Le 20 décembre 2000, la CIBC a amorcé une offre publique de rachat régulière, en vigueur pour une année, portant sur le rachat d'au plus 18,8 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 30 novembre 2000. Le 31 octobre 2001, 16,9 millions d'actions avaient été rachetées dans le cadre du programme pour une contrepartie globale de 867 M\$. Aucun rachat n'a eu lieu en vertu de cette offre durant l'exercice 2002.

14. INTÉRESSEMENT AU CAPITAL

La CIBC dispose des régimes de rémunération à base d'actions suivants :

Régime d'options d'achat d'actions

La CIBC a deux régimes d'options d'achat d'actions : le régime d'options d'achat d'actions des employés et le régime d'options d'achat d'actions des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés de la CIBC, des options d'achat d'actions sont octroyées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe qui n'est pas inférieur au cours de clôture des actions le jour précédant la date de l'octroi. En général, les options sont acquises en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date d'octroi. Les options qui expirent en février 2010 sont acquises à l'atteinte de cours précis de l'action, et certaines options sont acquises lorsque ces prix sont atteints ou après sept ans, la première date étant retenue.

Jusqu'à 50 % des options octroyées avant l'an 2000 dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions des employés peuvent être levées à titre de droits à la plus-value des actions. Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à l'excédent du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour précédant celui où les droits sont exercés sur le prix de levée de l'option.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions des administrateurs de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants, chaque administrateur qui n'est pas un dirigeant ou un employé de la CIBC ou d'une de ses filiales a le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Les options, qui ne peuvent pas être octroyées à titre de DPVA, sont acquises immédiatement et échoient dix ans après la date de l'octroi.

Au plus 42 834 500 actions ordinaires peuvent être émises en vertu des régimes d'options d'achat d'actions de la CIBC.

Adoption du chapitre 3870 du Manuel de L'ICCA

En 2002, la CIBC a adopté par anticipation, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2001, les exigences du chapitre 3870 du Manuel de L'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions ». L'incidence de ce changement de convention comptable est expliquée plus en détail ci-après :

Régimes d'options d'achat d'actions

Par suite de l'adoption de la méthode de la juste valeur, laquelle est préconisée dans le chapitre 3870, la charge de rémunération de l'exercice a augmenté de 26 M\$. Aucune des options octroyées depuis le 1^{er} novembre 2001 n'a été levée.

La juste valeur moyenne pondérée à la date de l'octroi des options consenties en 2002 a été évaluée à 16,24 \$ à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Le modèle repose sur un taux d'intérêt hors risque moyen pondéré de 5,42 %, un taux de rendement annuel moyen pondéré des actions de 3,00 %, une volatilité du cours moyen pondéré prévu des actions ordinaires de 25,86 %, et une durée de vie moyenne pondérée prévue de 10 ans.

Parce que la méthode de la juste valeur n'a pas été appliquée aux options octroyées avant le 1^{er} novembre 2001, la charge de rémunération de 26 M\$ peut ne pas être représentative de celle prévue pour les exercices futurs.

Droits à la plus-value des actions

En application du chapitre 3870, le montant cumulatif de tous les DPVA acquis au début de l'exercice au cours duquel le chapitre est appliqué pour la première fois doit être imputé au solde d'ouverture des bénéficiaires non répartis de cet exercice. Cette mesure a donné lieu à une imputation après impôts de 42 M\$ au solde d'ouverture des bénéficiaires non répartis au 1^{er} novembre 2001, à une augmentation avant impôts de 72 M\$ des éléments de passif et à une hausse

de 30 M\$ des actifs d'impôts futurs. La charge de rémunération de l'exercice a baissé de 41 M\$ avant impôts.

Cette modification de convention comptable n'a pas d'incidence sur la comptabilisation des autres régimes de rémunération à base d'actions décrits ci-après.

Régime d'achat d'actions des employés

En vertu du régime d'achat d'actions des employés de la CIBC, les employés admissibles peuvent choisir chaque année qu'une somme maximale correspondant à 10 % de leur salaire de base annuel soit retenue pour l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. La CIBC verse un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé jusqu'à concurrence de 3 %. Le fiduciaire du régime consacre la totalité des cotisations à l'achat d'actions ordinaires sur le marché, durant chaque période de paie. Après deux ans de participation continue au régime, les cotisations de la CIBC sont acquises à l'employé; toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès le versement. Les cotisations de la CIBC, qui sont passées en charges dès qu'elles sont versées, ont totalisé 29 M\$ en 2002 (30 M\$ en 2001; 24 M\$ en 2000).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu du programme d'octroi d'actions subalternes (POAS) de la CIBC, des actions équivalentes sont octroyées en vertu des régimes de rémunération suivants :

Octrois d'actions subalternes

En vertu du régime d'octrois d'actions subalternes (OAS), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont octroyées à certains employés clés en tant que partie de leur rémunération globale. En outre, les actions au titre du régime OAS peuvent être émises dans le cadre d'octrois spéciaux. L'argent nécessaire à financer ce régime est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter de l'année suivant l'exercice au cours duquel l'octroi a lieu. La charge de rémunération afférente au régime a totalisé 38 M\$ en 2002 (51 M\$ en 2001; 22 M\$ en 2000).

Régime de participation par actions

En vertu du régime de participation par actions (RPA), qui existe depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont octroyées à certains employés clés en tant que partie de leur rémunération globale. L'argent servant à financer ce programme est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. Les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur trois ans et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées sur trois ans, à compter de l'année suivant l'exercice au cours duquel l'octroi a lieu. En outre, les actions au titre du RPA peuvent être émises dans le cadre d'octrois spéciaux, et les droits à ces actions sont généralement acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont généralement distribuées dans les trois ans à compter de la date de l'octroi. La charge de rémunération afférente au régime a totalisé 173 M\$ en 2002 (98 M\$ en 2001; 128 M\$ en 2000).

Régime incitatif à long terme et programme incitatif spécial

En vertu du régime incitatif à long terme (RILT) de la CIBC, des actions ordinaires sont octroyées à certains employés clés de la CIBC en tant que partie de leur rémunération globale. L'argent servant à financer ce régime est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions sont acquis et les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées sur trois ans, à compter de la première année après l'exercice durant lequel les droits sont octroyés.

En vertu du programme incitatif spécial (PIS) de la CIBC, des actions ordinaires sont octroyées à certains employés clés. Le financement de ce programme est comparable à celui du RILT. Les droits sur les actions seront acquis et distribués au moment de la cessation du régime le 31 octobre 2003.

La charge de rémunération constatée pour ces deux régimes a totalisé 113 M\$ en 2002 (150 M\$ en 2001; 171 M\$ en 2000).

Régimes des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants ni des employés de la CIBC ou d'une de ses filiales peuvent choisir de recevoir le montant annuel payable par la CIBC en vertu du régime d'unités d'actions reportées ou d'actions ordinaires sous la forme d'unités d'actions reportées (UAR) ou d'actions ordinaires de la CIBC.

Les membres peuvent également choisir, en vertu du régime d'intéressement des administrateurs, de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération (les honoraires payés d'avance, les honoraires reçus comme membre d'un comité, les honoraires versés au président d'un comité et les jetons de présence) sous la forme d'espèces, d'actions ordinaires de la CIBC ou d'UAR.

La charge de rémunération afférente à ces régimes a totalisé 2 M\$ pour 2002 (2 M\$ pour 2001; 2 M\$ pour 2000). La valeur des UAR créditées à un administrateur lui est payable lorsque ce dernier n'est plus administrateur ou employé de la CIBC. De plus, en vertu du régime d'unités d'actions reportées ou d'actions ordinaires, la valeur des UAR est payable à l'administrateur lorsque ce dernier et la CIBC ne sont plus des « personnes liées » ou des « personnes affiliées », conformément à la définition de ces termes dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

RÉGIMES D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	2002		2001		2000	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix de levée moyen pondéré
Aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre						
En cours au début de l'exercice	19 070 952	36,55 \$	20 247 187	33,28 \$	16 933 275	31,36 \$
Octroyées	3 042 992	54,48 \$	3 021 990 ¹⁾	48,60 \$	5 196 956	36,27 \$
Levées	(1 562 438)	30,78 \$	(2 983 736)	30,19 \$	(1 405 416)	23,89 \$
Perdues par défaut ou annulées	(302 277)	42,78 \$	(652 749)	27,43 \$	(95 000)	41,64 \$
Levées à titre de DPVA	(306 275)	30,12 \$	(561 740)	38,72 \$	(382 628)	21,47 \$
En cours à la fin de l'exercice	19 942 954	39,74 \$	19 070 952	36,55 \$	20 247 187	33,28 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	10 683 434	34,48 \$	13 202 090	34,15 \$	9 141 886	28,33 \$

1) Incluant l'octroi de 48 000 options en 2000 aux membres du conseil d'administration de la direction de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants, approuvé par les actionnaires de la CIBC à l'assemblée annuelle tenue le 1^{er} mars 2001.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS EN COURS ET ACQUISES

	Options d'achat d'actions en cours			Options d'achat d'actions acquises		
	Nombre d'options en cours	Durée de vie moyenne pondérée du contrat	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options en cours	Prix de levée moyen pondéré	Pouvant être levées en tant que DPVA
Fourchette des prix de levée						
15,375 \$ – 21,125 \$	2 180 869	2,33	18,64 \$	2 179 369	18,64 \$	1 132 940
31,700 \$ – 39,850 \$	9 307 861	6,40	36,86 \$	5 282 322	36,13 \$	2 546 776
40,350 \$ – 49,940 \$	4 200 684	6,46	42,66 \$	2 908 243	41,39 \$	1 245 292
50,330 \$ – 57,190 \$	4 253 540	8,88	53,99 \$	313 500	52,55 \$	–
Total	19 942 954	6,50	39,74 \$	10 683 434	34,48 \$	4 925 008

15. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AU DÉPART À LA RETRAITE

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC a adopté les exigences contenues dans le chapitre 3461 du Manuel de L'ICCA, « Avantages sociaux futurs » en 2001. L'adoption rétroactive de cette norme, sans retraitement, a donné lieu à une imputation après impôts de 140 M\$ au solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2000, et à une augmentation avant impôts de 237 M\$ à l'obligation au titre des prestations constituées, compensées en partie par une réduction de 97 M\$ des impôts sur les bénéfices futurs.

En vertu des régimes à prestations déterminées, la CIBC offre aux employés admissibles des prestations de retraite qui sont, en général, fonction du nombre d'années de service et du salaire à l'approche de la retraite. La CIBC offre également des avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés retraités, dont l'assurance vie, l'assurance-santé et l'assurance soins dentaires. Les employés inactifs ont également droit à des avantages postérieurs à l'emploi.

La capitalisation des régimes d'avantages sociaux et les montants constatés dans les bilans consolidés de la CIBC s'établissent comme suit :

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Régimes de prestations de retraite		Régimes complémentaires de retraite	
	2002	2001	2002	2001
Obligation au titre des prestations constituées ¹⁾				
Solde au début de l'exercice	2 226 \$	2 013 \$	609 \$	130 \$
Ajustement au titre du changement de convention comptable	–	163	–	403
Ajustement au titre de l'inclusion des régimes de filiales	216 ²⁾	–	19	–
Coût au titre des services rendus durant l'exercice	80	66	53	37
Cotisations salariales	10	11	–	–
Frais d'intérêts	167	148	39	36
Prestations versées	(142)	(134)	(38)	(36)
Variation des taux de change	7	–	–	–
(Gains) pertes actuarielles	(73)	(48)	14	39
Modifications des régimes	45	12	–	–
Restructuration entraînant la compression d'un régime	1	(5)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	2 537 \$	2 226 \$	696 \$	609 \$
Actif des régimes de retraite ¹⁾				
Juste valeur au début de l'exercice	2 121 \$	2 545 \$	103 \$	111 \$
Ajustement au titre du changement de convention comptable	–	48	–	–
Ajustement au titre de l'inclusion des régimes de filiales	211 ²⁾	–	–	–
Rendement réel de l'actif des régimes	(106)	(364)	(4)	(3)
Cotisations patronales	88	15	45	31
Cotisations salariales	10	11	–	–
Prestations versées	(142)	(134)	(38)	(36)
Variation des taux de change	6	–	–	–
Juste valeur à la fin de l'exercice	2 188 \$	2 121 \$	106 \$	103 \$
Capitalisation des régimes, déficit	(349) \$	(105) \$	(590) \$	(506) \$
Cotisations patronales reçues après la date de mesure	15	–	–	–
Perte actuarielle nette non amortie	786	506	59	39
Coûts non amortis au titre des services passés	54	12	–	–
Obligation transitoire non amortie	(23)	–	6	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	483	413	(525)	(467)
Provision pour moins-value ³⁾	(16)	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées, déduction faite de la provision pour moins-value	467 \$	413 \$	(525) \$	(467) \$

1) La date de mesure est le 30 septembre 2002.

2) Déduction faite d'une provision pour moins-value de 24 M\$.

3) Représente l'excédent de l'actif au titre des prestations constituées sur le montant prévu être réalisé dans l'avenir.

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants au titre des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

en millions de dollars, aux 31 octobre	Régimes de prestations de retraite		Régimes complémentaires de retraite	
	2002	2001	2002	2001
Obligation au titre des prestations constituées	2 499 \$	120 \$	696 \$	609 \$
Juste valeur de l'actif des régimes	2 128	–	106	103
Capitalisation des régimes, déficit	(371) \$	(120) \$	(590) \$	(506) \$

Une augmentation annuelle de 9,2 % du coût par personne des prestations de soins de santé a été supposée pour 2002 (9 % pour 2001). Il est supposé que ce taux baissera graduellement pour passer à 4,5 % en 2009 et demeurera à ce pourcentage par la suite. Une variation annuelle de 1 % du taux hypothétique du coût des soins de santé se traduirait par une augmentation de 10 M\$ (7 M\$ en 2001; 7 M\$ en 2000) de la charge au titre des avantages postérieurs

L'actif des régimes comprend des actions ordinaires de la CIBC dont la juste valeur s'établissait à 15 M\$ au 31 octobre 2002 (15 M\$ en 2001). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées de la CIBC sont les suivantes :

exercices terminés les 31 octobre	Régimes de prestations de retraite			Régimes complémentaires de retraite	
	2002 ¹⁾	2001	2000	2002 ¹⁾	2001
Taux d'actualisation	6,7 %	6,75 %	7,5 %	6,4 %	6,75 %
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif des régimes	7,5 %	7,5 %	7,5 %	7,0 %	7,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,7 %	4,0 %	4,5 %	3,4 %	4,0 %

1) Moyenne pondérée des hypothèses relatives aux régimes de la CIBC et de ses filiales.

au départ à la retraite et de 80 M\$ (60 M\$ en 2001; 46 M\$ en 2000) de l'obligation cumulative au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite.

La charge nette de la CIBC au titre des régimes d'avantages sociaux est incluse comme suit dans le poste « Rémunération et charges sociales » dans les résultats consolidés :

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	Régimes de prestations de retraite			Régimes complémentaires de retraite	
	2002	2001	2000	2002	2001
Coût au titre des services rendus durant l'exercice	80 \$	66 \$	54 \$	53 \$	37 \$
Frais d'intérêt	167	148	145	39	36
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(199)	(191)	(168)	(8)	(8)
Amortissement du coût des services passés	2	1	9	–	–
Amortissement de la perte actuarielle nette (gain)	2	–	(12)	5	–
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	–	–	–	–
(Gains) pertes de compression	2	(5)	2	–	–
Variation de la provision pour moins-value	(8)	–	–	–	–
Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux	44 \$	19 \$	30 \$	89 \$	65 \$

La charge de la CIBC au titre des régimes de retraite à cotisations déterminées a totalisé 25 M\$ (26 M\$ en 2001; 23 M\$ en 2000). De plus, la charge relative aux

régimes de retraite d'État (RPC/RRQ/FICA) a totalisé 87 M\$ (78 M\$ en 2001; 66 M\$ en 2000).

16. RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice, la CIBC a inscrit une charge de restructuration de 508 M\$ en rapport avec la fermeture de l'entreprise de services bancaires électroniques aux États-Unis et avec les initiatives de restructuration menées dans d'autres entreprises. Ces initiatives sont prévues entraîner la suppression de 2 700 postes.

La charge avant impôts de 366 M\$ liée à la fermeture de l'entreprise de services bancaires électroniques aux États-Unis comprend des coûts de résiliation de contrats, des prestations de cessation d'emploi et d'autres frais connexes, y compris la moins-value des actifs. L'initiative, sous réserve de l'obtention de l'approbation réglementaire, devrait être terminée en grande partie d'ici la fin du premier trimestre de 2003. Les activités incluent le transfert des comptes des clients à d'autres institutions financières et l'abandon de l'offre de produits.

De plus, la CIBC a inscrit une autre charge de restructuration de 142 M\$ surtout liée à la suppression d'environ 1 400 postes.

Les Marchés mondiaux CIBC ont réduit leurs effectifs, surtout aux États-Unis, par suite du niveau d'activité toujours faible des marchés financiers et des services bancaires d'investissement. En outre, des suppressions sélectives seront faites en Asie et en Europe, ainsi que dans les entreprises de services bancaires commerciaux.

Les Marchés de détail CIBC réduiront leurs effectifs, réaménageront leur réseau de centres bancaires et fermeront bizSmart.

Les services de soutien à la mise au point des systèmes et aux activités des Marchés mondiaux CIBC, de la Gestion des avoirs CIBC et des Marchés de détail CIBC seront rationalisés afin d'aligner leurs structures de coûts sur la conjoncture actuelle du marché.

En 2001, la CIBC a constaté une charge de restructuration de 207 M\$ avant impôts, la Banque ayant amorcé un programme de compression des coûts qui s'étendait à l'ensemble de ses activités en vue de réagir au changement de la conjoncture économique.

Ce programme de restructuration a comporté la mise en place d'importantes mesures qui ont été achevées en grande partie en 2002. Parmi ces mesures figurent le regroupement de centres bancaires, la rationalisation des fonctions de soutien des activités, le changement de la composition des effectifs, la réorganisation de certaines activités, et la résiliation de certains baux.

Environ 1 600 postes ont été abolis en 2002. Le coût des prestations de cessation d'emploi plus élevé qu'il ne l'était prévu a été compensé en partie par des niveaux inattendus de départs naturels et de réaffectation. Par conséquent, la CIBC a revu son estimation relative à la restructuration et ajouté un montant net de 6 M\$ à la provision initiale.

Les composantes de la charge et l'évolution de la provision connexe s'établissent comme suit :

PROVISION POUR CHARGE DE RESTRUCTURATION

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002				2001		
	Prestations de cessation d'emploi	Coûts de résiliation de contrats	Autres	Total	Prestations de cessation d'emploi	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	186 \$	– \$	26 \$	212 \$	86 \$	9 \$	95 \$
Charge de restructuration	140	185	183	508	181	26	207
Changement d'estimation	6	–	–	6	–	–	–
Paiements en espèces	(138)	–	(1)	(139)	(81)	(5)	(86)
Éléments hors caisse	–	–	(135)	(135)	–	(4)	(4)
Solde à la fin de l'exercice	194 \$	185 \$	73 \$	452 \$	186 \$	26 \$	212 \$

17. ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu une incidence directe sur les activités des bureaux new-yorkais de la CIBC situés au One World Financial Center (WFC), soit très près du World Trade Center. Par suite de ces événements, les employés travaillant au WFC ont été déplacés temporairement dans d'autres grands bureaux de la CIBC dans le centre de Manhattan ainsi que dans des locaux temporaires situés dans des immeubles avoisinants.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002, la CIBC a enregistré des charges en relation avec les événements du 11 septembre 2001 qui se sont élevées à 32 M\$ (7 M\$ en 2001), déduction faite des sommes recouvrées de l'assurance. La CIBC a reçu 90 M\$ en 2002 (9 M\$ en 2001) au titre des demandes de règlement qu'elle a présentées à son assureur. Bien que le montant final du règlement fasse toujours l'objet de discussions entre la CIBC et son assureur, la CIBC a constaté le montant probable qu'elle prévoit recouvrer. De plus, aucun recouvrement d'assurance n'a été inscrit en vertu de l'assurance des pertes d'exploitation, puisque les négociations se poursuivent à cet égard. La direction évalue toujours les divers scénarios concernant les bureaux new-yorkais de la Banque. La pleine incidence financière de ces décisions, y compris les recouvrements d'assurance connexes, ne pouvait être établie au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les charges liées aux événements du 11 septembre 2001 comprennent les coûts reliés à la radiation des biens endommagés, les coûts de résiliation de baux, et les autres coûts directs et différentiels, dont le déplacement des employés. Ce dernier élément a nécessité le réaménagement d'autres bureaux, et la fourniture de services de remplacement en matière de technologies, de télécommunications et de transport.

La perte nette découlant des événements du 11 septembre 2001 s'établit comme suit :

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001
Revenu autre que d'intérêts		
Produit de l'assurance sur les immobilisations	59 \$	– \$
Frais autres que d'intérêts		
Biens radiés	44	–
Coûts de résiliation de baux au WFC	11	–
Autres frais directs et différentiels	92	18
Moins les recouvrements d'assurance au titre des charges	(56)	(11)
	91	7
Perte nette découlant des événements du 11 septembre 2001	(32) \$	(7) \$

18. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices figurant dans les résultats consolidés se présentent comme suit :

COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔTS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Impôts exigibles			
Fédéral	631 \$	587 \$	510 \$
Provinciaux	237	237	194
Étrangers	(6)	(192)	204
	862	632	908
Impôts futurs			
Fédéral	(66)	(86)	(162)
Provinciaux	(31)	(26)	(59)
Étrangers ¹⁾	(1 044)	(428)	(46)
	(1 141)	(540)	(267)
	(279) \$	92 \$	641 \$

1) En 2002, les impôts futurs étrangers comprennent un actif d'impôt futur de 52 M\$ se rapportant à certaines pertes fiscales enregistrées au R.-U. et qui n'avait pas été constaté.

Les impôts sur les bénéfices sont présentés comme suit dans les états financiers consolidés :

TOTAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Résultats consolidés			
Impôts sur les bénéfices	(279) \$	92 \$	641 \$
Évolution des capitaux propres consolidés			
Écart de conversion	107	(323)	(179)
Changement de conventions comptables ¹⁾	(30)	(97)	–
Autres	(4)	–	–
	(206) \$	(328) \$	462 \$

1) Incidence de l'adoption en 2002 du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », et en 2001, du chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs ».

Les soldes d'impôts sur les bénéfices futurs sont portés aux autres éléments d'actif (note 8) et résultent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et leur valeur comptable dans le bilan.

Le taux combiné des impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés au Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux réglementaires exigés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion des activités de la CIBC exercées dans chaque province. La CIBC est aussi assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sont estimés à 92 M\$ au 31 octobre 2002 (84 M\$ en 2001; 90 M\$ en 2000).

Les taux d'imposition réels utilisés dans les résultats consolidés sont différents du taux combiné des impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés au Canada, lequel est de 38,7 % (41,6 % en 2001; 42,9 % en 2000) pour les raisons suivantes :

RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Taux combiné des impôts fédéral et provinciaux canadiens appliqué au bénéfice avant les impôts	160 \$	764 \$	1 184 \$
Ajustement des impôts pour tenir compte de ce qui suit			
Bénéfice des filiales étrangères	(396)	(654)	(504)
Bénéfice et gains exonérés d'impôt	(68)	(81)	(122)
Impôt fédéral sur les grandes sociétés	10	14	14
Impôt temporaire sur le capital	–	–	8
Bénéfice des filiales au Canada	(1)	20	39
Réduction du taux des impôts futurs	30	90	–
Autres	(14)	(61)	22
Impôts sur les bénéfices figurant dans les résultats consolidés	(279) \$	92 \$	641 \$

En 2001, diverses réductions des taux d'imposition fédéral et provinciaux ont été adoptées, résultant en des réductions graduelles des impôts sur une période de trois ou quatre ans. En 2002, la CIBC a constaté une imputation de 30 M\$ (90 M\$ en 2001) à la charge d'impôts sur les bénéfices, réduisant ses actifs d'impôts futurs pour tenir compte du fait que les écarts temporaires se résorberont lorsque les taux seront moins élevés.

COMPOSANTES DES SOLDES D'IMPÔTS FUTURS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001 ¹⁾	2000 ¹⁾
Passifs d'impôts futurs			
Loyers à recevoir	939 \$	789 \$	816 \$
Locaux et matériel	–	–	43
Prestations de retraite et avantages sociaux	–	–	88
Bénéfices non répartis des filiales étrangères	91	73	320
Gains de change non matérialisés	122	166	115
Écart d'acquisition	33	32	5
Autres	16	102	98
	1 201	1 162	1 485
Actifs d'impôts futurs			
Provision pour pertes sur créances	1 006	901	757
Bâtiments et matériel	56	20	–
Prestations de retraite et avantages sociaux	35	12	–
Revenus reportés	144	113	104
Réévaluations de placements	532	260	262
Reports de pertes fiscales	547	20	5
Provisions	499	261	228
Frais reportés	107	137	123
Autres	57	19	4
	2 983	1 743	1 483
(Actifs) passifs d'impôts futurs	(1 782) \$	(581) \$	2 \$

1) Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

La CIBC n'a pas constitué de provision pour moins-value relativement aux actifs d'impôts futurs. Le montant de reports de pertes fiscales ci-dessus comprend une somme de 447 M\$ se rapportant aux pertes d'exploitation enregistrées aux États-Unis en 2002, lesquelles expirent dans 20 ans. De plus, comme les autres actifs d'impôts futurs deviennent naturellement des passifs d'impôts aux États-Unis, la CIBC aura 20 ans à compter de la date à laquelle ces écarts temporaires deviennent des pertes fiscales pour les utiliser avant leur expiration en vertu du droit fiscal actuel. La CIBC est d'avis que, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs seront matérialisés avant leur expiration. À cet égard, la CIBC a mis en œuvre diverses initiatives de gestion des dépenses et réorienté ses activités, et elle s'est engagée à fournir davantage de capitaux, lesquels produiront un bénéfice accru.

19. RÉSULTAT PAR ACTION

Comme il est expliqué à la note 1, la CIBC a adopté en 2002 les exigences du chapitre 3500 du Manuel de L'ICCA, « Résultat par action ».

Les exigences du chapitre 3500 ont été adoptées rétroactivement et le BPA de base et le BPA dilué des exercices précédents ont été changés. Par conséquent, le BPA de base de la CIBC a diminué de 0,01 \$ et de 0,02 \$ pour les exercices terminés les 31 octobre 2001 et 2000, respectivement,

tandis que le BPA dilué de la CIBC a augmenté de 0,06 \$ pour les exercices terminés les 31 octobre 2001 et 2000.

Un rapprochement du bénéfice net et des données par action utilisées dans le calcul du BPA de base et du BPA dilué pour les exercices terminés les 31 octobre figure dans le tableau ci-après :

en millions de dollars, sauf les montants par action; exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
BPA de base			
Bénéfice net	653 \$	1 686 \$	2 060 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	(165)	(127)	(133)
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	488 \$	1 559 \$	1 927 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 553	372 305	388 951
Par action	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$
BPA dilué ¹⁾			
Bénéfice net applicable aux actions ordinaires	488 \$	1 559 \$	1 927 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 553	372 305	388 951
Ajouter le nombre d'actions supplémentaires ²⁾	2 674	5 502	3 970
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	363 227	377 807	392 921
Par action	1,35 \$	4,13 \$	4,90 \$

1) Il n'est pas tenu compte dans le calcul du BPA dilué du nombre moyen de 3 676 586 options en cours à un prix de levée moyen pondéré de 53,32 \$, du nombre moyen de 1 016 875 options en cours à un prix de levée moyen pondéré de 52,57 \$ et du nombre moyen de 3 952 396 options en cours à un prix de levée moyen pondéré de 39,66 \$ pour les exercices terminés les 31 octobre 2002, 2001 et 2000, respectivement, le prix de levée des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC. Sont aussi exclus du calcul un nombre moyen de 590 704 options en cours à un prix de levée moyen pondéré de 37,60 \$, un nombre moyen de 764 167 options en cours à un prix de levée moyen pondéré de 37,60 \$, et un nombre moyen de 1 141 958 options en cours à un prix de levée moyen pondéré de 35,87 \$ pour les exercices terminés les 31 octobre 2002, 2001 et 2000, respectivement, car ces options sont des options axées sur le rendement et que le critère d'acquisition de ces options n'avait pas été satisfait.

2) Le nombre d'actions supplémentaires est établi au moyen du calcul de la moyenne pondérée du nombre d'actions supplémentaires pour chaque période intermédiaire.

20. EXIGENCES RELATIVES AU CAPITAL

Le calcul du capital réglementaire de la CIBC est assujéti aux lignes directrices du BSIF, qui reposent sur le « cadre de fonds propres fondé sur les risques », publié par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le total du capital réglementaire correspond à la somme du capital des première et deuxième catégories, moins certaines déductions. Le capital de première catégorie comprend les actions ordinaires, le surplus d'apport, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées à dividende non cumulatif et la part des actionnaires sans contrôle des filiales, moins l'acquisition et les autres actifs incorporels identifiés dépassant 5 % du capital brut de première catégorie. Le capital de deuxième catégorie comprend la dette subordonnée non amortie, la provision générale pour pertes sur créances jusqu'à concurrence de 0,875 % de l'actif pondéré quant au risque, et les actions privilégiées à dividende non cumulatif excédant le nombre maximal réglementaire pouvant être inclus dans le capital de première catégorie. Le concept du capital de troisième catégorie a été élaboré en janvier 1998 en vertu des normes de la BRI parallèlement à l'adoption des exigences relatives au risque de marché pour le capital. Le BSIF n'a pas fixé de lignes directrices précises relativement au capital de troisième catégorie. La CIBC n'a émis aucun capital de troisième catégorie.

L'actif pondéré quant au risque découlant du risque de crédit est calculé en appliquant les facteurs de pondération prescrits dans les lignes directrices du BSIF à tous les éléments d'actif figurant dans le bilan et à l'exposition hors bilan. L'actif pondéré quant au risque reflétant le risque de marché du portefeuille de

titres de négociation est calculé selon les modèles de simulation de la valeur à risque de la CIBC, approuvés par le BSIF. Les ratios réglementaires du capital sont ensuite établis en divisant le capital de première catégorie et le capital total réglementaires par le montant calculé de l'actif pondéré quant au risque.

En application des normes de la BRI, les banques doivent maintenir un ratio minimal du capital de première catégorie de 4 % et un ratio du capital total d'au moins 8 %. Le BSIF a établi que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts devraient maintenir au moins des ratios de 7 % et de 10 %, respectivement, et que le ratio de levier financier (ou multiple de l'actif ajusté en fonction du capital) des banques ne doit pas être supérieur à 20 fois le capital, sauf approbation contraire. Le BSIF a approuvé que la CIBC ait un ratio de levier financier maximal égal à 23 fois le capital.

Les ratios de capital de la CIBC et le ratio de levier financier s'établissent comme suit :

RATIOS DE CAPITAL ET RATIO DE LEVIER FINANCIER

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001
Capital de première catégorie	11 037 \$	11 749 \$
Total du capital réglementaire	14 296 \$	15 600 \$
Ratio du capital de première catégorie	8,7 %	9,0 %
Ratio de capital total	11,3 %	12,0 %
Ratio de levier financier	18,3 x	17,7 x

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des affaires, la CIBC fournit des services bancaires habituels à ses sociétés affiliées, à des conditions similaires à celles offertes à des tiers.

Des prêts sont consentis à des administrateurs, des dirigeants et des employés à des taux et conditions divers.

ENCOURS DES PRÊTS CONSENTIS À DES ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001
Prêts hypothécaires	1 144 \$	604 \$
Prêts personnels	1 044	672
	2 188 \$	1 276 \$

22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers de la CIBC portés ou non au bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation décrite ci-après, est présentée dans le tableau ci-dessous.

La juste valeur représente l'estimation par la direction de la valeur marchande à laquelle un instrument financier pourrait être échangé entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence dans le cours normal des affaires. La juste valeur est la mieux attestée par le cours du marché, lorsqu'il en existe un.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante du bilan de la CIBC en raison de l'absence de marchés organisés pour certains instruments. Aussi, lorsque des marchés existent, ils ne sont pas considérés être assez liquides pour servir de base d'évaluation. Lorsque des marchés existent et sont considérés suffisamment liquides pour être utilisés comme base de la juste valeur, les prix sur ces marchés sont utilisés pour calculer la juste valeur. La juste valeur des portefeuilles de négociation de la CIBC est ajustée compte tenu de l'offre et de la demande, y compris le cas échéant de la concentration des risques.

Lorsqu'il n'existe pas de marchés ou que ceux-ci ne sont pas assez liquides, la CIBC mesure la juste valeur au moyen de divers modèles et techniques d'évaluation. Les résultats de ces techniques et modèles d'évaluation peuvent différer de la valeur de réalisation nette ultime, même si la conjoncture du marché demeurerait inchangée. La CIBC a en place un processus permanent d'amélioration de ses modèles et techniques d'évaluation. Les techniques et modèles de la CIBC tiennent compte de l'effet de la variation des taux pratiqués sur le marché, dont les taux d'intérêt et la qualité du crédit, lorsque la CIBC est exposée au risque de crédit d'un émetteur, d'un emprunteur ou d'un tiers.

La qualité du crédit a une incidence tant sur la valeur comptable que sur la juste valeur des prêts et des engagements de prêts. La CIBC utilise une provision pour les procédés de crédit afin de réduire (mais jamais d'augmenter) simultanément la valeur comptable et la juste valeur des prêts et de rendre compte de la diminution de la qualité du crédit des engagements de prêts et autres ententes de crédit exposant la CIBC au risque de crédit. C'est le cas des actifs dépréciés et des actifs qui ne sont pas encore identifiés comme dépréciés au moyen des provisions spécifiques et générales, respectivement. La provision spécifique pour pertes sur créances vise à ramener la valeur comptable des prêts douteux au montant recouvrable et à rendre compte de toute dépréciation des engagements de prêts et autres ententes de crédit. Le montant recouvrable rend compte de la protection de crédit dont dispose la CIBC en vertu des

cautionnements, y compris la protection achetée au moyen de produits dérivés liés au crédit. La provision générale pour pertes sur créances vise de manière semblable à réduire la valeur comptable des prêts afin de refléter les pertes inhérentes au portefeuille de prêts (et d'engagements et autres ententes de crédit) qui ne sont pas encore identifiés comme douteux. Le montant recouvrable qui est calculé et utilisé pour établir la valeur comptable inclut donc déjà l'incidence de la qualité du crédit sur la mesure de la juste valeur par la CIBC et, par conséquent, aucun autre ajustement n'est fait. Tant la valeur comptable que la juste valeur présentées le sont déduction faite de toutes les provisions spécifiques et générales pour pertes sur créances. La convention suivie pour la constitution des provisions des pertes sur créances est présentée à la note 1.

Lorsqu'en raison du risque d'intérêt sur les instruments financiers découlant de la non-existence de marchés il y a variation de la juste valeur, son calcul pour les produits liés au taux d'intérêt est fondé sur l'écart entre le taux d'intérêt du marché initial et le taux courant pour le même type de produit, établi au moyen des techniques de valeur actuelle. Les flux de trésorerie réels fondés sur le taux d'intérêt initial sont actualisés en se servant du taux d'intérêt du marché courant pour la période à couvrir jusqu'à la date de révision des taux ou la date d'échéance, selon la première des dates. La période à couvrir utilisée est généralement prévue par contrat. À cet égard, la juste valeur des instruments à taux variable n'est pas ajustée. La CIBC n'applique pas d'ajustements additionnels à la juste valeur de ses portefeuilles autres que de négociation pour tenir compte de l'offre et de la demande.

Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques et de modèles d'évaluation acceptables, ainsi que l'utilisation d'estimations qui est inhérente à ce processus, les estimations de la juste valeur des biens qui sont identiques ou semblables peuvent différer d'une institution financière à l'autre. La juste valeur est calculée en fonction de la conjoncture du marché au 31 octobre 2002 et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

La juste valeur des éléments d'actif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers n'est pas présentée dans le tableau ci-après. Les actifs comme les terrains, bâtiments et matériel, ainsi que l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels, comme les relations avec les clients, qui, de l'avis de la direction, ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002			2001		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actif						
Liquidités	9 512 \$	9 512 \$	– \$	11 350 \$	11 350 \$	– \$
Titres	65 292	65 963	671	74 794	75 507	713
Prêts	153 089	154 252	1 163	155 640	156 963	1 323
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 848	6 848	–	8 100	8 100	–
Autres éléments d'actif	5 819	5 819	–	4 954	4 954	–
Passif						
Dépôts	196 630 \$	197 449 \$	819 \$	194 352 \$	196 051 \$	1 699 \$
Acceptations	6 878	6 878	–	8 100	8 100	–
Engagements liés à des titres vendus à découvert	8 436	8 436	–	11 213	11 213	–
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	9 615	9 615	–	21 403	21 403	–
Autres éléments de passif	7 483	7 483	–	6 898	6 898	–
Dette subordonnée	3 627	3 904	277	3 999	4 354	355
Instruments financiers dérivés						
Actif (passif) net	–	–	–	–	–	–
– Compte de négociation	(77) \$	(77) \$	– \$	(672) \$	(672) \$	– \$
– Gestion de l'actif et du passif	(87) \$	(540) \$	(453) \$	478 \$	942 \$	464 \$

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ¹⁾

en millions de dollars, aux 31 octobre	Juste valeur 2002			Juste valeur 2001		
	Positive	Négative	Nette	Positive	Négative	Nette
Compte de négociation						
Produits liés aux taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	38 \$	13 \$	25 \$	50 \$	43 \$	7 \$
Swaps	16 662	15 186	1 476	15 794	14 206	1 588
Options achetées	1 028	–	1 028	1 160	–	1 160
Options vendues	–	1 289	(1 289)	–	1 357	(1 357)
Total des produits liés aux taux d'intérêt	17 728	16 488	1 240	17 004	15 606	1 398
Produits liés au change						
Contrats à terme	1 080	878	202	1 674	1 474	200
Swaps	2 948	2 928	20	3 298	3 435	(137)
Options achetées	168	–	168	369	–	369
Options vendues	–	181	(181)	–	287	(287)
Total des produits liés au change	4 196	3 987	209	5 341	5 196	145
Produits dérivés liés au crédit ²⁾						
Swaps	49	5	44	35	50	(15)
Options achetées	28	–	28	79	–	79
Options vendues	–	66	(66)	–	47	(47)
Total des produits dérivés liés au crédit	77	71	6	114	97	17
Actions ordinaires ^{2) 3)}	1 737	3 268	(1 531)	1 625	3 328	(1 703)
Autres ^{2) 4)}	979	980	(1)	1 639	2 168	(529)
Total – Compte de négociation	24 717	24 794	(77)	25 723	26 395	(672)
Gestion de l'actif et du passif						
Produits liés aux taux d'intérêt						
Swaps	1 869	2 363	(494)	2 122	2 105	17
Options achetées	9	–	9	2	–	2
Options vendues	–	1	(1)	–	65	(65)
Total des produits liés aux taux d'intérêt	1 878	2 364	(486)	2 124	2 170	(46)
Produits liés au change						
Contrats à terme	152	228	(76)	49	236	(187)
Swaps	109	298	(189)	418	105	313
Options achetées	1	–	1	–	–	–
Total des produits liés au change	262	526	(264)	467	341	126
Produits dérivés liés au crédit ²⁾						
Swaps	–	1	(1)	–	–	–
Options achetées	200	–	200	–	–	–
Options vendues ⁵⁾	–	42	(42)	–	–	–
Total des produits dérivés liés au crédit	200	43	157	–	–	–
Actions ^{2) 3)}	67	14	53	863	1	862
Total – Gestion de l'actif et du passif	2 407	2 947	(540)	3 454	2 512	942
Juste valeur totale	27 124	27 741	(617)	29 177	28 907	270
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(18 932)	(18 932)	–	(20 014)	(20 014)	–
	8 192 \$	8 809 \$	(617) \$	9 163 \$	8 893 \$	270 \$
Juste valeur moyenne des instruments dérivés du compte de négociation ⁶⁾						
Produits liés aux taux d'intérêt	14 173 \$	13 217 \$	956 \$	10 307 \$	9 469 \$	838 \$
Produits liés au change	4 876	4 506	370	6 980	7 269	(289)
Produits dérivés liés au crédit ²⁾	97	78	19	184	106	78
Actions ²⁾	1 994	3 076	(1 082)	2 190	2 686	(496)
Autres ²⁾	953	1 518	(565)	2 136	2 572	(436)
	22 093 \$	22 395 \$	(302) \$	21 797 \$	22 102 \$	(305) \$

1) Au 31 octobre 2002, les pertes reportées associées aux instruments dérivés utilisés pour couvrir les opérations prévues de gestion de l'actif et du passif (y compris les engagements fermes) s'établissaient à 7 M\$ (23 M\$ en 2001).

2) Ces éléments ont été reclassés du poste « Autres » en 2002.

3) Comprend les swaps et les options.

4) Comprend les contrats à terme, swaps et options sur marchandises.

5) Les options vendues sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

6) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Méthodes et hypothèses : instruments financiers portés au bilan**Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable**

En raison de leur échéance à court terme, et lorsque la CIBC considère comme négligeable tout écart entre la juste valeur et la valeur comptable, certains instruments financiers portés au bilan ont une valeur comptable réputée équivalente à la juste valeur. Ces catégories d'instruments comprennent les liquidités, les engagements de clients en contrepartie d'accep-

tations, les autres éléments d'actif, les acceptations, les engagements liés à des titres vendus à découvert, les engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat et les autres éléments de passif.

Titres

La juste valeur des titres, présentée dans le détail à la note 3, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir

des cours du marché de titres semblables ou de preuves de tiers, si possible.

Le cours du marché utilisé pour évaluer les titres de participation offerts au public, détenus à des fins de placement, ne tient généralement pas compte des ajustements pour les restrictions relatives à la revente qui échoient dans un délai de un an, ni des ajustements pour la liquidité ou les frais futurs.

La CIBC considère que la juste valeur des titres privés qui n'ont pas de marché raisonnablement liquide est équivalente à leur valeur comptable. La valeur comptable des titres privés est ajustée pour tenir compte d'une baisse de valeur durable, y compris les opérations sur le marché privé qui fournissent la preuve d'une moins-value durable. Lorsque les opérations sur le marché privé fournissent un nouveau niveau d'évaluation non inclus dans la valeur comptable, ce nouveau niveau sert à déterminer la juste valeur.

Prêts

La juste valeur des prêts à taux variable et de ceux dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Comme il est mentionné ci-dessus, la valeur comptable des prêts est ajustée pour tenir compte des actifs dépréciés et des actifs non encore identifiés comme dépréciés au moyen des catégories de provision spécifique et de provision générale, respectivement. La juste valeur des produits dérivés liés au crédit détenus comme protection du crédit des prêts est soustraite de la valeur comptable de ces prêts. La juste valeur de ces produits dérivés liés au crédit est présentée séparément.

Prêts hypothécaires

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires comportant une durée résiduelle semblable. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, il est tenu compte de l'option de paiement par anticipation, ainsi que du comportement du consommateur, le cas échéant.

Passif-dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option encaissable (une option encaissable) inclut la valeur de ces options.

Dettes subordonnées

La juste valeur de la dette subordonnée est déterminée en fonction des cours du marché actuels de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Méthodes et hypothèses : instruments financiers hors bilan

Instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés est fondée sur les cours du marché ou les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix qui tiennent compte des mesures du marché actuelles pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours et les indices des actions, les écarts de crédit, les niveaux correspondants d'instabilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

La juste valeur des produits dérivés de négociation rend compte d'une réévaluation en fonction du risque du marché, du risque concernant les modèles et du risque de crédit, ainsi que des frais d'administration, selon le cas. En particulier, les ajustements en fonction du risque de crédit sont fondés sur le risque de crédit courant et potentiel et tiennent compte des accords de nantissement et des accords généraux de compensation. Les ajustements pour frais d'administration reflètent les frais futurs prévus de traitement par genre de contrat et de modalités.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires s'applique aux engagements hypothécaires à taux fixe et est établie en fonction des augmentations, le cas échéant, des taux d'intérêt pratiqués sur le marché entre la date d'engagement et la date du financement. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours. La juste valeur de ces engagements n'est pas importante.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont pour la plupart assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt. Ils l'exposent cependant au risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des modalités en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la qualité du crédit du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Comme il est mentionné ci-dessus, le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêt est inclus dans l'évaluation que fait la CIBC de ses provisions spécifiques et générales et, par conséquent, aucun autre ajustement n'est fait.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC utilise, dans le cours normal de ses activités, divers contrats d'instruments dérivés qui limiteront le risque ou donneront lieu à divers degrés et types de risque.

Produits dérivés utilisés par la CIBC

La plupart des contrats d'instruments dérivés de la CIBC sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme normalisés.

Produits dérivés liés aux taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période. Il est prévu dans le contrat que, à une date future prédéterminée, les parties procéderont à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre le taux d'intérêt contractuel et un taux futur du marché, calculé à un montant de capital théorique convenu. Aucun échange de montant de capital n'a lieu.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt sont des contrats standards négociés sur une bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats à terme de gré à gré en ce sens qu'ils portent sur des montants standards, à des dates de livraison standards et qu'ils sont négociés sur une bourse.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux d'intérêts, sur la base d'un montant de capital théorique, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt typique, une partie serait tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, et les deux flux d'intérêts seraient calculés au même montant de capital théorique. Il n'y a aucun échange du montant de capital.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats aux termes desquels une partie (l'acheteur de l'option) acquiert d'une autre partie (le vendeur de l'option) en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période future déterminée, un instrument

financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent aura un prix du marché qui est sensible aux variations des taux d'intérêt. Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la CIBC agit en tant que vendeur et acheteur de ces options. Les options sont transigées tant sur les marchés hors bourse que sur les marchés boursiers.

Produits dérivés liés au change

Les contrats de change à terme sont des contrats dans le cadre desquels une partie conclut un contrat avec une autre partie dans le but d'échanger une quantité donnée d'une devise contre la livraison d'une autre quantité d'une seconde devise, à une date future déterminée ou à l'intérieur d'une fourchette de dates futures.

Les contrats à terme de devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standards, à des dates de livraison standards et qu'ils sont négociés sur une bourse établie.

Les contrats de swap comprennent les opérations croisées sur devises et les swaps de taux d'intérêt multidevises. Les opérations croisées sur devises sont des opérations consistant à acheter une devise sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps de taux d'intérêt multidevises sont des opérations aux termes desquelles les parties s'échangent des versements de capital et d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période définie. Ces contrats sont utilisés à la fois dans le cadre de la gestion du risque de change et du risque de taux d'intérêt.

Produits dérivés liés au crédit

Les produits dérivés liés au crédit sont des contrats négociés hors bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les produits dérivés liés au crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif de référence ou sur un groupe d'actifs de référence. La protection de crédit indemnise l'acheteur relativement à toute diminution de la valeur de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut être fait en espèces ou comporter la demande de la livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des

montants en espèces établis en fonction de la variation de la valeur d'un actif de référence ou d'un groupe d'actifs de référence.

Produits dérivés liés aux actions

Les contrats à terme normalisés sur indice boursier sont des contrats standards négociés sur une bourse. Ils reposent sur une entente à l'effet de payer ou de recevoir un montant comptant calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un portefeuille d'actions sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Ces contrats ne comportent pas la livraison réelle des actions qui composent l'indice sous-jacent, et ils portent sur des montants standards, à des dates de livraison standards.

Les swaps d'actions sont des contrats négociés hors bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction de la variation de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'une action unique.

Les options sur actions donnent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option ou de lui vendre, un indice boursier sous-jacent, un panier d'actions ou une action unique au prix prévu au contrat.

Autres produits dérivés

La CIBC est également partie à des opérations sur instruments dérivés liés aux marchandises, comme les métaux précieux et l'énergie, tant sur les marchés hors bourse que sur les marchés boursiers.

Montants théoriques

Les montants théoriques des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants théoriques ne figurent pas à titre d'actif ou de passif aux bilans consolidés, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux, un cours ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants théoriques représentent le volume des opérations en cours et non le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments. Au 31 octobre 2002, le montant théorique des instruments dérivés du compte de négociation s'établissait à 1 141 G\$ (1 115 G\$ en 2001) ou 87 % (88 % en 2001) du total des montants théoriques. Le montant théorique des instruments dérivés utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif était de 173 G\$ (154 G\$ en 2001) ou 13 % (12 % en 2001) du total des montants théoriques.

MONTANTS THÉORIQUES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Durée résiduelle du contrat				2002 Montant théorique total	Analyse selon l'objet			
	3 mois ou moins	Plus de 3 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		Négo- ciation	2002 GAP ¹⁾	Négo- ciation	2001 GAP ¹⁾
Produits liés aux taux d'intérêt									
Marché hors bourse									
Contrats de garantie de taux	25 735 \$	12 137 \$	2 548 \$	– \$	40 420 \$	40 420 \$	– \$	36 528 \$	– \$
Swaps	87 827	136 272	308 814	161 367	694 280	574 514	119 766	530 856	116 120
Options achetées	6 779	8 568	20 545	6 552	42 444	40 868	1 576	42 889	4 854
Options vendues	4 796	11 198	23 292	7 060	46 346	46 315	31	53 772	–
	125 137	168 175	355 199	174 979	823 490	702 117	121 373	664 045	120 974
Marché boursier									
Contrats à terme normalisés	26 179	64 693	17 515	130	108 517	101 540	6 977	117 326	6 565
Options achetées	2 504	3 675	2 961	–	9 140	9 140	–	7 719	–
Options vendues	3 291	6 452	4 828	–	14 571	14 571	–	8 686	–
	31 974	74 820	25 304	130	132 228	125 251	6 977	133 731	6 565
Total des produits liés aux taux d'intérêt	157 111	242 995	380 503	175 109	955 718	827 368	128 350	797 776	127 539
Produits liés au change									
Marché hors bourse									
Contrats à terme	92 084	34 946	6 789	45	133 864	105 184	28 680	111 050	9 693
Swaps	3 318	10 373	27 864	25 634	67 189	58 121	9 068	57 697	12 704
Options achetées	2 349	2 740	2 277	197	7 563	7 095	468	9 879	554
Options vendues	2 034	2 704	1 638	319	6 695	6 695	–	10 115	–
	99 785	50 763	38 568	26 195	215 311	177 095	38 216	188 741	22 951
Marché boursier									
Contrats à terme normalisés	76	–	–	–	76	76	–	251	–
Total des produits liés au change	99 861	50 763	38 568	26 195	215 387	177 171	38 216	188 992	22 951
Produits dérivés liés au crédit ²⁾									
Marché hors bourse									
Swaps	94	131	1 439	127	1 791	1 791	–	1 269	–
Options achetées	5 992	1 849	11 599	2 283	21 723	18 370	3 353	24 783	127
Options vendues ³⁾	15 191	1 577	16 751	639	34 158	33 961	197	25 485	32
Total des produits dérivés liés au crédit	21 277	3 557	29 789	3 049	57 672	54 122	3 550	51 537	159
Actions ^{2) 4)}									
Marché hors bourse									
Marché boursier	9 610	13 275	20 631	3 971	47 487	46 384	1 103	34 417	3 727
Marché boursier	13 599	3 952	1 488	–	19 039	17 730	1 309	21 467	–
Total des actions	23 209	17 227	22 119	3 971	66 526	64 114	2 412	55 884	3 727
Autres produits ^{2) 5)}									
Marché hors bourse									
Marché boursier	2 719	3 962	7 957	3 026	17 664	17 664	–	19 956	–
Marché boursier	421	404	218	11	1 054	1 054	–	728	–
Total des autres produits	3 140	4 366	8 175	3 037	18 718	18 718	–	20 684	–
	304 598 \$	318 908 \$	479 154 \$	211 361 \$	1 314 021 \$	1 141 493 \$	172 528 \$	1 114 873 \$	154 376 \$

1) GAP : gestion de l'actif et du passif.

2) Ces éléments ont été reclassés du poste Autres produits en 2002.

3) Les options vendues aux fins de la GAP sont présentées en tant que cautionnements financiers à la note 24.

4) Comprend les contrats à terme normalisés, swaps et options.

5) Comprend les contrats à terme, swaps et options sur marchandises.

Risque

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions, des prix des marchandises ou des prix crédités, ou des variations d'indices pertinents, selon que les instruments dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageux par rapport aux contrats ayant la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture actuelle du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Les risques de marché découlent des opérations de négociation sont gérés afin d'atténuer le risque, le cas échéant, et dans un souci de maximiser le revenu tiré des opérations de négociation. Pour mieux gérer les risques, la CIBC peut conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les montants théoriques élevés des contrats auxquels la CIBC est partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels la CIBC est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie n'honore pas ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause entraînerait une perte pour la CIBC. La CIBC limite le risque de crédit des instruments dérivés hors bourse en négociant avec des parties bien cotées et en recherchant activement les possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation multiproduits, de conventions de garantie et d'autres techniques de réduction du risque. Dans le cas des options et des contrats à terme normalisés négociés sur le marché boursier, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standards qui sont exécutés sur des bourses établies qui prennent en charge les obligations des parties, et que ces contrats font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit si la contrepartie a déjà fait un paiement initial de la prime, conformément aux dispositions du contrat. Toutefois, les options vendues comporteront un certain risque jusqu'à concurrence des primes impayées.

Le tableau qui suit constitue un résumé du risque de crédit auquel est

exposée la CIBC au titre des instruments dérivés. Le coût de remplacement actuel correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain non matérialisé pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat en regard des prix du marché en vigueur, et il variera au gré des fluctuations des cours et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant en équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le BSIF impose l'application d'une mesure standard du risque de contrepartie au montant en équivalent-crédit pour obtenir le montant

pondéré quant au risque. Ce montant sert actuellement à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des instruments dérivés.

La CIBC négocie des accords généraux de compensation avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important lié aux opérations sur instruments dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément sur la base du solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un manquement. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la valeur marchande des opérations en cours entre les parties dépasserait un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées sur le plan du crédit et pour restreindre l'accumulation du risque de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives.

RISQUE DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002					2001				
	Montant Coût de remplacement actuel			Montant équi- valent -crédit	pondéré quant au risque	Montant Coût de remplacement actuel			Montant équi- valent -crédit	pondéré quant au risque
	Négo- ciation	GAP	Total			Négo- ciation	GAP	Total		
Produits liés aux taux d'intérêt										
Contrats de garantie de taux d'intérêt	38 \$	– \$	38 \$	51 \$	13 \$	50 \$	– \$	50 \$	71 \$	22 \$
Swaps	16 662	1 869	18 531	22 400	6 011	15 794	2 122	17 916	21 562	5 844
Options achetées	1 028	9	1 037	1 238	345	1 160	2	1 162	1 383	397
	17 728	1 878	19 606	23 689	6 369	17 004	2 124	19 128	23 016	6 263
Produits liés au change										
Contrats à terme	1 080	152	1 232	2 550	804	1 674	49	1 723	3 086	961
Swaps	2 948	109	3 057	6 510	1 691	3 298	418	3 716	7 012	1 867
Options achetées	168	1	169	348	124	369	–	369	598	201
	4 196	262	4 458	9 408	2 619	5 341	467	5 808	10 696	3 029
Produits dérivés liés au crédit ^{1) 2)}										
Swaps	49	–	49	191	92	35	–	35	155	77
Options achetées	28	–	28	1 360	541	79	–	79	1 907	705
	77	–	77	1 551	633	114	–	114	2 062	782
Actions ^{1) 3)}	1 737	67	1 804	4 033	1 342	1 625	863	2 488	4 217	1 351
Autres produits ^{1) 4)}	979	–	979	2 737	1 246	1 639	–	1 639	3 571	1 657
	24 717	2 207	26 924	41 418	12 209	25 723	3 454	29 177	43 562	13 082
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(18 932)	–	(18 932)	(24 402)	(6 733)	(20 014)	–	(20 014)	(24 516)	(7 010)
	5 785 \$	2 207 \$	7 992 \$	17 016 \$	5 476 \$	5 709 \$	3 454 \$	9 163 \$	19 046 \$	6 072 \$

1) Ces éléments ont été reclassés du poste Autres produits en 2002.

2) Les options achetées sur des produits dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 200 M\$, sont classées comme garantie du capital de risque de crédit, et sont exclues du tableau ci-dessus.

3) Comprend les swaps et les options.

4) Comprend les contrats à terme, swaps et options sur marchandises.

24. ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

Les ententes relatives au crédit sont des instruments hors bilan et sont habituellement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. La politique de la CIBC relativement à l'obtention d'une garantie ou d'une sûreté réelle couvrant les ententes relatives au crédit et les types de garanties est généralement la même que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués ci-après pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximal du crédit additionnel que la CIBC pourrait devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit venait à être entièrement épuisé, que la contrepartie manquait à ses obligations et que la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de crédit puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans que des prélèvements soient effectués.

en millions de dollars, aux 31 octobre	Montants contractuels	
	2002	2001
Marges de crédit ¹⁾	97 992 \$	103 569 \$
Substituts de crédit direct		
Cautionnements financiers ²⁾	7 345	7 570
Titres prêtés	17 510	16 283
Éventualités liées à des opérations	1 696	1 464
Lettres de crédit documentaire	185	217
Autres ³⁾	367	310
	125 095 \$	129 413 \$

1) Inclut des marges de crédit irrévocables totalisant 76 972 M\$ (83 896 M\$ en 2001), dont 63 805 M\$ (64 383 M\$ en 2001) viendront à échéance dans un an au plus, et exclut les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables par la CIBC.

2) Inclut les options achetées sur des produits dérivés de crédit de 197 M\$ (32 M\$ en 2001), qui sont également présentées en tant que produits dérivés à la note 23.

3) Inclut les achats à terme d'éléments d'actif.

Les marges de crédit sont des facilités de crédit non utilisées que la CIBC a approuvées, en vue de répondre aux besoins des clients en matière d'exploitation. La majorité de ces engagements sont d'ordre général et sont assortis de clauses de révision annuelle ou de diverses conditions quant aux tirages. Le risque de crédit lié aux facilités de crédit non utilisées découle de la possibilité qu'un engagement soit utilisé comme un prêt. C'est pourquoi un engagement de crédit est assujéti au même processus d'évaluation qu'un prêt. Si la CIBC le juge nécessaire, le montant de la garantie exigée est fondé sur l'évaluation par la direction du crédit de l'emprunteur et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Les substituts de crédit direct comprennent les garanties et les instruments équivalents, tels que les lettres de crédit de soutien, qui garantissent les obligations financières du client. Les substituts de crédit direct comprennent également des prêts de titres contre nantissement. Le risque de crédit associé aux substituts de crédit direct est essentiellement le même que celui qui est associé à l'octroi d'engagements de prêt aux clients. Si la CIBC le juge nécessaire, le montant de la garantie exigée est fondé sur l'évaluation du crédit de l'emprunteur par la direction et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Les éventualités liées à des opérations sont des garanties données à l'appui de l'exécution de certaines obligations plutôt que d'obligations financières de clients. Les garanties de bonne exécution, les garanties de produits et les indemnités sont des exemples d'éventualités liées à des opérations.

Les lettres de crédit documentaire sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client qui permettent à un tiers, tel qu'un exportateur, de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un montant spécifié, à certaines conditions précises. La CIBC est exposée à un risque si des traites tirées ne sont pas réglées par le client. Cependant, les montants tirés sont garantis par la livraison des biens sous-jacents.

25. CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit peuvent résulter d'une exposition à un groupe de tiers qui présentent des caractéristiques économiques similaires ou qui sont situés dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influencer de la même façon sur la capacité de ces tiers d'honorer leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit, à l'étranger et au Canada, associé aux instruments financiers figurant au bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau intitulé « Répartition géographique des principaux éléments d'actif » à la note 26.

Les montants du risque de crédit associé aux instruments financiers hors bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau ci-dessous.

RISQUE DE CRÉDIT

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002				2001			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Ententes relatives au crédit ¹⁾								
Marges de crédit	51 950 \$	36 998 \$	9 044 \$	97 992 \$	40 994 \$	55 563 \$	7 012 \$	103 569 \$
Autres ententes relatives au crédit	19 937	4 214	2 952	27 103	16 853	6 036	2 955	25 844
	71 887 \$	41 212 \$	11 996 \$	125 095 \$	57 847 \$	61 599 \$	9 967 \$	129 413 \$
Instruments dérivés ²⁾³⁾								
Par type de tiers								
Institutions financières	2 834 \$	9 435 \$	10 647 \$	22 916 \$	3 738 \$	9 830 \$	10 771 \$	24 339 \$
Administrations publiques	962	10	3	975	1 060	8	5	1 073
Autres	1 250	1 160	623	3 033	1 757	1 400	608	3 765
	5 046	10 605	11 273	26 924	6 555	11 238	11 384	29 177
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	(3 453)	(8 090)	(7 389)	(18 932)	(4 157)	(8 567)	(7 290)	(20 014)
Total des instruments dérivés	1 593 \$	2 515 \$	3 884 \$	7 992 \$	2 398 \$	2 671 \$	4 094 \$	9 163 \$

1) Les ententes relatives au crédit sont réparties selon le lieu où elles sont comptabilisées.

2) Les instruments dérivés sont répartis selon le lieu où le risque est assumé en dernier ressort.

3) Les options achetées sur des produits dérivés de crédit aux fins de la GAP, avec un coût de remplacement de 200 M\$, sont classées comme garantie du capital de risque de crédit, et sont exclues du tableau ci-dessus.

26. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au cours de l'exercice, la majorité des activités de la CIBC qui faisaient partie des secteurs Commerce électronique et Opérations bancaires – Détail et PME ont été fusionnées dans un nouveau secteur d'exploitation appelé Marchés de détail CIBC. Amicus, qui faisait auparavant partie du Commerce électronique, est devenu un secteur distinct, et Technologie et opérations, fait maintenant partie intégrante des Activités non sectorielles et autres. En outre, la gestion de l'actif est passée de Placements, clientèle privée aux produits de la Gestion des avoirs, deux segments appartenant à la Gestion des avoirs CIBC.

La CIBC comprend donc quatre secteurs d'exploitation qui sont établis en fonction des produits et services qu'ils offrent ou des canaux de distribution qu'ils utilisent. Ces secteurs, à savoir Marchés de détail CIBC, Gestion des avoirs CIBC, Marchés mondiaux CIBC et Amicus, bénéficient du soutien de quatre groupes fonctionnels constituant les Activités non sectorielles et autres. Ces groupes sont : Trésorerie, Gestion du bilan et du risque (TGBR); Administration; Technologie et opérations; et Expansion de l'entreprise.

Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la nouvelle structure d'établissement de rapport de la direction.

Les *Marchés de détail CIBC* offrent des produits et des services financiers à une clientèle de particuliers et de PME au Canada. Ces services sont offerts par l'entremise du réseau canadien de centres bancaires de la CIBC et par voie électronique (les services bancaires téléphoniques, les services bancaires par Internet et les GAB). La gamme de produits de ce secteur d'exploitation comprend les prêts aux particuliers et aux PME, les produits de cartes, les prêts hypothécaires et les assurances. De plus, ce secteur gère les activités de paiement (comptes de chèques, comptes d'épargne et comptes courants), les revenus et les charges étant imputés à tous les segments de la clientèle. Il détient une participation d'environ 44 % dans FCIB. FCIB a été établie le 11 octobre 2002 par suite du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles.

Misant sur des rapports personnalisés, la *Gestion des avoirs CIBC* offre des services de vente et de consultation ainsi que des services et des solutions à une

vaste clientèle pour qui l'accumulation d'avoirs est une priorité. Ce secteur, par l'intermédiaire du personnel de vente des centres bancaires, propose un large éventail de produits et de services d'investissement, dont le courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis, le courtage à escompte, la gestion de l'actif, les services bancaires privés et services fiduciaires mondiaux ainsi qu'une vaste gamme de services de placement et de crédit.

Marchés mondiaux CIBC est une banque d'investissement qui offre une gamme complète de services partout en Amérique du Nord et occupe des créneaux au Royaume-Uni et en Asie.

Amicus regroupe les entreprises de services bancaires électroniques de détail en comarque, y compris les Services financiers le Choix du Président (Les Compagnies Loblaw Limitée), Marketplace Bank (Winn-Dixie Stores, Inc.), Safeway SELECT Bank (Safeway Inc.) et l'entreprise de guichets automatiques hors des centres bancaires. Tel qu'il a déjà été annoncé, la CIBC a décidé de fermer ses entreprises de services bancaires électroniques aux États-Unis et de se concentrer davantage sur l'expansion de ses opérations bancaires électroniques au Canada.

Les *Activités non sectorielles et autres* englobent les quatre groupes fonctionnels, soit TGBR, Administration, Technologie et opérations et Expansion de l'entreprise, ainsi que l'entreprise de services de garde de titres de CIBC Mellon et d'autres éléments de revenus et de charges non directement imputables aux secteurs d'exploitation. Les revenus, les charges et les éléments du bilan (y compris le capital) de TGBR sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon une méthode qui combine le modèle de prix de transfert de fonds et le modèle de répartition des revenus, des charges et des éléments du bilan (dont le capital). TGBR assure le contrôle et la surveillance en plus de mesurer les risques et de gérer le bilan global de la CIBC (y compris le capital). En outre, la division Trésorerie, qui est intégrée à TGBR, offre des services de financement ainsi que ceux de gestion de l'actif et du passif, des liquidités et des nantisements en espèces à l'échelle de la CIBC. Les activités que les groupes fonctionnels exercent au nom de la CIBC sont prises en compte dans les Activités non sectorielles et autres. Les charges de ces groupes sont habituellement imputées aux secteurs d'exploitation.

RÉSULTATS SECTORIELS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre		Marchés de détail CIBC	Gestion des avoirs CIBC	Marchés mondiaux CIBC	Amicus	Activités non sectorielles et autres	Total CIBC
2002	Revenu net d'intérêts (BIE) ¹⁾	3 855 \$	609 \$	850 \$	110 \$	197 \$	5 621 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 600	1 816	1 951	120	44	5 531
	Revenus intersectoriels ²⁾	(576)	368	212	–	(4)	–
	Total des revenus (BIE) ¹⁾	4 879	2 793	3 013	230	237	11 152
	Dotation aux pertes sur créances	418	–	1 062	20	–	1 500
	Frais autres que d'intérêts	2 773	2 557	2 459	585	241	8 615
	Charge de restructuration	58	(6)	59	366	37	514
	Bénéfice (perte) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 630	242	(567)	(741)	(41)	523
	Impôts sur les bénéfices	436	66	(415)	(273)	18	(168)
	Part des actionnaires sans contrôle	23	–	(8)	–	23	38
	Bénéfice net (perte)	1 171 \$	176 \$	(144) \$	(468) \$	(82) \$	653 \$
	Actif moyen ³⁾	144 585 \$	27 315 \$	115 410 \$	5 200 \$	– \$	292 510 \$
2001	Revenu net d'intérêts (BIE) ¹⁾	3 510 \$	561 \$	323 \$	62 \$	237 \$	4 693 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 441	1 404	3 525	93	150	6 613
	Revenus intersectoriels ²⁾	(562)	351	218	(7)	–	–
	Total des revenus (BIE) ¹⁾	4 389	2 316	4 066	148	387	11 306
	Dotation aux pertes sur créances	396	–	694	10	–	1 100
	Frais autres que d'intérêts	2 653	1 887	2 667	538	274	8 019
	Charge de restructuration	32	33	63	40	39	207
	Bénéfice (perte) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 308	396	642	(440)	74	1 980
	Impôts sur les bénéfices	362	85	(177)	(166)	132	236
	Part des actionnaires sans contrôle	29	–	11	–	18	58
	Bénéfice net (perte)	917 \$	311 \$	808 \$	(274) \$	(76) \$	1 686 \$
	Actif moyen ³⁾	131 406 \$	22 918 \$	121 969 \$	2 505 \$	– \$	278 798 \$
2000	Revenu net d'intérêts (BIE) ¹⁾	3 259 \$	576 \$	407 \$	25 \$	146 \$	4 413 \$
	Revenu autre que d'intérêts	1 443	1 837	4 138	55	324	7 797
	Revenus intersectoriels ²⁾	(559)	328	236	(5)	–	–
	Total des revenus (BIE) ¹⁾	4 143	2 741	4 781	75	470	12 210
	Dotation aux pertes sur créances	679	1	286	4	250 ⁴⁾	1 220
	Frais autres que d'intérêts	2 539	2 104	2 938	290	256	8 127
	Charge de restructuration	1	(11)	–	–	(21)	(31)
	Bénéfice (perte) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	924	647	1 557	(219)	(15)	2 894
	Impôts sur les bénéfices	211	213	410	(90)	28	772
	Part des actionnaires sans contrôle	26	–	24	–	12	62
	Bénéfice net (perte)	687 \$	434 \$	1 123 \$	(129) \$	(55) \$	2 060 \$
	Actif moyen ³⁾	124 969 \$	19 307 \$	117 900 \$	642 \$	301 \$	263 119 \$

1) Base d'imposition équivalente (BIE). Le revenu net d'intérêts comprend le revenu exonéré d'impôts tiré de certains titres. Étant donné que ce revenu n'est pas imposable pour la CIBC, le taux d'intérêt ou le dividende reçu par la CIBC est beaucoup moins élevé que celui qui s'appliquerait à un prêt du même montant. Comme les répercussions du revenu exonéré d'impôts varient d'un exercice à l'autre, ce revenu est ajusté sur une base d'imposition équivalente pour obtenir une mesure uniforme et permettre ainsi la comparaison du revenu net d'intérêts. Un ajustement équivalent et compensatoire est effectué pour augmenter la charge d'impôts. Il s'agit là de la mesure qu'a examinée la direction de la CIBC.

2) Les revenus intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Les éléments d'actif sont présentés sur la base de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction de la CIBC.

4) Représente une augmentation de la provision générale pour pertes sur créances.

Les résultats des secteurs d'exploitation de la CIBC sont fondés sur les systèmes internes d'information financière de la Banque qui sont tenus selon la base d'imposition équivalente et ajustés de manière à être compatibles avec les systèmes utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de la CIBC. Les éléments d'actif et de passif des secteurs d'exploitation sont établis à des prix de cession correspondant aux prix de gros, selon une méthode de financement qui traduit le mieux la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les secteurs d'exploitation selon les critères appropriés.

En 2000, la CIBC a élaboré le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de ses quatre secteurs d'exploitation. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux honoraires de service de distribution sont effectués entre les secteurs. De plus, les revenus et les charges liés à certaines activités sont entièrement imputés aux autres secteurs d'exploitation. En outre, les revenus, les charges et les éléments du bilan (y compris le capital) des quatre groupes fonctionnels sont habituellement imputés aux quatre secteurs d'exploitation. La direction utilise ce modèle pour mieux comprendre le

fonctionnement économique des segments de clientèle, des produits et des canaux de distribution de la CIBC.

Des estimations et des méthodes de répartition sont utilisées dans le modèle pour préparer l'information financière sectorielle. Ces estimations et méthodes peuvent être améliorées de temps à autre et donc donner lieu au retraitement des données de diverses périodes.

En 2001, la CIBC a amélioré certaines de ses estimations et méthodes de répartition sous-jacentes au modèle. Les principaux changements comprenaient l'amélioration de la segmentation de la clientèle et des méthodes de recouvrement des coûts. Ces changements ont surtout eu une incidence sur le Service Impérial dans le secteur Gestion des avoirs CIBC et sur les Opérations bancaires – Détail et PME des Marchés de détail CIBC. Les informations financières sectorielles des exercices antérieurs ont été reclassées.

Chaque année, les secteurs d'exploitation renégocient les commissions de vente et les honoraires de service qu'ils versent aux secteurs pour certains produits. Les informations financières des exercices antérieurs n'ont pas été reclassées pour tenir compte des changements apportés à ces frais.

Revenus

Les revenus de chaque secteur d'exploitation sont résumés dans le tableau ci-après.

REVENUS SECTORIELS ¹⁾ (BIE)

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Marchés de détail CIBC			
Services bancaires personnels	1 126 \$	993 \$	952 \$
Opérations bancaires – PME	720	661	681
West Indies	448	281	268
Cartes	1 241	1 128	936
Produits de prêt	582	634	624
Prêts hypothécaires	623	479	332
Assurance	72	50	245
Autres	67	163	105
	4 879	4 389	4 143
Gestion des avoirs CIBC			
Service Impérial	667	627	558
Placements, clientèle privée	1 320	977	1 280
Services bancaires privés et services fiduciaires, monde	127	145	191
Gestion des avoirs	643	486	663
Autres	36	81	49
	2 793	2 316	2 741
Marchés mondiaux CIBC			
Marchés des capitaux	1 288	1 534	1 516
Produits bancaires d'investissement et de crédit	1 115	1 474	1 723
Services de banque d'affaires	198	569	1 021
Services bancaires aux entreprises	446	481	491
Autres	(34)	8	30
	3 013	4 066	4 781
Amicus	230	148	75
Activités non sectorielles et autres	237	387	470
Total ²⁾	11 152 \$	11 306 \$	12 210 \$

1) Les revenus comprennent l'effet des commissions de vente internes et de la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

2) Un ajustement de la BIE de 111 M\$ (144 M\$ en 2001; 131 M\$ en 2000) doit être déduit de ce tableau pour rapprocher les revenus sectoriels cumulés et les revenus déjà établis de 11 041 M\$ (11 162 M\$ en 2001; 12 079 M\$ en 2000) dans les états consolidés des résultats.

Marchés de détail CIBC

Les *Services bancaires personnels* s'adressent aux particuliers (autres que ceux qui font appel au Service Impérial et aux Services bancaires privés et services fiduciaires, monde). Les revenus sont tirés des commissions de vente et des

honoraires de service payés par les groupes de produits de la CIBC, principalement les entreprises de produits de placement, de dépôt, de prêt et de prêt hypothécaire.

Les *Opérations bancaires – PME* assurent un soutien aux PME, y compris à l'égard des biens personnels des propriétaires. Les revenus proviennent des commissions de vente et des honoraires de service payés par les groupes de produits de la CIBC, principalement les entreprises de produits de placement, de dépôt, de prêt et de prêt hypothécaire.

Avant le 11 octobre 2002, date de l'établissement de FCIB, *West Indies* offrait une gamme complète de services bancaires dans huit pays et servait tous les segments de clientèle par l'entremise d'un réseau de 42 centres bancaires et de canaux électroniques de distribution. Les revenus étaient tirés des écarts d'intérêts nets, des commissions de vente et des honoraires de service. FCIB est issue du regroupement des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services bancaires internationaux de la CIBC et de Barclays Bank PLC aux Antilles. Après l'établissement de FCIB, les revenus représentent le bénéfice tiré par la CIBC de sa participation d'environ 44 % dans FCIB.

Les *cartes* consistent en un portefeuille de cartes de crédit. Les revenus sont tirés des écarts et des honoraires.

Les *produits de prêt* consistent en des portefeuilles de prêts personnels (dont les prêts étudiants), de prêts aux PME et de prêts agricoles. Les revenus proviennent des écarts d'intérêts nets et des honoraires de service, moins les commissions de vente interne versées aux segments de clientèle.

Les *prêts hypothécaires* comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation et aux entreprises. Les revenus sont tirés des écarts, des honoraires, de la vente de prêts hypothécaires et des activités de couverture, moins les commissions de vente internes versées aux segments de clientèle.

L'*assurance* propose des produits d'assurance-crédit. Les revenus se composent des primes acquises, moins les sinistres plus le revenu de placement.

Le poste *Autres* comprend les services bancaires électroniques et le libre-service bancaire ainsi que l'attribution d'une partie des revenus de trésorerie.

Gestion des avoirs CIBC

Le *Service Impérial* offre des services de consultation financière aux clients nantis de la CIBC. Des conseillers financiers hautement qualifiés répondent aux besoins de ces clients en matière de produits et de planification financière. Les revenus sont tirés surtout des commissions de vente et des honoraires de service payés par les groupes de produits de la CIBC.

Les *Placements, clientèle privée* tirent leurs revenus des commissions de vente et des honoraires de service provenant des activités de courtage de détail traditionnel en offrant aux particuliers canadiens et américains des placements en actions et en titres de créance, des fonds mutuels ainsi que des services de gestion de l'actif, de consultation et de planification financière.

Les *Services bancaires privés et services fiduciaires, monde* fournissent à l'échelle mondiale une gamme complète de solutions, dont la gestion des placements, les services fiduciaires, les services bancaires privés et services mondiaux de garde de titres, visant à combler les besoins en gestion financière des particuliers, des familles et des sociétés disposant d'importantes ressources financières. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des honoraires et des commissions.

Les produits de la *Gestion des avoirs* incluent les fonds mutuels, les services de gestion de placements, les services de courtage à escompte ainsi que les CPG. Ces produits de placement sont élaborés à l'intention des particuliers, des institutions, des PME et des clients du Service Impérial. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des honoraires et des commissions.

Le poste *Autres* s'entend principalement de l'attribution d'une tranche des revenus de trésorerie.

Marchés mondiaux CIBC

Les *marchés des capitaux* s'occupent d'activités de négociation, de vente et de recherche et servent, en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, les institutions, les entreprises et les administrations publiques. Les revenus sont tirés des

honoraires, des commissions, des écarts de bénéfice et de la prise de positions pour compte propre à l'intérieur de paramètres de risque prescrits.

Les *produits bancaires d'investissement et de crédit* fournissent des services conseils et des services de prise ferme de titres d'emprunt, de crédit et de titres de participation aux entreprises et administrations publiques en Amérique du Nord et de par le monde. Les revenus proviennent des honoraires tirés des services de fusions et acquisitions, des activités de prise ferme, des services conseils et de la syndication de prêts. De plus, le revenu net d'intérêt est gagné sur les écarts d'intérêts sur les prêts aux entreprises.

Les *Services de banque d'affaires* effectuent des placements pour créer, faire fructifier et reconstituer le capital d'entreprises de divers secteurs d'activité. Les revenus sont tirés des honoraires, des intérêts et des dividendes gagnés sur les placements ainsi que des gains ou pertes liés à ces placements.

Les *Services bancaires aux entreprises* élaborent des solutions financières articulées autour de produits de crédit à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne. Les revenus sont tirés des intérêts, des commissions et des honoraires de service.

Le poste *Autres* s'entend de l'attribution d'une partie des revenus de

trésorerie, déduction faite des frais de financement non attribués; de CEF Capital, société asiatique affiliée qui est une société de portefeuille de banques d'affaires; et d'autres revenus non directement attribués aux principales activités précitées.

Répartition géographique

La CIBC gagne des revenus et engage des frais par l'entremise d'établissements au Canada et à l'étranger, et elle dispose d'éléments d'actif canadiens et étrangers dont elle tire des revenus. Les éléments d'actif sont répartis selon le lieu où le risque est assumé en dernier ressort, tandis que le bénéfice net (perte) et les impôts sur les bénéfices connexes sont répartis selon le lieu géographique où le bénéfice est comptabilisé. La répartition géographique du bénéfice net (perte) et des principaux éléments d'actif est indiquée dans les tableaux qui suivent.

La répartition géographique des principaux éléments d'actif comprend des prêts et des acceptations de 160 G\$, déduction faite de la provision pour pertes sur créances. Aucun secteur d'activité ni aucune administration étrangère ne compte pour plus de 10 % de ce montant, sauf les États-Unis qui compose 13 % de l'encours total.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU BÉNÉFICE NET (PERTE)

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	Canada	États-Unis	Antilles	Autres pays	Total
2002					
Revenu net d'intérêts	4 421 \$	347 \$	522 \$	220 \$	5 510 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 388	655	1 210	278	5 531
Total des revenus	7 809	1 002	1 732	498	11 041
Dotations aux pertes sur créances	540	827	–	133	1 500
Frais autres que d'intérêts	5 732	2 787	210	400	9 129
Bénéfice (perte) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 537	(2 612)	1 522	(35)	412
Impôts sur les bénéfices	590	(1 109)	269	(29)	(279)
Part des actionnaires sans contrôle	23	(8)	23	–	38
Bénéfice net (perte)	924 \$	(1 495) \$	1 230 \$	(6) \$	653 \$
2001					
Revenu net d'intérêts	3 468 \$	(5) \$	770 \$	316 \$	4 549 \$
Revenu autre que d'intérêts	3 247	2 183	866	317	6 613
Total des revenus	6 715	2 178	1 636	633	11 162
Dotations aux pertes sur créances	476	620	9	(5)	1 100
Frais autres que d'intérêts	5 093	2 591	191	351	8 226
Bénéfice (perte) avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 146	(1 033)	1 436	287	1 836
Impôts sur les bénéfices	536	(686)	195	47	92
Part des actionnaires sans contrôle	12	11	35	–	58
Bénéfice net (perte)	598 \$	(358) \$	1 206 \$	240 \$	1 686 \$
2000					
Revenu net d'intérêts	2 957 \$	119 \$	772 \$	434 \$	4 282 \$
Revenu autre que d'intérêts	4 032	2 827	867	71	7 797
Total des revenus	6 989	2 946	1 639	505	12 079
Dotations aux pertes sur créances	1 034	166	21	(1)	1 220
Frais autres que d'intérêts	4 918	2 632	185	361	8 096
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 037	148	1 433	145	2 763
Impôts sur les bénéfices	428	22	220	(29)	641
Part des actionnaires sans contrôle	12	24	26	–	62
Bénéfice net	597 \$	102 \$	1 187 \$	174 \$	2 060 \$

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'ACTIF¹⁾

en millions de dollars, aux 30 septembre et aux 31 octobre		2002	2001	2000
Canada		171 083 \$	174 031 \$	157 493 \$
États-Unis		57 450	66 329	66 079
Europe	Royaume-Uni	5 811	6 432	6 862
	France	3 049	3 637	3 731
	Allemagne	6 367	6 626	6 469
	Autres pays d'Europe	9 684	10 413	9 173
		24 911	27 108	26 235
Amérique latine		334	535	510
Antilles		1 823	5 088	4 776
Asie et Pacifique	Japon	1 878	1 889	2 072
	Hong Kong	870	985	1 172
	Australie	230	346	439
	Autres pays d'Asie et du Pacifique	636	770	1 348
		3 614	3 990	5 031
Moyen-Orient et Afrique		171	568	1 041
Provision générale pour pertes sur créances ²⁾		–	(1 250)	(1 250)
Principaux éléments d'actif ¹⁾		259 386	276 399	259 915
Autres éléments d'actif		13 835	11 097	8 975
Total de l'actif aux 30 septembre ³⁾		273 221	287 496	268 890
Variation nette en octobre ³⁾		72	(22)	(1 188)
Total de l'actif aux 31 octobre		273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$
Dollars canadiens ⁴⁾		172 979 \$	178 895 \$	161 393 \$
Devises		100 314 \$	108 579 \$	106 309 \$

- 1) Les principaux éléments d'actif se composent de liquidités, de prêts, de titres, de dépôts auprès d'autres banques, d'engagements de clients en vertu d'acceptations et d'instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite des provisions pour pertes sur créances.
- 2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux régions géographiques pertinentes d'actifs durant l'exercice 2002. Avant 2002, la provision générale n'était pas affectée.
- 3) L'information susmentionnée est compilée à des fins réglementaires et est présentée par trimestre civil. D'importants changements survenus en octobre ont été attribués aux régions géographiques appropriées.
- 4) Pour la présentation, la provision générale pour pertes sur créances a été entièrement affectée aux prêts en dollars canadiens.

27. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC doit s'acquitter de ses obligations en vertu de contrats de location non résiliables portant sur des bâtiments et du matériel.

Les versements minimaux exigibles en vertu de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et pour les exercices subséquents s'établissent comme suit :

ENGAGEMENTS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION^{1) 2) 3)}

en millions de dollars	
2003	423 \$
2004	396
2005	335
2006	286
2007	223
2008 et par la suite	1 038

- 1) Le total des frais de location pour des bâtiments et du matériel porté aux résultats consolidés s'est élevé à 487 M\$ (412 M\$ en 2001; 428 M\$ en 2000).
- 2) Comprend des engagements minimaux futurs en vertu de contrats de cession-bail qui s'éleveront à 54 M\$ en 2003, à 51 M\$ en 2004, à 51 M\$ en 2005, à 50 M\$ en 2006, à 49 M\$ en 2007 et à 171 M\$ en 2008 et par la suite.
- 3) Comprend des engagements de 168 M\$ en vertu de contrats de location des locaux de la CIBC à New York. Ces locaux sont sous-loués depuis novembre 2002.

Autres engagements et passif éventuel

Dans le cours normal des affaires, des titres et d'autres éléments d'actif sont donnés en garantie d'éléments de passif ou utilisés pour faciliter certaines

activités. Les montants théoriques des éléments d'actif donnés en garantie sont détaillés dans le tableau qui suit :

ÉLÉMENTS D'ACTIF DONNÉS EN GARANTIE

en millions de dollars, aux 31 octobre		2002	2001
Administrations publiques et banques centrales étrangères ¹⁾		2 757 \$	3 937 \$
Organismes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt ¹⁾		728	680
Marges pour contrats à terme normalisés et options négociés en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés		1 977	3 033
Garanties pour titres empruntés, vendus à découvert et prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat		21 316	36 607
		26 778 \$	44 257 \$

- 1) Incluent les biens donnés en garantie pour participer aux organismes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt ou pour avoir accès aux installations des banques centrales à l'étranger.

Dans cinq poursuites liées à Enron, la CIBC et, dans certains cas, des filiales de la Banque ont été nommées défenderesses, de même que des banques commerciales et banques d'investissement, certains dirigeants et administrateurs anciens et actuels d'Enron et certains avocats et comptables associés à Enron. Trois de ces poursuites sont des actions en recours collectif intentées au nom

de personnes qui ont acheté des titres d'Enron ou de NewPower. Les deux autres poursuites ont été intentées par des acheteurs de billets de Marlin Water Trust émis par une structure d'accueil d'Enron. La CIBC croit que toutes ces poursuites intentées contre elle et ses sociétés affiliées sont sans fondement et elle entend les contester vigoureusement.

En outre, la CIBC et certaines de ses sociétés affiliées ont reçu des demandes de renseignements de la part de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation et d'un comité du Sénat américain concernant certaines

opérations et relations d'affaires qu'elles ont eues avec Enron et ses sociétés affiliées. La CIBC continuera de coopérer pleinement avec ces autorités et tout autre organisme ou toute autre autorité qui pourrait demander des renseignements.

Outre ces poursuites, la CIBC et ses filiales sont parties à des poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs affaires. La direction ne s'attend pas que l'issue de ces poursuites, individuellement ou dans leur ensemble, aura une incidence néfaste grave sur la situation financière consolidée ou sur les résultats des activités de la Banque.

28. RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés de la CIBC sont établis conformément aux PCGR du Canada, y compris les exigences comptables du BSIF. Les principales

différences qui découleraient de l'application des PCGR des États-Unis à la préparation des états financiers consolidés sont présentées ci-après.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre			2002		2001 ¹⁾	
	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des É.-U.	PCGR du Canada ²⁾	Ajustements	PCGR des É.-U. ²⁾
ACTIF						
Liquidités	9 512 \$	308 \$	9 820 \$	11 350 \$	– \$	11 350 \$
Titres						
Titres du compte de placement	20 583	(20 583)	–	22 849	(22 849)	–
Titres destinés à la vente	–	19 666	19 666	–	23 650	23 650
Titres du compte de négociation	44 628	52	44 680	51 798	50	51 848
Titres en substitut de prêts	81	(81)	–	147	(147)	–
Prêts	153 089	1 661	154 750	155 640	–	155 640
Autres						
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 717	1 385	26 102	25 723	2 066	27 789
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 848	–	6 848	8 100	–	8 100
Terrains, bâtiments et matériel	2 247	–	2 247	1 769	–	1 769
Écart d'acquisition	1 078	(73)	1 005	400	–	400
Autres actifs incorporels	297	–	297	228	–	228
Autres éléments d'actif	10 213	2 631	12 844	9 470	165	9 635
	273 293 \$	4 966 \$	278 259 \$	287 474 \$	2 935 \$	290 409 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Dépôts	196 630 \$	2 052 \$	198 682 \$	194 352 \$	273 \$	194 625 \$
Autres						
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 794	1 818	26 612	26 395	588	26 983
Acceptations	6 878	–	6 878	8 100	–	8 100
Engagements liés à des titres vendus à découvert	8 436	779	9 215	11 213	–	11 213
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	9 615	–	9 615	21 403	–	21 403
Autres éléments de passif	10 980	329	11 309	10 112	877	10 989
Dette subordonnée	3 627	(7)	3 620	3 999	150	4 149
Capitaux propres						
Actions privilégiées	3 088	–	3 088	2 299	–	2 299
Actions ordinaires	2 842	(11)	2 831	2 827	–	2 827
Surplus d'apport	26	–	26	–	–	–
Bénéfices non répartis	6 377	(427)	5 950	6 774	4	6 778
Autres éléments cumulés du résultat global	–	433	433	–	1 043	1 043
	273 293 \$	4 966 \$	278 259 \$	287 474 \$	2 935 \$	290 409 \$

1) Retraités.

2) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, sauf les montants par action, exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001 ^{1) 2)}	2000 ²⁾
Bénéfice net déjà établi	653 \$	1 686 \$	2 060 \$
Dotation aux pertes sur créances	(123)	–	–
Revenu autre que d'intérêts			
Activités de négociation	2	(8)	35
Ajustements liés à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation	(60)	(56)	(31)
Mesures de la perte de valeur	–	(18)	–
Autres	123	–	–
Instruments dérivés et activités de couverture			
Provision de transition	–	183	–
Ajustements de l'exercice courant	(635)	87	–
Frais autres que d'intérêts			
Avantages sociaux futurs	(17)	(98)	(67)
Charge de restructuration	–	–	(216)
Rémunération à base d'actions	(39)	(9)	(28)
Coûts de résiliation de baux	–	(50)	50
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts attribuables aux éléments précités	275	(16)	110
	(474)	15	(147)
Bénéfice net selon les PCGR des É.-U.	179	1 701	1 913
Primes et dividendes sur actions privilégiées	(165)	(121)	(128)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires selon les PCGR des É.-U.	14 \$	1 580 \$	1 785 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	360 553	372 305	388 951
Plus le nombre d'actions additionnelles ³⁾	3 654	3 477	1 279
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, résultat dilué (en milliers)	364 207	375 782	390 230
Bénéfice de base par action	0,05 \$	4,24 \$	4,59 \$
Bénéfice dilué par action	0,05 \$	4,20 \$	4,57 \$

- 1) Retraités.
- 2) Ajustés pour tenir compte de l'application rétroactive de la comptabilisation à la valeur de consolidation par suite des participations supplémentaires acquises en 2002.
- 3) Il est présumé que 80 % des options en cours seront levées pour des actions, tandis que les 20 % restants seront levées en tant que DPVA.

Résultat global

Aux termes du Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) 130 intitulé « Reporting Comprehensive Income », un état du résultat global doit être présenté au même titre que les autres états financiers. Le résultat global, qui englobe le bénéfice net, tient compte de tous les changements survenus dans le capital social au cours d'une période donnée, sauf les changements résultant d'apports des propriétaires ou de distributions à ces derniers. Aucune information sur le résultat global n'est exigée en vertu des PCGR du Canada.

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001 ¹⁾	2000
Bénéfice net selon les PCGR des É.-U.	179 \$	1 701 \$	1 913 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts			
Variation des écarts de conversion ²⁾	2	38	8
Variation de la perte nette non matérialisée sur titres destinés à la vente ^{3) 4)}	(115)	(1 119)	(637)
Variation du gain net non matérialisé (de la perte) à la couverture de titres destinés à la vente	–	(51)	51
Instruments dérivés et activités de couverture			
Provision de transition ⁵⁾	–	(17)	–
Variation des gains non matérialisés (pertes) ⁵⁾	(485)	499	–
Variations de l'obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite ⁶⁾	(12)	–	–
Total des autres éléments du résultat global	(610)	(650)	(578)
Résultat global	(431) \$	1 051 \$	1 335 \$

- 1) Retraités.
- 2) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de (107) M\$ (323 M\$ en 2001; 179 M\$ en 2000).
- 3) Déduction faite d'une économie d'impôts de 1 M\$ (690 M\$ en 2001; 414 M\$ en 2000).
- 4) Déduction faite des ajustements de 70 M\$ (819 M\$ en 2001; 1 063 M\$ en 2000) au titre du reclassement du gain net matérialisé inclus dans le bénéfice net.
- 5) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de 306 M\$ ((303) M\$ en 2001; néant en 2000).
- 6) Déduction faite d'une économie d'impôts de 6 M\$ (néant en 2001 et en 2000).

AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001 ¹⁾	2000
Autres éléments cumulés du résultat global, déduction faite des impôts			
Gains de change non matérialisés	42 \$	40 \$	2 \$
Gains non matérialisés sur titres destinés à la vente	406	521	1 640
Gains non matérialisés à la couverture de titres destinés à la vente	–	–	51
Gains non matérialisés (pertes) sur instruments dérivés désignés à titre de couverture	(3)	482	–
Obligation supplémentaire découlant des régimes de retraite	(12)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	433 \$	1 043 \$	1 693 \$

- 1) Retraités.

A. Chiffres retraités en 2001

En 2002, la CIBC a conclu qu'en 2001 elle n'avait pas satisfait tous les critères de comptabilité de couverture de la norme SFAS 133 à l'égard de certains de ses instruments dérivés, bien que tous ces instruments aient été désignés à titre de couverture et aient atteint leur but d'un point de vue économique. Par conséquent, la CIBC a révisé les résultats de 2001 selon les PCGR des États-Unis. Le bénéfice net a été accru de 90 M\$ (le bénéfice avant impôts, de 154 M\$); le BPA de base et le BPA dilué ont été accrus de 0,24 \$; les autres éléments du résultat global ont été réduits de 148 M\$; les dépôts ont été haussés de 100 M\$; les autres éléments de passif ont été diminués de 42 M\$ et les capitaux propres, de 58 M\$.

B. Titres destinés à la vente

En vertu des PCGR du Canada, les titres du compte de placement sont comptabilisés au coût ou au coût non amorti. Aux termes des PCGR des États-Unis, ces titres doivent être classés en tant que titres détenus jusqu'à l'échéance ou titres destinés à la vente. Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés de la même manière que les titres du compte de placement, alors que les titres destinés à la vente sont inscrits à la juste valeur estimative, les gains et les pertes non matérialisés étant constatés dans les autres éléments du résultat global.

De plus, les PCGR des États-Unis exigent la présentation des renseignements supplémentaires suivants :

TITRES DESTINÉS À LA VENTE

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Produit des ventes	35 651 \$	17 527 \$	12 587 \$
Gains bruts matérialisés	1 083 \$	1 058 \$	1 137 \$
Pertes brutes matérialisées	167 \$	36 \$	26 \$

C. Dotation aux pertes sur créances et provision pour pertes sur créances

En vertu des PCGR du Canada, l'existence de la protection de crédit sur les soldes de prêts découlant des achats d'instruments dérivés liés au crédit est prise en compte lors de l'établissement de la dotation aux pertes sur créances. Les montants pouvant être recouverts des swaps sur défaillance de crédit sont compris dans la provision pour pertes sur créances. Aux termes des PCGR des États-Unis, les instruments dérivés liés au crédit sont constatés à la juste valeur.

En outre, en vertu des PCGR du Canada, la perte à la vente de prêts productifs est incluse dans le revenu autre que d'intérêts. La perte à la vente de prêts douteux est comprise dans la provision pour pertes sur créances. Aux termes des PCGR des États-Unis, la perte à la vente de prêts est incluse dans la provision pour pertes sur créances, à moins que la baisse ne soit attribuable à un changement du niveau général des taux d'intérêt et des taux de change.

En raison de ces différences de classement, la dotation aux pertes sur créances a été augmentée de 123 M\$ et le revenu autre que d'intérêts a été haussé de 123 M\$ en 2002.

D. Activités de négociation

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC inscrit certains ajustements de valeur pour les titres de négociation afin de tenir compte des restrictions de revente qui expirent à moins de un an ou elle inscrit des ajustements en ce qui a trait à la liquidité. Ces ajustements de valeur ne sont pas permis aux termes des PCGR des États-Unis.

E. Ajustements liés à la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC comptabilise les placements du groupe Services de banque d'affaires au coût, tandis qu'aux termes des PCGR des États-Unis, ces placements doivent être inscrits selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque la participation se situe entre 20 % et 50 %. De plus, en vertu des PCGR du Canada, les placements comptabilisés au coût ne sont pas retraités rétroactivement pour tenir compte de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'investisseur acquiert une participation additionnelle, tandis qu'aux termes des PCGR des États-Unis, l'application rétroactive de cette méthode est obligatoire. Par suite de l'application rétroactive, le bénéfice net de 2001 et de 2000 a diminué respectivement de 21 M\$ et de 18 M\$ (le bénéfice avant impôts a été réduit de 28 M\$ et de 31 M\$ respectivement) et les titres de 2001 et de 2000 ont baissé respectivement de 59 M\$ et de 31 M\$.

Aux termes des PCGR du Canada, certaines participations de la CIBC dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. La CIBC inscrit une perte de valeur à l'égard de ces participations lorsque la moins-value s'avère permanente. En vertu des PCGR des États-Unis, si ces participations ne sont pas minoritaires, elles doivent être comptabilisées à la valeur de consolidation.

F. Mesures de la perte de valeur

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC inscrit les titres du compte de placement au coût, moins les montants de la perte de la valeur comptable réputée être permanente. Lorsque la valeur d'un titre coté destiné à la vente diminue de façon permanente, la CIBC inscrit le titre à la valeur de réalisation prévue. Aux termes des PCGR des États-Unis, lorsqu'une moins-value permanente survient à l'égard d'un titre coté destiné à la vente, il est exigé d'établir un nouveau prix de revient du titre, égal à son cours au moment où il est établi que la moins-value est permanente.

G. Instruments dérivés et activités de couverture

Le 1^{er} novembre 2000, la CIBC a adopté la nouvelle norme américaine traitant de la comptabilisation des instruments dérivés et des activités de couverture. Selon cette norme, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés dans des instruments financiers qui ne sont pas clairement ni étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sous-jacents, doivent être constatés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. En vertu des PCGR du Canada, les instruments dérivés utilisés aux fins de négociation sont déjà comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats de l'exercice. Cependant, comme il est expliqué plus en détail à la note 1, en vertu des PCGR du Canada, les gains et les pertes sur les titres et sur les instruments dérivés utilisés aux fins de couverture sont constatés dans les résultats de la même manière et à la même période que les éléments couverts sous-jacents. Ainsi, en vertu des PCGR du Canada et des États-Unis, il n'y a aucune différence dans la comptabilisation des instruments dérivés détenus pour la négociation. Par contre, les instruments dérivés détenus aux fins de couverture sont comptabilisés de façon différente.

Selon les PCGR des États-Unis, la comptabilisation des variations de la juste valeur des instruments dérivés détenus aux fins de couverture varie selon l'utilisation prévue. Pour les couvertures de juste valeur, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats en réduction de la variation de la juste valeur, attribuée au risque qui est couvert, de l'actif, du passif ou de l'engagement ferme couvert sous-jacent. Pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est compensée par les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans les résultats au cours d'exercices futurs. Tant pour les couvertures de juste valeur que celles de flux de trésorerie, lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. La partie non efficace de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé admissible en tant que couverture est toujours portée aux résultats de l'exercice, tant pour les couvertures de juste valeur que celles de flux de trésorerie. De plus, en vertu des PCGR des États-Unis, les instruments financiers de trésorerie (dans le bilan) ne sont pas admissibles, dans la plupart des cas, en tant qu'instruments de couverture.

Pour que les couvertures soient admissibles à des compensations comptables, en vertu de la norme comptable américaine, il faut maintenir une documentation complète et s'assurer que les critères d'efficacité de couverture fixés par la norme sont satisfaits, tant au moment de l'établissement de la relation de la couverture que sur une base périodique permanente. À cet égard, la CIBC a choisi, pour des raisons liées à l'exploitation et aux coûts, de ne pas désigner certains instruments dérivés comme des éléments de couverture aux fins des PCGR des États-Unis, même si certaines de ces couvertures sont très efficaces d'un point de vue économique. De plus, selon la norme comptable américaine, il n'est pas permis d'utiliser des couvertures d'instruments de trésorerie. La norme rend également difficilement admissibles à la comptabilité de couverture certaines couvertures de produits dérivés de crédit de prêts et d'engagements de prêts, même si ces couvertures sont aussi très efficaces du point de vue économique. Par conséquent, en ce qui a trait à la comptabilisation des activités de couverture, les résultats en vertu des PCGR des États-Unis peuvent varier grandement pendant une période donnée.

À l'adoption de cette norme le 1^{er} novembre 2000, la CIBC a enregistré un revenu avant impôts de 183 M\$ en tant qu'ajustement transitoire.

H. Avantages sociaux futurs

En vertu des PCGR du Canada, avant le 1^{er} novembre 2000, la CIBC constatait les charges de retraite lorsque les services étaient rendus par les employés, l'obligation correspondante étant évaluée selon la meilleure estimation de la direction du taux de rendement à long terme de l'actif, tandis que les charges au titre des avantages complémentaires de retraite étaient passées en charges lorsqu'elles étaient payées. Aux termes des PCGR des États-Unis, les charges de retraite et les charges au titre des avantages complémentaires de retraite doivent être constatées au cours de la période où les employés rendent les services, et les obligations connexes doivent être évaluées selon les taux courants du marché.

Tel qu'il est expliqué à la note 15, la CIBC a adopté rétroactivement, en date du 1^{er} novembre 2000, les exigences du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs », qui a largement harmonisé les PCGR du Canada et des États-Unis. La CIBC continue de constater certaines pertes actuarielles non amorties et obligations de transition qui ont découlé de l'application prospective des PCGR des États-Unis. En conséquence, des ajustements continueront d'être apportés au bénéfice jusqu'à ce que les montants, auparavant reportés en vertu des PCGR des États-Unis soient complètement amortis.

En vertu des PCGR du Canada, l'actif au titre des prestations constituées d'une entité est limité au montant que cette dernière peut réaliser dans l'avenir en appliquant tout surplus pour réduire ses cotisations. La provision pour moins-value n'est pas incluse en vertu des PCGR des États-Unis et il en résulte un ajustement qui a été entièrement constaté en 2002. En outre, en ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, il est exigé aux termes des PCGR des États-Unis que l'obligation au titre des prestations constituées non capitalisée soit inscrite en tant que passif minimal additionnel et que l'excédent de cette obligation sur le coût non constaté au titre des services passés soit inscrit dans les autres éléments du résultat global.

I. Charge de restructuration

Avant le 1^{er} novembre 2000, lorsque la CIBC a adopté les recommandations du chapitre « Avantages sociaux futurs » en vertu des PCGR du Canada, une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi spéciales découlant d'une restructuration exigeait que la direction approuve un plan de cessation d'emploi. Les PCGR des États-Unis diffèrent des PCGR du Canada en ce qui concerne les exercices antérieurs au 1^{er} novembre 2000. De fait, il est exigé en vertu des PCGR des États-Unis que l'entente relative aux prestations de cessation d'emploi soit communiquée aux employés avant la date des états financiers. Cette condition en vertu des PCGR des États-Unis n'a pas été respectée avant l'exercice 2000 relativement à une tranche de 216 M\$ de la charge de restructuration de la CIBC pour 1999, d'où un écart temporaire au titre de la constatation de la charge de restructuration en vertu des PCGR du Canada et des PCGR des États-Unis. Les PCGR des deux pays ont depuis été harmonisés.

J. Rémunération à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté les exigences du SFAS 123 « Accounting for Stock-Based Compensation » portant sur la constatation des charges. Ce changement de convention comptable a eu la même incidence que celle en vertu des PCGR du Canada (pour plus de détails, voir la note 14), sauf en ce qui a trait aux DPVA en cours à la date de l'adoption de la norme.

En vertu des PCGR du Canada, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA sont levées à titre de DPVA. Aux termes des PCGR des États-Unis, dans le cas des DPVA octroyés avant la date de l'adoption du SFAS 123, le Financial Accounting Standards Board (FASB) Interpretation No. 28 intitulé « Accounting for SARs and Other Variable Stock Option or Award Plans » continue de s'appliquer. En vertu de cette norme, la comptabilisation est déterminée sur une estimation (fondée sur l'expérience passée) de la proportion des options de souscription d'actions prévues être levées contre espèces.

Au moment de son acquisition par la CIBC en 2001, TAL Gestion globale d'actifs inc. a réglé en espèces toutes les options d'achat d'actions en cours de son personnel. Aux termes des PCGR du Canada, le règlement en espèces de ces options d'achat d'actions variables a été imputé aux bénéficiaires non répartis. En vertu des PCGR des États-Unis, le Accounting Principles Board (APB) Opinion No. 25 intitulé « Accounting for Stock Issued to Employees » exige que le versement du règlement soit porté aux résultats.

K. Coûts de résiliation de baux

Avant le 31 octobre 2000, la CIBC a pris la décision de regrouper les locaux qu'elle loue à New York et de quitter ses locaux actuels dans un délai de trois ans. En vertu des PCGR du Canada, le montant net de tous les coûts futurs liés aux baux antérieurs est constaté à titre de frais dans l'exercice au cours duquel la décision a été prise de cesser d'utiliser les immeubles loués en vertu de baux antérieurs. Aux termes des PCGR des États-Unis, le montant net des coûts futurs liés à des immeubles loués en vertu de baux antérieurs qui ne seront plus utilisés ne peut être constaté en tant que frais avant qu'un fait déterminant n'ait lieu, dans ce cas, la signature d'un sous-bail en 2001.

L. Impôts sur les bénéficiaires

En vertu des PCGR du Canada, les changements de taux d'imposition sont pris en compte dans la mesure des soldes d'impôts futurs lorsqu'ils sont pratiquement en vigueur. Aux termes des PCGR des États-Unis, seuls les taux d'imposition en vigueur en vertu de la législation courante peuvent être utilisés.

M. Informations pro forma

Le SFAS 123 exige la présentation du bénéfice net pro forma et du BPA pro forma comme si la CIBC avait appliqué la méthode de la juste valeur pour les octrois postérieurs à 1995. Selon cette méthode, le coût des DPVA est mesuré en supposant que toutes les options admissibles aux DPVA sont levées en tant que DPVA.

Si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les octrois postérieurs à 1995 et jusqu'au 31 octobre 2001, le bénéfice net de 2002 en vertu des PCGR des États-Unis aurait chuté de 21 M\$ (37 M\$ en 2001; 52 M\$ en 2000) et le BPA de base et le BPA dilué aurait diminué de 0,06 \$ (0,10 \$ en 2001; 0,13 \$ en 2000).

N. Structures d'accueil

Aux termes des PCGR du Canada, la CIBC est tenue de consolider certaines structures d'accueil si elle en a le contrôle, si elle a le droit et la capacité d'en tirer des avantages économiques futurs et si elle est exposée aux risques s'y rattachant. En vertu des PCGR des États-Unis, la CIBC est tenue de consolider les structures d'accueil lorsqu'elle en est le commanditaire et que l'avoir de tiers est insuffisant. Par conséquent, certaines structures d'accueil sont consolidées selon les PCGR des États-Unis.

O. Biens en nantissement autres qu'en espèces

En vertu des PCGR du Canada, les biens en nantissement autres qu'en espèces reçus au cours d'opérations de prêts de titres ne sont pas constatés dans les états financiers. Aux termes des PCGR des États-Unis, certains biens en nantissement reçus lors d'opérations de prêts de titres sont constatés comme éléments d'actif, et un passif est inscrit au titre de l'obligation de remise de ces biens.

P. Présentation des instruments financiers sur une base nette

En vertu des PCGR du Canada, deux instruments financiers distincts ou plus peuvent être présentés sur une base nette si certains critères sont respectés. À ces critères s'ajoute un autre critère en vertu des PCGR des États-Unis. De fait, seuls les instruments financiers auprès d'une même partie peuvent être présentés sur une base nette.

Q. Modifications futures de conventions comptables américaines

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes comptables qui suivent à l'égard des PCGR des États-Unis.

En août 2001, le FASB a publié le SFAS 144 intitulé « Accounting for the Impairment or Disposal of Long-Lived Assets » en remplacement du FASB 121 intitulé « Accounting for the Impairment of Long-Lived Assets and for Long-Lived Assets to be Disposed Of ». Selon le SFAS 144, les actifs à long terme classés comme actifs destinés à la vente devraient être mesurés au moindre de leur valeur comptable ou de la juste valeur moins le coût de vente. Selon le SFAS 144, les pertes d'exploitation des activités abandonnées doivent être déclarées au cours de périodes futures, à mesure qu'elles sont subies. En outre, une composante d'une entité peut être présentée comme une activité abandonnée. La CIBC a adopté les dispositions du SFAS 144 en date du 1^{er} novembre 2002. L'adoption de cette norme aura des répercussions sur la CIBC dès que des cessions d'activités surviendront.

En juin 2002, le FASB a publié le SFAS 146 intitulé « Accounting for Costs Associated with Exit or Disposal Activities ». Selon cette norme, un passif doit être constaté à l'égard des coûts liés à l'abandon ou à la cession d'activités lorsque ces coûts sont engagés, plutôt qu'à la date où une société décide

d'abandonner ces activités. Cette norme s'applique aux abandons ou aux cessions entamés après le 31 décembre 2002.

En juin 2002, le FASB a publié un exposé-sondage intitulé « Consolidation of Certain Special-Purpose Entities ». L'exposé-sondage traite de l'application des conventions de consolidation et des obligations d'information concernant les entités à vocation spéciale. La CIBC suit la situation. Pour l'heure, l'incidence que pourrait avoir cet exposé-sondage sur les états financiers consolidés de la CIBC ne peut être déterminée.

En juin 2002, le FASB a publié un exposé-sondage intitulé « Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees, Including Indirect Guarantees of Indebtedness of Others ». L'exposé-sondage exige du garant qu'il constate un passif à l'égard de la juste valeur des obligations qu'il assume en émettant la garantie, et il traite des informations que le garant doit déclarer. La CIBC suit la situation. Pour l'heure, l'incidence que pourrait avoir cet exposé-sondage sur les états financiers consolidés de la CIBC ne peut être déterminée.

29. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES CANADIENNES

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes qui suivent à l'égard des PCGR du Canada.

En novembre 2001, L'ICCA a émis la NOC-13 intitulée « Relations de couverture », qui entrera en vigueur pour la CIBC à compter de l'exercice 2004.

La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. De plus, elle aborde la cessation de la comptabilité de couverture et établit certaines conditions pour l'application de la comptabilité de couverture.

En vertu de cette nouvelle note d'orientation, la CIBC doit, pour pouvoir continuer d'appliquer la comptabilité d'exercice aux positions couvertes par des instruments dérivés, constituer une documentation à l'égard de ses relations de couverture et démontrer explicitement que les couvertures sont suffisamment efficaces. Si tel n'est pas le cas, les instruments dérivés seront évalués à la valeur

du marché dans les états consolidés des résultats de l'exercice. L'incidence de l'application de cette note d'orientation sur les états financiers consolidés de la CIBC ne peut être établie actuellement.

En août 2002, L'ICCA a publié un projet de note d'orientation intitulée « Consolidation des entités ad hoc ». Cette note établit les principes permettant de déterminer quand une entité inclut l'actif, le passif et les résultats des activités d'une entité à vocation spéciale dans ses états financiers consolidés. La CIBC a recours à ces entités pour titriser ses propres actifs, pour permettre à ses clients d'avoir accès à des liquidités sur le marché des papiers commerciaux par l'entremise des réseaux de la Banque ou par le truchement d'un autre intermédiaire, et pour structurer les opérations des structures d'accueil pour les clients. La CIBC suit le déroulement de ce projet de note d'orientation. L'incidence de l'application de cette note d'orientation sur les états financiers consolidés de la CIBC ne peut être établie actuellement.

Principales filiales

Au 31 octobre 2002

Nom de la filiale ¹⁾	Adresse du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable ²⁾ des actions détenues par la CIBC et par d'autres filiales de la CIBC (en millions de dollars)
Banque Amicus	Toronto, Canada	301
CIBC BA Limited	Toronto, Canada	³⁾
Planification financière CIBC Inc.	Toronto, Canada	³⁾
Services investisseurs CIBC Inc.	Toronto, Canada	25
Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée	Toronto, Canada	23
Hypothèques CIBC Inc.	Toronto, Canada	130
3877337 Canada Inc. (Home Loans Canada)	Toronto, Canada	
Placements CIBC Inc.	Toronto, Canada	³⁾
La Compagnie Trust CIBC	Toronto, Canada	471
Marchés mondiaux CIBC Inc.	Toronto, Canada	306
CIBC World Markets (Japan) Inc.	Tokyo, Japon	
CIBC World Markets Asset Securitisation Pty Ltd.	Sydney, Australie	
CIBC World Markets Securities Australia Limited	Sydney, Australie	
Gestion de placement CM Inc.	Toronto, Canada	62
EDULINX Canada Corporation	Toronto, Canada	27
Corporation INTRIA ⁴⁾	Toronto, Canada	107
INTRIA Items Inc. (90 %)	Mississauga, Canada	
INTRIA-HP Corporation (90 %)	Toronto, Canada	
Services Hypothécaires CIBC Inc.	Longueuil, Canada	130
TAL Gestion globale d'actifs inc.	Montréal, Canada	380
Gestion financière Talvest Inc.	Montréal, Canada	
Talvest (LSVC) Inc.	Montréal, Canada	
Gestion Privée TAL Ltée	Montréal, Canada	
T.A.L. Asset Management (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
TAL CEF Global Holding Limited	Tortola, îles Vierges britanniques	
TAL CEF Asset Management Holding Limited	Tortola, îles Vierges britanniques	
TAL CEF Global Asset Management Limited	Hong Kong, Chine	
TAL CEF Global Asset Management (Bermuda) Limited	Hamilton, Bermudes	
TAL Global Asset Management (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
T.A.L. Asset Management (Guernsey) Limited	St. Peter Port, Guernesey	
CIBC Capital Funding L.P.	New York, États-Unis	87
CIBC Capital Funding II L.P.	New York, États-Unis	61
CIBC Delaware Holdings Inc.	New York, États-Unis	4 824
CIBC World Markets Corp.	New York, États-Unis	
Juniper Financial Corp. (90 %)	Wilmington, États-Unis	
Canadian Imperial Holdings Inc.	New York, États-Unis	
CIBC Inc.	New York, États-Unis	
CIBC Trading (Delaware Corp.)	New York, États-Unis	
Amicus Holdings Inc.	Falls Church, États-Unis	
Amicus FSB	Cicero, États-Unis	
CIBC National Bank	Maitland, États-Unis	
CIBC Holdings (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	3 435
CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
CIBC Investments (Cayman) Limited	George Town, îles Caïmans	
CIBC Trust Company (Bahamas) Limited	Nassau, Bahamas	
CIBC Offshore Services Inc.	St. Michael, La Barbade	
CIBC Reinsurance Company Limited	St. Michael, La Barbade	
CIBC World Markets (International) Arbitrage Corp.	St. Michael, La Barbade	
CIBC Offshore Banking Services Corporation	St. Michael, La Barbade	255
CIBC Australia Holdings Limited	Sydney, Australie	62
CIBC Australia Limited	Sydney, Australie	
CIBC Asia Ltd.	Singapour	165
CIBC World Markets plc	Londres, Royaume-Uni	1 517
CIBC Offshore Finance (Ireland) Limited	Dublin, Irlande	296
CIBC World Markets Ireland Limited	Dublin, Irlande	
CIBC World Market Securities Ireland Limited	Dublin, Irlande	

1) Sauf indication contraire, la CIBC et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.

2) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût.

3) La valeur comptable des actions détenues par la CIBC est inférieure à 1 M\$.

4) Le 1^{er} novembre 2002, Corporation INTRIA a été dissoute et la CIBC a vendu sa participation dans INTRIA-HP Corporation à Hewlett-Packard (Canada) Co.

Renseignements financiers annuels supplémentaires

SOLDES MOYENS – BILAN, REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

en millions de dollars (BIE), aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre		Solde moyen			Intérêts			Taux moyen		
		2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Actif au Canada ¹⁾										
Liquidités		1 526 \$	1 695 \$	1 354 \$	15 \$	26 \$	16 \$	0,98 %	1,53 %	1,18 %
Titres	Compte de placement	13 804	10 275	8 311	619	744	710	4,48	7,24	8,54
	Compte de négociation	26 028	26 911	23 796	1 091	1 399	1 240	4,19	5,20	5,21
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	61 706	53 905	48 086	3 227	3 435	3 140	5,23	6,37	6,53
	Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	26 507	25 093	22 990	2 040	2 223	2 110	7,70	8,86	9,18
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	22 769	22 400	23 170	1 319	1 853	2 079	5,79	8,27	8,97
	Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	11 886	8 351	7 604	306	376	518	2,57	4,50	6,81
Total des prêts		122 868	109 749	101 850	6 892	7 887	7 847	5,61	7,19	7,70
Autres éléments d'actif portant intérêt		450	604	450	79	67	32	17,56	11,09	7,11
Instruments dérivés à la valeur marchande		6 121	6 117	6 233						
Engagements de clients en vertu d'acceptations		7 258	8 720	9 513						
Autres éléments d'actif ne portant pas intérêt		7 265	3 943	3 802						
Total de l'actif au Canada		185 320	168 014	155 309	8 696	10 123	9 845	4,69	6,03	6,34
Actif à l'étranger ¹⁾										
Liquidités		10 173	9 854	11 115	207	400	547	2,03	4,06	4,92
Titres	Compte de placement	10 864	9 158	7 517	583	578	479	5,37	6,31	6,37
	Compte de négociation	27 617	29 902	24 665	568	953	999	2,06	3,19	4,05
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	1 039	744	606	81	68	60	7,80	9,14	9,90
	Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	3 286	2 756	3 102	155	198	361	4,72	7,18	11,64
	Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	19 720	23 197	23 551	943	1 557	1 776	4,78	6,71	7,54
	Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	13 502	14 414	15 464	381	994	1 332	2,82	6,90	8,61
Total des prêts		37 547	41 111	42 723	1 560	2 817	3 529	4,15	6,85	8,26
Autres éléments d'actif portant intérêt		346	447	645	21	47	59	6,07	10,51	9,15
Instruments dérivés à la valeur marchande		15 972	15 680	17 238						
Engagements de clients en vertu d'acceptations		17	61	179						
Autres éléments d'actif ne portant pas intérêt		4 654	4 571	3 728						
Total de l'actif à l'étranger		107 190	110 784	107 810	2 939	4 795	5 613	2,74	4,33	5,21
Total de l'actif		292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	11 635 \$	14 918 \$	15 458 \$	3,98 %	5,35 %	5,87 %
Passif au Canada ¹⁾										
Dépôts	Particuliers	62 837 \$	59 360 \$	56 278 \$	1 388 \$	2 061 \$	2 024 \$	2,21 %	3,47 %	3,60 %
	Entreprises et administrations publiques	52 944	53 385	45 999	1 067	2 191	2 158	2,02	4,10	4,69
	Banques	664	675	355	13	32	18	1,96	4,74	5,07
Total des dépôts		116 445	113 420	102 632	2 468	4 284	4 200	2,12	3,78	4,09
Instruments dérivés à la valeur marchande		6 443	6 350	6 507						
Acceptations		7 264	8 720	9 513						
Engagements liés à des titres vendus à découvert		7 333	6 960	8 507	270	326	349	3,68	4,68	4,10
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat		11 178	10 780	5 219	299	524	473	2,67	4,86	9,06
Autres éléments de passif		6 280	5 510	6 385	40	2	78	0,64	0,04	1,22
Dettes subordonnées		2 359	2 792	2 946	179	215	230	7,59	7,70	7,81
Total du passif au Canada		157 302	154 532	141 709	3 256	5 351	5 330	2,07	3,46	3,76
Passif à l'étranger ¹⁾										
Dépôts	Particuliers	5 912	4 915	5 295	141	199	240	2,38	4,05	4,53
	Entreprises et administrations publiques	68 096	54 802	50 314	1 743	2 773	3 040	2,56	5,06	6,04
	Banques	11 970	14 293	14 204	295	633	726	2,46	4,43	5,11
Total des dépôts		85 978	74 010	69 813	2 179	3 605	4 006	2,53	4,87	5,74
Instruments dérivés à la valeur marchande		15 952	15 753	17 689						
Acceptations		17	61	179						
Engagements liés à des titres vendus à découvert		5 421	6 553	8 763	145	398	623	2,67	6,07	7,11
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat		9 876	10 695	9 870	316	629	914	3,20	5,88	9,26
Autres éléments de passif		3 871	3 731	2 005	77	157	85	1,99	4,21	4,24
Dettes subordonnées		1 541	1 536	1 497	41	85	87	2,66	5,53	5,81
Total du passif à l'étranger		122 656	112 339	109 816	2 758	4 874	5 715	2,25	4,34	5,20
Total du passif		279 958	266 871	251 525	6 014	10 225	11 045	2,15	3,83	4,39
Capitaux propres		12 552	11 927	11 594						
Total du passif et des capitaux propres		292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	6 014 \$	10 225 \$	11 045 \$	2,06 %	3,67 %	4,20 %
Revenu net d'intérêts et marge d'intérêts nette					5 621 \$	4 693 \$	4 413 \$	1,92 %	1,68 %	1,68 %
Renseignements supplémentaires :										
Dépôts à vue ne portant pas intérêt										
	Canada	7 503 \$	6 821 \$	6 167 \$						
	Étranger	1 025 \$	937 \$	1 000 \$						

1) Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE VOLUME/TAUX DES VARIATIONS DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

en millions de dollars (BIE)	2002/2001			2001/2000		
	Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada ¹⁾						
Liquidités	(3) \$	(8) \$	(11) \$	4 \$	6 \$	10 \$
Titres						
Compte de placement	256	(381)	(125)	168	(134)	34
Compte de négociation	(46)	(262)	(308)	162	(3)	159
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	497	(705)	(208)	380	(85)	295
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	125	(308)	(183)	193	(80)	113
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	31	(565)	(534)	(69)	(157)	(226)
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	159	(229)	(70)	51	(193)	(142)
Total des prêts	812	(1 807)	(995)	555	(515)	40
Autres éléments d'actif portant intérêt	(17)	29	12	11	24	35
Variation du revenu d'intérêts au Canada	1 002	(2 429)	(1 427)	900	(622)	278
Actif à l'étranger ¹⁾						
Liquidités	13	(206)	(193)	(62)	(85)	(147)
Titres						
Compte de placement	108	(103)	5	105	(6)	99
Compte de négociation	(73)	(312)	(385)	212	(258)	(46)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	27	(14)	13	14	(6)	8
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	38	(81)	(43)	(40)	(123)	(163)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(233)	(381)	(614)	(27)	(192)	(219)
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	(63)	(550)	(613)	(90)	(248)	(338)
Total des prêts	(231)	(1 026)	(1 257)	(143)	(569)	(712)
Autres éléments d'actif portant intérêt	(11)	(15)	(26)	(18)	6	(12)
Variation du revenu d'intérêts étranger	(194)	(1 662)	(1 856)	94	(912)	(818)
Variation totale du revenu d'intérêts	808 \$	(4 091) \$	(3 283) \$	994 \$	(1 534) \$	(540) \$
Passif au Canada ¹⁾						
Dépôts						
Particuliers	121 \$	(794) \$	(673) \$	111 \$	(74) \$	37 \$
Entreprises et administrations publiques	(18)	(1 106)	(1 124)	347	(314)	33
Banques	(1)	(18)	(19)	16	(2)	14
Total des dépôts	102	(1 918)	(1 816)	474	(390)	84
Engagements liés à des titres vendus à découvert	17	(73)	(56)	(63)	40	(23)
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	19	(244)	(225)	504	(453)	51
Autres éléments de passif	-	38	38	(11)	(65)	(76)
Dette subordonnée	(33)	(3)	(36)	(12)	(3)	(15)
Variation des frais d'intérêts au Canada	105	(2 200)	(2 095)	892	(871)	21
Passif à l'étranger ¹⁾						
Dépôts						
Particuliers	40	(98)	(58)	(17)	(24)	(41)
Entreprises et administrations publiques	673	(1 703)	(1 030)	271	(538)	(267)
Banques	(103)	(235)	(338)	5	(98)	(93)
Total des dépôts	610	(2 036)	(1 426)	259	(660)	(401)
Engagements liés à des titres vendus à découvert	(69)	(184)	(253)	(157)	(68)	(225)
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	(48)	(265)	(313)	76	(361)	(285)
Autres éléments de passif	5	(85)	(80)	78	(6)	72
Dette subordonnée	-	(44)	(44)	2	(4)	(2)
Variation des frais d'intérêts étrangers	498	(2 614)	(2 116)	258	(1 099)	(841)
Variation totale des frais d'intérêts	603 \$	(4 814) \$	(4 211) \$	1 150 \$	(1 970) \$	(820) \$
Variation du revenu net d'intérêts total	205 \$	723 \$	928 \$	(156) \$	436 \$	280 \$

1) Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ¹⁾					É.-U. ¹⁾				
	2002	2001	2000	1999	1998	2002	2001	2000	1999	1998
Prêts hypothécaires à l'habitation	66 251 \$	57 777 \$	51 203 \$	46 043 \$	42 646 \$	321 \$	239 \$	79 \$	46 \$	49 \$
Prêts aux étudiants	2 960	3 568	4 263	4 380	3 991	—	—	—	—	—
Prêts personnels	17 656	15 324	14 569	13 462	14 657	1 803	1 657	2 409	1 762	1 907
Prêts sur cartes de crédit	7 194	6 707	5 564	4 158	3 043	278	4	—	—	—
Total des prêts à la consommation	94 061	83 376	75 599	68 043	64 337	2 402	1 900	2 488	1 808	1 956
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3 821	3 085	2 270	1 775	2 370	—	—	—	—	—
Institutions financières	2 143	2 706	2 349	2 217	3 059	1 120	2 851	2 564	2 873	2 720
Commerce	2 165	2 563	3 485	3 292	3 597	298	294	467	444	386
Services aux entreprises	3 574	3 635	3 906	3 694	3 462	1 238	1 079	1 358	1 199	1 650
Fabrication, biens d'équipement	1 595	1 876	1 873	1 982	2 442	797	845	1 353	1 304	1 306
Fabrication, biens de consommation	1 863	2 278	2 319	2 593	2 751	559	533	367	624	644
Immobilier et construction	2 135	2 058	2 311	2 656	2 620	2 121	1 599	1 465	1 579	1 614
Agriculture	4 177	3 807	3 701	3 458	2 994	—	—	6	6	33
Pétrole et gaz	2 784	3 230	4 038	3 801	4 345	605	850	876	735	790
Mines	507	420	322	633	706	73	55	277	100	130
Produits forestiers	559	598	897	979	1 307	356	297	158	240	271
Matériel informatique et logiciels	187	290	394	330	357	126	497	331	495	233
Télécommunications et câblodistribution	872	942	844	531	450	1 144	1 336	1 883	1 381	1 265
Édition, imprimerie et diffusion	613	1 275	499	663	926	362	282	382	423	430
Transport	1 063	1 246	1 116	1 282	1 107	667	612	813	798	842
Services publics	490	453	358	242	199	1 562	1 157	868	872	512
Éducation, soins de santé et services sociaux	1 280	1 185	1 212	1 125	1 148	162	161	237	339	275
Administrations publiques	836	706	878	825	665	13	12	61	483	70
Provision générale pour prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾	(414)	—	—	—	—	(333)	—	—	—	—
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	30 250	32 353	32 772	32 078	34 505	10 870	12 460	13 466	13 895	13 171
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	8 563	12 376	9 153	6 776	12 464	6 611	10 576	10 420	10 862	21 225
Provision générale pour pertes sur créances ²⁾										
Total des prêts et acceptations nets	132 874 \$	128 105 \$	117 524 \$	106 897 \$	111 306 \$	19 883 \$	24 936 \$	26 374 \$	26 565 \$	36 352 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs durant l'exercice 2002. Avant 2002, la provision générale n'était pas affectée.

RÉCAPITULATIF DES PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998
Solde au début de l'exercice	2 295 \$	2 238 \$	1 752 \$	1 626 \$	1 595 \$
Dotation aux pertes sur créances	1 500	1 100	1 220	750	480
Radiations					
Canada					
Prêts hypothécaires à l'habitation	6	4	6	11	14
Prêts aux étudiants	145	131	129	102	75
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	430	349	283	224	249
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	183	90	214	273	132
À l'étranger					
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	20	7	16	9	4
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	921	668	201	135	118
Total des radiations	1 705	1 249	849	754	592
Recouvrements					
Canada					
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	60	48	41	40	49
Prêts aux étudiants	63	89	35	35	30
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	30	25	16	39	28
À l'étranger					
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	2	4	1	—	—
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	62	19	28	30	25
Total des recouvrements	217	185	121	144	132
Radiations nettes	1 488	1 064	728	610	460
Écarts de conversion et autres ajustements	(18)	21	(6)	(14)	11
Solde à la fin de l'exercice	2 289	2 295	2 238	1 752	1 626
Moins la provision pour lettres de crédit	(1)	(1)	(2)	(4)	(17)
Provision pour pertes sur créances	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$	1 748 \$	1 609 \$
Ratio des radiations nettes de l'exercice à la moyenne des prêts impayés de l'exercice	0,93 %	0,71 %	0,50 %	0,41 %	0,28 %

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS (suite)

en millions de dollars, aux 31 octobre	Autres ¹⁾					Total				
	2002	2001	2000	1999	1998	2002	2001	2000	1999	1998
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	712 \$	616 \$	524 \$	477 \$	66 572 \$	58 728 \$	51 898 \$	46 613 \$	43 172 \$
Prêts aux étudiants	–	–	–	–	–	2 960	3 568	4 263	4 380	3 991
Prêts personnels	192	589	589	713	733	19 651	17 570	17 567	15 937	17 297
Prêts sur cartes de crédit	–	60	58	57	51	7 472	6 771	5 622	4 215	3 094
Total des prêts à la consommation	192	1 361	1 263	1 294	1 261	96 655	86 637	79 350	71 145	67 554
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	15	170	174	140	138	3 836	3 255	2 444	1 915	2 508
Institutions financières	866	1 315	2 954	3 774	4 048	4 129	6 872	7 867	8 864	9 827
Commerce	64	329	357	651	507	2 527	3 186	4 309	4 387	4 490
Services aux entreprises	692	1 273	866	668	2 500	5 504	5 987	6 130	5 561	7 612
Fabrication, biens d'équipement	167	291	348	442	602	2 559	3 012	3 574	3 728	4 350
Fabrication, biens de consommation	109	378	360	291	506	2 531	3 189	3 046	3 508	3 901
Immobilier et construction	69	357	305	505	563	4 325	4 014	4 081	4 740	4 797
Agriculture	–	39	36	63	54	4 177	3 846	3 743	3 527	3 081
Pétrole et gaz	96	263	203	591	425	3 485	4 343	5 117	5 127	5 560
Mines	264	370	434	353	171	844	845	1 033	1 086	1 007
Produits forestiers	116	185	83	22	35	1 031	1 080	1 138	1 241	1 613
Matériel informatique et logiciels	59	139	106	156	189	372	926	831	981	779
Télécommunications et câblodistribution	2 247	2 384	2 143	808	896	4 263	4 662	4 870	2 720	2 611
Édition, imprimerie et diffusion	278	222	183	156	230	1 253	1 779	1 064	1 242	1 586
Transport	734	830	601	851	561	2 464	2 688	2 530	2 931	2 510
Services publics	553	753	665	548	549	2 605	2 363	1 891	1 662	1 260
Éducation, soins de santé et services sociaux	–	26	28	99	147	1 442	1 372	1 477	1 563	1 570
Administrations publiques	18	137	95	252	458	867	855	1 034	1 560	1 193
Provision générale pour prêts aux entreprises et aux administrations publiques ²⁾	(205)	–	–	–	–	(952)	–	–	–	–
Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations	6 142	9 461	9 941	10 370	12 579	47 262	54 274	56 179	56 343	60 255
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	846	1 127	888	1 520	2 604	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293
Provision générale pour pertes sur créances ²⁾	–	(1 250)	(1 250)	(1 000)	(850)	–	(1 250)	(1 250)	(1 000)	(850)
Total des prêts et acceptations nets	7 180 \$	11 949 \$	12 092 \$	13 184 \$	16 444 \$	159 937 \$	163 740 \$	154 740 \$	145 646 \$	163 252 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs durant l'exercice 2002. Avant 2002, la provision générale n'était pas affectée.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES EN POURCENTAGE DE CHAQUE CATÉGORIE DE PRÊTS ^{1) 2)}

en millions de dollars, aux 31 octobre	Provision pour pertes sur créances					Provision en % de chaque catégorie de prêts				
	2002	2001	2000	1999	1998	2002	2001	2000	1999	1998
Canada										
Prêts hypothécaires à l'habitation	40 \$	23 \$	23 \$	24 \$	27 \$	0,06 %	0,04 %	0,04 %	0,05 %	0,06 %
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	680	488	478	208	173	2,39	1,87	1,92	0,94	0,79
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	795	396	340	391	397	3,29	1,61	1,41	1,68	1,64
Total au Canada	1 515	907	841	623	597	1,27	0,84	0,84	0,68	0,67
À l'étranger										
Prêts hypothécaires à l'habitation	21	14	9	11	8	0,92	0,60	0,29	0,43	0,30
Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques	752	123	136	114	154	4,23	0,56	0,58	0,47	0,60
Total à l'étranger	773	137	145	125	162	3,79	0,54	0,53	0,46	0,56
Provision générale pour pertes sur créances ³⁾	–	1 250	1 250	1 000	850	–	–	–	–	–
Provision totale	2 288 \$	2 294 \$	2 236 \$	1 748 \$	1 609 \$	1,64 %	1,71 %	1,75 %	1,47 %	1,37 %

1) Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, en excluant les acceptations et titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente.

2) Certains chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

3) Conformément à une directive du BSIF publiée en octobre 2001, la provision générale a été affectée aux catégories pertinentes d'actifs durant l'exercice 2002. Avant 2002, la provision générale n'était pas affectée.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES

en millions de dollars, aux 31 octobre	Canada ¹⁾					É.-U. ¹⁾				
	2002	2001	2000	1999	1998	2002	2001	2000	1999	1998
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	172 \$	182 \$	148 \$	138 \$	135 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts aux étudiants	123	177	167	136	113	–	–	–	–	–
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	114	101	99	143	158	2	1	1	2	2
Total des prêts douteux bruts à la consommation	409	460	414	417	406	2	1	1	2	2
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	28	28	40	43	64	–	–	–	–	–
Institutions financières	7	9	12	19	9	45	50	107	–	–
Commerce et services	253	197	152	164	122	30	15	102	28	59
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	54	128	112	217	69	55	37	41	40	5
Immobilier et construction	51	84	110	140	259	24	–	–	–	40
Agriculture	35	42	28	18	22	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	17	23	31	44	10	93	12	15	1	2
Télécommunications, médias et technologie	87	62	11	20	42	372	77	13	–	–
Transport	236	236	229	6	11	32	33	33	11	29
Services publics	8	9	15	77	75	80	–	–	–	–
Autres	9	9	9	7	15	4	2	10	–	–
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux administrations publiques	785	827	749	755	698	735	226	321	80	135
Total des prêts douteux bruts	1 194	1 287	1 163	1 172	1 104	737	227	322	82	137
Autres prêts en souffrance ²⁾	38	67	58	44	26	–	–	1	6	23
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	1 232 \$	1 354 \$	1 221 \$	1 216 \$	1 130 \$	737 \$	227 \$	323 \$	88 \$	160 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	21 \$	23 \$	23 \$	24 \$	27 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts aux étudiants	237	320	363	93	55	–	–	–	–	–
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	179	168	115	115	118	6	–	–	–	–
Provision totale – prêts à la consommation ³⁾	437	511	501	232	200	6	–	–	–	–
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	14	16	23	25	41	–	–	–	–	–
Institutions financières	5	8	12	11	7	26	29	25	–	–
Commerce et services	117	93	63	78	70	2	3	20	8	17
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	45	72	60	98	34	8	7	10	1	–
Immobilier et construction	30	65	71	102	163	1	–	–	–	9
Agriculture	13	9	6	5	5	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	15	17	18	13	8	8	7	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	52	33	5	15	27	33	29	–	–	–
Transport	76	74	74	5	8	1	1	1	–	1
Services publics	8	3	3	35	21	49	–	–	–	–
Autres	6	6	5	4	13	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux administrations publiques	381	396	340	391	397	128	76	56	9	27
Total des provisions	818 \$	907 \$	841 \$	623 \$	597 \$	134 \$	76 \$	56 \$	9 \$	27 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	151 \$	159 \$	125 \$	114 \$	108 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts aux étudiants	(114)	(143)	(196)	43	58	–	–	–	–	–
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	(65)	(67)	(16)	28	40	(4)	1	1	2	2
Total des prêts douteux nets à la consommation ³⁾	(28)	(51)	(87)	185	206	(4)	1	1	2	2
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	14	12	17	18	23	–	–	–	–	–
Institutions financières	2	1	–	8	2	19	21	82	–	–
Commerce et services	136	104	89	86	52	28	12	82	20	42
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	9	56	52	119	35	47	30	31	39	5
Immobilier et construction	21	19	39	38	96	23	–	–	–	31
Agriculture	22	33	22	13	17	–	–	–	–	–
Ressources naturelles	2	6	13	31	2	85	5	15	1	2
Télécommunications, médias et technologie	35	29	6	5	15	339	48	13	–	–
Transport	160	162	155	1	3	31	32	32	11	28
Services publics	–	6	12	42	54	31	–	–	–	–
Autres	3	3	4	3	2	4	2	10	–	–
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux administrations publiques	404	431	409	364	301	607	150	265	71	108
Total des prêts douteux nets	376 \$	380 \$	322 \$	549 \$	507 \$	603 \$	151 \$	266 \$	73 \$	110 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés dans les prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour un grand nombre de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir de ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en retard de 90 jours aux termes des contrats.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES (suite)

en millions de dollars, aux 31 octobre	Autres ¹⁾					Total				
	2002	2001	2000	1999	1998	2002	2001	2000	1999	1998
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	172 \$	182 \$	148 \$	138 \$	135 \$
Prêts aux étudiants	–	–	–	–	–	123	177	167	136	113
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	–	44	42	44	28	116	146	142	189	188
Total des prêts douteux bruts à la consommation	–	44	42	44	28	411	505	457	463	436
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	28	28	40	43	64
Institutions financières	3	9	25	48	6	55	68	144	67	15
Commerce et services	–	33	11	15	15	283	245	265	207	196
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	4	10	5	6	109	169	163	262	80
Immobilier et construction	9	23	31	41	28	84	107	141	181	327
Agriculture	3	6	6	6	6	38	48	34	24	28
Ressources naturelles	34	–	–	–	–	144	35	46	45	12
Télécommunications, médias et technologie	274	56	8	20	54	733	195	32	40	96
Transport	–	1	25	34	77	268	270	287	51	117
Services publics	21	12	16	11	19	109	21	31	88	94
Autres	–	–	2	4	6	13	11	21	11	21
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux administrations publiques	344	144	134	184	217	1 864	1 197	1 204	1 019	1 050
Total des prêts douteux bruts	344	188	176	228	245	2 275	1 702	1 661	1 482	1 486
Autres prêts en souffrance ²⁾	–	1	2	18	28	38	68	61	68	77
Total des prêts douteux bruts et autres prêts en souffrance	344 \$	189 \$	178 \$	246 \$	273 \$	2 313 \$	1 770 \$	1 722 \$	1 550 \$	1 563 \$
Provision pour pertes sur créances										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	21 \$	23 \$	23 \$	24 \$	27 \$
Prêts aux étudiants	–	–	–	–	–	237	320	363	93	55
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	–	14	9	11	8	185	182	124	126	126
Provision totale – prêts à la consommation ³⁾	–	14	9	11	8	443	525	510	243	208
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	14	16	23	25	41
Institutions financières	2	4	13	27	3	33	41	50	38	10
Commerce et services	–	5	2	5	7	119	101	85	91	94
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	2	5	3	3	53	81	75	102	37
Immobilier et construction	9	13	22	29	13	40	78	93	131	185
Agriculture	3	4	4	4	4	16	13	10	9	9
Ressources naturelles	18	–	–	–	–	41	24	18	13	8
Télécommunications, médias et technologie	38	7	8	18	40	123	69	13	33	67
Transport	–	–	10	6	40	77	75	85	11	49
Services publics	16	12	16	11	15	73	15	19	46	36
Autres	–	–	–	2	2	6	6	5	6	15
Provision totale – prêts aux entreprises et aux administrations publiques	86	47	80	105	127	595	519	476	505	551
Total des provisions	86 \$	61 \$	89 \$	116 \$	135 \$	1 038 \$	1 044 \$	986 \$	748 \$	759 \$
Prêts douteux nets										
Prêts hypothécaires à l'habitation	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	151 \$	159 \$	125 \$	114 \$	108 \$
Prêts aux étudiants	–	–	–	–	–	(114)	(143)	(196)	43	58
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	–	30	33	33	20	(69)	(36)	18	63	62
Total des prêts douteux nets à la consommation ³⁾	–	30	33	33	20	(32)	(20)	(53)	220	228
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	–	–	–	–	–	14	12	17	18	23
Institutions financières	1	5	12	21	3	22	27	94	29	5
Commerce et services	–	28	9	10	8	164	144	180	116	102
Fabrication, biens de consommation et d'équipement	–	2	5	2	3	56	88	88	160	43
Immobilier et construction	–	10	9	12	15	44	29	48	50	142
Agriculture	–	2	2	2	2	22	35	24	15	19
Ressources naturelles	16	–	–	–	–	103	11	28	32	4
Télécommunications, médias et technologie	236	49	–	2	14	610	126	19	7	29
Transport	–	1	15	28	37	191	195	202	40	68
Services publics	5	–	–	–	4	36	6	12	42	58
Autres	–	–	2	2	4	7	5	16	5	6
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux administrations publiques	258	97	54	79	90	1 269	678	728	514	499
Total des prêts douteux nets	258 \$	127 \$	87 \$	112 \$	110 \$	1 237 \$	658 \$	675 \$	734 \$	727 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été classés dans les prêts douteux, sont décrits à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

3) Les provisions spécifiques pour un grand nombre de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir de ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en retard de 90 jours aux termes des contrats.

DÉPÔTS

en millions de dollars, aux 31 octobre	Solde moyen			Intérêts			Taux		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Dépôts dans les établissements de la Banque au Canada									
Payables à vue									
Particuliers	5 793 \$	4 040 \$	3 249 \$	53 \$	126 \$	116 \$	0,91 %	3,12 %	3,57 %
Entreprises et administrations publiques	15 063	13 193	11 602	122	297	311	0,81	2,25	2,68
Banques	356	378	301	4	8	6	1,12	2,12	1,99
Payables sur préavis									
Particuliers	23 348	18 317	16 869	115	146	131	0,49	0,80	0,78
Entreprises et administrations publiques	6 000	5 640	5 539	101	219	241	1,68	3,88	4,35
Banques	1	1	1	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	35 463	38 401	37 910	1 249	1 847	1 857	3,52	4,81	4,90
Entreprises et administrations publiques	32 934	33 269	30 276	860	1 603	1 673	2,61	4,82	5,53
Banques	735	926	920	16	45	54	2,18	4,86	5,87
Total – Canada	119 693	114 165	106 667	2 520	4 291	4 389	2,11	3,76	4,11
Dépôts dans les établissements de la Banque à l'étranger									
Payables à vue									
Particuliers	736	622	770	6	7	5	0,82	1,13	0,65
Entreprises et administrations publiques	969	1 061	1 235	6	15	28	0,62	1,41	2,27
Banques	114	138	363	2	5	8	1,75	3,62	2,20
Payables sur préavis									
Particuliers	1 254	643	537	38	28	26	3,03	4,35	4,84
Entreprises et administrations publiques	135	160	179	2	3	3	1,48	1,88	1,68
Banques	11	–	–	–	–	–	–	–	–
Payables à terme fixe									
Particuliers	2 155	2 252	2 238	68	106	129	3,16	4,71	5,76
Entreprises et administrations publiques	65 939	54 864	47 482	1 719	2 827	2 942	2,61	5,15	6,20
Banques	11 417	13 525	12 974	286	607	676	2,51	4,49	5,21
Total des dépôts à l'étranger	82 730	73 265	65 778	2 127	3 598	3 817	2,57	4,91	5,80
Total des dépôts	202 423 \$	187 430 \$	172 445 \$	4 647 \$	7 889 \$	8 206 \$	2,30 %	4,21 %	4,76 %

EMPRUNTS À COURT TERME

en millions de dollars, aux 31 octobre et exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des titres vendus à découvert	8 436 \$	11 213 \$	13 992 \$
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	9 615	21 403	14 199
Total des emprunts à court terme	18 051 \$	32 616 \$	28 191 \$
Engagements liés à des titres vendus à découvert			
Solde moyen	12 754 \$	13 513 \$	17 270 \$
Solde maximal de fin de mois	16 413 \$	16 082 \$	18 309 \$
Taux d'intérêt moyen	3,25 %	5,36 %	5,63 %
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat			
Solde moyen	21 054 \$	21 475 \$	15 089 \$
Solde maximal de fin de mois	23 977 \$	27 660 \$	17 830 \$
Taux d'intérêt moyen	2,92 %	5,37 %	9,19 %

Revue trimestrielle

RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

sans vérification, en millions de dollars, pour le trimestre	2002				2001			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêts (BIE) ¹⁾	1 457 \$	1 353 \$	1 336 \$	1 475 \$	1 371 \$	1 206 \$	1 083 \$	1 033 \$
Moins ajustement sur une base d'imposition équivalente	31	28	21	31	58	30	18	38
Revenu net d'intérêts (selon les résultats consolidés)	1 426	1 325	1 315	1 444	1 313	1 176	1 065	995
Revenu autre que d'intérêts	1 065	1 209	1 654	1 603	1 328	1 694	1 672	1 919
Revenu total	2 491	2 534	2 969	3 047	2 641	2 870	2 737	2 914
Dotations aux pertes sur créances	280	290	390	540	403	254	253	190
Frais autres que d'intérêts	2 673	1 982	2 313	2 161	2 283	2 072	1 886	1 985
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	(462)	262	266	346	(45)	544	598	739
Impôts sur les bénéfices	(378)	54	32	13	(307)	76	119	204
Part des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales	16	15	7	-	20	8	10	20
Bénéfice net (perte)	(100) \$	193 \$	227 \$	333 \$	242 \$	460 \$	469 \$	515 \$
Dividendes sur actions privilégiées	44 \$	45 \$	40 \$	32 \$	31 \$	32 \$	32 \$	26 \$
Bénéfice net (perte) attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(144) \$	148 \$	187 \$	301 \$	211 \$	428 \$	437 \$	489 \$

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

sans vérification, en millions de dollars, à la fin du trimestre	2002				2001			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Actif								
Liquidités	9 512 \$	12 845 \$	13 889 \$	10 748 \$	11 350 \$	11 422 \$	12 437 \$	10 781 \$
Titres	65 292	84 782	79 932	76 893	74 794	78 032	80 518	76 940
Prêts ²⁾	66 612	65 226	62 713	61 254	58 751	56 381	54 450	52 987
Prêts hypothécaires à l'habitation	30 784	30 950	30 178	29 485	28 411	28 619	28 270	28 049
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	41 961	44 316	44 464	44 334	46 693	46 955	46 537	48 030
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	16 020	23 845	22 243	27 865	24 079	21 966	23 215	20 772
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	(2 288)	(2 552)	(2 467)	(2 354)	(2 294)	(2 283)	(2 239)	(2 215)
Provision pour pertes sur créances	24 717	23 890	19 585	22 331	25 723	19 014	19 463	20 015
Instruments dérivés à la valeur marchande	6 848	6 739	7 097	7 542	8 100	8 050	8 805	9 072
Engagements de clients en vertu d'acceptations	13 835	14 619	13 553	13 196	11 867	9 808	9 992	9 754
Autres éléments d'actif	273 293 \$	304 660 \$	291 187 \$	291 294 \$	287 474 \$	277 964 \$	281 448 \$	274 185 \$
Passif et capitaux propres								
Dépôts	67 975 \$	70 515 \$	69 970 \$	69 457 \$	66 826 \$	65 181 \$	65 941 \$	63 859 \$
Particuliers	117 986	127 208	123 494	120 286	114 270	105 239	108 701	106 647
Entreprises et administrations publiques	10 669	16 847	10 446	12 728	13 256	14 317	13 089	18 251
Banques	24 794	23 584	19 985	23 004	26 395	19 732	20 635	20 545
Instruments dérivés à la valeur marchande	6 878	6 739	7 097	7 542	8 100	8 050	8 805	9 072
Acceptations	18 051	31 453	31 780	30 859	32 616	39 841	38 721	30 367
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus à découvert ou en vertu de conventions de rachat	10 980	11 863	11 987	11 035	10 112	9 172	9 086	9 132
Autres éléments de passif	3 627	3 863	3 845	3 992	3 999	4 338	4 412	4 381
Dette subordonnée	12 333	12 588	12 583	12 391	11 900	12 094	12 058	11 931
Capitaux propres	273 293 \$	304 660 \$	291 187 \$	291 294 \$	287 474 \$	277 964 \$	281 448 \$	274 185 \$

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

sans vérification, à la fin du trimestre et pour le trimestre	2002				2001			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Rendement des actions ordinaires ³⁾	(6,0)%	6,2%	8,0%	12,4%	8,5%	17,4%	18,4%	20,1%
Rendement de l'actif moyen	(0,13)%	0,26%	0,32%	0,46%	0,34%	0,65%	0,69%	0,75%
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	9 487 \$	9 525 \$	9 601 \$	9 653 \$	9 765 \$	9 768 \$	9 767 \$	9 658 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	298 174 \$	294 975 \$	289 533 \$	287 262 \$	281 333 \$	280 801 \$	280 707 \$	272 350 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	31,4	31,0	30,2	29,8	28,8	28,7	28,7	28,2
Ratio du capital de première catégorie	8,7%	8,8%	8,9%	9,0%	9,0%	9,3%	9,1%	9,1%
Ratio du capital total	11,3%	11,9%	12,0%	12,1%	12,0%	12,5%	12,4%	12,5%
Marge d'intérêts nette (BIE)	1,94%	1,82%	1,89%	2,04%	1,93%	1,70%	1,58%	1,50%
Coefficient d'efficacité ⁴⁾	106,0%	77,4%	77,3%	70,2%	84,6%	71,4%	68,5%	67,2%

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

sans vérification, à la fin du trimestre ou pour le trimestre	2002				2001			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	359 057	358 961	360 817	363 386	365 955	371 042	375 271	377 048
Par action								
– Résultat de base ⁵⁾	(0,40) \$	0,41 \$	0,51 \$	0,82 \$	0,57 \$	1,15 \$	1,16 \$	1,29 \$
– Résultat dilué ⁵⁾	(0,40) \$	0,41 \$	0,51 \$	0,82 \$	0,56 \$	1,13 \$	1,15 \$	1,27 \$
– Dividendes	0,41 \$	0,41 \$	0,41 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,37 \$	0,33 \$
– Valeur comptable ⁶⁾	25,75 \$	26,44 \$	26,45 \$	26,71 \$	26,44 \$	26,64 \$	26,19 \$	25,70 \$
Cours ⁷⁾	44,57 \$	54,50 \$	57,70 \$	56,60 \$	57,00 \$	54,70 \$	51,30 \$	52,57 \$
– Haut	34,26 \$	38,75 \$	49,45 \$	50,45 \$	47,20 \$	48,60 \$	49,70 \$	43,20 \$
– Bas	38,75 \$	45,10 \$	54,70 \$	54,45 \$	48,82 \$	50,95 \$	49,85 \$	52,57 \$
– Clôture	28,9	19,5	17,9	14,7	11,7	11,6	10,6	10,1
Ratio cours/bénéfice ⁸⁾ (sur 12 mois)	>100 %	99,1 %	79,2 %	44,7 %	64,5 %	32,0 %	31,6 %	25,6 %

1) Sur une base d'imposition équivalente (BIE). Le revenu net d'intérêts comprend le revenu exonéré d'impôts tiré de certains titres. Étant donné que ce revenu n'est pas imposable pour la CIBC, le taux d'intérêt ou le dividende reçu par la CIBC est beaucoup moins élevé que celui qui s'appliquerait à un prêt du même montant. Comme les répercussions du revenu exonéré d'impôts varient d'un exercice à l'autre, ce revenu a été ramené sur une base d'imposition équivalente pour obtenir une mesure uniforme et permettre ainsi la comparaison du revenu net d'intérêts. Un ajustement équivalent et compensatoire a été effectué pour augmenter la charge d'impôts.

2) Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

3) Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires divisé par les capitaux propres moyens annualisés des porteurs d'actions ordinaires pour le trimestre.

4) Le coefficient d'efficacité peut également être désigné comme le ratio des frais autres que d'intérêts/revenu. Les frais autres que d'intérêts sont divisés par la somme du revenu net d'intérêts (base d'imposition équivalente) et du revenu autre que d'intérêts.

5) Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté rétroactivement les recommandations du chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA intitulé « Résultat par action ». Les chiffres correspondants ont été retraités.

6) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

7) Cours extrêmes pendant le trimestre et cours de clôture du dernier jour de négociation du trimestre à la Bourse de Toronto.

8) Cours de clôture des actions ordinaires, exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire.

Revue statistique des dix derniers exercices

RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Revenu net d'intérêts (BIE) ¹⁾	5 621 \$	4 693 \$	4 413 \$	4 537 \$	4 438 \$	4 641 \$	4 567 \$	4 169 \$	4 107 \$	3 835 \$
Moins ajustement sur une base d'imposition équivalente	111	144	131	129	101	124	104	95	105	90
Revenu net d'intérêts (selon les résultats consolidés)	5 510	4 549	4 282	4 408	4 337	4 517	4 463	4 074	4 002	3 745
Revenu autre que d'intérêts	5 531	6 613	7 797	5 728	4 804	3 980	2 892	2 258	2 252	1 903
Revenu total	11 041	11 162	12 079	10 136	9 141	8 497	7 355	6 332	6 254	5 648
Dotation aux pertes sur créances	1 500	1 100	1 220	750	480	610	480	680	880	920
Frais autres que d'intérêts	9 129	8 226	8 096	7 998	7 125	5 372	4 584	3 991	3 907	3 544
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	412	1 836	2 763	1 388	1 536	2 515	2 291	1 661	1 467	1 184
Impôts sur les bénéfices	(279)	92	641	320	460	937	911	635	550	435
Part des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales	38	58	62	39	20	27	14	11	27	19
Bénéfice net	653 \$	1 686 \$	2 060 \$	1 029 \$	1 056 \$	1 551 \$	1 366 \$	1 015 \$	890 \$	730 \$
Dividendes sur actions privilégiées	161 \$	121 \$	128 \$	112 \$	116 \$	98 \$	112 \$	111 \$	141 \$	131 \$
Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	492 \$	1 565 \$	1 932 \$	917 \$	940 \$	1 453 \$	1 254 \$	904 \$	749 \$	599 \$

1) La base d'imposition équivalente, telle qu'elle est décrite à la note 1 de la revue trimestrielle, à la page 127.

BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Actif										
Liquidités	9 512 \$	11 350 \$	10 679 \$	12 527 \$	10 795 \$	7 931 \$	8 120 \$	15 419 \$	9 436 \$	7 880 \$
Titres	65 292	74 794	69 242	59 492	60 970	45 252	39 817	38 255	28 753	24 167
Prêts ¹⁾										
Prêts hypothécaires à l'habitation	66 612	58 751	51 921	46 637	43 199	40 039	36 932	34 686	32 248	30 746
Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit	30 784	28 411	27 939	24 751	24 563	22 305	20 132	18 716	16 953	14 802
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	41 961	46 693	47 567	47 552	49 811	47 107	45 642	44 013	45 715	48 529
Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente	16 020	24 079	20 461	19 158	36 293	37 629	32 534	14 173	6 584	5 124
Provision pour pertes sur créances	(2 288)	(2 294)	(2 236)	(1 748)	(1 609)	(1 591)	(1 422)	(1 467)	(1 562)	(2 020)
Engagements de clients en vertu d'acceptations	6 848	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315	7 259	7 069
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 717	25 723	23 847	24 449	37 157	21 977	13 314	9 207	7 100	7 600
Terrains, bâtiments et matériel	2 247	1 769	1 508	2 213	2 201	2 071	1 983	2 013	1 995	1 951
Autres éléments d'actif	11 588	10 098	7 686	6 004	7 055	4 894	4 447	3 178	2 894	2 268
	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	157 375 \$	148 116 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts										
Particuliers	67 975 \$	66 826 \$	63 109 \$	60 878 \$	59 993 \$	59 188 \$	61 484 \$	61 061 \$	59 040 \$	57 265 \$
Entreprises et administrations publiques	117 986	114 270	103 141	85 940	84 862	60 272	43 705	45 738	36 213	34 357
Banques	10 669	13 256	13 382	13 223	15 020	19 438	22 232	22 683	20 209	19 283
Acceptations	6 878	8 100	9 088	9 296	10 995	10 375	8 733	8 315	7 259	7 069
Engagements liés à des titres prêtés ou vendus à découvert ou en vertu de conventions de rachat	18 051	32 616	28 191	29 203	48 659	43 932	41 907	22 211	10 569	7 523
Instruments dérivés à la valeur marchande	24 794	26 395	24 374	25 097	36 245	21 376	12 500	8 135	6 373	6 860
Autres éléments de passif	10 980	10 112	10 630	11 092	9 806	8 267	7 041	6 015	5 836	4 802
Dette subordonnée	3 627	3 999	4 418	4 544	4 714	4 894	3 892	3 671	3 441	3 003
Capitaux propres										
Actions privilégiées	3 088	2 299	1 876	1 933	1 961	1 518	1 068	1 355	1 691	1 878
Actions ordinaires	2 842	2 827	2 868	3 035	3 128	3 105	3 055	3 202	3 200	3 016
Surplus d'apport	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfices non répartis	6 377	6 774	6 625	6 090	6 047	5 624	4 615	4 122	3 544	3 060
	273 293 \$	287 474 \$	267 702 \$	250 331 \$	281 430 \$	237 989 \$	210 232 \$	186 508 \$	157 375 \$	148 116 \$

1) Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS

en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre

	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Solde au début de l'exercice	11 900 \$	11 369 \$	11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$	7 954 \$	6 638 \$
Ajustement pour tenir compte du changement de convention comptable	(42) ¹⁾	(140) ²⁾	–	–	–	–	(94) ³⁾	–	–	–
Prime de rachat de capital social	–	–	(17)	–	(10)	–	(34)	–	–	–
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires	(269)	(736)	(873)	(397)	–	–	(281)	–	–	–
Variation du capital social	800	400	(80)	–	391	436	(290)	(336)	(187)	418
Actions privilégiées	15	(41)	(167)	(93)	23	50	(147)	2	184	583
Actions ordinaires	26	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation du surplus d'apport	653	1 686	2 060	1 029	1 056	1 551	1 366	1 015	890	730
Bénéfice net	(161)	(121)	(128)	(112)	(116)	(98)	(112)	(111)	(141)	(131)
Dividendes	(577)	(536)	(501)	(492)	(498)	(434)	(352)	(320)	(281)	(263)
Actions privilégiées	(12)	19	17	(13)	43	4	3	(6)	16	(21)
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	12 333 \$	11 900 \$	11 369 \$	11 058 \$	11 136 \$	10 247 \$	8 738 \$	8 679 \$	8 435 \$	7 954 \$

- 1) Traduit l'incidence de la mise en application des recommandations du chapitre 3870 du Manuel de L'ICCA intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », selon lesquelles les DPVA doivent être comptabilisés selon le cours du marché de façon continue. En outre, la CIBC a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les opérations sur actions avec ses salariés et ses administrateurs qui ne sont pas des dirigeants, tel que le recommande le chapitre 3870.
- 2) Traduit l'incidence de la mise en application des recommandations du chapitre 3461 du Manuel de L'ICCA intitulé « Avantages sociaux futurs », selon lesquelles le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services à la CIBC.
- 3) Traduit l'incidence de la mise en application des recommandations du chapitre 3025 du Manuel de L'ICCA intitulé « Prêts douteux », selon lesquelles les flux de trésorerie futurs prévus à l'égard des prêts douteux doivent être actualisés dans le cadre du calcul de la provision pour pertes sur créances.

PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Rendement des actions ordinaires ¹⁾	5,1 %	16,1 %	20,5 %	9,8 %	10,3 %	17,7 %	17,1 %	12,9 %	11,7 %	10,6 %
Rendement de l'actif moyen	0,22 %	0,60 %	0,78 %	0,38 %	0,38 %	0,66 %	0,70 %	0,61 %	0,57 %	0,51 %
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars)	9 566 \$	9 739 \$	9 420 \$	9 323 \$	9 100 \$	8 195 \$	7 332 \$	7 003 \$	6 393 \$	5 664 \$
Actif moyen (en millions de dollars)	292 510 \$	278 798 \$	263 119 \$	271 844 \$	278 823 \$	236 025 \$	196 063 \$	165 846 \$	155 640 \$	144 041 \$
Actif moyen/capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	30,6	28,6	27,9	29,2	30,6	28,8	26,7	23,7	24,3	25,4
Ratio du capital de première catégorie	8,7 %	9,0 %	8,7 %	8,3 %	7,7 %	7,0 %	6,6 %	7,0 %	7,1 %	6,9 %
Ratio du capital total	11,3 %	12,0 %	12,1 %	11,5 %	10,8 %	9,8 %	9,0 %	9,6 %	9,9 %	9,7 %
Marge d'intérêts nette (BIE) ²⁾	1,92 %	1,68 %	1,68 %	1,67 %	1,59 %	1,97 %	2,33 %	2,51 %	2,64 %	2,66 %
Coefficient d'efficacité ³⁾	81,9 %	72,8 %	66,3 %	77,9 %	77,1 %	62,3 %	61,5 %	62,1 %	61,4 %	61,8 %

- 1) Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires divisé par les capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice.
- 2) La base d'imposition équivalente, telle qu'elle est décrite à la note 1 de la revue trimestrielle, à la page 127.
- 3) Le coefficient d'efficacité peut également être désigné comme le ratio des frais autres que d'intérêts/revenu. Les frais autres que d'intérêts sont divisés par la somme du revenu net d'intérêts (base d'imposition équivalente) et du revenu autre que d'intérêts.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	360 553	372 305	388 951	409 789	415 030	413 545	415 028	432 614	425 464	401 366
Par action										
– Résultat de base ¹⁾	1,37 \$	4,19 \$	4,95 \$	2,23 \$	2,24 \$	3,51 \$	2,94 \$	2,09 \$	1,76 \$	1,50 \$
– Résultat dilué ¹⁾	1,35 \$	4,13 \$	4,90 \$	2,21 \$	2,22 \$	3,49 \$	2,93 \$	2,09 \$	1,76 \$	1,50 \$
– Dividendes	1,60 \$	1,44 \$	1,29 \$	1,20 \$	1,20 \$	1,05 \$	0,85 \$	0,74 \$	0,66 \$	0,66 \$
– Valeur comptable ²⁾	25,75 \$	26,44 \$	25,17 \$	22,68 \$	22,08 \$	21,07 \$	18,62 \$	16,93 \$	15,59 \$	14,45 \$
Cours ³⁾										
– Haut	57,70 \$	57,00 \$	50,50 \$	42,60 \$	59,80 \$	41,75 \$	28,30 \$	18,57 \$	18,13 \$	16,82 \$
– Bas	34,26 \$	43,20 \$	30,50 \$	28,00 \$	24,40 \$	26,55 \$	18,00 \$	15,57 \$	14,00 \$	11,82 \$
– Clôture	38,75 \$	48,82 \$	48,40 \$	31,70 \$	30,65 \$	41,20 \$	27,85 \$	18,19 \$	16,00 \$	15,82 \$
Ratio cours/bénéfice ⁴⁾ (en glissement annuel)	28,9	11,7	9,8	14,2	13,7	11,7	9,5	8,7	9,1	10,6
Ratio dividendes/bénéfice ⁵⁾	>100 %	34,2 %	25,9 %	53,6 %	53,0 %	29,9 %	28,1 %	35,4 %	37,5 %	43,9 %

- 1) Le 1^{er} novembre 2001, la CIBC a adopté rétroactivement les recommandations du chapitre 3500 du Manuel de L'ICCA intitulé « Résultat par action ». Les chiffres correspondants ont été retraités.
- 2) Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.
- 3) Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.
- 4) Cours de clôture des actions ordinaires, exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire pour l'exercice. Les chiffres correspondants ont été reclassés selon la présentation adoptée en 2002.
- 5) Total des dividendes sur actions ordinaires divisé par le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires pour l'exercice.

DIVIDENDES SUR ACTIONS PRIVILÉGIÉES¹⁾

exercices terminés les 31 octobre	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Catégorie A										
Série 4	–	–	–	–	–	3,4106 \$	4,7360 \$	6,0900 \$	4,5840 \$	4,5840 \$
Série 5	–	–	–	–	–	0,8240 \$	1,1600 \$	1,4728 \$	1,1057 \$	1,1273 \$
Série 6	–	–	–	–	–	–	–	–	2,4349 \$	2,2500 \$
Série 7	–	–	–	–	–	–	–	4 208 \$	3 507 \$	4 034 \$
Série 8	–	–	–	–	–	–	–	0,6706 \$	2,2200 \$	2,2200 \$
Série 9	–	–	–	–	1,1375 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$	2,2750 \$
Série 10	–	–	–	–	–	–	2,8175 \$	2,5555 \$	2,5786 \$	2,4423 \$
Série 11	–	–	–	–	–	–	2,4060 \$	2,2125 \$	2,2125 \$	2,2125 \$
Série 12	–	–	2,4100 \$	2,4267 \$	2,4097 \$	2,2462 \$	2,2188 \$	2,1856 \$	2,2054 \$	1,4983 \$
Série 13	–	–	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,7500 \$	1,2490 \$
Série 14	1,4875 \$	1,4875 \$	1,4875 \$	1,4875 \$	1,4875 \$	1,4875 \$	1,1197 \$	–	–	–
Série 15	1,4125 \$	1,4125 \$	1,4125 \$	1,4125 \$	1,4125 \$	1,4110 \$	–	–	–	–
Série 16	2,2244 \$	2,1724 \$	2,0948 \$	2,1093 \$	2,0946 \$	1,1367 \$	–	–	–	–
Série 17	1,3625 \$	1,3625 \$	1,3625 \$	1,3625 \$	1,3625 \$	0,7880 \$	–	–	–	–
Série 18	1,3750 \$	1,3750 \$	1,3750 \$	1,3750 \$	1,3628 \$	–	–	–	–	–
Série 19	1,2375 \$	1,2375 \$	1,2375 \$	1,2375 \$	0,7404 \$	–	–	–	–	–
Série 20	2,0276 \$	1,9801 \$	1,9095 \$	1,9227 \$	1,1703 \$	–	–	–	–	–
Série 21	1,5000 \$	1,5000 \$	1,1372 \$	–	–	–	–	–	–	–
Série 22	2,4606 \$	2,4031 \$	1,7713 \$	–	–	–	–	–	–	–
Série 23	1,3250 \$	0,9938 \$	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 24	1,2962 \$	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Série 25	0,8048 \$	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Administrateurs de la Banque

DOUGLAS G. BASSETT (1980)

O.C., O.Ont., LL.D., Litt. D.
Président du conseil
 Windward Investments
 (Toronto, Ontario, Canada)

JALYNN H. BENNETT (1994)

C.M.
Présidente
 Jalynn H. Bennett and Associates Ltd.
 (Toronto, Ontario, Canada)

**THE LORD BLACK OF
CROSSHARBOUR (1977)**

C.P. (Can), O.C., KCSG
**Président du conseil et
 chef de la direction**
 Argus Corporation Limited
 (Londres, Angleterre)

PAT M. DELBRIDGE (1993)

Président
 PDA Partners Inc.
 (Toronto, Ontario, Canada)

WILLIAM L. DUKE (1991)

Agriculteur
 (Redvers, Saskatchewan, Canada)

IVAN E.H. DUVAR (1989)

B.Ing., D.C.L., Ing.
Président et chef de la direction
 MIJAC Inc.
 (Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada)

WILLIAM A. ETHERINGTON (1994)

Premier administrateur
 CIBC
 (Toronto, Ontario, Canada)

A.L. FLOOD (1989)

C.M.
Administrateur
 CIBC
 (Thornhill, Ontario, Canada)

MARGOT A. FRANSSSEN (1992)

O.C.
Présidente et associée
 The Body Shop Canada
 (Toronto, Ontario, Canada)

R.D. FULLERTON (1974)

Administrateur
 CIBC
 (Toronto, Ontario, Canada)

L'HON. GORDON D. GIFFIN (2001)

Associé principal
 McKenna Long & Aldridge
 (Atlanta, Georgie, États-Unis)

L'HON. JAMES A. GRANT (1991)

C.P., C.R.
Associé
 Stikeman Elliott
 (Montréal, Québec, Canada)

ALBERT E.P. HICKMAN (1989)

Président du conseil et président
 Hickman Motors Limited
 (St. John's, Terre-Neuve
 et Labrador, Canada)

JOHN S. HUNKIN (1993)

**Président du conseil et
 chef de la direction**
 CIBC
 (Toronto, Ontario, Canada)

W. DARCY McKEOUGH (1978)

O.C., B.A., LL.D.
Président du conseil
 McKeough Supply Inc.
 (Chatham, Ontario, Canada)

ARNOLD NAIMARK (1987)

O.C., M.D., LL.D., FR.C.P.(C), M.S.R. (Can.)
Ancien président
Administrateur
 Université du Manitoba
 Centre for the Advancement
 of Medicine
 (Winnipeg, Manitoba, Canada)

MICHAEL E.J. PHELPS (1989)

O.C., B.A., LL.B., LL.M., LL.D.
Président du conseil
 Dornoch Capital Inc.
 (Vancouver, Colombie-Britannique,
 Canada)

CHARLES SIROIS (1997)

C.M., B.Fin., M.Fin., C.Q.
**Président du conseil et
 chef de la direction**
 Télésystème Ltée
 (Montréal, Québec, Canada)

STEPHEN G. SNYDER (2000)

B.Sc., M.B.A.
**Président et
 chef de la direction**
 TransAlta Corporation
 (Calgary, Alberta, Canada)

W. GALEN WESTON (1978)

O.C.
Président du conseil
 George Weston Limitée
 Les Compagnies Loblaw Limitée
 (Toronto, Ontario, Canada)

*Au 31 octobre 2002, les administra-
 teurs et les hauts dirigeants de la
 CIBC, dans leur ensemble, étaient
 propriétaires à titre bénéficiaire,
 directement ou indirectement, de
 moins de 1 % des actions ordinaires
 en circulation de la CIBC ou
 exerçaient un contrôle ou une
 emprise sur moins de 1 % de celles-
 ci. À la connaissance de la CIBC,
 aucun administrateur ni aucun haut
 dirigeant de la CIBC n'était proprié-
 taire à titre bénéficiaire de titres
 donnant droit de vote émis par ses
 filiales, ni n'exerçait un contrôle sur
 ces actions.*

Hauts dirigeants

ÉQUIPE DE DIRECTION

HUNKIN, J.S. (JOHN)
Président du conseil et chef de la direction

DENHAM, G.H. (JILL)
Vice-présidente du conseil
Marchés de détail CIBC

FOX, W.C. (WAYNE)
Vice-président du conseil et chef de la gestion du risque
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

KASSIE, D.J. (DAVID)
Vice-président du conseil
CIBC
Président du conseil et chef de la direction
Marchés mondiaux CIBC

LALONDE, R.A. (RON)
Premier VPD et chef de l'administration
Administration

McCAUGHEY, G.T. (GERALD)
Vice-président du conseil
Gestion des avoirs CIBC

VENN, R.E. (RICHARD)
Premier VPD
Expansion de l'entreprise

WOELLER, M.D. (MIKE)
Premier VPD et chef de l'information
Technologie et opérations

DIRIGEANTS

ADOLPHE, K.J.E. (KEVIN)
Directeur gestionnaire et chef de l'administration et des services financiers
Marchés mondiaux CIBC

BAXENDALE, S.A. (SONIA)
VPD
Privabanque mondiale et Services de gestion des placements
Gestion des avoirs

CAPATIDES, M.G. (MICHAEL)
VPD et avocat général
Affaires juridiques et conformité
Administration

CATHCART, R. (RON)
VPD
Approbation du crédit aux particuliers
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

CHORNOBOY, D. (DOUGLAS)
PVP et contrôleur
Administration

CROUCHER, C. (CHRISTINE)
VPD
Produits de cartes, perception et produits de prêts aux particuliers et aux PME
Produits de prêts aux PME

ELLIOTT, M.A. (MARY ANNE)
VPD
Projets Marchés de détail
Gestion du programme de marque
Marchés de détail CIBC

FERGUSON, D.S. (DAN)
VPD
Approbation du crédit aux sociétés commerciales et aux grandes entreprises
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

FISHER, P.T. (PAUL)
VP et secrétaire général
Administration

GETTINGS, W.E. (ED)
VPD
Hypothèques CIBC Inc. et Assurance
Marchés de détail CIBC

GRAHAM, S.D. (STEPHEN)
VPD et chef du marketing
Marchés de détail CIBC

GRAY, C.J. (CAROL)
VPD
Opérations bancaires, PME
Marchés de détail CIBC

HORROCKS, M.G. (MICHAEL)
VPD et trésorier
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

HUMBER, K.A. (KATHRYN)
PVP
Relations avec les investisseurs
Administration

KILGOUR, P.K.M. (KEN)
VPD
Gestion des portefeuilles de crédit et de banque d'affaires
Trésorerie, Gestion du bilan et du risque

LALONDE, K.W. (KENN)
VPD
Services bancaires personnels
Marchés de détail CIBC

LAUZON, M. (MICHEL)
Président et chef de l'exploitation
TAL Gestion globale d'actifs
Gestion des avoirs CIBC

LINDSAY, D.R. (DON)
Directeur gestionnaire
Banque pour l'investissement et la grande entreprise, Canada
Chef de la Région Asie-Pacifique
Marchés mondiaux CIBC

MacDONALD, B.E. (BARBARA)
PVP et chef comptable
Administration

MacLACHLAN, L.W. (LACH)
PVP et ombudsman
Bureau du président du conseil et chef de la direction

McGIRR, S.R. (STEVE)
Directeur gestionnaire
Titres de créance, marchés financiers mondiaux et change
Marchés mondiaux CIBC

McNAIR, S.M. (STEVEN)
VPD
Service Impérial
Gestion des avoirs CIBC

McSHERRY, J.R. (JAMES)
VPD et directeur gestionnaire
Services bancaires aux entreprises
Marchés mondiaux CIBC

MONAHAN, T.S. (TOM)
Directeur gestionnaire et chef de CIBC Wood Gundy et Pro-investisseurs CIBC
Gestion des avoirs CIBC

PHILLIPS, J.M. (JOYCE)
VPD
Ressources humaines
Administration

PURI, P. (PANKAJ)
VPD et vérificateur principal
Vérification interne et sécurité de l'entreprise
Administration

RAFTUS, S.T. (STUART)
Directeur gestionnaire et chef de CIBC Oppenheimer Groupe Clientèle privée
Gestion des avoirs CIBC

ROGERS, P.D. (PAUL)
Directeur gestionnaire
Région des États-Unis
Marchés mondiaux CIBC

SCHMID, G. (GERRARD)
VPD et chef de l'exploitation
Marchés de détail CIBC

SHAW, B.G. (BRIAN)
Directeur gestionnaire
Actions institutionnelles et produits marchandises
Marchés mondiaux CIBC

WAITE, R.E. (BOB)
PVP
Communications et affaires publiques
Administration

WOODS, T.D. (TOM)
VPD et chef des services financiers
Administration

Gouvernance d'entreprise

Le conseil d'administration de la CIBC examine régulièrement les améliorations apportées à ses pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. En raison d'événements survenus au cours du dernier exercice, l'observation des meilleurs principes de gouvernance interne revêt encore plus d'importance, tout comme la nécessité de le faire de façon intègre et responsable. Dans son message à la page 12 de ce rapport, William Etherington, premier administrateur à la CIBC, mentionne quelques-unes des initiatives prises par le conseil en 2002 pour améliorer les politiques et pratiques de la CIBC en matière de gouvernance d'entreprise.

Le conseil d'administration croit qu'une bonne gouvernance exige une révision et des améliorations constantes de même qu'une structure appropriée et une application fondée sur des principes. L'obligation légale fondamentale du conseil d'administration est de superviser la gestion des affaires de la CIBC. Le conseil est conscient de l'importance de protéger et de rehausser la valeur actionnariale à long terme, notamment dans la conjoncture difficile actuelle.

En 2001, le conseil a mis sur pied un processus officiel d'évaluation du rendement du conseil et de ses membres; cette évaluation se fait maintenant régulièrement. En 2002, le conseil s'est servi des résultats de cette évaluation pour améliorer ses pratiques de gouvernance. Par l'entremise du conseil, la CIBC a fait d'énormes progrès relativement au renforcement de ses pratiques de gouvernance et a réagi rapidement et efficacement aux événements externes qui ont érodé la confiance des investisseurs nord-américains.

La qualité, la composition et l'efficacité du conseil et de ses membres sont d'une importance fondamentale. Le conseil d'administration de la CIBC a délégué une partie du travail assidu de surveillance et d'amélioration de ces éléments de la gouvernance au comité de gouvernance d'entreprise (même si ce travail demeure une importante responsabilité de l'ensemble du conseil). Ce comité présente les candidatures des administrateurs, lesquelles sont approuvées par le conseil et par les actionnaires à l'assemblée annuelle. Ces nominations sont faites chaque année et rendent compte de l'évaluation par le comité des contributions de la personne nommée. Le conseil cherche avant tout à s'adjoindre des personnes de la plus haute qualité, tout en tenant compte de la diversité, de l'étendue géographique du Canada ainsi que de l'importance des participations de la CIBC à l'étranger.

Le comité de gouvernance d'entreprise fait aussi des recommandations au conseil relativement à tout changement proposé aux objectifs ou aux responsabilités du

conseil et de ses comités. En juin 2002, les mandats de tous les comités ont été modifiés par le conseil, un certain nombre de tâches ayant été échangées entre les comités. De plus, les mandats du président du conseil et chef de la direction et du premier directeur ont été revus afin de préciser leurs tâches respectives.

Tous les comités examinent l'information qui leur est nécessaire pour exécuter efficacement leur travail. Dans certains cas, ils retiendront à cet effet les services de consultants indépendants. Depuis quelques années, le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction et le comité de vérification retiennent les services de cabinets de consultation, tant au Canada qu'aux États-Unis, pour les conseiller sur diverses questions. En 2001 et au début de 2002, le comité de gouvernance d'entreprise a aussi retenu les services d'un cabinet de consultation pour la prestation de services liés à l'évaluation du conseil, des comités et des administrateurs.

En 2002, la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a émis de nouvelles normes relatives à des pratiques commerciales et financières saines, auxquelles toutes ses institutions membres, y compris la CIBC, sont assujetties. Sous la direction du premier directeur et du comité de gouvernance d'entreprise, le conseil a entrepris un processus d'autoévaluation de ses pratiques par rapport aux normes. Le conseil a également reçu un rapport de la direction sur ses systèmes et structure de contrôles internes mis en place à la CIBC pour assurer la gestion du risque, qui s'appuyait sur les résultats d'un long processus d'autoévaluation des mesures de contrôle à l'échelle de la Banque. La CIBC a soumis à la SADC les attestations obligatoires de conformité aux normes pour l'exercice sur lequel porte le rapport, qui incluent une résolution en bonne et due forme adoptée par le conseil d'administration. Le système de contrôles internes fait partie des structures, politiques et procédures de gouvernance d'entreprise qui ont permis au conseil de conclure que la CIBC se conforme à tous égards aux lignes directrices de gouvernance d'entreprise établies par la Bourse de Toronto, et il sera décrit dans la circulaire de procuration de la direction.

Pour plus de renseignements sur la façon dont la CIBC gère et administre ses affaires, voir :

Message du premier directeur aux actionnaires page 12

Gestion du risque et des ressources du bilan page 55

Cadre réglementaire page 70

Opérations entre apparentés page 70

Comités du conseil

Le conseil croit que le recours à des comités améliore considérablement la gouvernance appropriée de l'entreprise et l'efficacité dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Chacun des quatre comités du conseil a revu son mandat au début de l'exercice 2002. Par la suite, des recommandations ont été formulées au conseil le 6 juin 2002, et les modifications ont été approuvées.

Le comité de gouvernance d'entreprise se penche sur les questions de gouvernance d'entreprise touchant les actionnaires et le conseil d'administration. Le comité :

- assume la responsabilité précise et permanente de réviser la qualité et l'efficacité de la gouvernance de la CIBC et de recommander des améliorations au conseil d'administration;
- examine le rendement du chef de la direction et revoit le plan de relève pour le poste de chef de la direction;
- passe en revue le rôle et la composition du conseil et de ses comités, ainsi que les méthodes et processus permettant au conseil de s'acquitter de ses fonctions;
- évalue le rendement du conseil, de ses comités et de ses administrateurs;
- examine les calendriers du conseil et des comités ainsi que la qualité des documents présentés;
- établit les critères de nomination et de nouvelle nomination des administrateurs, assurant ainsi la gestion du processus de nomination des administrateurs;
- vérifie et contrôle la conformité de la CIBC aux normes de la SADC touchant les responsabilités du conseil.

Membres : J.H. Bennett, I.E.H. Duvar, W.A. Etherington (président), J.A. Grant, M.E.J. Phelps*

Le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction procède, au nom du conseil, à la surveillance, à l'examen détaillé ainsi qu'à l'approbation des politiques, des pratiques et des procédures de la CIBC en matière de ressources humaines pour veiller au perfectionnement continu et au déploiement durable d'un personnel dirigeant de calibre supérieur. Le comité :

- s'assure que la rémunération des hauts dirigeants de l'entreprise est cohérente avec leur rendement et qu'elle est concurrentielle;
- étudie les questions de ressources humaines en fonction de l'ensemble des stratégies et programmes de recrutement, de perfectionnement et de continuité du personnel;
- examine les programmes de rémunération dans leur ensemble;
- suit de près la planification de la relève à la haute direction (autre que le chef de la direction);
- approuve les politiques de placement et surveille l'administration du régime de retraite pour s'assurer que les engagements fiduciaires sont respectés conformément aux règles, aux politiques et aux directives.

Membres : J.H. Bennett, M.A. Franssen, M.E.J. Phelps (président), C. Sirois, S.G. Snyder

Le comité de vérification surveille les méthodes de présentation de l'information financière de la CIBC pour assurer l'existence de contrôles internes adéquats à l'égard des systèmes d'information comptable et financière. Le comité :

- examine les états financiers trimestriels et annuels avant qu'ils ne soient approuvés par le conseil ainsi que d'autres états financiers publiés ou réglementaires;
- vérifie et contrôle la conformité de la CIBC avec les normes de la SADC touchant la gestion stratégique/planification des opérations, la gestion du risque, la gestion du risque d'exploitation, la gestion du risque fiduciaire, l'environnement de contrôle, la vérification interne indépendante et la conduite des affaires/le comportement éthique;
- passe en revue le mandat, la nature et l'étendue des travaux de vérification interne et externe de la CIBC, et s'assure de l'indépendance des vérificateurs externes;
- contrôle les procédures établies par le conseil en matière de renseignements à fournir aux clients;
- étudie les amendements apportés aux lois ayant une incidence sur le secteur des services financiers et en assure le suivi;
- rencontre chaque année, avec le comité de gestion du risque, le surintendant des institutions financières du Canada, et rencontre régulièrement le vice-président à la direction, Affaires juridiques et conformité de la CIBC, le chef comptable, le vérificateur principal et les vérificateurs des actionnaires;
- agit à titre de comité de vérification de certaines des filiales de la CIBC et examine et approuve leurs informations financières et procédés de contrôle;
- agit à titre de comité de gestion des règles de conduite pour la CIBC et pour certaines filiales réglementées de la CIBC;
- contrôle les procédures établies par le conseil d'administration pour repérer et régler les conflits d'intérêt et pour restreindre l'utilisation de l'information confidentielle, tel qu'il est exigé dans la Loi sur les banques;
- examine les procédures et les pratiques en matière d'opérations d'initiés et établit les critères de mesure de l'importance de ces opérations.

Membres : D.G. Bassett, P.M. Delbridge, W.L. Duke, I.E.H. Duvar (président), R.D. Fullerton, G.D. Giffin

Le comité de gestion du risque veille à ce que des directives et des systèmes soient en place et suivis pour maintenir à un niveau acceptable les risques liés au crédit, au marché et le risque d'illiquidité. Le comité :

- examine et approuve les pouvoirs délégués en matière de risques de crédit et de marché;
- étudie et contrôle la conformité de la CIBC aux normes de la SADC touchant la gestion du risque de crédit, de marché (y compris structurel) et d'illiquidité;
- étudie et approuve les crédits supérieurs à certains seuils et examine régulièrement les prêts douteux ainsi que les pertes sur prêts prévues;
- examine les politiques, les normes et les procédures en matière de placement et de prêt, et fait des recommandations au conseil d'administration à leur égard.

Membres : A.L. Flood, J.A. Grant (président), A.E.P. Hickman, W.D. McKeough, A. Naimark

Le nombre de réunions tenues par le conseil et les comités de même que le nombre de réunions auxquelles les administrateurs ont assisté figureront dans la circulaire de procuration de la direction.

Tous les comités sont formés exclusivement d'administrateurs externes.

* W.A. Etherington, premier administrateur, est membre d'office du comité de la rémunération et des ressources en personnel, du comité de vérification et du comité de gestion du risque.

Renseignements destinés aux investisseurs

DIVIDENDES

ACTIONS ORDINAIRES

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Dividende par action	Nombre d'actions ordinaires à la clôture des registres
25 sept. 2002	27 sept. 2002	28 oct. 2002	0,41 \$	363 745 578
26 juin 2002	28 juin 2002	29 juil. 2002	0,41 \$	360 234 109
26 mars 2002	28 mars 2002	29 avril 2002	0,41 \$	359 016 744
24 déc. 2001	28 déc. 2001	28 janv. 2002	0,37 \$	359 058 869

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Date ex-dividende	Date de clôture des registres	Date de paiement	Série 14	Série 15	Série 16	Série 17	Série 18	Série 19	Série 20	Série 21	Série 22	Série 23	Série 24	Série 25
25 sept. 2002	27 sept. 2002	28 oct. 2002	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,375 \$	0,375 \$
26 juin 2002	28 juin 2002	29 juil. 2002	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,375 \$	0,429775 \$**
26 mars 2002	28 mars 2002	29 avril 2002	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$	0,546196 \$*	
24 déc. 2001	28 déc. 2001	28 janv. 2002	0,371875 \$	0,353125 \$	0,353125 \$ US	0,340625 \$	0,343750 \$	0,309375 \$	0,321875 \$ US	0,375 \$	0,390625 \$ US	0,33125 \$		

* Montant initial du dividende. Dividende pour la période du 21 décembre 2001 au 30 avril 2002 inclusivement.

** Montant initial du dividende. Dividende pour la période du 18 avril 2002 au 31 juillet 2002 inclusivement.

Offre publique de rachat régulière

La CIBC a procédé le 9 janvier 2002 à une offre publique de rachat régulière, qui s'étend sur une période de un an. Dans le cadre de cette offre, la CIBC peut racheter jusqu'à 18 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2001. Au 31 octobre 2002, la CIBC avait racheté, dans le cadre de ce programme, 5,7 millions d'actions en contrepartie totale de 313 M\$. L'offre de rachat faisait partie du programme global que la CIBC a mis sur pied en vue de préserver l'efficacité de la structure du capital et d'accroître à long terme la valeur des investissements des porteurs d'actions ordinaires.

La CIBC a procédé le 20 décembre 2000 à une offre publique de rachat régulière, qui s'étendait sur une période de un an, pour racheter jusqu'à 18,8 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 novembre 2000. Au 31 octobre 2001, la CIBC avait racheté 16,9 millions d'actions ordinaires dans le cadre de ce programme en contrepartie totale de 867 M\$. Aucun rachat en vertu de cette offre publique de rachat n'a été effectué durant l'exercice 2002.

Cote officielle

ACTIONS ORDINAIRES

Symbole des actions	Bourse
CM	Toronto
BCM	New York

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Série 14	CM.PR.L
Série 15	CM.PR.M
Série 16	CM.PR.X
Série 17	CM.PR.N
Série 18	CM.PR.P
Série 19	CM.PR.R
Série 20	CM.PR.Y
Série 21	CM.PR.T
Série 22	CM.PR.U
Série 23	CM.PR.A
Série 24	CM.PR.B
Série 25	CM.PR.C

COTES DE CRÉDIT

	Créance de premier rang	Actions privilégiées
DBRS	AA(basse)	Pfd-1(basse)n
FITCH	AA(basse)	
Moody's	Aa3	
S&P	A+	P-1(basse)

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : L'adhérent peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ACHETÉES DANS LE CADRE DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date d'achat	Régime de réinvestissement des dividendes et régime de dividendes en actions	Régime d'achat d'actions
28 oct. 2002	42,27 \$	
1 ^{er} oct. 2002		39,85 \$
3 sept. 2002		42,70 \$
1 ^{er} août 2002		44,25 \$
29 juil. 2002	43,70 \$	
2 juil. 2002		47,38 \$
3 juin 2002		51,10 \$
1 ^{er} mai 2002		53,50 \$
29 avril 2002	53,89 \$	
1 ^{er} avril 2002		56,48 \$
1 ^{er} mars 2002		53,10 \$
1 ^{er} févr. 2002		55,09 \$
28 janv. 2002	56,53 \$	
2 janv. 2002		54,85 \$
3 déc. 2001		53,40 \$
1 ^{er} nov. 2001		49,35 \$

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, ils peuvent écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon (cf. agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon à l'adresse suivante :

Compagnie Trust CIBC Mellon
 P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station
 Toronto (Ontario) M5C 2W9
 (416) 643-5500 ou télécopieur (416) 643-5501
 1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
 Courriel : inquiries@cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
 Mellon Investor Services L.L.C.
 Overpeck Centre
 85 Challenger Road
 Ridgefield Park, NJ 07660

Hors de l'Amérique du Nord, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :
 CIBC Mellon Trust Company
 Balfour House, 390 High Road
 Ilford, Essex, Angleterre IG1 1NQ

LES NOMS DES SERVICES SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE LA CIBC OU DE SES FILIALES :

Service Impérial, Solutions simples et sensées, Avantage crédit aux PME, bizSmart, Hypothèque à taux ultra-préférentiel CIBC, Hypothèque éconoStable CIBC, entourage, affaires entourage, FirstLine, Accès audio CIBC, Carte Pratique, Services de portefeuille personnalisé CIBC, Service Gestion-Conseil Wood Gundy, Marchés mondiaux CIBC, Frontières, Renaissance.

LES NOMS DES SERVICES SUIVANTS SONT DES MARQUES DE COMMERCE DE TIERS :

VISA est une marque de commerce de Visa International Service Association; la CIBC est titulaire de licence de la marque. Le Choix du Président et les Services financiers le Choix du Président sont des marques de commerce de Les Compagnies Loblaw Limitée; la Banque Amicus est titulaire de licence de ces marques. Les Services financiers le Choix du Président sont fournis par la Banque Amicus, membre du groupe de sociétés CIBC. Shoppers Optimum est une marque de commerce utilisée sous licence de Shoppers Drug Mart Limited. American Express est une marque de commerce de American Express Company, utilisée sous licence par la CIBC. La Course à la vie est une marque de commerce de la Fondation canadienne pour le cancer du sein, utilisée sous licence par la CIBC. FirstCaribbean International Bank est une marque de commerce de la FirstCaribbean International Bank Limited.

Renseignements sur la Banque

Siège social de la CIBC

Commerce Court, Toronto, Ontario, Canada M5L 1A2
 Numéro de téléphone : (416) 980-2211
 Numéro de télex : 065 24116
 Adresse télégraphique : CANBANKTOR
 Site Web : www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est une institution financière diversifiée régie par la Loi sur les banques (Canada). La CIBC est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer son activité au cours de la même année.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 27 février 2003, à 10 h, au Roy Thomson Hall, 60 Simcoe Street, Toronto, Ontario.

Rapport annuel de la CIBC

Des exemplaires supplémentaires du rapport annuel peuvent être commandés au (416) 980-4523 ou par courriel à rapportfinancier@cibc.com
 Le rapport annuel est également disponible en ligne à www.cibc.com/francais

English version : Additional print copies of the annual report may be obtained by calling (416) 980-4523 or emailing financialreport@cibc.com

The annual report is also available online at www.cibc.com

Autres renseignements

Secrétaire général : Les demandes de renseignements de la part d'actionnaires peuvent être communiquées par téléphone au (416) 980-3096 ou, par télécopieur, au (416) 980-7012.

Relations avec les investisseurs : Les demandes de renseignements de la part d'analystes financiers, de gestionnaires de portefeuilles et d'autres investisseurs peuvent être communiquées par téléphone au (416) 980-8306 ou, par télécopieur, au (416) 980-5028.

Communications : Les demandes de renseignements de la part des médias économiques et financiers doivent être communiquées par téléphone au (416) 980-4523 ou, par télécopieur, au (416) 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Dans le cadre de notre engagement envers nos clients, nous mettons des renseignements sur des produits et des services de la CIBC à la disposition de la clientèle au numéro 1 800 465-2422 accessible sans frais au Canada.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : On peut joindre l'ombudsman de la CIBC, M. Lachlan MacLachlan, soit par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : (416) 861-3313), soit par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto : (416) 980-3754).